

Université de Montréal

Violence dans les *contiones* : symptôme du conflit identitaire de la fin de la République romaine

Par

Louis Marcoux

Département d'histoire, Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention de la maîtrise M.A.

En histoire, option Histoire au collégial

Avril 2023

© Louis Marcoux, 2023

Université de Montréal
Département d'histoire, Faculté des arts et des sciences

Ce mémoire intitulé

**Violence dans les *contiones* : symptôme du conflit identitaire de la fin de la République
romaine**

Présenté par

Louis Marcoux

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Pierre Bonnechère

Président-rapporteur

Christian R. Raschle

Directeur de recherche

Michael Fronda

Membre du jury

Résumé

Ce mémoire vise à mettre en lumière les raisons pour lesquelles de nombreux épisodes de comportement collectif violents se sont produits dans les *contiones* au cours du dernier siècle de la République romaine (133-44 av. notre ère). Pour y parvenir, nous avons fait appel à un cadre d'analyse spécialisé dans la compréhension des conflits intergroupes et utilisé depuis peu par les historiens : la psychologie sociale. Nous avons particulièrement employé la théorie de l'identité sociale parce qu'elle est considérée comme étant la plus complète pour expliquer les comportements intergroupes à l'échelle d'une société autant qu'à celle d'une foule. Il se trouve que l'apparition de la violence dans les *contiones* s'explique à la fois par des raisons liées au contexte politique, social et économique de la société romaine des deux premiers siècles av. notre ère que par des facteurs propres à ce type d'assemblée. En s'inspirant d'études récentes, notre analyse a commencé par montrer que le contexte politique et économique de Rome a provoqué des divisions entre les groupes qui la constituaient. En considérant cette fragmentation, nous avons pu reconnaître la présence de facteurs favorisant les conflits intergroupes à l'échelle macro. Nous avons ensuite étudié séparément les deux traits distinctifs des *contiones* (un public s'assemblait et un orateur discourait) afin de déterminer en quoi ils ont contribué à ce que des débordements violents surviennent. Notre analyse nous a permis d'avancer que les *contiones* étaient l'un des rares contextes dans lesquels les individus rassemblés classaient leurs pairs en fonction de leur appartenance à un groupe politique et où un orateur pouvait influencer les dynamiques qui se développaient entre ces groupes. Étant donné la situation troublée dans laquelle la société romaine se trouvait, les *contiones* constituaient un environnement propice à l'éclatement de conflits intergroupes.

Mots-clés : Histoire romaine, République romaine tardive, *contiones*, violence politique, plèbe, psychologie sociale, identité sociale, violence intergroupe

Abstract

This master's thesis aims to shed light on why many episodes of violent collective behavior occurred in the *contiones* during the last century of the Roman Republic (133-44 BC). To get there, we have drawn on an analytical framework specialized in the understanding of intergroup conflict and recently used by historians: social psychology. We mainly used the Social Identity Theory because it is considered the most comprehensive in explaining intergroup behavior at both the societal and crowd levels. It turns out that the appearance of violence in the *contiones* can be explained both by reasons related to the political, social and economic context of Roman society in the first two centuries BC and by factors specific to this type of assembly. Drawing on recent studies, our analysis began by showing that the political and economic context of Rome caused divisions between the groups that constituted it. By considering this fragmentation, we were able to recognize the presence of factors that encouraged intergroup conflicts on a macro scale. We then looked separately at the two distinctive features of *contiones* (an audience assembled and a speaker discoursed) to determine how they contributed to violent outbursts. Our analysis suggested that *contiones* were one of the few contexts in which assembled individuals categorized their peers according to their political group membership and where a speaker could influence the dynamics that developed between these groups. Given the troubled state of Roman society, the *contiones* provided a fertile environment for intergroup conflict.

Keywords: Roman history, Late Roman Republic, *contiones*, political violence, plebs, social psychology, social identity, intergroup violence

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de recherche, Christian R. Raschle, pour son support depuis le tout début de ce projet. Je le remercie pour son temps, pour ses précieux conseils et de m'avoir permis d'étudier cette période fascinante. Je me considère choyé d'avoir pu étudier ces personnages plus grands que nature comme les Gracques, Marius, Sylla, Cicéron, Pompée, César et tous les autres.

Je remercie particulièrement mes parents pour leur soutien indéfectible depuis le tout début de ma scolarité; c'est grâce à vous si j'ai atteint ce niveau dans mes études. Merci à mes frères : Rémi, Laurent et Charles-Étienne pour avoir pris le temps de m'écouter et de discuter avec moi. Je remercie également mes grands-parents pour leur appui et pour m'avoir accompagné dans mes marches, entre deux périodes de recherche ou de rédaction.

Merci à Léanne pour son support et son écoute au cours des dernières années.

Je remercie mes amis, spécialement Benoit, Guillaume et les deux Raphaël pour les raisons que vous connaissez.

Table des matières

Résumé	3
Abstract	4
Remerciements	5
Introduction	8
La République romaine, une démocratie?	10
Le renouveau de l'idée de la République oligarchique.....	13
Le « <i>communicative turn</i> »	16
La <i>contio</i> au centre du débat	16
Les <i>contiones</i> dans l'historiographie	18
Le dysfonctionnement du système politique.....	21
Chapitre 1 : l'approche de la psychologie sociale/des foules	27
Psychologie sociale et psychologie des foules.....	28
L'origine de la psychologie des foules	28
Le modèle théorique de Gustave Le Bon.....	30
La théorie de la norme émergente.....	34
La théorie des conflits réels	36
La théorie de l'identité sociale.....	37
La théorie de l'identité sociale appliquée à l'histoire ancienne	43
Conclusion	49
Chapitre 2 : historiographie de la violence dans les <i>contiones</i> de la fin de la République romaine	50
Le déclin de la République et le dérèglement des <i>contiones</i> selon les Anciens	51
Polybe (210/208- 126)	51
Salluste (86- 35/34).....	53
Cicéron (106- 43).....	54
Le déclin de la République et le dérèglement des <i>contiones</i> selon les Modernes	61
Theodor Mommsen (1817-1903).....	61
Christian Meier (1929-)	63
Paul J.J. Vanderbroeck.....	65
Henrik Mouritsen (1971-).....	68
Dominique Hiébel.....	71

Cyril Courrier.....	73
Conclusion	82
Chapitre 3 : la théorie de l'identité sociale appliquée à la fin de la République romaine....	86
La prise de conscience de l'identité plébéienne.....	87
Les conditions qui favorisent les conflits intergroupes.....	92
La violence survenue dans les <i>contiones</i>	97
Dynamiques entre les membres de l'assistance	98
La catégorisation et la comparaison dans le public	98
L'influence du contexte sur les dynamiques intergroupes.....	102
Le rôle des orateurs.....	103
L'influence des leaders sur le public	103
La figure du leader	104
La rhétorique : instrument de discorde	108
Les messages des magistrats.....	113
Les attaques <i>pro contione</i>	113
La victimisation dans les discours	117
La mobilisation de partisans	121
Conclusion	126
Conclusion	129
Annexe : Comportements collectifs violents survenus dans une <i>contio</i>	138
Bibliographie	190

Introduction

En l'an 67¹, alors que le célèbre Pompée était affairé à nettoyer la Méditerranée des pirates, et que César n'était encore qu'un sénateur de second rang, le tribun Caius Cornelius proposa au Sénat d'interdire l'usure faite aux dépens des ambassadeurs étrangers. Le conseil des *patres* refusa sa demande, mais Cornelius contre-attaqua en présentant une loi visant à diminuer l'autorité du Sénat en lui interdisant d'octroyer des charges exceptionnelles à certains hommes politiques². Le jour du scrutin, à l'occasion de l'assemblée (*contio*) qui précédait le vote, un autre tribun empêcha le scribe de lire la loi proposée par Cornelius, signe qu'il apposait son veto. Cornelius se mit alors lui-même à énoncer le contenu de sa proposition, outrepassant l'acte de son collègue. Le consul Calpurnius Piso protesta alors contre ce mépris de la puissance tribunicienne. C'est à ce moment que la situation dégénéra : la foule prit d'assaut le consul et lorsque ce dernier appela ses licteurs à intervenir, on lui lança des pierres et leurs faisceaux furent brisés³. Devant cette choquante démonstration, Cornelius choisit de lever l'assemblée⁴.

Cet événement est l'un des nombreux épisodes de violence politique caractéristiques du dernier siècle de la République romaine. Il illustre bien le manque de recours dont même les plus hauts magistrats disposaient pour contrer les débordements et à quel point certaines assemblées pouvaient dégénérer⁵. Bien que l'attention de la plupart des chercheurs soit depuis quelques décennies centrée sur la nature et le fonctionnement du système politique de la Rome républicaine, le processus qui a mené à son effondrement n'a jamais cessé de faire couler l'encre, sans qu'une théorie parvienne toutefois à s'imposer sur les autres. Comme nous le verrons ci-bas, les récents débats historiographiques portant principalement sur la nature démocratique ou oligarchique de la République romaine ont amené les chercheurs à s'intéresser à une institution qui avait jusqu'alors

¹ Sauf mention contraire, toutes les dates se rapportant à l'histoire romaine qui seront évoquées se situent av. notre ère.

² Cyril Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture (fin du II^e siècle av. J.-C. – fin du I^{er} siècle ap. J.-C.)* (Rome : École française de Rome, 2014), 774. Cf. Ascon., 58-59 C.

³ Les licteurs accompagnaient les hauts magistrats afin de les protéger et de leur ouvrir la voie. Leurs faisceaux étaient les symboles de leur *imperium*. Jean-Noël Robert, *Rome* (Paris : Les Belles Lettres, 1999), 97.

⁴ Asc., 58-59 C, 74-76 C ; Dion Cass., XXXVI, 38, 4-5; 39, 1-4; 40, 1. Cf. Annexe, cas 14.

⁵ On rappelle que la Rome républicaine n'a jamais eu l'équivalent d'une force de police professionnelle. Même les plus hauts magistrats ne pouvaient avoir recours à des militaires pour rétablir l'ordre. Wilfred Nippel, *Public Order in Ancient Rome* (Cambridge: Cambridge University Press, 2009), 4. Cette règle a par contre été transgressée dans des situations exceptionnelles, comme lorsque Pompée a fait garder le Forum par des soldats lors du procès de Milon en 52. Plut., *Cic.*, XXXV, 2.

été négligée par les savants : la *contio*. Il se trouve que plusieurs des événements de violence politique ayant eu lieu au cours du dernier siècle de la République romaine se sont déroulés dans ce contexte particulier⁶.

Une bien simple question nous saute alors à l'esprit : pourquoi? Pour y répondre, nous ferons appel à un cadre d'analyse spécialisé dans la compréhension des conflits intergroupes, mais très peu utilisé pour cette période : la psychologie sociale⁷. Pour mieux comprendre cette violence nouvelle dans les *contiones*, nous utiliserons d'abord ce même cadre d'analyse pour analyser le contexte de la fin de la République romaine et démontrer en quoi il était propice au développement de conflits intergroupes. Notre analyse soutiendra que la société romaine a connu des divisions au cours des deux premiers siècles av. notre ère, comme plusieurs historiens l'ont avancé⁸. Elle appuiera particulièrement une théorie défendue par des historiens comme Harriet Flower et Cyril Courrier, selon laquelle un conflit « mémoriel » s'est développé entre la plèbe et l'élite au cours du dernier siècle de la République romaine⁹. Notre cadre d'analyse nous permettra d'avancer qu'une nouvelle conscience groupale s'est développée chez la plèbe romaine au cours des deux premiers siècles av. notre ère et que le conflit identifié par Flower et Courrier peut être qualifié de conflit « identitaire ». Toujours à partir de la psychologie sociale, nous serons ensuite en mesure de reconnaître des facteurs économiques et sociaux qui ont contribué au développement de conflits intergroupes au cours de la même période. Nous verrons ensuite que les débordements que l'on

⁶ Sur les 79 épisodes de comportement collectif violents qu'il nous est possible d'identifier entre 136 et 44, 38 se sont déroulés dans une *contio*. Cette violence peut avoir été verbale (menaces, insultes) comme physique (jets d'ordures, attaque physique, lynchage, jets de pierres, outrages à un cadavre, destruction de biens). Cette statistique nous provient de notre annexe qui compile tous les épisodes de comportement collectif violents s'étant produits dans le cadre d'une *contio* au cours de cette même période. Tous les événements qu'elle contient proviennent de l'annexe de Cyril Courrier dans son ouvrage *La plèbe de Rome et sa culture*. Comme nous le spécifions dans la présentation de notre annexe, certains des événements que nous considérons comme s'étant produits dans une *contio* n'ont pas été considérés comme tels par Courrier. Cette proportion pourrait être quelque peu revue à la hausse étant donné que certaines *contiones* se déroulaient tout juste avant des comices ou pendant un procès, mais que les sources ne nous permettent pas toujours de déterminer à quelle étape du processus comitial ou judiciaire les débordements ont eu lieu. Il n'en demeure pas moins que les *contiones* étaient plus fréquentes que les comices et les procès, notamment parce que chaque comice et chaque procès donnait lieu à des *contiones* et que, comme nous le verrons plus bas, les *contiones* pouvaient être convoquées dans plusieurs autres contextes. Il serait donc quelque peu hasardeux d'avancer que la violence s'est davantage manifestée dans les *contiones* que dans d'autres contextes (comices, procès). Nous reviendrons sur l'annexe de Courrier et l'utilisation que nous en ferons plus bas dans cette introduction. Cf. Annexe.

⁷ Ce cadre d'analyse a récemment été utilisé en histoire ancienne, notamment par Garrett G. Fagan, Daniëlle Slootjes et Jitse Dijkstra, mais aucun de leurs travaux ne porte sur la Rome républicaine. Nous reviendrons sur leurs ouvrages un peu plus bas dans cette introduction.

⁸ Dans notre chapitre 2, nous verrons que ce constat a été émis par des historiens comme Theodor Mommsen, Christian Meier, Paul J. J. Vanderbroeck, Henrik Mouritsen, Dominique Hiébel et Cyril Courrier.

⁹ Cf. Harriet I. Flower, *The Art of Forgetting. Disgrace and Oblivion in the Roman Political Culture* (Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2006); Courrier *La plèbe de Rome et sa culture*, 425-603.

remarque dans les *contiones* peuvent être considérés comme étant symptomatiques de ces antagonismes qui ont contribué à faire chuter la République romaine. Notre étude n'a pas la prétention de révolutionner notre compréhension de ce processus fort complexe, mais en expliquant pourquoi la société et les *contiones* romaines ont connu de tels conflits, nous contribuerons à en améliorer notre compréhension.

Comme nous le verrons plus précisément dans le cadre de notre deuxième chapitre, plusieurs historiens ont suggéré que cette violence a été causée par le dysfonctionnement du système politique républicain, mais très peu d'entre eux ont tenté de l'expliquer en l'étudiant à partir du bas, c'est-à-dire à l'échelle de l'audience de ces assemblées¹⁰. C'est précisément ce en quoi notre étude consistera. L'une des particularités de la *contio* est qu'elle n'est sérieusement considérée par les historiens que depuis quelques décennies, soit depuis que l'idée selon laquelle la République romaine avait été une démocratie a été avancée. Dans le cadre de cette introduction, nous commencerons par revenir sur ce débat portant sur la nature du système politique de la République romaine parce qu'il a amené la *contio* à sortir de l'ombre. En même temps, cela nous permettra de présenter le contexte historiographique dans lequel notre projet s'inscrit. Nous nous pencherons ensuite sur les différentes étapes que nous suivrons afin d'expliquer pourquoi les *contiones* ont connu tant d'épisodes violents au cours du dernier siècle de la République romaine. À travers notre analyse, nous serons en mesure d'appuyer la vision de la plèbe de plus en plus répandue dans la recherche, qui soutient qu'elle était un acteur politique cohérent et non cette masse irréfléchie que nous ont présentée les Anciens comme Salluste et Cicéron.

La République romaine, une démocratie?

Au fil des siècles, de nombreux intellectuels se sont intéressés au fonctionnement et à la nature du système politique républicain romain¹¹. Depuis environ trois décennies, un débat s'est imposé entre les historiens : la République romaine avait-elle été une démocratie ou une oligarchie? Ce débat a été lancé par l'historien britannique Fergus Millar lorsqu'il a remis en doute le consensus

¹⁰ On pourrait ainsi noter que la plupart des chercheurs se sont concentrés sur l'échelle macro et que nous nous concentrerons sur l'échelle micro.

¹¹ Cf. Fergus Millar, *The Roman Republic in Political Thought* (Hanover: University Press of New England, 2002). Andrew Lintott consacre aussi un chapitre à cette question dans son ouvrage phare *The Constitution of the Roman Republic* (Oxford : Oxford University Press, 1999).

vieux d'au moins un siècle, selon lequel la République romaine avait été une aristocratie (ou une oligarchie)¹². Plusieurs chercheurs ayant utilisé des méthodes d'analyse différentes étaient pourtant tous arrivés à cette même conclusion¹³. Ces derniers soutenaient que les institutions et les positions de pouvoir (magistratures, commandements, sénateurs) de la République romaine avaient été monopolisées par des membres d'une même classe politique, que l'on pourrait qualifier d'« élite »¹⁴. Le Sénat, véritable organe décisionnel de la Cité était d'ailleurs constitué à part entière par des membres de ce groupe. Cette institution avait elle-même été dominée par une poignée de grandes familles sénatoriales dont plusieurs de leurs membres avaient été consuls et que l'on peut regrouper sous l'appellation de « noblesse¹⁵ ».

De son côté, Millar a remis en question toute cette compréhension de la République romaine. D'abord, il a critiqué la conception de la participation du peuple à la vie politique de Matthias Gelzer. En effet, d'après Gelzer, l'élite romaine était parvenue à contrôler l'ensemble de la population de l'Urbs, de l'Italie, puis de l'Empire à l'aide de réseaux de patronage et de clientélisme. Ces liens auraient permis à l'élite de contrôler le vote des citoyens selon leurs intérêts; la participation politique du peuple aurait donc été passive et n'aurait servi qu'à officialiser les décisions de l'élite¹⁶. Cette idée de Gelzer a ainsi beaucoup contribué à la conception de la politique romaine dominée par le Sénat et par l'oligarchie, car elle n'accordait pas de réel pouvoir aux diverses assemblées du peuple.

Grandement inspiré par le livre VI de l'œuvre de Polybe¹⁷, l'historien britannique a plutôt opté pour une vision de la politique romaine plus proche de la politique telle que nous la concevons dans nos démocraties occidentales; c'est-à-dire une politique dans laquelle on discutait et on

¹² Karl-Joachim Hölkeskamp, *Reconstruire une République : La culture politique de la Rome antique et la recherche des dernières décennies*, trad. Claudine Lavre (Nantes : Éditions Maison, 2008) 4.

¹³ Nous pouvons notamment penser à Theodor Mommsen, Matthias Gelzer, Ronald Syme et Christian Meier. Mommsen a centré son approche sur le droit constitutionnel; Gelzer et Syme ont plutôt adopté une approche prosopographique; Meier s'est quant à lui inspiré des méthodes de l'anthropologie politique.

¹⁴ Hölkeskamp, *Reconstruire une République*, 4.

¹⁵ Cette méthode centrée sur les grandes familles sénatoriales est dite « prosopographique ».

¹⁶ Hölkeskamp, *Reconstruire une République*, 5, avec Matthias Gelzer, *Die Nobilität der römischen Republik* (Leipzig: B.G. Teubner, 1912).

¹⁷ Frédéric Hurlet, « Démocratie à Rome? Quelle démocratie? En relisant Millar (et Hölkeskamp) » dans *Rome, a City and Its Empire in Perspective: The Impact of the Roman World through Fergus Millar's Research*, Stéphane Benoist, dir. (Boston: Brill, 2012), 19. C'est dans cette section que Polybe a développé l'idée que la Constitution romaine était à la fois monarchique, aristocratique et démocratique, et donc « mixte ». Nous y reviendrons dans notre deuxième chapitre.

débatteait à propos de problèmes sociaux et constitutionnels concrets par l'entremise des assemblées, au premier rang desquelles on compte la *contio*¹⁸. En ce sens, il s'opposait à la vision traditionnelle, qui, selon lui, présentait la politique romaine comme étant divisée entre clientèles ou factions sénatoriales et dénuée de véritables débats autour d'enjeux sociaux¹⁹. C'est donc à partir de ces assertions que les *contiones* ont été projetées à l'avant-scène.

Millar a aussi contesté l'idée selon laquelle la République romaine avait été dominée par une « élite » au sens constitutionnel du terme. Tout en reconnaissant que quelques familles se sont partagé les plus hautes fonctions de l'État romain pendant quelques siècles, il a argué que leurs membres devaient tout de même se faire élire par le peuple dans le cadre d'élections pour obtenir un poste; ils n'avaient pas de droit héréditaire. En ce sens, Millar a avancé que les termes d'« élite » et d'« oligarchie » avaient certes une signification sociale et politique, mais pas constitutionnelle²⁰.

Selon Millar, la République romaine mérite le qualificatif de démocratie, car son véritable organe décisionnel n'aurait pas été le Sénat, mais bien ses diverses assemblées de citoyens (comices centuriates, comices tributes, conciles plébéiens)²¹. Ces dernières avaient le dernier mot en ce qui concernait les élections de magistrats, les traités, la guerre et la paix, les jugements du tribunal populaire et l'ensemble de la législation²². Dans son argumentation, il a aussi mis l'accent sur le fait que la politique romaine se faisait à l'air libre, dans des lieux publics, comme le Forum, le *Comitium* et le Champ de Mars, signe qu'elle impliquait un grand nombre de citoyens²³.

¹⁸ Comme nous le verrons plus bas, les *contiones* étaient les seules assemblées lors desquelles un orateur pouvait s'exprimer devant une foule; toutes les autres ne donnaient lieu qu'au vote. Francisco Pina Polo, « Procedures and Functions of Civil and Military *contiones* in Rome », *Klio* 77, (1995) : 204-5.

¹⁹ Fergus Millar, *The Crowd in Rome in the Late Republic* (Ann Arbor : The University of Michigan Press, 1998) X. Sur ce point, Millar s'inscrit dans la même lignée que Peter Brunt avec son livre *Social Conflicts in the Roman Republic* (Londres : Chatto & Windus, 1971).

²⁰ Millar, *The Crowd*, 4.

²¹ Fergus Millar, « Political Power in mid-Republican Rome: Curia or Comitium? », *The Journal of Roman Studies* 79 (1989) : 143; *Id.*, « The Political Character of the Classical Roman Republic, 200-151 B.C. », *The Journal of Roman Studies* 74 (1984) : 19.

²² Hölkeskamp, *Reconstruire une République*, 7.

²³ Millar, *The Crowd*, 3.

Le renouveau de l'idée de la République oligarchique

Au cours des années qui ont suivi, plusieurs historiens ont exprimé leur désaccord avec l'analyse de Fergus Millar et ont renouvelé l'idée selon laquelle la République romaine avait été une oligarchie. L'un d'entre eux, Karl-Joachim Hölkeskamp, a notamment reproché à Millar d'aborder la politique romaine séparément du reste de la société, erreur qu'avaient aussi commise d'autres historiens avant lui, dont des tenants de la théorie aristocratique comme Matthias Gelzer²⁴. Pour contester la vision de Millar, Hölkeskamp s'est inscrit dans la lignée d'un autre chercheur allemand, Christian Meier. Dans leur analyse, ces deux historiens sont partis du constat que la société romaine était profondément hiérarchisée; le peuple et les membres de l'élite connaissaient leur place et ne la contestaient pas²⁵. Afin d'expliquer cette situation, Meier a étudié les liens entre les différents acteurs de la politique romaine ainsi que leurs comportements. Il a conclu que c'était l'ensemble des règles de conduite, que les Anciens appelaient eux-mêmes *mos maiorum*, qui avait assuré le bon fonctionnement du système politique²⁶. Ce code de conduite se regroupait dans son concept de « grammaire de la politique ». De son côté, Hölkeskamp a porté son attention sur les moyens par lesquels l'élite était parvenue à légitimer sa supériorité et sa domination. Selon lui, elle y était arrivée en se servant d'un ensemble d'images, de métaphores et d'actes performatifs, qu'il englobe sous le concept de « culture politique »²⁷. Par exemple, les cérémonies funéraires des membres de la classe dirigeante et les cérémonies du triomphe étaient autant d'événements lors desquels les grandes familles rappelaient à l'ensemble des citoyens les bienfaits passés et présents que leur domination avait amenés à la communauté. Ces grandes familles étaient aussi en constante compétition; cette rivalité était centrale à la culture politique de l'élite dirigeante²⁸.

Quant aux assemblées, Hölkeskamp croit qu'elles s'inscrivaient dans l'ensemble des rituels civiques qui avaient pour but de renforcer l'identité du groupe en affichant le consensus

²⁴ Hölkeskamp, *Reconstruire une République*, X.

²⁵ Hölkeskamp, *Reconstruire une République*, IX. Claude Nicolet a aussi adhéré à cette idée; selon lui, il existait une égalité « géométrique » ou « proportionnelle » entre les citoyens : « les plus riches auraient sans doute plus « d'honneurs », c'est-à-dire que pratiquement ils auraient le monopole de l'accès aux magistratures, voire aux décisions dans les assemblées. Mais inversement, ils auraient plus de « devoirs », ils seraient plus souvent amenés à payer de leur personne et de leur bourse. » Claude Nicolet, *Le métier de citoyen*, 82-83.

²⁶ Hölkeskamp, *Reconstruire une République*, IX.

²⁷ *Ibid.*, 3.

²⁸ *Ibid.*, 110.

autour des normes et des règles sociales²⁹. La culture politique de l'élite romaine contenait en effet une dimension symbolique, qui avait plusieurs fonctions, dont celle de légitimer le système³⁰. Les assemblées de citoyens faisaient partie de l'ensemble des rituels civiques qui avaient ce rôle. Étant donné que l'élite se trouvait à la tête de ce système, sa légitimation confortait la domination de ce petit groupe. Ainsi, selon Hölkeskamp, les assemblées (y compris les *contiones*) étaient un rituel civique dans lequel la communauté citoyenne confirmait les décisions de l'élite pour renforcer le consensus dans la Cité. On peut affirmer que ces réunions du peuple étaient contrôlées par l'élite parce qu'elles ne pouvaient être convoquées qu'à l'initiative d'un magistrat, qui était évidemment aussi un membre du Sénat et parce que les motions qu'on y soumettait, qui émanaient presque toujours du Sénat lui-même, ne pouvaient être qu'acceptées ou refusées par l'assemblée; celle-ci n'avait pas le pouvoir de les modifier³¹. Cette validation des décisions émanant de l'élite par le corps citoyen contribuait à renforcer le consensus de la collectivité.

Aussi, Hölkeskamp a soutenu que la division des citoyens en différentes unités de vote (centuries ou tribus), qui s'effectuait dans les assemblées votantes, contribuait à souligner l'ordre hiérarchique de la société et l'égalité entre les citoyens. D'un côté, la division des citoyens en centuries selon leur fortune et leur rang dans les comices centuriates était une forme de rituel qui mettait en évidence les différences de statut entre eux³². D'un autre côté, la division des citoyens en tribus dans les comices tributes soulignait leur égalité puisque toutes les tribus étaient égales³³. Ces structures d'appartenance propres aux assemblées renforçaient donc les règles sociales de hiérarchisation et d'égalité entre les citoyens, deux règles qui faisaient partie de la culture politique. Pour Hölkeskamp, les assemblées votantes avaient donc servi à légitimer la culture politique dominée par l'élite. Cette conception est bien loin de celle de Millar, pour qui elles étaient un organe décisionnel contrôlé par le peuple.

²⁹ *Ibid.*, 57. Sur ce point, Hölkeskamp reprend le concept de « *civic ritual* » d'Edward Muir. Cf. Edward Muir, *Civic Ritual in Renaissance Venice* (Princeton : Princeton University Press, 1981).

³⁰ Sur les différentes fonctions de la dimension symbolique de la culture politique, cf. Hölkeskamp, *Reconstruire une République*, 57.

³¹ *Ibid.*, 22.

³² *Ibid.*, 59-60.

³³ *Ibid.*, 60.

Au cours des dernières années, Henrik Mouritsen a aussi beaucoup critiqué les idées mises de l'avant par Millar³⁴. Selon lui, la plus grande faille de l'analyse de l'historien britannique est l'absence de distinction entre le concept politique de « peuple » romain de sa définition pratique, c'est-à-dire la somme des individus qui constituaient le corps citoyen³⁵. Mouritsen a donc tenté de déterminer qu'il y avait une différence entre l'idéal du *populus Romanus*, souvent présent dans les sources et censé englober l'ensemble des citoyens, et ceux qui ont réellement participé à la vie politique sur une base quotidienne³⁶. Dans son étude, il s'est notamment inspiré de Claude Nicolet, qui dans son ouvrage phare *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, en était venu à la conclusion que le métier de citoyen romain était à ce point chronophage qu'on pouvait le qualifier de « profession à temps plein »³⁷. Il s'est aussi appuyé sur l'idée selon laquelle les citoyens romains étaient très majoritairement en situation de précarité économique et devaient lutter pour survivre³⁸.

Selon Mouritsen, la grande majorité des citoyens qui s'étaient impliqués dans la politique sur une base quotidienne aurait été des membres des classes fortunées, car ils auraient été les seuls qui avaient eu le temps et les moyens pour le faire. La participation politique, étant donné l'investissement de temps considérable qu'elle demandait, aurait représenté un sacrifice économique trop important pour les citoyens ordinaires³⁹. Il n'y a d'ailleurs jamais eu d'incitatif pour motiver les moins fortunés à participer à la vie politique, contrairement à la démocratie athénienne⁴⁰. Ainsi, bien que le concept de « peuple » romain ait eu une place des plus importantes dans la politique à Rome, la participation des masses de citoyens aux diverses assemblées aurait, de façon générale, été pratiquement nulle. En considérant cela, Mouritsen statue que la République romaine ne peut être qualifiée de démocratie.

³⁴ Cf. Henrik Mouritsen, *Plebs and Politics in the Late Roman Republic* (Cambridge : Cambridge University Press, 2001), 16 ; Henrik Mouritsen, *Politics in the Roman Republic* (Cambridge : Cambridge University Press, 2017).

³⁵ Mouritsen, *Plebs and Politics*, 16.

³⁶ Son livre *Plebs and Politics in the Late Roman Republic* est entièrement consacré à cette question.

³⁷ Claude Nicolet, *Le métier de citoyen romain dans la Rome républicaine* (France: Gallimard, 1988 [1976]), 322.

³⁸ Mouritsen, *Plebs and Politics*, 135-136; avec notamment Zvi Yavetz, « The Living Conditions of the Urban Plebs in Republican Rome », *Latomus* 17, (1958) : 500-517 ; Alex Scobie, « Slum, sanitation, and mortality in the Roman world », *Klio* 68 (1986): 309-433.

³⁹ Mouritsen, *Plebs and Politics*, 36.

⁴⁰ À Athènes, à partir de 392, une compensation financière était accordée aux citoyens qui participaient à l'Écclésiast. Certaines assemblées athéniennes avaient aussi un quorum, ce qui n'était le cas pour aucune assemblée romaine. *Ibid.*, 36.

Le « *communicative turn* »

Au cours des dix dernières années, les historiens ont dévié de ce débat portant sur la forme de la politique romaine pour centrer leur attention sur son contenu, principalement sur la communication qui s'effectuait entre les dirigeants et le peuple, d'où le nom donné à ce nouveau courant : le *communicative turn*⁴¹. Inspirés par les travaux de Millar, les historiens de ce courant ne considèrent plus la politique comme un processus unidimensionnel qui part d'en haut et qui va vers le bas, mais davantage comme une négociation entre dirigeants et dirigés. Ils s'intéressent à la réception des discours chez la plèbe et à la façon dont cette dernière a influencé le contenu de la politique. Le peuple romain n'est ainsi plus considéré comme un destinataire passif⁴². Pour tenter d'y voir plus clair, certains d'entre eux ont fait appel à des théories ou des concepts provenant de la sociologie, notamment pour explorer de nouvelles problématiques⁴³. Notre étude s'inscrit dans le même sens que ce courant historiographique en privilégiant une approche par le bas et en défendant l'idée que la plèbe était un acteur politique sérieux.

La *contio* au centre du débat

À travers le débat sur la nature du système romain républicain, et plus encore depuis le *communicative turn*, une certaine institution longtemps peu considérée par les historiens a reçu plus d'attention qu'elle ne n'en avait jamais eu : la *contio*. Cette assemblée avait la particularité d'avoir une fonction communicative. En effet, contrairement aux comices et au concile plébien, elle permettait à un orateur de s'exprimer devant son assistance⁴⁴. Seul un magistrat en fonction pouvait la convoquer et lui seul pouvait y octroyer les droits de parole. Elle était aussi la seule assemblée lors de laquelle il n'y avait pas de vote. Étymologiquement, le mot *contio* serait une syncope du mot *conventio*, qui serait lui-même le résultat de l'adjonction du verbe *venire* (venir)

⁴¹ Karl Joachim Hölkeskamp, « 'Cultural Turn' oder gar Paradigmenwechsel in der Althistorie? », *Historische Zeitschrift* 309, 1 (2019) : 9.

⁴² Comme nous le verrons plus bas, défaire cette idée est l'un des buts de Cyril Courier dans *La plèbe de Rome et sa culture*.

⁴³ Le concept d'opinion publique a été étudié par Cristina Rosillo-Lopez, qui a notamment fait appel aux travaux de Jürgen Habermas. Cf. Cristina Rosillo-Lopez, *Public Opinion and Politics in the Late Roman Republic* (Cambridge : Cambridge University Press, 2020). Pour l'utilisation de la sociologie, on peut aussi penser à Egon Flaig, qui s'est inspiré de Pierre Bourdieu dans son *Ritualisierte Politik : Zeichen, Gesten und Herrschaft im Alten Rom* (Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 2003). Cyril Courier, avec sa thèse *La plèbe de Rome et sa culture*, s'inscrit aussi dans ce courant par son utilisation des actions collectives.

⁴⁴ Pina Polo, « Procedures and Functions », 204-5.

avec la préposition *cum* (avec)⁴⁵. Ce mot évoque donc l'idée de rassemblement. Les grammairiens du II^e siècle de notre ère Festus et Aulus Gellius nous informent que l'emploi de ce mot dans les textes anciens a pendant un certain temps strictement désigné l'assemblée en elle-même, mais qu'il a par la suite aussi été employé pour désigner l'assistance ou les discours qui y étaient prononcés⁴⁶.

Il existait plusieurs contextes dans lesquels une *contio* pouvait être convoquée. D'abord, elle était requise lors de différentes étapes des processus législatif, électoral et judiciaire. En fait, chaque comices, qu'ils soient législatifs, électoraux ou judiciaires devaient être annoncés dans le cadre d'une *contio* dans un délai d'un *trinundinum*⁴⁷. À cette occasion, on présentait la loi qui allait être soumise au vote (*promulgatio*) dans le cadre de comices législatifs, les candidats en lice (*professio*), pour les comices électoraux et l'acte d'accusation (*diei dictio*) dans le cadre de comices judiciaires⁴⁸. Il y avait ensuite plusieurs *contiones* entre ces annonces et le jour du scrutin, dans lesquelles on pouvait défendre ou attaquer ce qui allait être voté⁴⁹. Une *contio* était aussi nécessaire tout juste avant la tenue du vote⁵⁰. Comme nous avons pu le constater en abordant le débat sur la nature du régime républicain, la question de l'assistance des *contiones* a été abondamment débattue. Nous reviendrons sur certaines de ces théories au chapitre 2, mais nous pouvons tout de suite souligner que les *contiones* étaient réservées aux citoyens, ce qui excluait notamment les femmes, les étrangers et les esclaves⁵¹. Étant donné que l'élite romaine craignait viscéralement les conspirations, toute forme de rassemblement et de prise de parole devant le peuple devait être formellement encadrée dans une assemblée de ce type⁵². Par exemple, les annonces de rapports de guerre devaient se faire *pro contione*, les généraux victorieux étaient aussi généralement reçus dans une *contio* lors de leur retour dans la Cité⁵³.

⁴⁵ Dominique Hiébel, *Rôles institutionnel et politique de la contio sous la République romaine (287-49 av. J.C.)* (Paris : De Boccard, 2009), 11.

⁴⁶ Francisco Pina Polo, *Procedures and Functions*, 204. Avec Fest., 38 (Lindsay); Aul.Gel., XVIII, 5-9.

⁴⁷ Hiébel, *Rôles de la contio*, 201-2. Les historiens sont divisés quant à la durée du *trinundinum*; les théories avancées évoquent un délai de 17, 24 ou 25 jours. Cf. *Ibid.*, 75.

⁴⁸ *Ibid.*, 75, 180, 221

⁴⁹ Ces *contiones* visant à persuader ou à dissuader étaient des *suasiones* ou des *disuasiones*. Comme le note Hiébel, jusqu'en 145, soit jusqu'à ce que des profondes tensions apparaissent entre les membres de l'élite, ces débats semblent avoir été très peu agités. Hiébel, *Rôles de la contio*, 157-158. Nous verrons comment ce dernier explique la dégradation du climat des *contiones* dans notre chapitre 2.

⁵⁰ *Ibid.*, 202. L'exemple donné en guise d'introduction (cas 14) a justement eu lieu dans ces circonstances.

⁵¹ *Ibid.*, 57-67.

⁵² *Ibid.*, 17 ; Francisco Pina Polo, « Contio, Auctoritas and Freedom of Speech in Republican Rome », *Rome, une Cité impériale en jeu : l'impact du monde romain selon Fergus Millar*, Stéphane Benoist, dir. (Leyde : Brill, 2012), 50.

⁵³ Hiébel, *Rôles de la contio*, 261.

Les *contiones* dans l'historiographie

Malgré sa fonction communicative importante, la *contio* a très peu été considérée par les historiens qui se sont intéressés aux institutions de la République romaine, à commencer par Theodor Mommsen. En comparaison avec les autres types d'assemblées, qui élisaient des magistrats, rendaient des jugements ou faisaient passer des lois, la *contio* leur apparaissait comme une étant informelle, non-officielle et donc peu pertinente⁵⁴. Le peu d'attention que les chercheurs ont accordée aux *contiones* en général a été souligné par Claude Nicolet en 1976 dans *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*; il reconnaissait alors qu'elles pourraient nous en apprendre davantage sur l'opinion publique du peuple romain et il encourageait des études exhaustives sur le sujet⁵⁵. Au cours des années 1960, Christian Meier a été l'un des premiers à inclure la *contio* dans son modèle de la « culture politique »; il a statué qu'elle était l'un des outils par lesquels l'élite était parvenue à influencer la masse citoyenne, qu'il considérait comme étant indigente et volatile⁵⁶. Selon lui, seule une minorité de citoyens avait participé quotidiennement à la politique, l'assistance des *contiones* aurait donc été constituée d'un groupe de citoyens en particulier et n'aurait pas représenté les citoyens de toutes les conditions. Ce groupe aurait été constitué des propriétaires des boutiques adjacentes aux lieux où les elles se déroulaient. Ceux-ci auraient été en mesure de fermer leur boutique pour y assister. Meier a désigné ce groupe par l'appellation *plebs contionalis*⁵⁷. Son analyse des *contiones* n'avait cependant rien d'exhaustif.

En 1989, soit peu après que Millar ait commencé à mettre de l'avant le caractère démocratique de la République romaine⁵⁸, Francisco Pina Polo a été l'un des premiers à se pencher précisément sur ce type d'assemblée avec sa thèse *Las contiones civiles y militares en Roma*⁵⁹. Ce dernier est parvenu à démontrer qu'elles ont eu un rôle institutionnel important sous la royauté,

⁵⁴ Pina Polo, « Procedures and Functions », 203.

⁵⁵ Nicolet, *Le métier de citoyen*, 386-391.

⁵⁶ Hiébel, *Rôles de la contio*, 3. Avec Christian Meier, *Res Publica Amissa : eine Studie zu Verfassung und Geschichte der späten römischen Republik* (Wiesbaden : 1966), 109-112.

⁵⁷ Mouritsen, *Plebs and Politics*, 39. Cf. Christian Meier, *Res Publica Amissa*, 114. Sur le même point, Hiébel croit que plusieurs boutiquiers et artisans assistaient aux *contiones*, mais il ne croit pas qu'ils aient constitué la majorité de l'assistance. Hiébel, *Rôles de la contio*, 62.

⁵⁸ Millar a en effet soulevé quelques constats en ce sens dans son article « Politics, Persuasion and the People before the Social War (150-90 B.C.) », *The Journal of Roman Studies* 76, (1986) : 1-11.

⁵⁹ Francisco Pina Polo, *Las contiones civiles y militares en Roma* (Saragosse : Dpto. Ciencias de la Antigüedad Universidad di Zaragoza, 1989).

sous la République et sous l'Empire⁶⁰. Il s'est aussi intéressé aux différentes circonstances dans lesquelles elles pouvaient être convoquées et aux principes qui en dictaient le déroulement.

La *contio* s'est ensuite retrouvée au cœur du débat historiographique qui portait sur la nature du système politique républicain. En effet, Fergus Millar l'a placée au centre de sa théorie « démocratique ». Selon lui, le peuple romain n'était pas la masse inerte et manipulable que la plupart des historiens avant lui concevaient; il était un acteur politique sérieux qui exerçait son pouvoir par l'entremise des différentes assemblées auxquelles il pouvait participer⁶¹. Pour les hommes politiques, les *contiones* auraient donc servi à convaincre les citoyens du bienfondé de leurs propositions. De manière générale, elles auraient donné l'occasion au peuple de s'informer sur les enjeux politiques pour qu'il puisse ensuite voter de façon éclairée. Comme on l'a vu précédemment, l'une des particularités de la théorie de Millar a été de défendre l'idée que les hommes politiques romains s'étaient divisés autour de véritables problèmes sociaux et constitutionnels. Les *contiones* auraient donc été l'institution qui avait permis le débat autour de ces enjeux.

De l'autre côté, les opposants de Millar, comme Henrik Mouritsen lui ont reproché de négliger la question de l'assistance des *contiones*. Comme on l'a vu précédemment, Mouritsen soutient qu'il y avait une différence entre ceux qui participaient activement à la vie politique, que les sources qualifient généralement de *populus romanus*, et la véritable masse citoyenne, dont la grande majorité vivait dans des conditions économiques précaires. Il souligne aussi que la théorie de la *plebs contionalis* élaborée par Meier et reprise par Paul J.J. Vanderbroeck pose problème puisque ces petits propriétaires n'avaient pas suffisamment de moyens pour se permettre d'assister couramment aux nombreuses *contiones*⁶². De plus, étant donné que les lieux où elles se déroulaient variaient beaucoup, il semble peu probable qu'elles aient constamment attiré le même groupe de citoyens⁶³. Ce concept de *plebs contionalis*, ne se retrouve aussi pas dans les sources⁶⁴.

⁶⁰ Hiébel, *Rôles de la contio*, 5.

⁶¹ *Ibid.*, 4. Cf. Millar, *The Crowd*.

⁶² Reprise par Paul J.J. Vanderbroeck dans son ouvrage *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)* (Amsterdam: J.C. Gieben, 1987).

⁶³ Mouritsen, *Plebs and Politics*, 40.

⁶⁴ Pour un article récent sur ce concept : cf. Hanna Appel, « The *plebs contionalis* – a perfect popular assembly participant? », *Klio - Czasopismo Poświęcone Dziejom Polski i Powszechnym* 58, 2 (2021) : 7-24.

Tout comme pour la vie politique en général, Mouritsen croit que les *contiones* ont été fréquentées majoritairement par des membres des classes dominantes. Leur fonction dans le système politique avait eu deux facettes : l'une idéologique/symbolique et l'autre pratique⁶⁵. D'une part, elles incarnaient les valeurs clés de la République, soit la *libertas* et la souveraineté du peuple; elles représentaient la dimension publique de la politique romaine⁶⁶. D'autre part, elles servaient à inclure une plus large part de l'élite dans le processus politique. En effet, bien que seule une partie de l'élite romaine siégeât au Sénat, l'opinion de tous les *boni*⁶⁷, y compris ceux qui n'y siégeaient pas, importait. Les *contiones* avaient donc selon lui eu pour but de les convaincre du bienfondé des politiques du Sénat et ainsi assurer le *consensio omnium bonorum*⁶⁸. Elles permettaient aussi aux magistrats qui présentaient des lois de mesurer l'appui à leur projet; ils pouvaient décider de l'avorter lorsqu'il n'était pas assez populaire⁶⁹. Cependant, comme nous le verrons plus en détail dans notre chapitre 2, Mouritsen reconnaît que cette analyse ne s'applique pas tout à fait à la République tardive. Selon lui, les citoyens ordinaires ont commencé à s'impliquer dans la politique vers la fin du II^e siècle, lorsque la très forte compétition entre les membres de l'élite a poussé certains d'entre eux à faire avancer leur carrière avec des moyens nouveaux, comme le fait de solliciter ceux qui s'étaient jusqu'alors tenus à l'écart⁷⁰. Cette distinction ne l'a pas placé à l'abri des critiques. En effet, au cours des années qui ont suivi la publication de *Plebs and Politics in the Late Roman Republic*, plusieurs historiens, dont Robert Morstein-Marx, ont contredit la vision des *contiones* de Mouritsen, pour avancer que le peuple avait toujours fait partie de leur public⁷¹. Nous reviendrons sur ce débat dans notre deuxième chapitre, mais nous pouvons ici reconnaître que pour la période qui nous intéresse, la majorité des historiens s'entend sur le fait que les citoyens ordinaires prenaient part aux *contiones*.

⁶⁵ Mouritsen, *Politics in the Roman Republic*, 79.

⁶⁶ *Ibid.*, 80.

⁶⁷ Henrik Mouritsen a d'ailleurs tout récemment publié cet ouvrage consacré à ce groupe : *The Roman Elite and the End of the Republic : The Boni, the Nobles and Cicero* (Cambridge : Cambridge University Press, 2022).

⁶⁸ Mouritsen, *Politics in the Roman Republic*, 81. L'expression *consensio omnium bonorum* a été employée par Cicéron dans *Har.*, 45.

⁶⁹ *Ibid.*, 82.

⁷⁰ Mouritsen, *Plebs and Politics*, 79-89.

⁷¹ Cf. Robert Morstein-Marx, *Mass Oratory and Political Power in the Late Roman Republic* (Cambridge : Cambridge University Press, 2004), 42; Martin Jehne « Who Attended Roman Assemblies? Some Remarks on Political participation in the Roman Republic » dans *Republicas y ciudadanos: modelos de participación cívica en el mundo antiguo*, Francisco Marco Simon, Francisco Pina Polo et José Remesal Rodrigues dir. (Barcelone: Edicions de la Universitat de Barcelona, 2006), 230-232; Alexander Yakobson, « Traditional Political Culture and the People's Role in the Roman Republic », *Historia : Zeitschrift für Alte Geschichte*, 3 (2010) : 285-287.

Ce Robert Morstein-Marx n'a pas seulement contredit Mouritsen; il a fait avancer notre compréhension des *contiones* en conciliant plusieurs aspects des théories « démocratiques » et « oligarchiques » dans son étude *Mass Oratory and Political Power in the Late Roman Republic*. Il y a présenté une vision nuancée de la *contio* que nous pouvons résumer ainsi : la communication qu'elle permettait entre l'élite et le peuple lui conférait un caractère « démocratique »⁷², mais son utilisation par l'élite en faisait aussi un outil de propagande idéologique⁷³.

Cette vision nuancée de la *contio* se retrouve aussi dans l'ouvrage exhaustif de Dominique Hiébel intitulé *Rôles institutionnel et politique de la contio sous la République romaine*⁷⁴. Nous reviendrons plus précisément sur cette étude dans notre deuxième chapitre, car Hiébel est l'une des rares historiennes à s'être intéressé aux raisons pour lesquelles la violence s'est invitée dans ce type d'assemblée précisément. Plus récemment, la *contio* a été scrutée par les chercheurs qui, comme Cristina Rosillo-Lopez, s'intéressent à la notion d'opinion publique dans la République romaine⁷⁵.

Le dysfonctionnement du système politique

À travers ces questionnements sur la nature et le fonctionnement du système politique romain, l'étude de son dysfonctionnement n'a jamais cessé d'attirer l'attention des historiens. La période que l'on qualifie de « crise » de la République romaine s'est amorcée en seconde moitié du II^e siècle av. notre ère, lorsque Rome a connu des épisodes de violence politique inédits. Le massacre du tribun Tiberius Gracchus et d'environ 300 de ses partisans par des sénateurs et leurs proches sur le Capitole en 133 est souvent pointé comme l'événement qui marque une rupture dans la politique romaine. Appien l'a évoqué en ces termes :

καὶ οὐκ ἀνέσχον ἔτι αἱ στάσεις ἐπὶ τῷδε τῷ μύσει, διαιρουμένων ἐκάστοτε σαφῶς ἐπ' ἀλλήλοις καὶ ἐγχειρίδια πολλάκις φερόντων κτιννυμένης τέ τινος ἀρχῆς ἐκ διαστήματος ἐν ἱεροῖς ἢ ἐκκλησίαις ἢ ἀγοραῖς, δημάρχων ἢ στρατηγῶν ἢ ὑπάτων ἢ τῶν ἐς ταῦτα

⁷² Morstein-Marx, *Mass Oratory and Political Power*, 7-11.

⁷³ « Given the *contio*'s centrality in the political experience of the Roman community, it might be seen as a – perhaps the – major instrument of ideological production in the Republic. » *Ibid.*, 16.

⁷⁴ Hiébel, *Rôles de la contio*.

⁷⁵ Cf. Cristina Rosillo-Lopez, *Public Opinion*.

παραγγελλόντων ἢ τῶν ἄλλως ἐπιφανῶν. ὕβρις τε ἄκοσμος ἐπεῖχεν αἰεὶ δι' ὀλίγου καὶ νόμων καὶ δίκης αἰσχρὰ καταφρόνησις.

Après cette abomination, les discordes n'eurent plus de cesse car, à chaque occasion, les Romains se partageaient en deux camps qui s'opposaient l'un à l'autre; ils portaient souvent des poignards et, de temps en temps, quelque magistrat était assassiné, dans un sanctuaire, au *comitium* ou au *forum* : des tribuns des préteurs, des consuls, ou des candidats à ces fonctions, ou des personnages en vue à un autre titre. Une violence effrénée ne cessait de tout envahir peu à peu, comme d'ailleurs un honteux mépris des lois et de la justice⁷⁶.

Les temps troubles que décrit Appien ont perduré pendant environ un siècle, soit jusqu'à l'effondrement de la République et sa transformation en régime monarchique par Octave-Auguste, suite à sa victoire à Actium en 31. Les *contiones* n'ont pas été épargnées par le désordre que nous dépeint l'historien grec. Cette violence s'est parfois limitée à des cris et des insultes, mais il est aussi arrivé que des membres de la foule interviennent physiquement et que la situation dégénère en émeute, dans les cas les plus extrêmes. Alors que plusieurs chercheurs ont dépeint cette violence comme résultant des problèmes qui affligeaient la République romaine, peu d'entre eux ont tenté d'expliquer pourquoi elle s'est manifestée lors de certains événements précis. Ces chercheurs n'ont pas tort : cette violence est bel et bien liée aux problèmes qu'a connus la République romaine au dernier siècle de son existence, mais certains facteurs liés au déroulement de certaines assemblées ont aussi eu leur part à jouer dans le déclenchement de comportements collectifs violents. Autrement dit, il y a des raisons qui expliquent pourquoi certaines assemblées ont dégénéré et d'autres non. Ce sont précisément ces facteurs que nous tenterons d'identifier.

Pour y arriver, nous ferons appel à la psychologie sociale parce que plusieurs de ses théories nous permettent de mieux comprendre les raisons pour lesquelles la violence tend à se développer dans certains contextes⁷⁷. L'avantage de ce cadre d'analyse est qu'il est en mesure d'expliquer les dynamiques intergroupes autant à l'échelle d'une société (macro) qu'à l'échelle d'une assemblée (micro). Notre premier chapitre sera consacré à cette discipline et à la façon dont elle peut être utilisée par les historiens. Étant donné que l'utilisation de cette discipline en histoire ancienne reste marginale, il vaut la peine que l'on s'attarde à la présenter et à démontrer en quoi les études qui y

⁷⁶ App., *Civ.*, I, 2, trad. Paul Goukowsky (Paris : Les belles Lettres, 2008), 2.

⁷⁷ Pour notre analyse, nous utiliserons la théorie des conflits réels et surtout celle de l'identité sociale.

ont fait appel ont produit des résultats novateurs. Ainsi, nous verrons d'abord comment ce champ d'études a évolué depuis sa genèse à la fin du XIX^e siècle, puis nous présenterons la principale théorie dont nous nous servirons pour notre analyse, soit celle de l'identité sociale, qui a été développée par Henri Tajfel et Stephen Reicher. Dernièrement, quelques historiens ont utilisé des théories de la psychologie sociale afin de mieux comprendre certains événements ou certaines situations de l'histoire ancienne. Ce cadre d'analyse a en effet été employé avec succès par Garrett G. Fagan⁷⁸, Daniëlle Slootjes⁷⁹ et Jitse Dijkstra⁸⁰. Nous reviendrons sur les réussites des travaux de Fagan et de Dijkstra à la fin de notre premier chapitre pour illustrer la pertinence de l'utilisation de ce cadre d'analyse⁸¹.

Ensuite, afin d'isoler les éléments qui ont contribué à l'émergence de cette violence dans les *contiones*, nous devons d'abord saisir la nature du conflit qui touchait la République. En d'autres mots, il faudra identifier les facteurs qui ont favorisé la violence à l'échelle macro avant de pouvoir faire de même à l'échelle micro. Pour y arriver, nous reviendrons sur les principales analyses de la crise de la République pour identifier celle qui est selon nous la plus complète. Cela nous permettra par le fait même de retracer comment les historiens ont jusqu'à maintenant expliqué l'apparition de la violence dans les *contiones*. Nous verrons que ce sujet a peu été considéré par ces derniers, ce qui rend notre étude d'autant plus pertinente. Ce chapitre nous donnera aussi l'occasion d'aborder l'enjeu de la constitution de l'assistance des *contiones*. Il est en effet primordial d'éclaircir cette question avant de procéder à notre analyse des facteurs qui ont engendré de la violence. Nous pouvons tout de suite annoncer que nous retiendrons particulièrement la théorie de Cyril Courrier, qu'il a développée dans sa thèse *La plèbe de Rome*

⁷⁸ Ce dernier s'en est servi pour étudier les dynamiques qui s'opéraient dans les foules qui assistaient aux jeux romains, notamment pour expliquer pourquoi peu d'affrontements entre spectateurs ont eu lieu devant ces jeux pourtant très violents. Cf. Garrett G. Fagan, *The Lure of the Arena : Social Psychology and the Crowd at the Roman Games* (Cambridge : Cambridge University Press, 2011).

⁷⁹ Cette historienne l'a employé pour étudier l'influence du christianisme sur le comportement des foules au cours de l'Antiquité tardive. Cf. Daniëlle Slootjes, « Crowd Behavior in Late Antique Rome » dans *Pagans and Christians in Late Antique Rome*, Michele Renee Salzman, Marianne Sághy et Rita Lizzi Testa, dir. (Cambridge University Press, 2015), 178-194.

⁸⁰ Dijkstra s'en est servi pour filtrer efficacement le récit de l'auteur chrétien Rufinus portant sur des épisodes de violence religieuse à Alexandrie au IV^e siècle. Cf. Jitse H. F. Dijkstra, « Crowd Behaviour and the Destruction of the Serapeum at Alexandria in 391/392 CE » dans *Religious Violence in the Ancient World*, Jitse H. F. Dijkstra, Christian R. Raschle, dir. (Cambridge : Cambridge University Press, 2020), 286-305.

⁸¹ Nous ne nous attarderons pas sur l'étude de Slootjes étant donné qu'elle a moins employé la théorie de l'identité sociale que les deux autres. Notre revue des travaux de Fagan et Dijkstra suffira amplement à démontrer la pertinence de notre cadre d'analyse.

*et sa culture*⁸². C'est à la dernière section de son ouvrage, dans laquelle il démontre que la plèbe romaine avait été en mesure d'avoir des opinions politiques⁸³, qu'il a développé son analyse de la crise de la République. Ce dernier, lui-même grandement inspiré par les travaux d'Harriett Flower⁸⁴, a avancé qu'un conflit mémoriel entre la plèbe et l'élite a marqué la fin de l'ère républicaine. La thèse de Courier a entre autres qualités d'être soutenue par de nombreuses références à des actions collectives survenues à Rome au cours de la période qu'il étudie. Tous ces comportements collectifs⁸⁵ (au total 295 survenus entre 136 et 96 n. è.) sont regroupés en annexe de son ouvrage⁸⁶. Comme nous l'avons mentionné plus haut, nous avons pris la peine de regrouper ceux qui ont eu lieu dans le cadre d'une *contio* en annexe de notre travail⁸⁷. Tous les événements qui seront analysés dans notre étude s'y trouvent.

Pour entamer notre troisième et dernier chapitre, nous utiliserons la théorie de l'identité sociale afin de voir comment la situation de Rome aux II^e et I^{er} siècles av. notre ère a favorisé l'émergence de nouvelles consciences groupales. Cela nous permettra de seconder la théorie du conflit mémoriel de Courier; le concept d'identité occupe une place importante dans son analyse⁸⁸; la théorie de l'identité sociale nous semble donc particulièrement appropriée pour l'appuyer. Ensuite, toujours à l'aide de la psychologie sociale, nous serons en mesure de reconnaître en quoi la situation économique et sociale a favorisé le développement de rivalités entre différents groupes de la société romaine. Autrement dit, nous identifierons les facteurs à

⁸² Cf. Courier, *La plèbe de Rome et sa culture*.

⁸³ Il cherche ainsi à ce que l'on se détache de l'idée selon laquelle la plèbe romaine avait constitué une masse immature politiquement et entièrement sous le contrôle de l'élite. Cette idée a d'ailleurs été nourrie par les premiers théoriciens de la psychologie des foules, comme il le note lui-même. *Ibid.*, 427-428. Nous aborderons justement le regard que ces théoriciens posaient sur les foules dans notre premier chapitre.

⁸⁴ La répression dans le sang de Tiberius, mais surtout de Caius Gracchus en 121 et le fait qu'ils aient été honorés par la plèbe, mais honnis par l'élite marquerait cette rupture. Cf. Flower, *The Art of Forgetting*.

⁸⁵ Sa définition de comportement collectif est la suivante : « toute trace de rassemblement de personnes dans lequel une action ou une réaction de la plèbe est discernable en vue de promouvoir des intérêts communs. ». Cette définition est conforme à celles données par les psychologues sociaux, les spécialistes de science politique et les sociologues. Courier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 430.

⁸⁶ Cette précieuse banque de données lui a servi de regrouper ces actions collectives, « qui constituent autant de prises de positions politiques de la plèbe dans le débat public. » *Ibid.* Il a lui-même encouragé les futurs chercheurs à se servir de cette précieuse banque de données. *Ibid.*, 748.

⁸⁷ Afin de faciliter la recherche pour quiconque voudrait consulter les divers exemples directement dans la base de données de Courier, nous avons conservé sa numérotation.

⁸⁸ Comme nous le verrons au chapitre 2, la première partie de la thèse de Courier vise à démontrer l'existence d'identités propres aux différentes couches de la plèbe de Rome et sa troisième section s'intéresse à la traduction politique de ces différentes identités. Courier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 425.

l'échelle macro qui ont favorisé les conflits intergroupes. Cela nous permettra d'ensuite isoler les raisons propres aux *contiones* pour lesquelles elles ont connu de la violence (échelle micro).

Nous enchaînerons justement avec le cas particulier des *contiones*. Nous nous concentrerons sur la façon dont les deux principaux traits distinctifs de cette institution (une foule s'assemblait et un orateur s'exprimait) ont influencé les dynamiques intergroupes entre les personnes qui y assistaient.

Une étude semblable à la nôtre a déjà été réalisée par Paul J. J. Vanderbroeck dans son livre *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*⁸⁹. Ce dernier contient aussi une base de données d'actions collectives qui a justement servi de modèle à Courrier. Elle est toutefois moins complète (elle ne recense que 91 épisodes survenus entre 80 et 50 av. notre ère), ce pourquoi nous utiliserons celle du second. L'ouvrage de Vanderbroeck a aussi ouvert la porte à une plus grande application de théories provenant de la psychologie des foules en histoire. Notre étude se distinguera de la sienne en utilisant une théorie de psychologie sociale plus à jour. Cet historien a en effet utilisé la *Emergent Norm Theory* développée par Ralph H. Turner et Lewis M. Killian; nous verrons pourquoi les chercheurs considèrent la théorie sur l'identité sociale d'Henri Tajfel et de Stephen Reicher comme plus complète pour expliquer le phénomène de comportement collectif dans notre premier chapitre. Nous nous différencierons aussi en tenant compte de l'ensemble de la période considérée comme étant la « crise » de la République, soient environ ses 100 dernières années (133 à 44), alors que Vanderbroeck s'est concentré sur les années 80 à 50. Nous avons aussi choisi de nous concentrer sur les *contiones*, alors que Vanderbroeck s'est intéressé aux épisodes de comportement collectif en général. Nous reviendrons plus en détail sur le contenu et les lacunes de son étude dans notre deuxième chapitre.

Pour conclure notre mémoire, nous serons en mesure de démontrer que les *contiones* constituaient un rare contexte dans lequel les citoyens romains catégorisaient leurs pairs en fonction de leurs appartenances politiques, ce qui engendrait des dynamiques particulières. Dans le contexte trouble du dernier siècle du régime républicain, les *contiones* sont donc devenues l'une des rares occasions lors desquelles différents groupes politiques étaient confrontés les uns aux autres, ce qui constituait un contexte favorable au conflit. Nous verrons aussi que les magistrats

⁸⁹ Cf. Vanderbroeck, *Popular Leadership*.

qui les convoquaient se trouvaient dans une position unique pour influencer la foule. Les raisons pour lesquelles certains de ces magistrats ont été considérés comme des leaders par certains groupes, et particulièrement la plèbe, seront aussi étudiées avec la psychologie sociale. Cela nous permettra de comprendre pourquoi leur manière de s'exprimer et leurs messages ont parfois contribué à faire émerger des comportements collectifs violents. À travers cela, nous serons en mesure de présenter la plèbe comme un acteur politique cohérent et capable de prendre part à la politique de la fin de la République romaine.

Notre recherche n'a pas pour objectif de fournir une nouvelle analyse complète de la chute du régime républicain, mais elle n'en améliore pas moins notre compréhension. Nous serons en mesure de nous prononcer sur la question de l'assistance aux *contiones* lors du dernier siècle de la République romaine. Étant donné que la question de la participation des classes inférieures de la société romaine aux *contiones* et à la politique en général se trouve au cœur du débat historiographique portant sur la nature du système politique romain, nous serons en mesure de contribuer à cette discussion.

Chapitre 1 : l'approche de la psychologie sociale/des foules

Afin de présenter notre cadre d'analyse, nous commencerons par retracer l'évolution de la psychologie des foules depuis ses débuts à la fin du XIX^e siècle. Nous débuterons avec les théories élaborées par Gustav Le Bon, car elles ont servi de base à la psychologie sociale et à la psychologie des foules en plus de marquer la façon dont les intellectuels occidentaux ont longtemps perçu les foules. Ces conceptions ont longtemps été partagées par les historiens de la Rome antique, ce qui a influencé leur manière de considérer la foule romaine et ses actions⁹⁰. Tout comme la thèse de Courier, notre travail vise entre autres à dépasser cette vision arriérée et à présenter la plèbe romaine comme ayant une culture et des intérêts qui guidaient ses actions. Nous enchaînerons avec la théorie de la norme émergente parce qu'elle a marqué une progression dans notre façon de comprendre le comportement des individus dans un rassemblement et qu'elle a été employée par la seule autre étude sur la République romaine faisant appel à la psychologie sociale, soit celle de Vanderbroeck. Nous poursuivrons avec une brève présentation la théorie des conflits réels, qui a servi de base à notre cadre théorique : la théorie de l'identité sociale. Nous nous attarderons sur cette dernière, notamment en présentant pourquoi elle est considérée comme étant la plus complète, et donc pourquoi nous l'utiliserons dans notre troisième chapitre pour étudier autant le contexte global de la société romaine aux deux premiers siècles av. notre ère (échelle macro), que le contexte des *contiones* (échelle micro).

La dernière partie de ce chapitre est consacrée aux récents travaux des historiens Garrett Fagan et Jitse Dijkstra, qui ont employé des théories de la psychologie sociale et des foules dans leurs études en histoire ancienne⁹¹. Nous prendrons la peine de souligner les éléments de leurs études qui nous ont inspirés et nous constaterons comment cette méthode de recherche leur a permis d'innover dans leurs recherches sur des phénomènes pourtant déjà étudiés. Cela nous permettra de démontrer pourquoi il est pertinent d'utiliser la psychologie sociale et la psychologie des foules en histoire de l'Antiquité.

⁹⁰ Courier rapporte ces « raisonnements catégoriels qui avaient cours au XIX^e et au début du XX^e siècle et qui jugeaient la plèbe de Rome avec dédain, la considéraient comme immature et entièrement sous le contrôle de grandes familles, les réseaux clientélares la maintenant à sa place et réduisant les assemblées populaires à un instrument politique aux mains des factions sénatoriales. » *La plèbe de Rome et sa culture*, 427.

⁹¹ Fagan, *The Lure of the Arena*; Dijkstra, « Crowd Behaviour and the Destruction of the Serapeum ».

Psychologie sociale et psychologie des foules

Tout d'abord, il convient d'établir que la psychologie des foules est un volet de la psychologie sociale. Globalement, la psychologie sociale cherche à comprendre comment « les pensées, les émotions et les comportements des individus sont influencés par la présence réelle, implicite ou imaginaire d'autres personnes⁹² ». La psychologie des foules a les mêmes objectifs que la psychologie sociale, seulement elle s'intéresse au contexte particulier des foules. Ces deux champs d'études ne sont donc pas exclusifs. L'étude du comportement des foules est très souvent reliée au phénomène de « comportement collectif⁹³ ». Ce dernier désigne le comportement d'un ou de plusieurs groupes dans un contexte où ils sont organisés librement⁹⁴. Il englobe des phénomènes aussi diversifiés que « les contagions mentales, les épidémies psychiques, les mouvements de masse, tels que migrations raciales, croisades chrétiennes, mouvements d'émancipation des femmes ou de lutte contre l'alcoolisme⁹⁵. » Le concept de « comportement collectif » provient de la sociologie; ce sont Robert E. Park et Ernest W. Burgess qui l'ont popularisé en 1921 dans leur livre *Introduction to the Science of Sociology*, mais il est couramment utilisé en psychologie⁹⁶. Selon le *Blackwell Encyclopedia of Social Psychology*, la psychologie des foules se définit comme étant l'étude des comportements collectifs dans lesquels un grand nombre de personnes réunies adoptent un comportement uniforme, mais aussi volatile, qui semble désordonné, qui est caractérisé par des émotions fortes et qui désobéit souvent aux normes sociales⁹⁷. »

L'origine de la psychologie des foules

La psychologie des foules est née au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle dans la France de la Troisième République. Les changements qu'a connus l'Europe au XIX^e siècle, comme

⁹² Gordon W. Allport, « The historical background of social psychology » dans *The Handbook of Social Psychology*, Gardner Lindzey, Elliott Aronson, dir. (New York : McGraw Hill, 1985), 5.

⁹³ Pour ce mémoire, nous utiliserons la traduction française de l'expression *collective behavior*. Nous emploierons aussi parfois le synonyme « action collective ».

⁹⁴ Ralph H. Turner, Neil J. Smelser, Lewis M. Killian, « Collective behavior » dans *Encyclopedia Britannica*, page consultée le 2 novembre 2021, <https://www.britannica.com/science/collective-behaviour>

⁹⁵ Daniel Cefaï, « Comportement collectif », sous la direction d'Olivier Fillieule, *Dictionnaire des mouvements sociaux* (Paris: Presses de Sciences Po, 2009), 124.

⁹⁶ *Ibid.*, 123.

⁹⁷ « The study of collective behavior in which large numbers of people who are in the same place at the same time behave in a uniform manner which is volatile, appears relatively unorganized, is characterized by strong emotions, and is often in violation of social norms. » Michael A. Hogg, « Crowd psychology », Anthony S. R. Manstead, Miles Hewstone, *The Blackwell Encyclopedia of Social Psychology*, (Oxford: Blackwell Publishing, 1995), 151.

l'industrialisation et l'urbanisation, ont mené à l'avènement de la société de masse. Avec ces bouleversements, certains membres de l'élite européenne ont commencé à considérer le contrôle de la population comme étant une priorité. En effet, ils craignaient que les hiérarchies traditionnelles comme l'Église, la famille et l'armée ne soient plus respectées par les masses qui quittaient les campagnes pour aller s'installer dans les villes et que cela ne les amène à adopter des comportements irréflechis, à céder à l'anarchisme et à être facilement manipulées par des agitateurs⁹⁸. La foule était selon eux dangereuse, car elle constituait le moyen par lequel l'anarchie remplaçait l'ordre. Cette conception populaire dans les milieux bourgeois s'est d'ailleurs trouvée fortement amplifiée par les événements entourant la Commune de Paris. Après elle, l'idée que l'ordre social était précaire s'est installée chez l'élite; certains de ses membres se sont alors sérieusement intéressés aux moyens d'empêcher qu'un tel soulèvement ne se reproduise⁹⁹.

La psychologie des foules est donc née dans un contexte où les élites craignaient les masses et les changements qu'elles pouvaient amener à la société¹⁰⁰. Ses premiers penseurs, parmi lesquels on retrouve Gustave Le Bon, provenaient justement de cette élite bourgeoise et partageaient les mêmes craintes; leur but était bien de contrôler et non de comprendre les masses. Plusieurs politiciens français croyaient que la Troisième République devait être conservatrice si elle voulait survivre¹⁰¹. Ainsi, pour limiter la diffusion de théories qui selon elles menaçaient l'ordre social, comme l'anarchisme ou le socialisme, les élites croyaient qu'il fallait réimposer la hiérarchie traditionnelle¹⁰². Elles ne cherchaient en effet pas à comprendre ou à résoudre les problèmes sociaux qui rendaient ces nouvelles idées attrayantes pour les classes sociales inférieures. Toute leur pensée était teintée par leurs biais idéologiques et leur refus de considérer tout autre ordre social que celui dans lequel ils avaient une place dominante¹⁰³.

Cette idée selon laquelle le peuple devait être contrôlé pour l'empêcher de se révolter a aussi été partagée par des historiens anciens et modernes. Cette conception est surtout célèbre pour

⁹⁸ Stephen Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics » dans *Blackwell Handbook of Social Psychology : Group Processes*, Michael A. Hogg, R. Scott Tindale, dir. (Malden : Blackwell Publishers, 2001), 185. Cf. Salvador Giner, *Mass Society* (Londres : Marin Robertson, 1976) 304 ; Robert Nye, *The Origins of Crowd Psychology* (Londres : Sage, 1975) 225.

⁹⁹ Dominique Lejeune, *La France des débuts de la IIIe République : 1870-1896* (Paris : Armand Colin, 2016), 38.

¹⁰⁰ Reicher « The Psychology of Crowd Dynamics », 185.

¹⁰¹ Nye, *The Origins of Crowd Psychology*, 59.

¹⁰² Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 185.

¹⁰³ *Ibid.*

la plèbe du Principat, que cette célèbre phrase de Juvénal illustre à merveille : « Depuis qu'il n'y a plus de suffrage à vendre, il [le peuple] n'a cure de rien; lui qui jadis distribuait les pleins pouvoirs, les faisceaux, les légions, tout enfin, il a rabattu de ses prétentions et ne souhaite plus anxieusement que deux choses : du pain et des jeux¹⁰⁴. » Cependant, malgré ce que Juvénal a bien pu en dire, l'idée selon laquelle le peuple n'était pas un acteur politique sérieux a aussi souvent été appliquée à la plèbe de l'époque républicaine, comme nous le verrons dans notre deuxième chapitre.

Pour terminer sur ce point, on doit aussi souligner que le point de vue des bourgeois sur les foules n'était pas uniquement négatif. Alors que plusieurs penseurs craignaient que l'industrialisation et l'urbanisation ne conduisent à une « fatigue de la civilisation » qui menacerait la survie même de la société, les foules et leur énergie « sauvage » constituaient une preuve que les individus conservaient de leur dynamisme « primitif ». Selon Stephen Reicher, chercheur éminent en psychologie des foules, c'est parce qu'il a su tenir compte de cette vision ambivalente de l'élite envers la foule que Gustave Le Bon été davantage reconnu que ses contemporains¹⁰⁵.

Le modèle théorique de Gustave Le Bon

C'est donc dans ce contexte que Gustave Le Bon a développé ses théories, qu'il a regroupées dans son livre *Psychologie des foules*, publié en 1895. Selon le psychologue Serge Moscovici, cet ouvrage a eu une telle influence qu'en plus de fournir une explication au phénomène de la foule, il a contribué à créer la politique de masse du XX^e siècle¹⁰⁶. Il convient de s'arrêter sur cette œuvre, car elle a servi de base à la psychologie sociale et à la psychologie des foules durant plusieurs décennies et que les idées de Le Bon étaient partagées par plusieurs membres de l'élite occidentale, dont étaient issus une majorité des historiens de la Rome antique de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles¹⁰⁷. En publiant ses thèses, Le Bon espérait que les élites seraient à même de manipuler

¹⁰⁴ Juv., X, 72-81 : *Iam pridem, ex quo suffragia nulli uendimus, effudit curas; nam qui dabat olim imperium, fasces, legiones, omnia, nunc se continet atque duas tantum res anxius optat, panem et circenses.* Avec Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 605.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 185-186. Avec Serge Moscovici, *L'âge des foules* (Paris: Fayard, 1981).

¹⁰⁷ Mathieu Kojascha, « Note de l'éditeur », Gustave Le Bon, *Psychologie des foules* (Paris : Flammarion, 2009 [1895]), 12-15. Courrier atteste de l'influence de ces idées sur les historiens : « Aujourd'hui, les historiens ne partagent plus cette présentation caricaturale de la psychologie des foules. » Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 428.

les foules afin de les utiliser pour sauvegarder leurs intérêts plutôt que de les voir détruire la société¹⁰⁸. À noter que ses travaux ont été influencés par les théories évolutionnistes, qui cherchaient notamment à expliquer le comportement de certaines populations à partir de leur milieu de vie et de leurs traits « raciaux ». Nous aborderons les points les plus importants de son œuvre, car ils ont eu beaucoup d'influence sur la façon dont les chercheurs provenant de diverses disciplines ont perçu les foules. Cela nous permettra aussi de comprendre le processus qui a mené à l'élaboration de la théorie de psychologie des foules que nous utiliserons pour notre analyse.

Selon le théoricien français, une fois qu'un individu se trouve dans une foule, sa « personnalité consciente » s'évanouit et ses idées personnelles sont substituées par celles du groupe¹⁰⁹. Ainsi, que la provenance, les occupations, le caractère ou l'intelligence des individus soient différents ou non, ils sont unis par une « âme collective », simplement par le fait qu'ils constituent une foule. Cette « âme collective » est partagée par tous les membres d'une foule et elle les fait sentir, agir et penser complètement différemment qu'ils ne l'auraient fait s'ils avaient été seuls. Le Bon résume cela ainsi : « dans l'agrégat constituant une foule, il n'y a nullement somme et moyenne des éléments, mais combinaison et création de nouveaux caractères¹¹⁰. » Cet aspect de la théorie lebonienne a été rejeté par des thèses plus récentes, surtout par celle de l'identité sociale, comme nous le verrons prochainement.

Toujours selon Le Bon, dans une foule, l'individualité de chacun s'efface et c'est l'inconscient qui guide les individus. Les personnes d'une même « race » partageraient ce qu'il appelle une « âme de la race », qui aurait été formée par l'hérédité. Cette dernière influencerait l'inconscient de tous les individus d'une même « race¹¹¹ ». Une fois regroupés, ces derniers seraient guidés par cet inconscient collectif. C'est entre autres à partir de cet aspect que l'on reconnaît l'influence de l'évolutionnisme sur le chercheur français.

Le Bon identifie trois éléments qui expliquent le comportement des individus dans une foule. En premier lieu, le fait d'être dans un groupe suffisamment important procure à ceux qui en font partie un sentiment d'invincibilité qui les amène à céder à leurs instincts normalement

¹⁰⁸ Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 186.

¹⁰⁹ Gustave Le Bon, *Psychologie des foules* (Paris : PUF, 1963 [1895]), 9.

¹¹⁰ *Ibid.*, 11.

¹¹¹ *Ibid.*, 12.

réfrénés. Le sentiment d’anonymat que ressentent les gens dans une foule contribue aussi à ce qu’ils s’abandonnent à leurs instincts puisqu’il éclipse leur sentiment de responsabilité.

En deuxième lieu, le phénomène de la contagion permet de déterminer l’orientation des foules. En effet, selon le théoricien français, « chez une foule, tout sentiment, tout acte est contagieux, et contagieux à ce point que l’individu sacrifie très facilement son intérêt personnel à l’intérêt collectif¹¹². » Autrement dit, les idées et les émotions se propagent irrésistiblement entre les membres d’une foule, ce qui contribue à créer une forme d’unicité dans leurs agissements.

En troisième lieu, Le Bon note que ceux qui se trouvent dans une foule finissent par tomber dans un état de conscience qu’il compare à celui de l’hypnotisé. Sans trop expliquer pourquoi il en est ainsi, le théoricien stipule que « la personnalité consciente est évanouie, la volonté et le discernement abolis¹¹³. » Le fait d’être entouré de gens qui se trouvent dans ce même état d’esprit a pour effet de le renforcer.

Dans une grande partie de son livre, Le Bon donne des astuces pour manipuler les foules et les utiliser à son avantage¹¹⁴. Par exemple, il suggère à l’éventuel démagogue de simplifier son discours, d’utiliser des affirmations et des exagérations plutôt que des démonstrations et de répéter constamment les mêmes points. Grâce à ces procédés, l’orateur pourra utiliser toute la force et le dynamisme des foules pour satisfaire ses intérêts. Ces conseils rappellent que le but du livre est de servir de guide aux membres de l’élite qui voudraient manipuler les foules pour protéger les intérêts de leur classe sociale.

Si l’œuvre de Le Bon a longtemps servi de référence en matière de psychologie des foules, elle a aussi été critiquée. Premièrement, on lui a reproché de ne pas tenir compte du contexte dans lequel les foules opèrent. Cela l’a amené à ne pas considérer les actions des groupes qui s’opposent à elles, comme la police ou l’armée, dans l’analyse de leur comportement. Cela a pour effet de rendre la foule comme unique responsable de la violence qui pouvait survenir lors d’une confrontation entre ces groupes¹¹⁵. Deuxièmement, il ne tient presque pas compte du paramètre de l’identité des foules puisque selon lui, les individus qui en font partie tombent dans un état primitif

¹¹² *Ibid.*, 13.

¹¹³ *Ibid.*, 14.

¹¹⁴ Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 186.

¹¹⁵ *Ibid.*

qui éclipsent leur individualité et leur identité¹¹⁶. Lorsque nous aborderons la théorie de la psychologie sociale, nous verrons pourquoi il est erroné de prétendre que les foules n'ont pas d'identité propre. Troisièmement, Stephen Reicher a reproché aux idées de Le Bon de légitimer la répression. Le théoricien français a effectivement suggéré qu'étant donné qu'elles sont pathologiques et complètement irrationnelles, on ne peut accorder de la valeur à leurs revendications¹¹⁷. Cette conception lebonienne a permis à ceux qui la partagent de fermer les yeux sur les problèmes sociaux dénoncés par les foules et donc de délégitimer les mouvements sociaux, en plus de justifier les moyens parfois excessifs pris par les autorités pour les disperser. Clifford Scott souligne d'ailleurs que ces trois aspects expliquent en partie pourquoi les théories de Le Bon sont encore populaires dans des milieux comme certains corps policiers ou groupes politiques, car cela permet de légitimer l'emploi de la force pour arrêter les foules¹¹⁸. Le chercheur français a aussi beaucoup été critiqué pour son manque de rigueur scientifique¹¹⁹. En fait, étant donné qu'il n'avait pas de spécialisation ni de formation précise, on le catégorise aujourd'hui comme un penseur préscientifique. Sa crédibilité a également été minée par ses nombreuses références aux autres théories pseudoscientifiques de son époque, y compris à certaines qui nous apparaissent moralement questionnables¹²⁰. On lui a aussi reproché de prioriser la défense de son idéologie par rapport à l'exactitude scientifique¹²¹.

Au cours du XXe siècle, certains penseurs ont développé des cadres théoriques de psychologie des foules très semblables à celui de Gustave Le Bon. Il y a notamment eu la théorie de la désindividualisation qui a été développée par Leon Festinger et Philip Zimbardo au cours des années 1950. Elle a depuis été critiquée, notamment par Stephen Reicher qui argue qu'elle n'a retenu que les faiblesses du cadre théorique lebonien¹²². Sigmund Freud s'y est aussi intéressé et il a entre autres suggéré que le fait d'être dans une foule libérait l'inconscient de ses membres¹²³.

¹¹⁶ Le seul passage dans lequel il se montre sensible à la notion d'identité est lorsqu'il aborde son concept d'« âme de la race ».

¹¹⁷ Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 187.

¹¹⁸ Clifford Scott, *The social psychology of crowds – ideas, identity and impact*, (Université de Keele, 3 novembre 2017), <https://youtu.be/pe1W21n6sdA>.

¹¹⁹ Yvon J. Thiec, « Gustave Le Bon, prophète de l'irrationalisme de masse », *Revue française de sociologie* 22, 3 (1981) : 410.

¹²⁰ On fait ici notamment référence aux théories racistes.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 188.

¹²³ Hogg, « Crowd psychology », 152.

À partir des années 1920, le psychologue américain Floyd Allport a développé la théorie de la convergence. Il a complètement rejeté l'idée qu'un « esprit de groupe » (*group mind*) pouvait émerger lorsque plusieurs individus sont regroupés; selon lui une personne dans un groupe agit tout comme elle le fait lorsqu'elle était seule, seulement elle le fait plus intensément¹²⁴. Allport a aussi suggéré que les foules sont constituées de membres qui partagent les mêmes prédispositions et qui agissent donc de façon semblable. La recherche a cependant infirmé ce point en démontrant que les membres d'une même foule peuvent agir de façon bien différente¹²⁵. Parmi ces précurseurs, nous pouvons aussi mentionner l'une des figures clés dans le développement de la psychologie moderne : Wilhelm Wundt (1832-1920)¹²⁶. Ce dernier, qui est aussi reconnu comme l'un des précurseurs de l'anthropologie, a notamment utilisé la psychologie afin de dégager des lois historiques dans le développement des communautés humaines¹²⁷. Dans le cadre de ce résumé de l'évolution de la psychologie des foules, nous ne nous attarderons pas sur ces modèles et nous nous concentrerons sur ceux qui ont eu davantage d'influence et qui ont été employés par des historiens, soit la théorie de la norme émergente et la théorie de l'identité sociale.

La théorie de la norme émergente

Étant donné le peu de place que les psychologues accordaient à l'influence de la société sur le comportement des individus dans leurs théories, des sociologues ont développé des modèles de psychologie sociale qui palliaient cette lacune. Ainsi, au cours des années 1950, les sociologues américains Ralph H. Turner et Lewis M. Killian ont élaboré la théorie de la norme émergente. Contrairement aux chercheurs précédents, les deux sociologues ne concevaient pas l'action des foules (comportement collectif) comme étant pathologique ou guidée par l'instinct; selon eux, le comportement collectif était orienté par des normes, comme les autres types de comportements¹²⁸. Cependant, en observant les différences entre les comportements que pouvaient adopter les individus dans une foule et ceux qu'ils performaient au quotidien, les deux chercheurs ont statué

¹²⁴ Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 189. Avec Floyd Allport, *Institutional behavior* (Chapel Hill: University of North Carolina Press, 1933), 295.

¹²⁵ Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 192.

¹²⁶ Michel Espagne, Annika Hass, « Introduction », *Revue germanique internationale*, 35 (2022) : 5.

¹²⁷ Nadine Schumann, « Wilhelm Wundt : les principes de la psychologie des peuples », *Revue germanique internationale*, 35 (2022) : 67-80. Cf. Wilhelm Wundt, *Völkerpsychologie. Eine Untersuchung der Entwicklungsgesetze von Sprache, Mythos und Sitte* (Leipzig : Engelmann, 1900–1921), 10 tomes.

¹²⁸ Hogg, « Crowd psychology », 154.

que les normes qui guident le comportement collectif ne sont pas les mêmes que celles qui dirigent le comportement « institutionnalisé », c'est-à-dire celui qui est mené par la culture et les normes d'une société¹²⁹.

Selon eux, l'action d'une foule se distingue par le fait qu'elle n'obéit plus aux normes traditionnelles; elle agit selon les normes qui sont créées au sein même du rassemblement, au cours de la phase qu'ils appellent le « façonnage » (*millling*). Pendant cette période, les individus cherchent auprès de leurs semblables des repères quant aux normes comportementales à adopter¹³⁰. Certains membres vont alors adopter des comportements distincts, qui, s'ils ne rencontrent pas d'opposition, s'implanteront comme norme du groupe¹³¹. Effectivement, étant donné qu'un individu dans un groupe ressent de la pression pour se conformer à la majorité et que l'absence d'opposition est très souvent perçue comme une forme d'approbation¹³², les normes qui émergent vont s'imposer comme étant le comportement approprié dans la situation¹³³. Le comportement collectif ne s'explique donc pas par une absence de contrôle social, comme la théorie de Gustave Le Bon le laissait entendre, mais bien par la substitution des normes traditionnelles par des normes émergentes.

L'une des forces de ce modèle d'analyse est de souligner l'existence des différents degrés de motivation ressentis par les membres d'un rassemblement¹³⁴. Cela diffère des modèles précédents, qui mettaient l'accent sur l'unicité des foules. Aussi, il fournit une analyse du comportement collectif plus complète que les autres modèles puisqu'il tient compte de ses différentes phases et qu'il met l'accent sur la façon dont les individus et le groupe s'influencent¹³⁵.

Par contre, le cadre théorique de Turner et Killian a aussi été critiqué. D'abord, Stephen Reicher lui a reproché de se limiter à l'échelle micro lorsqu'il analyse les interactions entre les individus et le groupe. En effet, la théorie de la norme émergente se concentre sur les interactions

¹²⁹ Ralph H. Turner, Lewis M. Killian, *Collective Behavior* (Englewood Cliffs: Prentice-Hall, 1972), 3-5.

¹³⁰ Hogg, « Crowd psychology », 154.

¹³¹ Ces derniers sont qualifiés de *keynoters*, *Ibid.* Cette dynamique rappelle le concept de « spirale du silence » élaboré par Elisabeth Noelle-Neumann dans son ouvrage *The Spiral of Silence. Public Opinion – Our Social Skin* (Chicago : The University of Chicago Press, 1993 [1984]), 277. Dans notre conclusion, nous verrons que cette dynamique devait s'exercer au sein des membres d'un même groupe au cours d'une *contio*.

¹³² Turner, Killian, *Collective Behavior*, 23. À propos de la pression pour la conformité ressentie dans un groupe, Cf. Solomon E. Asch, *Social Psychology* (Englewood Cliffs : Prentice-Hall, 1952), 461.

¹³³ Turner, Killian, *Collective Behavior* 29.

¹³⁴ Les foules seraient en effet constituées d'individus plus investis (*keynoters*) et de gens qui suivent le mouvement.

¹³⁵ Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 193.

entre les membres de la foule sans tenir compte du contexte plus général (échelle macro)¹³⁶. On lui a aussi reproché de rester floue en ce qui concerne la façon dont les normes sont censées émerger. Ce point rejoint le premier aspect de la critique, car en ne considérant pas les aspects culturels et idéologiques des individus qui se rassemblent, la théorie suppose qu'il existe une sorte de « vide normatif » (*normative vacuum*) et que n'importe quelle norme pourrait émerger dans n'importe quel groupe¹³⁷. Pourtant, dans la plupart des cas, les foules se forment pour des raisons précises et la provenance de ses membres fait varier les normes qui sont acceptables ou non. Par exemple, on peut présumer que des normes différentes risquent d'émerger au sein d'un groupe de néonazis qu'au sein d'un groupe de hippies.

Reicher souligne aussi qu'en affirmant que le processus de « façonnage » (*milling*) est nécessaire pour qu'une foule reste unie, le modèle parvient mal à expliquer comment une foule peut demeurer unifiée lorsque les circonstances viennent à changer rapidement, c'est-à-dire lorsque ce processus n'a pas le temps de se produire. En effet, on remarque que le comportement des foules peut très bien rester uni sans qu'il y ait de délai pour que de nouvelles normes émergent. En d'autres mots, elles n'ont pas nécessairement besoin d'une période d'interaction entre leurs membres pour s'adapter au changement¹³⁸. Finalement, Reicher a aussi reproché à la théorie de Turner et Killian d'être en quelque sorte une version élitiste du modèle individualiste de Floyd Allport étant donné la grande importance qu'il accorde aux leaders ou à ceux qui influencent le comportement des autres (*keynoters*). En suivant leur idée selon laquelle c'est à partir de ces personnes que les nouvelles normes se créent, on en vient à conclure que le comportement collectif d'une foule n'est en fait que le fruit de l'action de quelques individus influents¹³⁹.

La théorie des conflits réels

Contrairement à la théorie de la norme émergente, la théorie des conflits réels, développée par Muzafer Sherif au cours des années 1960¹⁴⁰, s'intéresse davantage aux relations intergroupes à

¹³⁶ L'échelle macro concernerait des aspects plus généraux comme la situation économique, l'espace géographique ou le contexte social. Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 193.

¹³⁷ Hogg, « Crowd psychology », 155.

¹³⁸ Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 193.

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ Cf. Muzafer Sherif, *In common predicament: Social psychology of intergroup conflict and cooperation* (Boston: Houghton Mifflin, 1966), 192.

l'échelle d'une société plutôt qu'à l'échelle d'une foule. En ce sens, elle appartient davantage à la psychologie sociale qu'à la psychologie des foules.

Comme son nom l'indique, la théorie des conflits réels s'intéresse aux raisons pour lesquelles les conflits entre les groupes se développent. Sherif avance que les relations entre des groupes peuvent être de nature coopérative ou compétitive, selon le contexte. En effet, lorsque leur destinée est interdépendante, donc lorsqu'ils partagent de mêmes intérêts, des mêmes buts, et que leur atteinte leur serait mutuellement bénéfique, les groupes ont tendance à cohabiter harmonieusement¹⁴¹. Par contre, lorsque des groupes se trouvent en compétition pour des ressources limitées, ils ont plutôt tendance à entrer en conflit. À noter que ces ressources peuvent autant être de nature concrète, comme des biens matériels ou du territoire, que de nature abstraite (pouvoir, reconnaissance)¹⁴². Dans notre chapitre 3, nous verrons comment le contexte à Rome au cours du II^e siècle av. notre ère a évolué de façon à amener différents groupes de la société romaine à entrer en compétition.

La théorie de l'identité sociale

En s'inspirant de la théorie des conflits réels¹⁴³, au cours des années 1970, Henri Tajfel et son disciple John Turner ont marqué la psychologie sociale en développant une théorie encore très utilisée aujourd'hui¹⁴⁴ : la théorie de l'identité sociale. Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéresserons en premier lieu aux grandes lignes de leur théorie, puis nous nous pencherons sur les recherches de Stephen Reicher, dans lesquelles il l'a appliquée sur phénomène de comportement collectif. On peut donc affirmer que la théorie de Tajfel et Turner appartient à la psychologie sociale, alors que celle de Reicher s'inscrit dans le cadre particulier de la psychologie des foules.

¹⁴¹ Dominic Abrams, « Realistic conflict theory », *The Blackwell Encyclopedia of Social Psychology*, (Oxford: Blackwell Publishing, 1995), 468.

¹⁴² Laurent Licata, « La théorie de l'identité sociale et la théorie de l'auto-catégorisation : le Soi, le groupe et le changement social », *Revue électronique de Psychologie Sociale*, 1 (2007) : 20. <https://dipot.ulb.ac.be/dspace/bitstream/2013/67296/1/licata%202007%20TIS%20et%20TAC.pdf>

¹⁴³ « La théorie de l'identité sociale se présente ainsi comme un complément plutôt que comme une théorie concurrente à celle de Sherif. » *Ibid.*, 21.

¹⁴⁴ Licata, « La théorie de l'identité sociale », 19.

Ce modèle a été choisi par les historiens qui ont utilisé des théories de la psychologie des foules dans leurs récentes analyses parce qu'il est cohérent, à jour et plus complet que les autres¹⁴⁵.

La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner s'est intéressée à plusieurs phénomènes comme l'appartenance à un groupe, le comportement des individus dans un groupe et les relations intergroupes¹⁴⁶. Leurs travaux ont permis d'éclairer des phénomènes comme la discrimination, la stéréotypisation, l'ethnocentrisme, les préjugés, la conformité dans un groupe et le comportement collectif. Selon eux, l'identité d'un individu n'est pas un trait unitaire; elle est le fruit d'un système complexe¹⁴⁷. Cette dernière comporte deux facettes : l'une est personnelle, en ce sens qu'elle ne comprend que les caractéristiques uniques de l'individu, et l'autre est sociale; elle se construit à partir du sentiment d'appartenance qu'il ressent pour certains groupes et à la valeur qu'il accorde à cette adhésion¹⁴⁸. Cette dernière construit l'identité sociale des individus, mais elle influence aussi leur comportement par les normes qu'elle peut prescrire¹⁴⁹. En effet, certains comportements sont attendus de la part des membres de certains groupes et d'autres sont défendus. Par exemple, certains groupes religieux prescrivent la consommation de certains aliments. L'identité sociale n'est pas nécessairement moins importante que l'identité personnelle; au contraire, certains individus sont prêts à mourir ou à tuer pour satisfaire aux principes de groupes idéologiques, politiques ou religieux¹⁵⁰.

Cette identité sociale se construit par l'entremise de deux processus. D'abord, la catégorisation permet à l'individu de concevoir des groupes sociaux, d'y classer les personnes qu'il rencontre et d'adapter son comportement en conséquence. Cette catégorisation peut se faire selon différents critères, comme la langue parlée, la nationalité, le genre, la religion, des traits physiques, etc. À noter que la façon dont on catégorise les individus est très influencée par l'éducation que l'on a reçue et par les traditions idéologiques de la société dans laquelle on évolue¹⁵¹. À noter que les catégories sociales peuvent avoir des significations différentes selon les

¹⁴⁵ Comme nous le verrons, le modèle a entre autres comme forces de considérer le phénomène de comportement collectif comme étant intergroupe et intragroupe, de tenir compte de l'identité des foules et du contexte dans lequel elles évoluent.

¹⁴⁶ Michael A. Hogg, « Social Identity Theory » Anthony S. R. Manstead, Miles Hewstone, *The Blackwell Encyclopedia of Social Psychology*, (Oxford: Blackwell Publishing, 1995), 555.

¹⁴⁷ Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 194.

¹⁴⁸ Henri Tajfel, *Differentiation between Social Groups* (London: Academic Press, 1978), 63.

¹⁴⁹ Hogg, « Social Identity Theory », 556.

¹⁵⁰ Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 194.

¹⁵¹ *Ibid.*

sociétés, et ce même si elles portent le même nom. Par exemple, ce que signifie être un socialiste n'a pas la même signification dans tous les pays.

Le deuxième processus par lequel se construit l'identité sociale est celui de la comparaison, qui s'opère lorsque les individus comparent les groupes qu'ils ont identifiés. À partir de la prémisse selon laquelle les individus cherchent à hausser leur estime d'eux-mêmes, Tajfel et Turner ont stipulé que dans un contexte où plusieurs groupes sont présents, les individus seront amenés à juger favorablement les membres du groupe auquel ils s'identifient (endogroupe) et à faire l'opposé pour les membres des autres groupes (exogroupes)¹⁵². Ce processus de comparaison permet ainsi d'expliquer des phénomènes comme la discrimination ou la stéréotypisation. Par exemple, dans le contexte d'un événement sportif, les partisans d'une certaine équipe se jugeront généralement plus positivement qu'ils ne jugeront ceux qui supportent l'équipe opposée, parce que les jugements positifs à l'endroit de leurs pairs augmenteront l'estime qu'ils ont de leur groupe et indirectement leur estime d'eux-mêmes.

De façon générale, le comportement des individus est influencé par les groupes auxquels ils s'identifient. En effet, en s'associant à un groupe, les individus sont portés à conformer leur comportement avec celui des autres membres de ce même groupe. Turner a présenté cette dynamique comme étant l'autostéréotypisation (*self-stereotyping*) du comportement¹⁵³. Pour savoir au quotidien quel comportement est attendu de la part des membres d'un groupe dans divers contextes, les individus peuvent se fier aux normes déjà établies et à la routine. Lorsque l'on se trouve dans un contexte nouveau, dans lequel les normes du groupe n'ont été établies, des mécanismes s'activent pour les former¹⁵⁴. Ces nouvelles normes peuvent ainsi apparaître à la suite de deux processus : un débat entre différents membres du groupe ou l'intervention de membres élevés dans la hiérarchie. Par exemple, avec l'arrivée de la COVID-19 au Québec, les membres les plus élevés de la hiérarchie de la société, soit le gouvernement et ses experts, ont établi de nouvelles normes comportementales à adopter au quotidien.

Par contre, dans le contexte d'une foule, il arrive très souvent que ces mécanismes ne parviennent pas à produire clairement des nouvelles normes parce qu'elle ne permet pas à ses

¹⁵² Hogg, « Social Identity Theory », 556. Nous utiliserons les termes « endogroupe » et « exogroupe » comme traductions de « *ingroup* » et de « *outgroup* ».

¹⁵³ Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 194.

¹⁵⁴ *Ibid.*

membres de prendre le temps de délibérer, qu'elle est bien souvent constituée d'un groupe non structuré et qu'elle est très rarement dotée d'une chaîne de commandement claire¹⁵⁵. Pour comprendre comment la théorie de l'identité sociale permet d'expliquer le comportement des individus dans une foule, comme nous l'avons annoncé plus tôt, nous devons nous pencher sur les travaux de Stephen Reicher. Avant d'aller plus loin, il convient d'établir que sa définition de ce qu'est une « foule » va comme suit : « [a] set of individuals who share a common social identification of themselves in terms of that crowd¹⁵⁶. »

D'abord, le processus de catégorisation que l'on vient d'aborder s'effectue aussi dans des contextes précis, comme dans une foule. En effet, une fois rassemblés, les individus chercheront à classer leurs pairs en groupes en fonction des catégories pertinentes selon le contexte¹⁵⁷. Selon Reicher, une fois rassemblés, à cause du processus d'autostéréotypisation du comportement observé par Turner, les individus cherchent auprès de leurs pairs quel est le comportement à adopter en tant que membres de leur groupe¹⁵⁸. N'ayant d'autre repère, ils se tourneront vers ceux qu'ils considèrent comme étant d'authentiques membres de leur groupe. Ces derniers vont, par leurs actions et leurs commentaires, créer les normes qui influenceront le comportement de leurs pairs¹⁵⁹. En ce sens, cette théorie ressemble à celle de la norme émergente : dans les deux cas, quelques individus (les membres typiques ou les *keynoters*) influencent le comportement des autres. Par contre, celle de Reicher a l'avantage de tenir compte de l'identité sociale de ceux qui constituent la foule et de la façon dont elle influence leur comportement. Reicher a en effet avancé que lorsqu'ils se trouvent dans une foule, plutôt que de perdre leur identité, idée élaborée par Le Bon et reprise par plusieurs autres intellectuels, les individus ressentent plus intensément leur appartenance envers le groupe auquel ils appartiennent tous. Le sentiment d'anonymat ressenti par les membres d'une foule s'explique donc par le fait que leur identité sociale prend le dessus sur leur identité personnelle. Ces derniers vont chercher à agir en tant que membres de cette catégorie

¹⁵⁵ *Ibid.* 195. Comme nous le verrons plus bas, les *contiones* étaient un contexte de foule particulier, car les magistrats qui les présidaient se trouvaient dans une position privilégiée pour influencer ou même commander le comportement à adopter.

¹⁵⁶ Stephen Reicher, « The determination of collective behaviour » dans *Social identity and intergroup relations*, Henri Tajfel, dir. (Cambridge, Cambridge University Press : 1982), 68.

¹⁵⁷ Par exemple, lors d'un événement sportif, les gens dans la foule seront portés à catégoriser les autres selon l'équipe qu'ils supportent.

¹⁵⁸ Hogg, « Crowd psychology », 155.

¹⁵⁹ Reicher, « The determination of collective behaviour », 68.

sociale avant tout, et c'est pourquoi ils se tournent vers ceux qui incarnent le plus cette identité sociale¹⁶⁰.

En plaçant l'identité sociale au cœur de son analyse du comportement des foules, Reicher est parvenu à expliquer comment le contexte dans lequel la foule évolue influence le comportement de ses membres. Effectivement, contrairement aux autres théories, le psychologue a tenu compte de l'idéologie des groupes qui se rassemblent et des caractéristiques propres aux sociétés dans lesquels les foules évoluent. Sur ce point, la théorie de Reicher dépasse celle de la norme émergente, qui, comme on l'a souligné, a le défaut de suggérer qu'il existe un vide normatif (*normative vacuum*) au sein des groupes avant que de nouvelles normes n'émergent¹⁶¹.

La théorie de l'identité sociale réussit aussi à expliquer quelques traits particuliers au comportement des foules. Par exemple, le fait que tous les membres d'une foule aient une identité sociale commune nous aide à comprendre pourquoi on remarque une certaine homogénéité dans leur comportement¹⁶². Aussi, le fait que les membres de la foule se tournent vers les personnes représentant le mieux leur identité sociale pour guider leurs actions permet d'expliquer la rapidité avec laquelle les foules peuvent adapter leur comportement, ce que la théorie de la norme émergente peinait à faire¹⁶³.

Comme on l'a vu plus haut, lorsque les individus s'identifient à un groupe (endogroupe), ils identifient aussi un groupe externe (exogroupe). Ceux qui appartiennent au groupe interne seront alors jugés favorablement, alors que ceux de l'autre groupe seront jugés moins favorablement ou négativement. Selon Reicher, le sentiment de puissance (*empowerment*) que ressentent les membres d'une foule provient justement du fait qu'en étant entourés de pairs, ils peuvent exprimer pleinement leur identité sociale, et ce même s'ils sont confrontés à un groupe externe¹⁶⁴. Certaines études ont aussi suggéré que lorsque les membres d'un groupe sont identifiables par leurs pairs, mais anonymes aux yeux des membres du groupe externe, ils sont plus sujets à exprimer les aspects de l'identité de leur groupe auxquels le groupe externe

¹⁶⁰ Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 195.

¹⁶¹ Hogg, « Crowd psychology », 155.

¹⁶² Reicher, « The determination of collective behaviour », 69.

¹⁶³ Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 195. Comme noté plus haut, la théorie de la norme émergente statue qu'une période de façonnage (*milling*) est nécessaire pour que les foules décident du comportement à adopter lorsque la situation change.

¹⁶⁴ Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 196-7.

s'oppose¹⁶⁵. Comme l'a noté Reicher, ces observations abordent la notion de « pouvoir », mais contrairement à la conception lebonienne, pour qui le sentiment de pouvoir découlait d'un effacement de l'identité et conduisait nécessairement au chaos, la théorie de l'identité sociale montre que cette notion est grandement liée au fait que les membres d'une foule sont en mesure d'exprimer pleinement leur l'identité sociale face à un groupe externe¹⁶⁶. Ainsi, contrairement aux autres théories, le modèle de l'identité sociale présente le comportement des foules comme étant un phénomène intergroupe, ce qui constitue l'une de ses forces. À noter qu'il peut y avoir une dynamique intergroupe même si un seul groupe est physiquement présent; le groupe rassemblé peut s'opposer symboliquement à un autre groupe ou à une autre entité (par exemple l'État)¹⁶⁷.

Reicher s'est aussi intéressé au développement de comportements collectifs, qui peuvent être violents. Sur ce point, il note que l'identité du groupe rassemblé influence sa propension à la violence. Il va de soi que certains groupes sont beaucoup plus enclins que d'autres à commettre des actes violents¹⁶⁸. L'apparition de comportements violents chez des groupes non-violents a aussi été étudiée. En se basant notamment sur les émeutes survenues à Londres le 31 mars 1990 en lien avec une nouvelle politique de Margaret Thatcher, le psychologue Clifford Scott a argué qu'un groupe non-violent peut devenir violent si un autre groupe s'oppose à lui. Dans le cas mentionné, la police occupe le rôle du groupe externe et les manifestants forment le groupe interne. En se basant sur des principes de psychologie des foules dépassés, selon lesquels une foule est nécessairement violente¹⁶⁹, la police a cherché à disperser les manifestants alors qu'ils étaient toujours calmes. Ne faisant rien de mal, ces derniers ont alors considéré l'intervention policière comme étant illégitime et ce n'est qu'à partir de ce moment que certaines personnes ont adopté des comportements violents. Face à cette violence, la police a senti que son intervention était légitime, alors qu'elle avait elle-même déclenché le désordre¹⁷⁰. Ce cas montre comment la violence peut éclater lors d'une confrontation entre deux groupes, même si l'un d'entre eux n'est

¹⁶⁵ *Ibid.*, 197. Pour les études en question Cf. Stephen Reicher, Michele Levine, Ernestine Gordijn, « More on deindividuation, power relations between groups and the expression of social identity : Three studies on the effects of visibility to the ingroup », *British Journal of Social Psychology* 37, (1998) : 15-40.

¹⁶⁶ Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 197.

¹⁶⁷ Hogg, « Crowd psychology », 155.

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ On reconnaît ici l'influence de Le Bon.

¹⁷⁰ Scott, « The social psychology of crowds ».

pas disposé à la violence. L'exemple nous montre aussi que l'anticipation de la violence peut avoir pour effet de la déclencher.

Voici donc en quoi consistent les principales théories de la psychologie des foules. Dans le cadre de notre travail, nous emploierons la théorie de l'identité sociale pour mieux comprendre en quoi le contexte des deux premiers siècles av. notre ère a favorisé les conflits intergroupes à Rome et pour identifier les raisons pour lesquelles des conflits se sont développés dans les *contiones*, car elle est reconnue comme étant cohérente avec la façon dont les foules évoluent¹⁷¹. Tout en étant semblable à la théorie de la norme émergente, la théorie de l'identité sociale est plus complète puisqu'elle tient compte du contexte dans lequel les foules évoluent et de l'identité de ceux qui les constituent. Comme mentionné plus haut, quelques études historiques ont déjà fait appel à des théories de la psychologie sociale, comme celle de Paul J. J. Vanderbroeck¹⁷². La théorie de l'identité sociale en particulier a aussi été utilisée de façon fort pertinente dans le cadre d'études historiques récentes, notamment dans celles réalisées par les historiens Garrett Fagan et Jitse Dijkstra¹⁷³. Examinons maintenant comment ce cadre théorique leur a permis d'innover, et ce même s'ils ont traité de sujets déjà abordés par plusieurs historiens. Nous serons ainsi en mesure de comprendre pourquoi il est pertinent d'utiliser la psychologie sociale en histoire ancienne, comme nous proposons de le faire.

La théorie de l'identité sociale appliquée à l'histoire ancienne

L'un des premiers à utiliser la théorie de l'identité sociale dans ses recherches en histoire ancienne a été Garrett Fagan dans son livre *The Lure of the Arena*¹⁷⁴. Avec d'autres théories de psychologie sociale, il s'en est servi afin de mieux comprendre l'attrait des Romains pour les spectacles

¹⁷¹ Hogg, « Crowd psychology », 155.

¹⁷² Nous présenterons son travail de manière plus approfondie dans le prochain chapitre.

¹⁷³ Daniëlle Slootjes a aussi fait appel à des principes de psychologie sociale dans le cadre de son étude sur l'influence du christianisme dans le comportement des foules. Son étude a produit une vision plus nuancée du comportement des foules de l'Antiquité tardive. Sans centrer son analyse uniquement autour de la théorie de l'identité sociale, elle a utilisé certains de ses principes, notamment pour montrer que les membres des différentes églises chrétiennes formaient des groupes qui étaient unis par un sentiment d'identité fort. Nous ne nous attarderons que sur les études de Fagan et Dijkstra étant donné qu'elles se rapprochent davantage de notre recherche et qu'elles suffisent à démontrer en quoi notre cadre d'analyse est adéquat. Cf. Slootjes, « Crowd Behavior in Late Antique Rome ».

¹⁷⁴ Fagan, *The Lure of the Arena*.

violents. Les raisons culturelles de ce phénomène avaient déjà été étudiées¹⁷⁵, mais Fagan a cherché à élucider les processus psychologiques qui ont fait en sorte que les Romains aient du plaisir à assister à ces événements, ce qui n'avait jamais été fait¹⁷⁶. Son intention était donc d'ajouter une nouvelle perspective à notre compréhension de ce phénomène et non de supplanter les études qui avaient déjà été réalisées¹⁷⁷. Il vaut la peine que l'on s'attarde quelque peu à son ouvrage, car nous nous servons de certains des principes de psychologie sociale qu'il a utilisés dans notre étude sur les *contiones*.

Fagan a très bien expliqué pourquoi il était possible d'utiliser des théories de la psychologie sociale sur des sociétés du passé¹⁷⁸. Sans revenir sur l'ensemble de son explication, nous pouvons relever que le comportement humain est influencé par la culture dans laquelle les individus évoluent et les processus mentaux propres à l'espèce humaine¹⁷⁹. Ces derniers varient peu au fil du temps ou selon les espaces, ce qui explique pourquoi on retrouve des traits communs entre les sociétés de différents lieux et époques (langage, religion, émotions)¹⁸⁰. Étant donné que ces processus mentaux varient très peu, il est possible d'appliquer des théories de la psychologie sociale sur les Anciens, et ce même si elles ont été élaborées à partir d'études sur des sujets modernes. Par contre, il faut évidemment être prudent lorsqu'on le fait, notamment en relevant les différences de culture et de mentalité propres à la société sur laquelle on applique ces principes. C'est pourquoi l'historien a commencé par mettre en lumière les particularités culturelles des Romains, notamment en présentant la place qu'avait la violence dans leur société, avant d'étudier son sujet sous l'angle de la psychologie sociale¹⁸¹. Il a ensuite retracé différents contextes dans lesquels les sociétés humaines de périodes et de lieux différents ont mis en scène de la violence, par exemple dans le cadre d'exécutions publiques. Le fait que ces événements aient été très

¹⁷⁵ Parmi ces raisons, on a notamment suggéré que les Romains appréciaient voir des représentants de groupes qu'ils considéraient comme menaçants être neutralisés sous leurs yeux et qu'on mette en valeur leur héritage martial. *Ibid.*, 8.

¹⁷⁶ Plusieurs historiens s'étaient contentés de constater que les humains semblaient naturellement attirés par ce genre de spectacle. *Ibid.*, 2.

¹⁷⁷ L'idée d'utiliser la psychologie sociale dans des études historiques a aussi été encouragée par le psychologue Stephen Reicher. Fagan, *The Lure of the Arena*, 4. Avec Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 203.

¹⁷⁸ Cf. Fagan, *The Lure of the Arena*, 39-48. L'ensemble de son explication est applicable à notre propre utilisation de la psychologie sociale.

¹⁷⁹ *Ibid.*, 40.

¹⁸⁰ *Ibid.*, 41. Cf. Neil Roughley dir., *Being Humans : Anthropological Universality and Particularity in Transdisciplinary Perspectives* (Berlin, : Walter De Gruyter, 2000), 426 ; Douglas Cairns, dir., *A Cultural History of the Emotions in Antiquity* (Londres, Bloomsbury Academic, 2019), 240.

¹⁸¹ Fagan, *The Lure of the Arena*, 22-38.

populaires dans autant de sociétés à travers les époques et les régions nous permet de conclure qu'on ne peut expliquer l'attrait des Romains pour des spectacles violents uniquement par des raisons culturelles et que des facteurs psychologiques sont aussi en cause¹⁸².

Les recherches de l'historien se sont avérées très pertinentes parce qu'elles lui ont permis de proposer de nouvelles raisons pour lesquelles les Romains aimaient aller à l'arène. Par exemple, en se basant sur la théorie de l'identité sociale, il a pu démontrer que l'arène était un lieu où ils pouvaient pleinement assumer et vivre leurs identités sociales, ce qui leur procurait un sentiment de puissance (*empowerment*)¹⁸³. Ce sentiment était aussi dû au fait que les citoyens étaient les maîtres de l'arène : les spectacles subventionnés par les membres de l'élite visaient à les divertir et à s'attirer leur faveur; ils avaient même parfois le pouvoir quasi divin décider entre la vie ou la mort de certains performateurs¹⁸⁴.

Fagan a aussi démontré que, contrairement à ce que l'on pourrait de prime abord penser, les combats de gladiateurs et les chasses organisés dans l'arène ressemblaient beaucoup à des « sports » au sens moderne¹⁸⁵. Bien que l'on puisse relever des différences entre ces spectacles, les processus psychologiques des spectateurs qui les regardaient semblent avoir été très semblables¹⁸⁶. Les raisons de nature psychologique qui expliquent pourquoi les gens regardent le sport aujourd'hui peuvent donc être appliquées sur les jeux de l'arène¹⁸⁷. En conclusion, Fagan explique que les Romains appréciaient aller voir des jeux violents à l'arène pour quatre facteurs principaux : les dynamiques de foule qui s'opéraient entre spectateurs leur procuraient un sentiment de puissance; ils y ressentaient les mêmes agréments que les spectateurs modernes éprouvent en regardant des événements sportifs; ils y étaient témoins du divertissement que peut

¹⁸² *Ibid.*, 74.

¹⁸³ La foule se sent unie (groupe interne) face à ceux qui ont le malheur de se trouver dans l'arène (groupe externe). Le fait que les spectateurs aient été regroupés selon leur statut social est l'un des facteurs qui a contribué à la solidarité qui se créait entre des sous-groupes de spectateurs. Le sentiment d'appartenance des spectateurs variait entre celui qui unissait toute la foule et celui de leur sous-groupe. Cette appartenance se manifestait notamment par des chants scandés par l'ensemble ou des parties de la foule. *Ibid.*, 141, 121.

¹⁸⁴ *Ibid.*, 130-135.

¹⁸⁵ Les chasses, mais surtout les combats de gladiateurs mettaient en scène des experts de leur discipline qui étaient entraînés pour se battre d'une certaine manière, des règles et des arbitres encadraient les performances, les confrontations entre les styles de combattants visaient à maximiser le divertissement, les combats étaient annoncés à l'avance, les spectateurs pouvaient gager sur l'issue des combats et plusieurs d'entre eux connaissaient les noms des combattants. *Ibid.*, 227.

¹⁸⁶ *Ibid.*, 190-194.

¹⁸⁷ Parmi ces facteurs, on note l'occasion de socialiser avec des pairs, l'appréciation du talent des athlètes ou encore le fait d'augmenter son estime de soi en s'associant à des athlètes qui excellent. *Ibid.*, 197.

constituer la violence et ils ressentait du soulagement à voir les groupes ennemis de la collectivité recevoir un châtement qu'ils considéraient comme pleinement mérité (*satiation of prejudice*)¹⁸⁸.

À travers ses recherches, Fagan a aussi fourni des explications convaincantes à propos de phénomènes qui s'étaient toujours montrés difficilement explicables par les historiens. L'un d'entre eux est le fait que la violence entre spectateurs semble avoir été beaucoup plus fréquente au théâtre qu'à l'arène, et ce même si les spectacles étaient beaucoup plus violents dans cette dernière. Fagan a notamment proposé que les dynamiques intergroupes s'opéraient différemment en ces deux lieux. D'abord, à l'arène, la violence du spectacle et les obstacles physiques entre performateurs et observateurs favorisaient une catégorisation en deux groupes : ceux qui subissaient la violence et ceux qui la regardaient, ce qui avait pour effet d'unifier les spectateurs. Ensuite, étant donné que les performateurs du théâtre n'étaient pas des esclaves ou des criminels comme ceux de l'arène, ils étaient moins sujets à être identifiés comme étant un groupe externe, contrairement aux gladiateurs ou aux condamnés à mort et autres. En ne favorisant pas de catégorisation séparant les performateurs des spectateurs, le contexte du théâtre laissait la porte ouverte à la création de groupes rivaux dans le public¹⁸⁹. De plus, les échanges avec le public auxquels se livraient les acteurs au théâtre permettaient de solidifier le lien avec leurs partisans. Cela contribue à expliquer pourquoi on remarque que les groupes de partisans étaient généralement plus investis au théâtre qu'à l'arène¹⁹⁰. Ainsi, on peut avancer que la violence entre spectateurs survenait davantage au théâtre parce que le contexte favorisait la confrontation entre groupes de partisans et parce que ces derniers étaient plus intenses que ceux de l'arène. Bref, en faisant appel à la psychologie sociale et plus précisément à la théorie de l'identité sociale, Fagan a développé une analyse à la fois pertinente, rafraîchissante et originale sur un sujet déjà étudié. Dans notre troisième chapitre, nous verrons que certaines des dynamiques soulevées par Fagan pour expliquer

¹⁸⁸ *Ibid.*, 278.

¹⁸⁹ *Ibid.*, 150. Pour en apprendre plus sur le sujet Cf. *Ibid.*, 147-154.

¹⁹⁰ La popularité des acteurs est notamment attestée par le fait qu'il n'était pas rare que les acteurs soient suivis dans la rue par un groupe de partisans. *Ibid.*, 149.

pourquoi la violence tendait à se développer sont aussi observables dans les *contiones*¹⁹¹. La pertinence de sa démarche a aussi été confirmée par la réception positive qu'a reçue son ouvrage¹⁹².

Un autre historien qui a utilisé la théorie de l'identité sociale dans ses recherches est Jitse Dijkstra. Ce dernier l'a employée dans son analyse critique du récit qu'a livré Rufinus concernant la destruction du Serapeum à Alexandrie à la fin du IV^e siècle de notre ère¹⁹³. Il s'en est servi afin d'établir un récit des événements plus plausible que celui de Rufinus, qui est fortement teinté par son hostilité envers les adeptes de la religion romaine traditionnelle. Après avoir expliqué pourquoi il a choisi la théorie de l'identité sociale parmi celles que compte la psychologie des foules¹⁹⁴, l'historien a résumé les deux principaux travaux qui avaient déjà traité de cet événement¹⁹⁵. Il a également relevé quels étaient leurs principaux défauts et en quoi son étude se démarquera d'eux¹⁹⁶. Dijkstra a aussi cherché à surpasser les trois défauts qui se retrouvent selon lui dans la majorité des études sur les violences religieuses de la fin de l'Antiquité¹⁹⁷. Nous prenons la peine de résumer son article étant donné que notre analyse réalisée au chapitre suivra la même méthode : avec la psychologie sociale, nous analyserons d'abord le contexte global (échelle macro), puis nous enchaînerons avec le cas particulier des *contiones* (échelle micro).

Ainsi, avant que le conflit éclate, le chercheur a remarqué que le contexte de la fin du IV^e siècle à Alexandrie était particulièrement propice au développement de violence urbaine. Les

¹⁹¹ On peut notamment penser à la catégorisation sociale qui s'effectuait au théâtre et aux *contiones*, au fait que les acteurs au théâtre interpellaient la foule comme certains orateurs le faisaient dans les *contiones*. Nous verrons aussi que l'analyse de Fagan concernant l'influence des lieux sur le comportement des groupes est tout à fait appropriée aux *contiones*.

¹⁹² Annette L. Giesecke, « Fagan : The Lure of the Arena. Social Psychology and the Crowd at the Roman Games », *The Classical Review* 62, 2 (2012) : 596 ; Gregory S. Aldrete, « G.G. Fagan, The Lure of the Arena : Social Psychology and the Crowd at the Roman Games », *The Journal of Roman Studies*, 102 (2012) : 329-330.

¹⁹³ Dijkstra, « Crowd Behaviour and the Destruction of the Serapeum ».

¹⁹⁴ Il a décidé d'utiliser la théorie de l'identité sociale entre autres parce qu'elle tient compte du contexte dans lequel les événements se produisent, ce que la théorie de la norme émergente ne fait pas. *Ibid.*, 290.

¹⁹⁵ Il s'agit de Christopher Haas, *Alexandria in Late Antiquity : Topography and Social Conflict* (Baltimore : John Hopkins University Press, 1997) 520. Et de Johannes Hahn, *Gewalt und religiöser Konflikt* (Berlin : Walter De Gruyter Inc, 2004), 348.

¹⁹⁶ L'analyse de Haas avait notamment comme faiblesse de ne pas critiquer suffisamment les sources, alors que celle de Hahn s'appuyait majoritairement sur le récit de Socrate. Après avoir étudié la question le chercheur a conclu que Rufinus semble être l'auteur le plus sûr sur cet événement et que les récits des autres auteurs antiques sont vraisemblablement basés sur le sien. *Ibid.*, 294-295.

¹⁹⁷ Premièrement, le fait que la majorité de nos sources, qui sont l'œuvre d'auteurs chrétiens, aient une version manichéenne des conflits conduit les chercheurs à exagérer la véritable opposition religieuse qui existait entre les groupes impliqués. Deuxièmement, les descriptions faites par ces auteurs, qui ne tiennent compte que de l'aspect religieux pour expliquer les différends, nous amènent à négliger les autres facteurs qui ont pu contribuer à la violence. Troisièmement, la séparation faite par les historiens entre les affrontements qui avaient des motifs religieux et les autres est artificielle puisqu'ils éclataient tous pour de multiples raisons. *Ibid.*, 286-287.

mesures de plus en plus restrictives à l'endroit des païens risquaient en effet de créer des tensions entre les différents groupes religieux. Ces nouvelles politiques pouvaient aussi être utilisées par des évêques ambitieux, comme Théophile d'Alexandrie, pour lancer de grands projets et ainsi augmenter leur prestige¹⁹⁸. Dans notre chapitre 3, avant d'analyser le cas précis des *contiones*, nous ferons comme Dijkstra et nous commencerons par nous pencher sur le contexte global de la société romaine afin d'identifier des paramètres qui ont favorisé les conflits intergroupes avec la psychologie sociale.

Concernant les événements entourant la destruction du Serapeum, en analysant le récit de Rufinus sous l'angle de la théorie de l'identité sociale, Dijkstra a pu séparer le conflit en trois phases. Dans un premier temps, Dijkstra argue qu'il est fort possible que le conflit n'ait pas opposé les deux groupes religieux dès le départ¹⁹⁹. Cependant, il est clair qu'il a rapidement pris une dimension religieuse. Ce changement peut très bien avoir été l'œuvre de Théophile d'Alexandrie, qui par sa rhétorique, aurait présenté le conflit comme opposant des païens et des chrétiens afin de s'inscrire en concordance avec la politique impériale qui favorisait ouvertement ces derniers²⁰⁰. C'est à partir de ce moment que le Serapeum, symbole par excellence de l'identité païenne, a été impliqué. Le grand temple de Sérapis est en effet devenu le lieu de rassemblement des païens. Dans la troisième phase du conflit, les autorités sont intervenues et après avoir vainement tenté de rétablir l'ordre, ont envoyé un rapport à l'empereur afin de lui demander comment régler la situation. Quelques semaines semblent s'être écoulées et une fois le rescrit arrivé, les chrétiens l'ont interprété de façon à justifier une attaque contre les statues du temple. Le Serapeum n'aurait donc pas été détruit physiquement, comme Rufinus le propose, mais il aurait arrêté de servir de lieu de culte²⁰¹.

Par son analyse du texte de Rufinus, Dijkstra est parvenu à établir une version des événements fort plausible. En effet, elle explique pourquoi et comment le conflit a monté en intensité, alors que selon Rufinus, les païens avaient attaqué les chrétiens dans les rues dès le début

¹⁹⁸ Théophile d'Alexandrie était reconnu pour ses nombreux et controversés projets de construction. *Ibid.*, 296-297.

¹⁹⁹ Dijkstra relève qu'il est fort possible que le conflit ait d'abord impliqué opposants et partisans d'un projet de construction de l'évêque Théophile. *Ibid.*, 297.

²⁰⁰ *Ibid.*

²⁰¹ La thèse de la destruction physique du Serapeum a en effet été critiquée dans de nombreuses études. Cf. Antonio Baldini, « Problemi della tradizione sulla "distruzione" del Serapeo di Alessandria », *Rivista storica dell'antichità* 15, 3 (1985) : 97-152.

des hostilités. Le fait que Théophile ait présenté les païens comme étant un groupe externe, comme Dijkstra le propose, est un facteur qui pourrait expliquer pourquoi la situation s'est envenimée. Bref, en appliquant la théorie de l'identité sociale, l'historien est parvenu à extraire du récit de Rufinus une version qui concorde avec la façon dont les épisodes de comportement collectif se déroulent et qui est donc plus plausible.

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de retracer l'évolution de la psychologie des foules depuis ses origines au XIX^e siècle. Après avoir survolé ses principales théories, nous avons établi que celle de l'identité sociale est la plus fiable pour comprendre les événements liés à l'action d'une foule. Nous avons terminé en nous intéressant aux travaux des historiens Fagan et Dijkstra pour démontrer la pertinence de l'utilisation de théories de la psychologie sociale en histoire ancienne. Ces deux historiens n'avaient pas la prétention de tout révolutionner avec leur nouvelle approche; ils cherchaient plutôt à explorer ce qu'elle avait à proposer de nouveau sur leur sujet respectif. À noter que ce travail vise à faire la même chose, c'est-à-dire d'humblement mettre en lumière ce qu'une analyse de la violence survenue dans les *contiones* de la fin de la République romaine qui fait appel à la théorie de l'identité sociale peut nous apprendre de nouveau sur le sujet. Aborder les travaux de Fagan et Dijkstra nous a aussi permis de corroborer notre démarche, qui consiste à nous pencher d'abord sur le contexte global, puis sur celui des *contiones*. Justement, pour comprendre quel était le contexte macro de la fin de la République romaine, il convient de nous pencher sur les analyses des historiens anciens comme modernes. C'est justement ce que nous ferons dans le chapitre suivant. Cela nous permettra aussi de reconnaître que les mêmes préjugés que les premiers penseurs de la psychologie sociale avaient envers les foules ont été partagés par certains historiens, anciens comme modernes.

Chapitre 2 : historiographie de la violence dans les *contiones* de la fin de la République romaine

Le contexte général dans lequel s'inscrit notre sujet a fait l'objet de nombreuses études autant par des historiens anciens que modernes. Cependant, à travers toutes ces études sur la crise et la chute de la République romaine, bien peu d'attention a été donnée à l'apparition de la violence dans les *contiones*. Comme nous le verrons, quantité d'historiens se sont contentés de noter que ce phénomène nouveau était un signe du dysfonctionnement du système politique républicain. Le présent chapitre a pour but de retracer les principales analyses de la chute de la République romaine en restant particulièrement attentif aux quelques explications de l'émergence de la violence dans les *contiones*. Cela nous permettra de situer notre propre recherche dans son contexte historiographique et de présenter en quoi elle est novatrice. À travers cela, nous nous intéresserons aussi aux différentes théories concernant la constitution de l'assistance de ce type d'assemblée. Il est en effet primordial de répondre à la question « qui assistait aux *contiones*? » avant de penser à analyser les dynamiques intergroupes qui s'y développaient. Nous porterons une attention particulière à la théorie du conflit mémoriel avancée par Courier, car notre analyse des relations intergroupes des deux premiers siècles av. notre ère s'en inspirera grandement.

Étant donné que l'on ne peut rendre compte de tous les travaux qui ont abordé la crise de la République romaine, nous nous concentrerons sur les études que l'on considère comme les plus importantes, soit à cause de l'influence qu'elles ont eue dans l'historiographie, soit par la grande place qu'elles ont accordée aux *contiones*. Nous commencerons par rappeler comment les Anciens Polybe, Salluste et Cicéron ont commenté le déclin du système politique républicain. Nous avons choisi ces trois auteurs parce qu'ils ont tous vécu au cours de cette période et qu'ils guident toujours grandement la façon dont les historiens perçoivent la Rome républicaine. En ce qui concerne les Modernes nous aborderons d'abord Theodor Mommsen, dont l'influence continue de se faire sentir aujourd'hui. Nous discuterons ensuite des travaux de Christian Meier, qui a marqué la recherche en faisant appel à la sociologie et qui a beaucoup influencé des historiens comme Karl-Joachim Hölkeskamp et Paul J. J. Vanderbroeck. Meier a aussi été l'un des premiers à tenter d'identifier précisément l'assistance des *contiones*. Nous enchaînerons justement avec Vanderbroeck pour montrer en quoi notre étude se distinguera de la sienne. Nous poursuivrons Henrik Mouritsen, qui a marqué la recherche avec ses théories concernant la non-participation de la plèbe dans la politique. Il sera ensuite question de l'une des études les plus complètes sur les

contiones, soit celle réalisée par Dominique Hiébel. Nous terminerons avec Cyril Courier, dont l'analyse de la chute de la République romaine développée dans sa thèse *La plèbe de Rome et sa culture* nous inspirera grandement pour notre 3^e chapitre. Au terme de cet exposé, nous serons en mesure de reconnaître qu'il semble bel et bien y avoir eu des divisions au sein de l'élite et du corps citoyen de Rome à partir du II^e siècle av. notre ère. Cependant, comme nous serons en mesure de le constater, les préjugés défavorables des historiens anciens et des premiers penseurs de psychologie des foules concernant la plèbe se sont aussi retrouvés dans les travaux de certains historiens modernes²⁰². Nous verrons que l'analyse de Courier nous semble la plus complète entre autres parce qu'elle considère la plèbe romaine comme un acteur politique à part entière. Nous serons aussi en mesure de nous prononcer sur la constitution de l'assistance des *contiones*. Ces éléments nous permettront de procéder à notre étude du contexte macro et des raisons pour lesquelles la violence s'est manifestée dans les *contiones*, ce que nous ferons dans le chapitre suivant.

Le déclin de la République et le dérèglement des *contiones* selon les Anciens

Polybe (210/208- 126)

Le premier historien que nous aborderons est le Grec Polybe. Ce dernier a séjourné à Rome en tant qu'otage entre 167 et 150, ce qui lui a permis de fréquenter certains des hommes politiques romains les plus en vue à l'époque²⁰³. Son œuvre est entre autres reconnue pour son analyse du système politique républicain, qui est la plus complète qui nous soit parvenue²⁰⁴. Selon lui, la répartition équilibrée des pouvoirs entre les magistrats, le Sénat et les assemblées du peuple était idéale puisqu'elle regroupait en effet les avantages des régimes monarchiques, aristocratiques et démocratiques²⁰⁵. Cela l'a amené à considérer la constitution de Rome comme étant « mixte ». Polybe n'a pas assisté à la chute de la République, mais il a tout de même remarqué le début d'une

²⁰² Cette similarité entre historiens anciens et modernes a été soulignée par Mouritsen : « The plebs itself was viewed with a certain disdain – until recently most ancient historians identified instinctively with the elite and readily adopted its outlook and prejudices. » *Plebs and Politics*, 2.

²⁰³ Polybe, *Histoire*, trad. Denis Roussel (Paris : Éditions Gallimard, 2003) 41-42.

²⁰⁴ Adalberto Giovannini, *Les Institutions de la République romaine des origines à la mort d'Auguste* (Bâle : Schwabe, 2015), 35.

²⁰⁵ *Ibid.* Cf. Pol., VI, 12-17.

période de déclin, dont il situe le commencement après la victoire romaine sur la Macédoine lors de la troisième guerre macédonienne (172-168)²⁰⁶. Selon lui, cette victoire a ouvert la voie à l'adoption des mœurs grecques, qu'il considérait comme « légères », par les Romains, à l'entrée d'immenses richesses à Rome et à l'apparition d'un sentiment de sécurité chez les Romains du fait de leur hégémonie sur le bassin méditerranéen²⁰⁷. Ces trois facteurs auraient contribué à corrompre et à affaiblir les âmes, la morale, la politique et la société romaines.

Au sixième livre de son œuvre, dans lequel il a analysé la constitution romaine, Polybe a mis en garde Rome contre les deux façons par lesquelles les États viennent à chuter : « par une agression venue de l'extérieur ou par le développement d'un mal inhérent à leur nature²⁰⁸. » Polybe voyait se développer le deuxième de ces scénarios dans l'apparition des trois facteurs énoncés précédemment. Voici comment il en anticipe le déroulement :

ὅταν γὰρ πολλοὺς καὶ μεγάλους κινδύνους διωσαμένη πολιτεία μετὰ ταῦτα εἰς ὑπεροχὴν καὶ δυναστείαν ἀδήριτον ἀφίκηται, φανερόν ὡς εἰσοικιζομένης εἰς αὐτὴν ἐπὶ πολὺ τῆς εὐδαιμονίας συμβαίνει τοὺς μὲν βίους γίνεσθαι πολυτελεστέρους, τοὺς δ' ἄνδρας φιλονεικοτέρους τοῦ δέοντος περὶ τε τὰς ἀρχὰς καὶ τὰς ἄλλας ἐπιβολάς. (6) ὧν προβαινόντων ἐπὶ πλέον ἄρξει μὲν τῆς ἐπὶ τὸ χεῖρον μεταβολῆς ἢ φιλαρχία καὶ τὸ τῆς ἀδοξίας ὄνειδος, πρὸς δὲ τούτοις ἡ περὶ τοὺς βίους ἀλαζονεία καὶ πολυτέλεια, (...)

Lorsqu'un régime, après s'être tiré de plusieurs grands périls, atteint à une suprématie fondée sur une puissance incontestée, il est bien évident que, à mesure que la prospérité se répand parmi la population, les gens se mettent à mener plus grand train, que les citoyens se disputent avec plus d'âpreté les magistratures et les autres fonctions. Puis, quand cette évolution a pris une certaine ampleur, le déclin s'annonce, provoqué par la passion du pouvoir, le discrédit attaché à l'obscurité, par le goût du luxe et l'insolent étalage de la richesse²⁰⁹.

Il poursuit en avançant qu'étant donné la nature de sa constitution, Rome risque de décliner en se transformant en une ochlocratie. On remarque donc qu'après la guerre avec Persée, Polybe voit se développer à Rome les maux qui selon lui provoquent la chute des États. On comprend donc que c'est ainsi qu'il expliquerait le dysfonctionnement du système républicain et le désordre dans les assemblées. Bien que ces passages soient étonnamment prémonitoires, cela ne veut pas dire que la République romaine a chuté pour les raisons qu'il a évoquées. D'autres historiens

²⁰⁶ Thomas Noel Mitchell, « Cicero on the moral crisis of the late Republic », *Hermathena*, 136 (1984) : 24.

²⁰⁷ *Ibid.* Cf. Pol., XXI. 25. 2-7;

²⁰⁸ Pol., VI. 57. 1.

²⁰⁹ Plb., *Histoire*, VI. 57. 5-6, trad. Denis Roussel, 602-603.

anciens ont expliqué le déclin de la République romaine en reprenant certains des mêmes thèmes, dont Salluste.

Salluste (86- 35/34)

Salluste, historien et homme politique de la fin de la République, a en effet repris l'idée que la domination incontestée de Rome dans la Méditerranée aurait permis à des vices comme l'avidité (*avaritia*), la luxure (*luxuria*) et l'ambition personnelle (*ambitio*) de grandir sans être restreints par l'harmonie, la modération et l'urgence dont la société romaine avait eu besoin alors qu'elle s'était trouvée menacée par des ennemis étrangers²¹⁰. Au cours de son engagement politique, il est resté très proche de César et s'est opposé à de nombreuses reprises à Cicéron et à Milon²¹¹. Ces facteurs expliquent pourquoi il est généralement classé dans le camp des « populaires »²¹².

De son point de vue, c'est avec la destruction de Carthage en 146, et non après la guerre avec Persée, que Rome a perdu son *metus hostilis*²¹³. Tout comme Polybe l'avait avancé avant lui, Salluste croyait que la suprématie de Rome avait laissé se développer la soif de richesses et de pouvoir chez l'élite romaine. Motivée par ces vices, elle aurait tourné le dos aux mœurs des anciens et abusé de son pouvoir, alors que le peuple aurait commencé à abuser de sa liberté. Des tensions seraient ensuite apparues au sein de la *nobilitas* lorsque certains de ses membres, au premier chef desquels on retrouve les frères Gracques, auraient dénoncé les abus de leurs confrères²¹⁴. Ces tensions auraient culminé avec les assassinats des deux tribuns.

Les mœurs romaines se seraient dégradées encore davantage lorsque Sylla est revenu à Rome après avoir exposé son armée à l'Orient et à tous les vices qui s'y trouvaient. Sa victoire sur Marius et les proscriptions qui ont suivi, marquées par le pillage et l'injustice, auraient aussi contribué à développer le vice de l'*avaritia*. Au final, la modération et les valeurs anciennes

²¹⁰ Barbara Levick, « Morals, Politics, and the fall of the Roman Republic », *Greece & Rome* 29, 1 (avril 1982) : 53.

²¹¹ François Richard, « Introduction » préface à Salluste, *La conjuration de Catilina, La guerre de Jugurtha*, trad. François Richard (Paris : Flammarion, 1968), 14.

²¹² Il est important de ne pas oublier ce point lorsque l'on s'intéresse à ses écrits. Cet avertissement est tout aussi valable pour Cicéron ou n'importe quel autre historien. Toutes les assomptions faites à partir de leurs écrits sont donc à relativiser par rapport à leurs biais.

²¹³ Son expression *metus hostilis* réfère à cette peur de l'ennemi qui engendrait une nécessaire unité au sein de la collectivité alors menacée.

²¹⁴ Sall. *Jug.* XLI-XLII.

auraient été remplacées par la cupidité²¹⁵. C'est ainsi qu'il explique les désordres du dernier siècle de la République et le dysfonctionnement de son système politique.

Nous pouvons aussi souligner que Salluste partageait les idées de l'élite romaine concernant le peuple, comme on peut le remarquer dans cet extrait de *La conjuration de Catilina* :

Sed omnino cuncta plebes nouarum rerum studio Catilinae incepta probabat. Id adeo more sua uidebatur facere. Nam semper in ciuitate, quibus opes nullae sunt bonis inuident, malos extollunt; uetera odere, noua exoptant; odio suarum rerum mutari omnia student; turba atque seditionibus sine cura aluntur, quoniam egestas facile habetur sine damno.

La plèbe tout entière, par goût de la révolution, se montrait favorable aux entreprises de Catilina; elle ne faisait que se conformer à ses habitudes. Toujours en effet dans une cité, ceux qui n'ont rien jalouent les bons citoyens, exaltent les méchants, détestent la tradition, souhaitent des nouveautés; par dégoût de leur situation, ils désirent tout bouleverser; ils vivent sans soucis dans le trouble de la révolution, parce que l'indigent n'a pas de grands risques à courir²¹⁶.

À travers ces jugements sévères, on peut déduire que Salluste expliquait la violence que connaissaient les assemblées par ce « goût de la révolution » inné à la plèbe. Cet enjeu a cependant été davantage étudié par l'un de ses contemporains, que nous allons aborder dès maintenant.

Cicéron (106- 43)

Parmi les auteurs antiques, Cicéron est l'un de ceux qui ont le plus analysé l'organisation politique et sociale de la République ainsi que les causes de son déclin. Il est pertinent d'aborder sa pensée politique puisqu'il a produit plusieurs des sources qui concernent les *contiones*; nous en aborderons justement quelques-unes au troisième chapitre. Il va sans dire que sa pensée politique est omniprésente dans ses écrits. Nous verrons ensuite comment il a commenté le dysfonctionnement du système républicain ainsi que la violence dont il était témoin dans les *contiones*.

En premier lieu, Cicéron avait une grande foi en la structure politique de la République romaine qu'il n'a d'ailleurs jamais remise en question²¹⁷. Il a exprimé cette confiance notamment dans son discours *Pro Sestio*, dans lequel il raconte qu'après avoir chassé les rois, les Romains ont choisi de créer des magistratures annuelles électives, mais soumises à un conseil permanent dont

²¹⁵ Mitchell, « Cicero on the moral crisis of the late Republic », 25.

²¹⁶ Sall., C., XXXVII, trad., François Richard (Paris : Flammarion, 1968), 52.

²¹⁷ *Ibid.*

les membres avaient été élus par le peuple : le Sénat. Cette assemblée était alors devenue « le gardien, le défenseur, la sauvegarde de la République²¹⁸ ». Au fil des décennies qui ont suivi, la constitution de la République a évolué pour finalement former un système à constitution mixte dans lequel l'égalité des citoyens devant la loi et le principe de donner davantage de pouvoir à ceux qui le méritaient formaient selon lui un équilibre parfait²¹⁹. Cette constitution mixte était idéale aussi sur le plan de la liberté parce qu'elle protégeait Rome des excès de la démocratie tout en échappant aux déficiences de la monarchie ou de l'aristocratie²²⁰. On peut ainsi affirmer que Cicéron considérait que le système politique républicain était parfait sur le plan politique. Il faut cependant préciser qu'il a toujours cru que le Sénat devait dominer les autres organes politiques (le peuple et les magistrats). En effet, il croyait que la répartition inégale du pouvoir entre le peuple et le Sénat était normale et idéale²²¹. Bien que le peuple avait le pouvoir d'élire les magistrats, il demeurait toujours soumis à l'autorité et à l'initiative du grand conseil, qui avait donc « non seulement la prééminence, mais le monopole dans la direction des affaires²²² ». La primauté du Sénat offrait la garantie que le pouvoir ne reste qu'entre les mains de ceux qui avaient d'après ses membres les meilleures aptitudes pour gouverner. Son opposition au pouvoir politique du peuple se remarque dans le *De Republica*, alors que Scipion vante les réformes du roi Servius Tullius, qui avaient l'avantage de respecter le principe que « le plus grand nombre ne disposa pas de la plus grande puissance²²³. »

Il est pertinent de noter que Cicéron considérait que la République romaine était optimale aussi sur le plan économique puisqu'elle garantissait le droit à la propriété privée. Pour lui, la défense de ce droit était si importante qu'elle constituait le but premier de la formation des États²²⁴. L'accent qu'il a mis sur ce principe l'a d'ailleurs distingué des principaux penseurs politiques qui l'ont précédé²²⁵. Cicéron croyait que les écarts de richesse, souvent extrêmes à son époque, étaient

²¹⁸ Cic., *Sest.*, 137 : *Senatum rei publicae custodem, praesidem, propugnatorem collocaverunt*. Trad. Henri Bornecque (Paris : Classiques Garnier, 1945), 143.

²¹⁹ Mitchell, « *Cicero on the moral crisis of the late Republic* », 26. Cf. Cic., *Rep.* I, 69.

²²⁰ Neal Wood, « The Economic Dimension of Cicero's Political Thought », *Canadian Journal of Political Science* 16, 4 (1983) : 751. Cf. Cic. *Rep.* I, 42, 45, 69-70; II, 41, 57.

²²¹ En ce sens, Jean-Louis Ferrary souligne que la primauté de l'*auctoritas senatus* sur la *potestas populi* « reste le point fixe de la pensée politique cicéronienne. » Jean-Louis Ferrary, « L'archéologie du *De re publica* », *The Journal of Roman Studies* 74, (1984) : 92.

²²² Marianne Bonnefond-Coudry, *Le Sénat de la République romaine*, (Rome: École française de Rome, 1989) 12.

²²³ Cic., *Rep.* II, 39 : *Quod semper in re publica tenendum est, ne plurimum ualeant plurimi*. Trad. Esther Bréguet (Paris : Les Belles Lettres, 1980), 28.

²²⁴ Wood, « The Economic Dimension of Cicero's Political Thought », 750.

²²⁵ *Ibid.*, 749.

naturels et que les mesures pour les réduire, comme les redistributions de terres, ne l'étaient pas. C'est l'une des raisons pour lesquelles il s'est toujours fermement opposé à des projets comme les réformes agraires²²⁶, qui ont d'ailleurs constitué l'un des enjeux politiques les plus importants du dernier siècle de la République. Cela nous permet aussi de comprendre les jugements sévères qu'il a posés sur ceux qui défendaient de tels projets de loi. Certains chercheurs, dont Neal Wood, ont avancé que pour Cicéron, l'une des priorités de l'État était de maintenir les inégalités de richesses et de protéger les avoirs de la classe fortunée²²⁷. Pour toutes ces raisons, Cicéron est communément identifié comme étant d'allégeance conservatrice.

Dans son explication du déclin de la République, Cicéron a évoqué des raisons semblables aux autres historiens anciens. Selon lui, les causes du déclin de la République n'étaient pas d'ordre politique ou économique, mais bien moral. Cependant, l'Arpinate différait de ses prédécesseurs dans sa façon d'expliquer ce déclin moral. Tout d'abord, contrairement à Salluste, il n'a jamais mis l'accent sur la disparition d'un *metus hostilis* pour expliquer ce relâchement des mœurs; Cicéron ne croyait pas que la guerre ou une menace extérieure était nécessaire pour que les valeurs des Anciens soient respectées²²⁸. De plus, contrairement à Polybe, il n'a pas accusé les Grecs d'être à l'origine de l'avilissement des mœurs qu'il dénonçait²²⁹. Au contraire, il reconnaissait pleinement tous les apports intellectuels que les Grecs avaient transmis aux Romains. Dans son *Pro Flacco*, Cicéron les a cependant accusés de désorganiser les *contiones* romaines par l'introduction des pratiques qui étaient propres à leurs assemblées²³⁰. Nous reviendrons sur ces accusations sous peu.

En accord avec Polybe et Salluste, le penseur romain croyait que la richesse et la soif de pouvoir étaient à l'origine des vices qui rongeaient la République romaine de l'intérieur. Dans un premier temps, Cicéron postulait que l'amoncellement de richesses à Rome et l'envie de les exhiber avaient engendré le vice de la *luxuria*, qui désigne un attachement trop fort pour les choses

²²⁶ Pour en apprendre plus sur le point de vue de Cicéron concernant les lois agraires : cf. Cic., *Agr.* ; *Sest.* 103.

²²⁷ Neal Wood, « The Economic Dimension of Cicero's Political Thought », 756.

²²⁸ Mitchell, « *Cicero on the moral crisis of the late Republic* », 26.

²²⁹ Il partageait cependant de nombreux préjugés défavorables contre les Grecs (paresseux, irresponsables, indignes de confiance). *Ibid.*

²³⁰ Les assemblées grecques étaient réputées pour être bordéliques du fait de la trop grande liberté dont jouissaient les participants. Fontini Metaxaki-Mitrou, « Violence in the *Contio* during the Ciceronian Age », *L'antiquité classique* 54, (1985) : 183.

matérielles et les plaisirs physiques²³¹. Ce mal amenait les hommes à dépenser de façon immodérée et à avoir de l'aversion pour les tâches parfois difficiles qui faisaient partie de la carrière des hommes politiques²³². La *luxuria* avait aussi pour effet d'engendrer l'*avaritia*, qui désigne une cupidité sans bornes. Ces deux vices venaient en parfaite contradiction avec les valeurs anciennes de *virtus* et de *continentia* et se trouvaient à l'origine de plusieurs des problèmes que la République connaissait comme la corruption, l'abus de pouvoir et le pillage des provinces par les magistrats²³³. Cependant, selon Cicéron, la conséquence la plus grave de ce déclin dans la moralité était l'arrivée des *populares* sur la scène politique²³⁴. Si certains d'entre eux, comme Catilina, avaient surtout été motivés par leur désir de richesse, les plus dangereux étaient à son avis ceux qui, comme César, étaient menés par leur amour du pouvoir. Le danger que représentaient ces hommes politiques qui s'opposaient à l'élite dirigeante traditionnelle était exalté par leurs méthodes et leurs programmes, qui s'adressaient souvent aux citoyens peu fortunés, c'est-à-dire à cette plèbe qui, toujours selon lui, était très facilement manipulable, du moment qu'on lui promettait d'améliorer sa condition²³⁵. Du point de vue de l'homme originaire d'Arpinum, les *populares* menaçaient l'équilibre politique et social de Rome, dans lequel, rappelons-le, le Sénat dominait. Il leur reprochait aussi de faire appel à la cupidité de la majorité par leurs différents projets de redistributions qui contrevenaient au principe de base des États : garantir la propriété privée²³⁶. C'est pourquoi il considérait l'action des *populares* comme une forme de sédition.

En ce qui concerne le dysfonctionnement des *contiones*, comme l'a relevé Fotini Metaxaki-Mitrou, dans son discours *Pro Flacco*, Cicéron l'a expliquée par la présence nouvelle de Grecs dans l'assistance; il accusait ces derniers de reproduire dans les *contiones* romaines les pratiques

²³¹ Parmi ces plaisirs, on retrouve entre autres l'envie d'habiter dans des somptueuses villas, de boire abondamment, de participer à des riches banquets et d'avoir de nombreuses relations adultères. Mitchell, « *Cicero on the moral crisis of the late Republic* », 27.

²³² *Ibid.*, 28.

²³³ La *virtus* désigne le courage viril, l'initiative et l'excellence, alors que la *continentia* réfère au fait de contrôler ses passions, à ne pas chercher satisfaction dans les choses matérielles. *Ibid.*, 28.

²³⁴ Dans son *Pro Sestio*, Cicéron définit les *populares* comme regroupant les hommes politiques qui ne cherchent qu'à se faire aimer du peuple, qui font passer leurs ambitions personnelles avant le bien commun et qui tentent de provoquer un changement social ou politique en contournant le Sénat (en utilisant les assemblées par exemple). *Ibid.*, 30.

²³⁵ Les principaux projets défendus par les *populares* touchaient aux redistributions de terres, aux distributions de grain, à la colonisation et à la remise des dettes. *Ibid.*, 31-2. En ce qui a trait à leurs méthodes, nous verrons plus loin que Cicéron critique notamment leur façon de discourir.

²³⁶ *Ibid.* 32.

qui avaient rendu les assemblées grecques désordonnées²³⁷. On ne doit cependant pas exagérer l'importance de cette accusation puisque Cicéron défendait alors son client Lucius Flaccus, accusé d'extorsion pendant son mandat de gouverneur en Asie Mineure, région alors en grande partie peuplée d'Hellènes. Les témoins dans cette affaire étaient justement des Grecs; cette flèche leur étant destinée fait justement partie de la volée d'attaques que Cicéron leur a lancée dans cette même plaidoirie²³⁸. Étant donné ce contexte particulier, on ne peut conclure que l'avocat romain pensait réellement que la présence de Grecs dans les *contiones* suffisait à expliquer pourquoi elles étaient désordonnées.

Dans *Pro Sestio*, un autre de ses plaidoiries, Cicéron a plutôt accusé l'ancien patricien Clodius d'instiguer le désordre dans les *contiones* en payant des hommes provenant des plus basses classes de la société pour qu'ils viennent remplir leur assistance²³⁹. Par des accusations du même genre, Cicéron tentait de nier aux hommes politiques *populares* tout support populaire réel et cherchait à présenter le conflit qui les opposait comme impliquant les bons citoyens d'un côté et « quelques dévoyés de l'autre »²⁴⁰. Cette opposition entre les bons, guidés par les traditions et les mauvais, guidés par le désordre des foules, se reflète dans cet extrait de son discours *De Domo Sua* : « Le défaut le plus grave de la foule ignorante, la légèreté, l'inconstance, le changement d'avis aussi fréquent que les variations de l'air, voilà ce que tu oses imputer à ces hommes, qui sont détournés de l'inconstance par leur gravité et d'une opinion passionnée par la précision rigoureuse du droit religieux, par l'ancienneté des précédents et par l'autorité des textes et des monuments²⁴¹. »

²³⁷ Cic., *Flacc.*, 17 : *Nostras contiones illarum nationum homines plerumque perturbant; quid, cum soli sint ipsi, tandem fieri putatis?* « Les hommes de ces provinces [Mésie et Phrygie] troublent ordinairement nos assemblées : que font-ils, pensez-vous, lorsqu'ils sont entre eux? » Trad. Désiré Nisard (Paris : J. J. Dubochet, Le Chevalier et comp., 1848), 667. Cf. Metaxaki-Mitrou, « Violence in the *Contio* during the Ciceronian Age », 182.

²³⁸ Joseph DiLuzio, « The First Triumvirate at Home and Abroad in Cicero's *Pro Flacco* », *Greece & Rome* 65, 2 (2018), 175.

²³⁹ Cic., *Sest.* 104. On rappelle que ces deux politiciens sont devenus de grands ennemis après que Cicéron ait incriminé Clodius lors du scandale de la *Bona Dea* en 62.

²⁴⁰ Guy Achard, *Pratique rhétorique et idéologie politique dans les discours optimates de Cicéron* (Leiden : Brill, 1983), 46. Sur le même thème : cf. Antonio Dupla Ansuategui, « Incitement to Violence in Late Republican Political Oratory » dans *Political Communication in the Roman World*, Cristina Rosillo-López, dir. (Leiden: Brill, 2017), 181-201.

²⁴¹ Cic., *Dom.* 4 : *quod in imperita multitudine est uitiosissimum, uarietas et inconstantia et crebra tamquam tempestatum sic sententiarum commutatio, hoc tu ad hos transferas, quos ab inconstantio grauitas, a libidinosa sententia certum et definitum ius religionum, uetustas exemplorum, auctoritas litterarum monumentorumque deterret?* Trad. Pierre Willeumier (Paris : Les Belles Lettres, 1952), 93. Pour un jugement semblable, cf. Cic. *Mur.*, 35.

Cet extrait nous donne un aperçu des jugements que Cicéron posait sur la plèbe romaine. Comme Manuel Tröster le souligne, Cicéron la considérait comme étant « inconstante, peu fiable et erratique dans ses choix politiques. »²⁴² Comme on l'a vu, des pensées de ce genre habitaient aussi les premiers penseurs de la psychologie des foules ainsi que les auteurs anciens, dont Salluste. On peut aussi noter qu'avec ces attaques, Cicéron accusait les hommes politiques *populares* de menacer l'ordre de toute la société et d'ouvrir la voie à une véritable révolution servile²⁴³. Il est intéressant de constater que ce point de vue d'après lequel la foule était un moyen avec lequel la « barbarie » pouvait remplacer l'ordre était aussi répandu chez l'élite bourgeoise du XIX^e siècle. Nous reviendrons sur l'enjeu du statut des partisans des *populares* (surtout Clodius) dans notre chapitre 3 lorsque nous aborderons la mobilisation de partisans par les hommes politiques.

Au-delà de ces attaques ciblées, toujours dans *Pro Sestio*, le célèbre avocat a identifié les différentes circonstances lors desquelles la violence vient à éclater au Forum ainsi que le processus qu'elle suit généralement :

Qua ex concitatione animorum? Nam ex pertinacia aut constantia intercessoris oritur saepe seditio, culpa atque improbitate latoris, commodo aliquo proposito imperitis aut largitione, oritur ex concertatione magistratum; oritur sensim, ex clamore primum, deinde aliqua discessione contionis; vix sero et raro ad manus pervenitur.

Pourquoi cette sauvage excitation des esprits? Souvent l'opiniâtreté ou la fermeté d'un magistrat opposant son veto fit éclater une sédition, de même la faute et la perfidie d'un magistrat qui présente une loi, offrant à la multitude irréfléchie quelque avantage ou des largesses; elle éclate à la suite de la division entre les magistrats. Elle éclate peu à peu; d'abord des clameurs; ensuite des groupes se forment, ce n'est qu'après bien du temps et rarement qu'on en vient aux mains²⁴⁴.

Comme l'historien Jean-Michel David l'a pointé, dans cet extrait, Cicéron souligne que la violence dans les assemblées romaines découle de conflits entre magistrats qui se propagent ensuite parmi

²⁴² Manuel Tröster, « Roman Politics and the Whims of the Crowd : the "Plebs Contionalis" Revisited », *Latomus*, 72 (2013) : 128. « Far from being an isolated statement, Cicero's observations are characteristic of Roman élite representations of the crowd as fickle, unreliable, and erratic in its political choices. »

²⁴³ « Cicéron n'hésite pas à brandir le thème de la subversion de l'État par les esclaves, que complète la menace d'une remise en cause fondamentale des rapports sociaux, d'un « retournement » complet de la relation esclavagiste. » : François Favory, « Classes dangereuses et crise de l'État dans le discours cicéronien (d'après les écrits de Cicéron de 57 à 52) » dans *Texte, politique, idéologie : Cicéron. Pour une analyse du système esclavagiste : le fonctionnement du texte cicéronien* (Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, 1976), 111.

²⁴⁴ Cic., *Sest.*, 77, trad. Henri Bornecque, (Paris : Classiques Garnier, 1945), 81.

les membres de l'assistance²⁴⁵. Évidemment, cette accusation vise les hommes politiques *populares*, que Cicéron accuse de perturber la politique romaine par leurs propositions, qu'il considérait comme démagogiques²⁴⁶. Dans son *De Legibus*, le penseur romain a justement explicité que les magistrats étaient responsables des réactions que leurs discours créaient parmi l'assemblée; il incitait donc les orateurs à faire preuve de calme et de modération pour ne pas exciter la foule²⁴⁷. Sur ce point en particulier, encore dans son *Pro Sestio*, il accuse Clodius d'attiser les esprits dans ses *contiones* en posant directement des questions à la foule, prenant ainsi exemple sur une coutume grecque²⁴⁸. À la lumière de tout cela, nous pouvons conclure que selon Cicéron, les *contiones* de son époque connaissaient de la violence à cause des hommes politiques *populares*, qui par leurs propositions démagogiques, créaient des conflits entre magistrats, qui se diffusaient ensuite dans l'assistance. L'ex-consul accuse aussi les *populares* d'utiliser des méthodes perturbatrices dans leurs discours, ce qui excitait la foule et augmentait le risque de débordement.

Pour conclure cette section, nous pouvons souligner que les auteurs anciens ont soulevé des causes d'ordre moral pour expliquer les maux qui ont affligé la République romaine à partir de la seconde moitié du II^e siècle. Comme l'historien T.N. Mitchell l'a souligné, cela concorde avec leur vision de l'histoire, selon laquelle ce sont les hommes, et plus particulièrement les grands hommes, qui en déterminent le cours²⁴⁹. Cette conception moraliste les a amenés à minimiser l'importance des facteurs économiques, sociaux ou culturels des problèmes auxquels ils ont fait face. Cela les a aussi empêchés d'adapter leurs institutions, qui n'ont à peu près pas changé malgré la conquête du bassin méditerranéen. Cependant, comme nous le verrons au chapitre 3, en ce qui concerne la violence dans les *contiones*, Cicéron semble voir juste en faisant porter sur les épaules des magistrats une partie de la responsabilité des débordements dans les *contiones*. Nous verrons cependant que plusieurs autres facteurs qu'il ne mentionne pas ont aussi contribué à faire apparaître

²⁴⁵ Jean-Michel David, « Les règles de la violence dans les assemblées populaires de la République romaine », *Politica antica* 3, (2013) : 11.

²⁴⁶ *Ibid.*, 12.

²⁴⁷ Cic., *Leg.* III, 40.

²⁴⁸ Cic., *Sest.* 126. Il est intéressant de constater ici un rappel de l'accusation envers les Grecs qu'il avait lancée dans son *Pro Flacco*.

²⁴⁹ Mitchell, « *Cicero on the moral crisis of the late Republic* », 23.

cette violence. Concentrons-nous d'abord sur les analyses modernes de la chute de la République romaine et sur la composition de l'assistance de ces assemblées non électives.

Le déclin de la République et le dérèglement des *contiones* selon les Modernes

À partir de ces sources, l'apparition de la violence dans les *contiones* a très souvent été interprétée par les Modernes comme un symptôme du déclin de tout le système politique républicain. Afin de démontrer en quoi notre étude est innovante, il convient de résumer les principales théories que ces derniers ont proposées pour expliquer le déclin de la République romaine et l'émergence de la violence dans les *contiones*. Nous commencerons notre survol historiographique avec Theodor Mommsen, qui a posé les bases quant à la façon d'aborder cette période, puis nous enchaînerons avec Christian Meier, qui est sans doute l'un des historiens les plus influents sur le sujet. Nous poursuivrons avec Paul J.J. Vanderbroeck, qui à partir de la façon dont Meier a expliqué la chute de la République, a produit une étude originale sur les liens entre le leadership populaire et les épisodes de comportements collectifs survenus entre 80 et 50. Nous enchaînerons avec Henrik Mouritsen, dont les travaux ont permis d'ajouter un point de vue différent à la discussion, puis nous poursuivrons avec Dominique Hiébel, qui, contrairement aux précédents, a fait des *contiones* son principal objet d'étude. Finalement, nous terminerons avec Cyril Courier et sa théorie du conflit mémoriel, que notre analyse basée sur la psychologie sociale permettra de compléter dans le prochain chapitre.

Theodor Mommsen (1817-1903)

Considéré comme l'un des historiens de la Rome antique les plus éminents, Mommsen a influencé plusieurs générations d'historiens par ses travaux. Dans la préface de son œuvre phare *Histoire romaine*, Claude Nicolet a su résumer la vision mommsénienne du déclin de la République :

En fait, c'est Mommsen qui a fixé notre conception canonique de l'histoire romaine républicaine : une république aristocratique dont les mœurs se dérèglent avec la conquête et l'apparition d'un *capitalisme financier*, une « révolution » qui prend place à la fin du II^e siècle et qui est marquée par les tentatives extrémistes d'un « parti » populaire, où parfois se noue l'alliance des « capitalistes » et des « prolétaires ». Mais le problème central est celui du pouvoir : Caius Gracchus est le vrai fondateur de la monarchie romaine, avec sa tentative d'exercer continûment le tribunat. Après lui, comme à la suite de la Révolution française, se succéderont les tentatives de coups d'État militaires, les

restaurations conservatrices, jusqu'à la vraie « révolution », celle de César, qui instaure véritablement la monarchie populaire [...] Telles sont les grandes lignes²⁵⁰.

Mommsen croyait donc que les conquêtes avaient provoqué des changements économiques et sociaux qui avaient perturbé tout le système, au point de le mener à sa chute²⁵¹. L'évolution de la situation politique avait conduit à une rupture entre la classe sénatoriale et les chevaliers, qui, étant davantage impliqués dans le commerce, ont été qualifiés de « capitalistes » par le savant allemand. Ces derniers auraient créé leur parti populaire (*populares*) pour défendre leurs intérêts contre celui de l'oligarchie (*optimates*) et auraient proposé des mesures avantageuses pour le peuple afin de s'assurer de son appui. Le conflit entre ces deux partis, et surtout l'obstination de l'oligarchie contre toute réforme serait à l'origine des nombreux événements violents qui ont marqué le dernier siècle de la République.

Par l'utilisation de termes directement tirés du XIX^e siècle, comme « prolétaires » ou « capitalistes », Mommsen a tenté de rendre son *Histoire romaine* plus accessible²⁵². Pour comprendre son œuvre, il est essentiel de la replacer dans le contexte des États allemands post 1848. L'historien était en effet très favorable aux idées libérales et nationalistes défendues par les révolutionnaires de 1848, ce qui lui a d'ailleurs coûté son poste de professeur à l'Université de Leipzig et l'a conduit à l'exil en 1851²⁵³. L'influence des idées défendues par les révolutionnaires de 1848 sur le savant est telle que Stephan Rebenich, spécialiste de Mommsen, va jusqu'à qualifier son *Histoire romaine* de « manifeste politique de la bourgeoisie libérale protestante²⁵⁴ ». Considérant cela, les historiens n'adhèrent en majorité plus à son idée jugée anachronique selon laquelle les *optimates* et les *populares* avaient constitué deux « partis » politiques à l'image de ceux que nous retrouvons dans les démocraties occidentales²⁵⁵. Nous verrons un peu plus loin

²⁵⁰ Claude Nicolet, « Introduction », préface à Theodor Mommsen, *Histoire romaine : Des commencements jusqu'aux guerres civiles*, trad. C. A. Alexandre (Paris : Robert Laffont, 1985), XLI.

²⁵¹ Parmi ces problèmes économiques et sociaux, on compte le remplacement de la main-d'œuvre libre par la main-d'œuvre servile (autant en agriculture qu'en industrie). Mommsen, *Histoire romaine*, 762.

²⁵² Stephan Rebenich, « Theodor Mommsen's History of Rome and Its Political and Intellectual Context » dans *A Companion to the Political Culture of the Roman Republic*, Valentina Arena, Jonathan Prag, Andrew Stiles, dir., (Royaume-Uni : Wiley-Blackwell, 2022), 86.

²⁵³ *Ibid.*, 83. Cela a notamment influencé sa vision de César, qu'il a présenté comme un monarque démocrate hostile à l'élite, tout comme l'étaient les révolutionnaires de 1848.

²⁵⁴ *Ibid.*, 89.

²⁵⁵ Cette idée a été rejetée dès le début du XX^e siècle par des chercheurs comme Matthias Gelzer et Friedrich Münzer. Jean-Louis Ferrary, « *Optimates et populares*. Le problème du rôle de l'idéologie dans la politique » dans *Die späte römische Republik. La fin de la République romaine. Un débat franco-allemand d'histoire et d'historiographie*, Hinnerk Bruhns, Jean-Michel David, Wilfried Nippel, dir. (Rome : École française de Rome, 1997), 221.

comment ce conflit est considéré par les historiens plus récents. En ce qui concerne la violence dans les *contiones* précisément, Mommsen n'a pas abordé la question étant donné qu'il n'a que très peu abordé cette institution du fait qu'elle n'avait aucun pouvoir décisionnel.

Christian Meier (1929-)

Au cours de la première moitié du XX^e siècle, quelques historiens ont proposé des analyses différentes de la chute de la République romaine²⁵⁶, mais ce n'est qu'avec Christian Meier que l'on a véritablement tourné la page sur Mommsen. Son livre *Res publica amissa*, paru en 1966, est devenu la référence en ce qui concerne la fin de la République. Ses travaux continuent d'ailleurs d'influencer des historiens actuels, comme Karl-Joachim Hölkeskamp²⁵⁷. Meier a notamment rejeté l'idée de Mommsen selon laquelle la politique romaine avait été marquée par des alliances rigides entre hommes ou familles politiques et l'a remplacée par une analyse qui mettait l'accent sur la fragilité des alliances, ce qui est plus en accord avec les sources²⁵⁸. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'historien a rejeté l'idée que la politique romaine était, comme les démocraties occidentales, marquée par les luttes entre des partis politiques bien définis. De plus, Meier a substitué le terme de « révolution » par celui de « crise », parce qu'il était en désaccord avec Mommsen lorsqu'il présentait la chute de la République comme une lutte entre classes sociales dans laquelle une nouvelle classe aurait tenté de remplacer l'ancienne. Le mot « révolution » lui semblait exagéré aussi parce qu'aucun homme politique de cette période n'a prétendu vouloir mettre en place un nouveau système politique²⁵⁹.

Tout comme la majorité des historiens qui l'ont précédé, Meier s'accorde à dire que la République romaine a chuté du fait de son incapacité à s'adapter suite à ses nombreuses

²⁵⁶ On peut penser à Matthias Gelzer avec son *Die Nobilitat der römischen Republik* (Leipzig : B.G. Teubner, 1912) et à Ronald Syme *The Roman Revolution* (Oxford : The Clarendon Press, 1939).

²⁵⁷ Les deux hommes se sont surtout penchés sur les liens qui existaient entre les différents groupes qui constituaient la République romaine et qu'ils rassemblent sous le concept de « grammaire de la politique » ou encore « culture politique ». Jean-Michel David, préface à Karl-Joachim Hölkeskamp, *Reconstruire une République : La culture politique de la Rome antique et la recherche des dernières décennies*, trad. Claudine Layre (Nantes : Éditions Maison, 2008) IX. Le livre Christian Meier, *Res publica amissa ; eine Studie zu Verfassung und Geschichte der späten römischen Republik*, (Wiesbaden : Fr. Steiner Verlag, 1966) 332 demeure un ouvrage phare à propos de la chute de la République romaine.

²⁵⁸ Martin Jehne, « Methods, Models, and Historiography » dans *A Companion to the Roman Republic*, Nathan Rosenstein, Robert Morstein-Marx, dir., (Malden MA : Blackwell, 2006), 8.

²⁵⁹ *Ibid.*

conquêtes²⁶⁰. Plusieurs facteurs ont contribué à cela : d'abord, les nouvelles perspectives d'enrichissement qui s'offraient à l'élite dirigeante ont exacerbé la compétition entre ses membres puisque ceux qui réussissaient à s'élever et à obtenir des postes importants dans les provinces pouvaient s'enrichir comme jamais auparavant. Cette situation nouvelle, combinée à quelques crises externes, a permis à quelques hommes de s'élever et d'avoir tant de pouvoir et d'influence qu'ils ont rompu l'équilibre qui avait longtemps existé au sein de l'élite romaine²⁶¹. Dans ce contexte, certains hommes politiques ont tenté de s'élever au-dessus des autres en utilisant les assemblées populaires plutôt que le chemin traditionnel : le Sénat. Ce serait donc pour obtenir la sympathie de la foule et pour contourner le Sénat que des propositions favorables au peuple ont été mises de l'avant par certains politiciens²⁶². Parmi ces politiciens, on compte notamment les frères Gracques. D'ailleurs, selon Meier, les circonstances troublées dans lesquelles l'aîné de ces célèbres tribuns a trouvé la mort ont provoqué une véritable division dans le corps citoyen de Rome²⁶³. Face à ces changements politiques, la classe dirigeante n'a jamais réussi à s'entendre pour réformer les institutions, d'une part parce qu'au nom de l'égalité entre ses membres, elle a toujours refusé d'instaurer un pouvoir exécutif au-dessus de la mêlée qui aurait pu rétablir l'ordre et, d'autre part, parce qu'elle est toujours restée favorisée par le statu quo²⁶⁴. C'est ce qui a fait dire à Meier que le dernier siècle de la République romaine était une « crise sans alternative²⁶⁵ ».

Comme nous l'avons vu dans notre introduction, Meier a abordé les *contiones* dans ses travaux; c'est notamment à lui que l'on doit le concept de *plebs contionalis*, qui désigne le groupe de ceux qui auraient régulièrement assisté à ce type d'assemblée²⁶⁶. Il ne s'est pas spécifiquement

²⁶⁰ Jean Gaudemet, « Compte-rendu de Christian Meier, *Res publica amissa ; eine Studie zu Verfassung und Geschichte der späten römischen Republik*, (Wiesbaden : Fr. Steiner Verlag, 1966) 332. » *Revue historique de droit français et étranger* 46, (1968) : 85.

²⁶¹ Parmi les crises externes, on peut penser à des événements comme l'invasion des Cimbres et des Teutons, qui ont permis à Marius de s'illustrer, ou encore à la guerre contre les pirates de Pompée. Peter Astbury Brunt, « Book Review: Christian Meier, *Res publica amissa ; eine Studie zu Verfassung und Geschichte der späten römischen Republik*, (Wiesbaden : Fr. Steiner Verlag, 1966) 332. » *The Journal of Roman Studies* 58, (1968) : 230.

²⁶² Meier rejette donc l'idée que ces propositions ont été faites de bonne foi par des hommes politiques soucieux de régler les problèmes sociaux qu'ils constataient. Mouritsen, *Plebs and Politics*, 2.

²⁶³ Brunt, « Review : Meier, *Res publica amissa* », 232. Comme nous le verrons dans la dernière section du présent chapitre, ce constat se rapproche de l'idée de Courrier et de Flower selon laquelle un conflit mémoriel/identitaire aurait marqué le dernier siècle de la République. Notre analyse du contexte social de Rome aux deux premiers siècles av. notre ère basée sur la psychologie sociale viendra aussi seconder cette idée.

²⁶⁴ Mouritsen, *Plebs and Politics*, 2.

²⁶⁵ Jehne, « Methods, Models, and Historiography », 8.

²⁶⁶ On rappelle que cette *plebs contionalis* était selon lui majoritairement constituée des propriétaires des boutiques qui se trouvaient à proximité du Forum, où se tenaient la majorité des *contiones*. Comme nous l'avons vu dans notre introduction, ce concept a été contesté par des historiens comme Henrik Mouritsen et Dominique Hiébel.

penché sur la violence dans les *contiones*, mais ses travaux ont influencé toute une génération d'historiens.

Paul J.J. Vanderbroeck

L'un de ces historiens qui se sont inscrits dans la lignée de Meier est justement l'auteur de la seule étude sur la République romaine qui a fait appel à des théories de la psychologie sociale : Paul J. J. Vanderbroeck. Ce dernier s'est concentré sur la relation entre le leadership populaire et les comportements collectifs survenus au cours des dernières décennies de la République romaine; il a donc notamment abordé l'émergence de la violence dans les *contiones*²⁶⁷. Dans le cadre de notre travail, nous nous concentrerons justement sur la portion de son ouvrage qui porte sur les *contiones*. L'une des notions que Vanderbroeck a reprise de Meier est l'idée selon laquelle le clientélisme avait pendant longtemps permis à l'élite de contrôler le vote du peuple²⁶⁸. Ainsi, d'après eux, pendant la majorité de l'époque républicaine, les citoyens (clients) avaient échangé à des membres de l'élite (patrons) leur support politique en échange d'un certain support économique. Cette relation client-patron avait aussi permis aux citoyens de communiquer leurs demandes et leurs reproches aux hommes politiques. Le vote du peuple dans les comices avait donc eu une fonction acclamatrice et avait servi à fortifier le consensus dans la cité²⁶⁹. Cependant, avec l'explosion de population que Rome a connue au cours de la République tardive, il est devenu impossible de maintenir ces liens entre les citoyens ordinaires et l'élite dirigeante. L'introduction du vote secret est un autre élément qui est venu réduire le contrôle des patrons sur leurs clients et donc fragiliser tout le système clientéliste. Ce relâchement dans les liens entre les classes supérieures et le peuple aurait particulièrement touché les citoyens qui étaient plus aisés économiquement, au premier rang desquels on retrouve les petits entrepreneurs comme les artisans et les propriétaires de boutique parce qu'ils ne dépendaient justement pas d'un patron pour subvenir à leurs besoins²⁷⁰.

²⁶⁷ Son étude contient en annexe un répertoire très bien organisé qui relève les 92 épisodes de comportement collectif survenus entre 78 et 50 dont nous avons connaissance. Il y fait constamment référence dans son texte, ce qui contribue à la valeur de son étude. Courier s'en est d'ailleurs inspiré pour réaliser sa propre annexe.

²⁶⁸ Mouritsen, *Plebs and Politics*, 3. Ces derniers partagent donc l'idée selon laquelle la plèbe romaine était immature et contrôlée par l'entremise du clientélisme. Comme mentionné précédemment, notre travail vise à dépasser cette conception.

²⁶⁹ Vanderbroeck, *Popular Leadership*, 81.

²⁷⁰ *Ibid.*, 81-2.

En même temps que le clientélisme a décliné, selon Vanderbroeck, on a vu apparaître une perte du consensus et une intensification de la compétition au sein de l'élite dirigeante²⁷¹. Certains hommes politiques ont alors tenté de s'octroyer le soutien des citoyens qui n'avaient pas de patron en défendant leurs intérêts. C'est ainsi que se sont formées des clientèles publiques autour de leaders populaires. Ces derniers étaient d'ailleurs presque toujours magistrats et perdaient bien souvent leur support une fois qu'ils ne l'étaient plus²⁷². Ces nouveaux patrons dépendaient d'ailleurs d'assistants leaders (souvent des magistrats inférieurs) et de leaders intermédiaires pour faire le lien entre eux et le peuple²⁷³. Ces clientèles publiques auraient aussi compté beaucoup d'affranchis dans leurs rangs. En effet, Vanderbroeck s'est inspiré des travaux de Peter Garnsey pour suggérer que les liens entre ces derniers et leurs anciens maîtres étaient souvent beaucoup plus lâches qu'on ne le pensait ; ils n'étaient donc généralement pas liés à un patron, ce qui les rendait libres d'intégrer une clientèle publique²⁷⁴. La majorité des artisans et des propriétaires de magasins, qui constituaient la *plebs contionalis* de Meier, étaient justement des affranchis; Vanderbroeck a ainsi soutenu que ce groupe était sujet à intégrer la clientèle d'un chef populaire, à se mobiliser pour lui par l'entremise de réseaux comme les *collegia* et à participer à des épisodes de comportement collectif²⁷⁵.

Le support de ce groupe était utile aux hommes politiques qui cherchaient des moyens alternatifs pour s'élever dans l'ordre politique traditionnel. En effet, bien que ces citoyens ordinaires n'avaient que très peu de poids dans les comices centuriates, par l'entremise desquels les plus hautes magistratures étaient obtenues, leur vote comptait réellement dans l'élection des magistrats inférieurs ou lorsque venait le temps d'octroyer la gouvernance d'une province²⁷⁶. Avoir le support du peuple était aussi très prestigieux et donc très utile pour quiconque espérait avoir une grande carrière politique. De plus, l'appui de ce groupe était, pour un homme politique, le seul autre moyen de légitimer un projet qui ne recevait pas l'approbation de la majorité de la classe

²⁷¹ *Ibid.*

²⁷² Vanderbroeck réfère notamment aux circonstances entourant la mort de Caius Gracchus pour attester de la volatilité des liens entre les chefs populaires et leurs clientèles. Cette volatilité s'expliquerait par le fait que la relation entre ces deux partis était davantage motivée par un potentiel gain matériel plutôt que par la fidélité qui liait autrefois un client avec son patron. *Ibid.* Seul Clodius semble avoir été en mesure de mobiliser des foules même lorsqu'il n'occupait aucune magistrature. *Ibid.*, 34.

²⁷³ *Ibid.*, 52.

²⁷⁴ Cf. Peter Garnsey, « Independent Freedmen and the Economy of Roman Italy under the Principate », *Klio* 63, (1981) : 359-371.

²⁷⁵ Vanderbroeck, *Popular Leadership*, 140.

²⁷⁶ *Ibid.*, 163.

dirigeante²⁷⁷. On peut reconnaître que Vanderbroeck, semblablement à Meier, présente la plèbe romaine comme un groupe qui avait besoin d'un patron pour guider son implication politique. Notre travail, en accord avec la présentation qu'en a donnée Courier, vise plutôt à présenter la plèbe comme un groupe qui était en mesure de guider son implication selon son identité et ses intérêts. Dans notre troisième chapitre, nous verrons que ce sont surtout les hommes politiques qui ont dû s'adapter selon ces deux critères pour être perçus par la plèbe comme des leaders.

Le chercheur néerlandais s'est également penché sur la question de la violence à Rome durant la fin de la République, y compris sur celle qui s'est déroulée dans le cadre des *contiones* ou des comices. L'historien a commencé par rappeler que Rome avait une longue tradition de justice populaire violente et que la violence était considérée comme tout à fait légitime lorsqu'on l'employait pour se défendre²⁷⁸. Comme l'a rapporté Vanderbroeck, Andrew Lintott, spécialiste de la violence et des institutions politiques à Rome, a justement souligné que le tumultueux tribun Clodius s'était délibérément inspiré des épisodes de violence populaire qui avaient marqué le conflit des ordres entre plébéiens et patriciens pour souder ses partisans comme l'ancienne plèbe l'avait été²⁷⁹. Dans le cas des *contiones*, Vanderbroeck a remarqué que la violence semble avoir éclaté lorsque l'assistance a ressenti une injustice dans ce qui était présenté, par exemple lorsque l'on y proposait des mesures contre un leader populaire²⁸⁰. Elle pouvait aussi éclater alors que la foule manifestait son approbation ou son hostilité à une proposition faite à l'assemblée²⁸¹.

Vanderbroeck a aussi traité de la violence que l'on a vue apparaître dans la politique romaine en général. D'abord, dans bien des cas, il semble y avoir eu une sorte de division du travail dans la propagation de la violence; les leaders ont souvent mené l'action, puis ils ont été écoutés par de petits groupes de partisans alors que la majorité de la foule est restée passive²⁸². Il a aussi

²⁷⁷ *Ibid.*

²⁷⁸ *Ibid.*, 146. En s'appuyant sur Andrew Lintott, *Violence in Republican Rome*, (Oxford: Oxford University Press, 1966), ch. I-II.

²⁷⁹ La violence qui avait marqué le conflit des ordres était justement perçue comme légitime puisqu'elle avait eu lieu dans un contexte dans lequel le peuple luttait pour ses droits. Lintott, *Violence in Republican Rome*, 10.

²⁸⁰ Vanderbroeck, *Popular Leadership*, 147. L'historien donne plusieurs cas en exemple comme le procès d'Oppianicus en 74, l'attaque de la foule contre Vettius en 62 ou encore celle contre Caton en 59. Lorsque nous aborderons les idées de Cyril Courier, nous verrons en quoi il sera pertinent d'analyser ces événements en mettant l'accent sur le concept d'identité, comme la théorie de l'identité sociale nous permet de le faire. Ces trois événements se retrouvent dans notre annexe : cas 10, 18, 21.

²⁸¹ *Ibid.* Vanderbroeck note ici aussi quelques exemples comme lorsque le tribun Gabinius a proposé que l'on confie le commandement de la guerre contre les pirates à Pompée ou lorsque le consul Pison a tenté de s'opposer à la loi présentée par le tribun Cornelius, tous deux en 67. Cf. Annexe, cas 11-12, 14.

²⁸² *Ibid.*, 150.

noté que les épisodes de comportement collectif de la fin de la République se sont inscrits dans le cadre politique romain traditionnel et ne traduisent pas une volonté de transformation des institutions²⁸³. On peut souligner que l'historien Jean-Michel David était parvenu aux deux mêmes remarques dans son article sur la violence dans les assemblées populaires à Rome²⁸⁴. Vanderbroeck a aussi conclu que la violence a toujours été utilisée comme un moyen extrême pour obtenir quelque chose et qu'elle n'était donc pas une fin en soi, rappelant que pour la grande majorité des Romains, participer à un épisode de comportement collectif était le seul moyen par lequel ils pouvaient faire appliquer leurs revendications²⁸⁵. Vanderbroeck insiste cependant toujours sur le fait que les leaders et leurs groupes de partisans étaient largement responsables de cette violence.

L'étude de Vanderbroeck s'est avérée originale et pertinente, mais, dans la conclusion de ce chapitre, nous reviendrons sur ses faiblesses et nous montrerons en quoi l'analyse que nous proposons nous permet d'éviter de les reproduire.

Henrik Mouritsen (1971-)

Un autre historien que nous devons aborder dans notre résumé historiographique sur l'apparition de la violence dans les *contiones* est Henrik Mouritsen puisqu'il a proposé une analyse assez différente de celles de ses prédécesseurs. Nous l'avons évoqué en introduction pour traiter de sa critique du concept de *plebs contionalis* et de sa vision de la politique romaine, selon laquelle, on le rappelle, la majorité des citoyens ordinaires étaient restés à l'écart du monde politique²⁸⁶. Pour comprendre son explication du dysfonctionnement du système républicain, on doit d'abord noter qu'il ne partage pas du tout l'idée de Meier et de Vanderbroeck d'après laquelle le clientélisme avait pendant longtemps assuré le bon fonctionnement de la politique romaine en liant les citoyens ordinaires aux membres de l'élite dirigeante²⁸⁷. Il n'y a à son avis peu ou pas de traces ni de la présence ni de l'effondrement d'un tel système dans les sources; il s'agirait donc plutôt d'une

²⁸³ *Ibid.*, 149.

²⁸⁴ David, « Les règles de la violence ».

²⁸⁵ Vanderbroeck, *Popular Leadership*, 153, 164.

²⁸⁶ Cf. *supra*, 15, 19-20.

²⁸⁷ Mouritsen, *Plebs and Politics*, 3.

théorie élaborée par des historiens modernes pour expliquer la docilité des assemblées envers le Sénat avant 133²⁸⁸.

Ainsi, selon Mouritsen, ce qui a changé dans la politique romaine, à partir de la moitié du II^e siècle, ce sont les modes et les niveaux de participation²⁸⁹. Pendant longtemps, l'ethos collectif de l'élite dirigeante avait préservé les assemblées de la participation du peuple, qui, n'ayant aucunement été incité à s'impliquer, était resté à l'écart²⁹⁰. Il est aussi fort possible qu'il ait existé un consensus au sein de l'élite dirigeante quant aux règles à suivre en contexte de campagne électorale et que l'un de ces principes ait été de ne pas chercher le support des citoyens ordinaires. Cependant, l'intensification de la compétition entre les membres de la classe dirigeante pour les plus hautes magistratures, causée, comme d'autres historiens l'ont souligné²⁹¹, par l'explosion des perspectives d'enrichissement suite à l'expansion romaine, a amené certains hommes politiques à chercher de nouvelles façons de faire avancer leur carrière. Pour Mouritsen, les nombreuses lois visant à encadrer les campagnes électorales que l'on voit apparaître à partir de la fin du II^e siècle constituent autant d'exemples de tentatives de la part du Sénat de freiner les nouvelles tactiques employées par certains politiciens²⁹². Mouritsen voit aussi l'augmentation du nombre de sénateurs mise en place par Sylla comme un effort pour faire diminuer la compétition entre ceux qui cherchaient à entrer au Sénat, mais cette mesure a aussi eu comme effet d'intensifier la course pour les plus hauts postes (préture, consulat), étant donné que leur nombre a peu ou pas augmenté; plus de candidats luttaient désormais pour les obtenir²⁹³. C'est donc dans ce contexte que certains hommes politiques ont commencé à courtiser le vote du peuple et donc à abaisser le mur qui avait longtemps existé entre la politique et les citoyens ordinaires²⁹⁴. De nouveaux moyens, comme la

²⁸⁸ *Ibid.*, 68.

²⁸⁹ *Ibid.*

²⁹⁰ *Ibid.*, 125.

²⁹¹ Christian Meier et Karl-Joachim Hölkeskamp, pour ne nommer que ceux-ci, partagent cette analyse.

²⁹² Ces lois cherchaient notamment à limiter la brigues électorale (*ambitus*), à empêcher l'utilisation de *sectatores* ou de *nomenclatores* (esclaves ayant pour fonction de nommer les électeurs rencontrés par le candidat). Mouritsen, *Plebs and Politics*, 125.

²⁹³ *Ibid.*, 126.

²⁹⁴ Parmi les moyens employés par les candidats, on compte le fait d'organiser de grands jeux publics, de faire des dons à des tribus électorales ou encore d'aller rencontrer directement les électeurs. *Ibid.*

violence, ont aussi commencé à être utilisés par certains hommes politiques pour s'opposer à des projets de loi²⁹⁵.

Les *contiones* n'auraient pas été épargnées par l'implication nouvelle de la plèbe et l'utilisation de la violence comme outil d'opposition. En effet, d'après Mouritsen, dans les dernières décennies de la République, certains politiciens *populares* ont réussi à mobiliser leurs partisans dans les *contiones* qu'ils organisaient. Pour y arriver, ils ont cependant dû appliquer des mesures assez extrêmes, comme d'ordonner la fermeture des boutiques ou encore de rémunérer les membres de l'assistance²⁹⁶. Avoir une grande foule à une *contio* que l'on organisait était très prestigieux pour les hommes politiques et la démonstration qu'ils avaient l'appui du peuple servait à légitimer leurs actions; d'où leur motivation d'employer de nouveaux moyens pour le mobiliser. *Populares* comme *optimates* auraient cherché à garnir le plus possible les gradins de leurs *contiones*. Les *optimates* bénéficiaient quant à eux de l'appui des membres de l'élite, qui avaient longtemps constitué l'assistance « normale » des *contiones*. C'est ainsi qu'elles seraient devenues des genres de rallyes politiques dans lesquels les magistrats diffusaient des messages à leurs partisans, qui pouvaient ensuite être relayés dans toute la ville²⁹⁷. Notre analyse des comportements collectifs violents ne soutiendra pas cette idée.

Son explication de la crise du système républicain peut se résumer ainsi : des politiciens que l'on qualifie de *populares* ont commencé à utiliser le vote du peuple pour faire passer des lois qui s'attaquaient au monopole du pouvoir que possédait depuis longtemps l'oligarchie. Prise de cours par cette nouvelle façon de faire la politique, elle a alors tenté de se défendre en obstruant les projets de ses ennemis, en s'attaquant aux organisations qui, comme les *collegia*, permettaient de mobiliser le peuple ou, lorsque cela était nécessaire, en déclarant l'état d'urgence pour justifier une répression violente²⁹⁸.

²⁹⁵ Le veto d'un tribun ou l'obstruction étaient d'autres moyens employés pour nuire à un projet de loi sans attendre qu'il soit rejeté en assemblée. Mouritsen, *Politics in the Roman Republic*, 69. L'élite a d'ailleurs initié l'utilisation de la violence comme outil politique lorsqu'elle a assassiné l'aîné des frères Gracques en 133. *Ibid.*, 111.

²⁹⁶ Mouritsen, *Plebs and Politics*, 59-60.

²⁹⁷ *Ibid.*, 49.

²⁹⁸ *Ibid.*, 141-142.

Dominique Hiébel

Contrairement aux historiens précédemment abordés, Dominique Hiébel s'est intéressée spécifiquement aux *contiones* dans son ouvrage *Rôles institutionnel et politique de la contio sous la République romaine*. En fait, son étude a été la première à se consacrer spécialement aux *contiones* depuis celle de Pina Polo²⁹⁹. Elle s'est donc davantage intéressée à la dégradation de leur climat que les historiens précédemment abordés, ce qui justifie pourquoi il vaut la peine que l'on s'attarde à ses recherches.

Commençons par noter que Hiébel s'est attaquée à plusieurs idées de Mouritsen concernant les *contiones*. D'abord, elle défend l'idée que le public « normal » des *contiones* n'était pas constitué que de gens de l'élite, du moins en ce qui concerne la République tardive³⁰⁰. À son avis, les citoyens « ordinaires » de l'Urbs avaient assisté à ces assemblées de façon régulière³⁰¹. De nombreux chômeurs, dont certains bénéficiaient des *largitiones* et des *frumentationes* étaient aussi disponibles pour se présenter au Forum. Cela était par contre moins vrai pour les citoyens ruraux, dont une grande majorité ne pouvait se permettre de perdre plusieurs jours de travail étant donné les longs déplacements nécessaires pour se rendre à Rome; leur présence tenait donc de l'exception. La chercheuse a aussi critiqué l'idée de Mouritsen selon laquelle les *contiones* avaient été des rallyes politiques dans lesquels les magistrats mobilisaient leurs partisans. En effet, nous avons de nombreux exemples lors desquels le magistrat a été abandonné ou pas écouté par le public de la *contio* qu'il avait organisée³⁰². Aussi, à plusieurs reprises, un magistrat a été contraint d'avorter le projet de loi qu'il présentait à cause du manque de support qu'il a reçu dans ses *contiones*³⁰³.

Concernant la dégradation du climat des *contiones*, d'après Hiébel, à partir du milieu du II^e siècle, certains magistrats (majoritairement des tribuns) que l'on peut qualifier de *populares* ont élaboré des solutions pour résoudre les problèmes socio-économiques qui ont découlé de la

²⁹⁹ Hiébel, *Rôles de la contio*, 5. On rappelle que celle de Pina Polo avait été publiée en 1989. L'étude de Hiébel s'en distingue notamment par son cadre chronologique plus limité (287 à 49) et par le fait qu'elle s'inscrit dans le débat portant sur la nature du système politique républicain.

³⁰⁰ Sur l'assistance des *contiones*, cf. *Ibid.*, 59-67.

³⁰¹ Par « ordinaires », on désigne à la fois la *pubes* (ceux qui étaient en âge de porter les armes), les *seniores* (ceux qui étaient trop âgés pour le service militaire), les magasiniers, les artisans, les affranchis, les *capite censi* ou encore ceux qui étaient contraints à l'inactivité. Hiébel reproche d'ailleurs à Mouritsen de ne pas avoir considéré ce dernier groupe : *Ibid.*, 60-63.

³⁰² *Ibid.*, 64. Cf. Cic., *Brut.*, 305 ; Cic., *Att.*, 2.21.5 ; Cic., *Att.*, 2.21.3-4.

³⁰³ Hiébel, *Rôles de la contio*, 64. Cf. Cic., *Att.*, 1.18.6 ; Suet., *Iul.*, 15 ; Cic., *Att.*, 2.24.3 ; DC. 37.50 ; Cic., *Att.*, 1.19.4.

Deuxième guerre punique³⁰⁴. Se butant à l'hostilité du Sénat, majoritairement conservateur, ces derniers se sont tournés vers les assemblées (*contiones* comme comices) pour le contourner et mettre en place les réformes qu'ils considéraient comme nécessaires. Les *contiones* ont donc été utilisées notamment pour présenter au peuple des projets de loi qui n'avaient pas l'aval du Sénat. Dans leurs discours, les magistrats *populares* vantaient la puissance du peuple, attaquaient les membres de l'élite dirigeante et il arrivait même qu'ils incitent le peuple à exprimer sa colère à leur rencontre³⁰⁵. En défiant les pratiques oratoires traditionnelles, ces magistrats ont commencé à s'adresser directement à la foule en lui posant des questions auxquelles elle se faisait un plaisir de répondre, créant ainsi un climat propice aux débordements³⁰⁶. Galvanisée par ces discours, l'assistance des *contiones* a alors senti qu'elle pouvait légitimement s'exprimer au moyen de manifestations bruyantes et parfois violentes.

Certains hommes politiques *populares* ont même poussé l'audace en donnant implicitement force de loi aux acclamations de la foule *in contione*. Pour illustrer ce point, Hiébel rappelle l'exemple du préteur Appius Claudius Pulcher (le frère de Clodius), qui avait clamé qu'il n'était pas nécessaire de tenir de comices sur la question du rappel d'exil de Cicéron, après l'opposition exprimée par l'assistance d'une *contio* par rapport à cet enjeu³⁰⁷. L'influence de la rhétorique, véritablement utilisée à partir des Gracques, sur les discours des orateurs, aurait aussi contribué à amplifier la violence et l'efficacité de leurs interventions, notamment en faisant davantage appel aux émotions de l'audience contribuant ainsi à la dégradation de l'ordre³⁰⁸. Les hommes politiques dits *populares* auraient été particulièrement acerbes dans leurs interventions *in contione*, ne se gênant pas pour déclarer publiquement leur hostilité envers leurs adversaires et pour les attaquer, notamment sur les attributs moraux ou physiques. Il apparaît ainsi que Hiébel explique le dysfonctionnement des *contiones* de la fin de la République par l'introduction de

³⁰⁴ Parmi ces problèmes, on relève le déclin et la prolétarianisation de la classe moyenne rurale. *Ibid.*, 142. Pour de plus amples informations sur la situation socio-économique du II^e siècle Cf. Claude Nicolet, *Les Gracques : Crise agraire et révolution à Rome*, (Paris : Gallimard, 1967), 326.

³⁰⁵ Hiébel, *Rôles de la contio*, 114.

³⁰⁶ Clodius était apparemment un adepte de cette pratique. *Ibid.*

³⁰⁷ *Ibid.*

³⁰⁸ Les innovations efficaces de Caius Gracchus en rhétorique l'ont d'ailleurs placé comme *exemplum* à suivre pour les hommes politiques *populares*. *Ibid.*, 117. Avec Jean-Michel David, « *Eloquentia Popularis* et conduites symboliques des orateurs de la fin de la République : problèmes d'efficacité », *Quaderni di Storia* 12 (1980) : 173.

nouvelles pratiques motivées par le conflit entre *populares* et *optimates*. Nous compléterons cette idée par l'entremise de la psychologie sociale au prochain chapitre.

Cyril Courrier

Le dernier historien que nous présenterons, Cyril Courrier, a produit une éloquente étude sur la plèbe de Rome et sa culture, du II^e siècle av. notre ère au I^{er} siècle de notre ère³⁰⁹. Il convient de nous attarder à l'ensemble de son travail, car, comme nous l'avons annoncé en introduction, notre analyse de la chute de la République romaine et des épisodes de comportement collectif survenus dans les *contiones* à partir de la théorie de l'identité sociale viendra appuyer sa thèse selon laquelle la République romaine a connu un conflit de mémoires dans le dernier siècle de son existence. Le but général de son étude a été de démontrer que la plèbe romaine de la fin de la République et du début du Principat était un acteur politique cohérent³¹⁰. Nous verrons dans le prochain chapitre que notre étude soutient aussi cette idée. Commençons par revenir sur la première partie de son ouvrage, car ce qu'il y a démontré lui a ensuite permis de développer sa théorie du conflit mémoriel. Nous nous concentrerons donc sur la première et la troisième partie de son ouvrage.

Dans la première partie de son œuvre, Courrier s'est attaqué à l'image extrêmement négative que plusieurs historiens reliaient sur la Rome de l'époque républicaine et sur sa plèbe. En effet, inspirés par la théorie de l'*urban graveyard effect*³¹¹, de nombreux chercheurs ont véhiculé une vision apocalyptique de l'Urbs en postulant que le taux de mortalité devait y être extrêmement élevé étant donné la promiscuité entre ses habitants, le manque d'eau et l'état sanitaire général de la ville³¹². Cette conception a nécessairement amené les historiens à considérer la population de Rome comme ayant été majoritairement constituée d'immigrants en situation de précarité extrême, et qui venaient bien souvent y trouver la mort³¹³. La culture de la plèbe romaine ne pouvait donc

³⁰⁹ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*.

³¹⁰ Courrier s'inscrit dans la continuité de Zvi Yavetz, qui a été l'un des premiers à contester la conception caricaturale de la plèbe dans son livre *La Plèbe et le prince, foule et vie politique sous le Haut-Empire romain*, trad. Maud Sissung (Paris : La Découverte, 1984 [1969]). Cf. Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 1-20.

³¹¹ Théorie selon laquelle le taux de mortalité dépassait le taux de naissance dans les villes prémodernes et qu'elles ne pouvaient donc voir leur population grandir qu'avec un flux constant d'immigrants.

³¹² *Ibid.*, 28. Alex Scobie, Zvi Yavetz et Peter Brunt sont parmi les principaux défenseurs de cette idée. Cf. Alex Scobie, « Slums, Sanitation and Mortality in the Roman World », *Klio* 68, (1986) : 399-433; Peter Astbury Brunt, « The Roman Mob », *Past & Present*, 35 (1966) : 3-37; Zvi Yavetz, « The Living Conditions of the Urban Plebs in the late Roman Republic », *Hermes* 123, (1995) : 426-442.

³¹³ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 35.

qu'avoir été une culture de déracinés, dépourvue d'attache de longue date avec la ville et qui ne pouvait se transmettre d'une génération à l'autre, étant donné le haut taux de mortalité. Selon eux, la plèbe romaine n'avait ainsi eu aucune capacité de mémoire ni d'identité propre³¹⁴.

Courrier s'est attaqué à cette sombre conception en défendant qu'en ce qui a trait à la qualité de vie d'au moins une partie assez importante de sa population, Rome s'est distinguée de la majorité des autres grandes villes préindustrielles grâce aux nombreux services qu'elle offrait³¹⁵. En effet, l'accès à de l'eau de qualité en quantité abondante, les conditions d'hygiène et de logement décentes en plus du fait qu'une partie assez importante de sa population a pu profiter d'une alimentation diversifiée grâce à l'aide de l'État sont tous des éléments qui font de Rome un cas unique dans l'histoire des villes préindustrielles³¹⁶. Ces différents facteurs ont certes hiérarchisé la plèbe romaine en fonction de l'accès à ces services, mais ils ont surtout permis à une partie assez importante d'entre elles de vivre relativement confortablement et de développer une culture commune, qui s'est transmise de génération en génération³¹⁷. Cela aurait aussi permis à de nombreux citoyens ordinaires, surtout à ceux qui avaient accès aux distributions alimentaires (*plebs frumentaria*), de prendre part à des activités communautaires comme la politique³¹⁸. Nous reviendrons sur cet enjeu sous peu.

L'historien a poursuivi en s'intéressant à tout ce qui dans la vie quotidienne des plébéiens romains a pu mener à la construction d'une culture propre. Par exemple, la très grande proximité

³¹⁴ *Ibid.*, 37.

³¹⁵ *Ibid.*, 116.

³¹⁶ *Ibid.* Courier met beaucoup l'accent sur l'effet des distributions de denrées (d'abord à rabais, puis gratuites) sur la vie quotidienne des centaines de milliers de bénéficiaires. Ces dernières leur auraient permis d'alléger de façon importante leur fardeau fiscal, et donc d'accéder à un niveau de vie dépassant la subsistance, de se reproduire et d'ainsi constituer un groupe démographiquement stable. Ces distributions n'étaient d'ailleurs pas des œuvres de charité destinées aux plus pauvres, mais constituaient bien un privilège pour les ayants droit. *Ibid.*, 43-47. Cf. Catherine Virlouvet, « Les lois frumentaires d'époque républicaine » dans *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut-Empire*, Actes du colloque international de Naples, 14-16 février 1991 (Rome : École française de Rome, 1994), 11-29. Pour suivre l'évolution des différents services offerts à Rome : cf. Alexandre Grandazzi, *Urbs : Histoire de la ville de Rome, des origines à la mort d'Auguste* (Paris : Perrin, 2017) 768.

³¹⁷ Courier ne nie pas que les épidémies causaient beaucoup de mortalité chez les Romains, mais il argue que les victimes devaient majoritairement être des immigrants, qui en plus de n'avoir pas développé d'immunité suite au contact avec les agents pathogènes depuis leur enfance, comme c'était le cas de la plèbe frumentaire, étaient de surcroît en situation de grande précarité. *Ibid.*, 122.

³¹⁸ Courier atteste donc de la participation de citoyens ordinaires à la politique tout en considérant l'argument développé par Nicolet selon lequel la politique était pratiquement un métier à temps plein. L'allègement fiscal fourni par les *frumentationes* devait en effet libérer suffisamment de temps à ceux qui y avaient droit pour qu'ils participent à différents processus politiques. Courier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 440-441.

des lieux d'habitation avec les lieux de travail et les déplacements quotidiens de faible amplitude qui en découlaient sont des facteurs qui ont contribué à former des communautés de voisinage tissé serré³¹⁹. Les réseaux familiaux et surtout professionnels sont deux autres univers à partir desquels la culture des plébéiens s'est construite. Les seconds ont entre autres amené les Romains à se créer des réseaux entre eux, à s'échanger de l'information, à se distinguer par un certain savoir-faire et à s'imaginer des systèmes de représentation³²⁰.

La deuxième partie de l'ouvrage de Courrier est consacrée à la *plebs media*, qui aurait constitué la partie de la plèbe qui avait un cens tout juste inférieur à celui de l'ordre équestre³²¹. Elle aurait donc constitué un groupe qui cherchait à émuler les classes supérieures. Dans le cadre de notre travail, il ne vaut pas la peine que l'on s'attarde à cette section, mais il reste pertinent de la mentionner pour rappeler un autre facteur qui nous permet d'affirmer que la plèbe romaine ne constituait pas un grand bloc monolithique.

Pour notre mémoire, c'est la troisième partie de son étude qui nous intéresse le plus parce qu'elle s'intéresse à « la traduction politique de ces différentes identités collectives³²². » Nous nous concentrerons sur sa façon d'analyser la crise de la République, qui comme nous l'avons mentionné plus haut, s'expliquerait par l'apparition d'un conflit mémoriel entre l'élite et la plèbe de Rome. Comme les historiens Hölkeskamp et Harriet I. Flower l'ont avancé, l'élite romaine s'est longtemps servie de la mémoire comme outil de domination en imposant celle propre à sa classe comme mémoire collective de toute la Cité³²³

Courrier s'inscrit dans la lignée de Christian Meier et de Paul Veyne pour ce qui est des causes de la crise de la République³²⁴. Il pointe en effet les changements survenus dans la situation politique de Rome entre la seconde moitié du III^e siècle et du II^e siècle, la forte croissance de

³¹⁹ *Ibid.*, 191.

³²⁰ Les épitaphes et les monuments funéraires plébéiens sont de ces modes de représentation qui font abondamment référence à la profession des défunts. *Ibid.*, 292.

³²¹ Ce concept a été élaboré par Paul Veyne dans le cadre de la discussion sur quel groupe avait constitué la « classe moyenne » à Rome. *Ibid.*, 301.

³²² *Ibid.*, 425.

³²³ Cette mémoire mettait l'accent sur les *mos maiorum*, les conquêtes militaires et sur les triomphes qui ont servi à célébrer les généraux victorieux, qui provenaient évidemment tous de cette élite. Hölkeskamp, *Reconstruire une République*, 107-108; Harriet I. Flower, *The Art of Forgetting. Disgrace and Oblivion in the Roman Political Culture* (Chapel Hill : University of North Carolina Press, 2006), 400. Dans *Ibid.*, 547.

³²⁴ Cf. Christian Meier, *Res publica amissa* ; Paul Veyne, *Le pain et le cirque : Sociologie historique d'un pluralisme politique* (Paris : Éditions du Seuil, 1976), 800.

population dans l'Urbs et la détérioration du système clientéliste qui en a découlé³²⁵. Cela aurait par la suite mené à une déconnexion entre l'élite et le reste de la population et donc à une perte de consensus et du sentiment d'appartenance à la même communauté³²⁶.

C'est dans ce contexte de crise identitaire que certains hommes politiques (*populares*) ont proposé à la plèbe « un univers avec ses propres valeurs et sa propre mémoire, construite dans le conflit et autour du conflit » avec l'élite traditionnelle³²⁷. En effet, dès le milieu III^e siècle, on remarque les premiers pas de la construction d'un récit identitaire qui s'adresse spécifiquement aux plébéiens en mettant l'accent sur des lieux, des événements et des figures propres à cette classe et à son passé. On peut penser notamment à l'Aventin, où selon une certaine tradition historiographique, la plèbe s'était réfugiée pendant ses sécessions du V^e siècle et aux nombreux événements et personnages qui s'inscrivent dans le conflit des ordres ou dans les luttes que les plébéiens ont menées pour avoir davantage de droits³²⁸. En jouant sur l'ambiguïté du mot *plebs*, les hommes politiques *populares* sont parvenus à lier le conflit de la fin de la République à ceux de l'époque tardo-républicaine³²⁹. On rappelle qu'au début l'époque républicaine, ce mot désignait un ordre distinct de l'ordre patricien par le sang, qui n'avait pas accès au consulat et qui revendiquait la création du tribunat, mais qui n'avait rien à lui envier en matière de richesse, alors que dans les discours *populares* de la fin de la République, le mot *plebs* englobait plutôt tous les citoyens qui ne faisaient pas partie de l'élite³³⁰. Cette affiliation entre la plèbe de ces deux époques est présente dans les discours de plusieurs hommes politiques *populares*, qui incitent les citoyens

³²⁵ Courier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 560.

³²⁶ *Ibid.*

³²⁷ *Ibid.*, 560-561. À noter que cet énoncé concerne surtout la plèbe urbaine (*plebs urbana*) et non la plèbe rurale (*plebs rustica*); ces deux groupes vivaient des réalités différentes et n'avaient souvent pas les mêmes intérêts (par exemple, la question agraire était plus importante aux yeux des ruraux que des urbains). La recension des comportements collectifs survenus au cours du dernier siècle de la République faite par Courier appuie cette distinction. *Ibid.*, 485-486.

³²⁸ Calpurnius Piso est le principal historien qui a identifié l'Aventin comme lieu des sécessions de la plèbe. Le cirque Flaminius, érigé en 220 par le censeur d'origine plébéienne Caius Flaminius sur le lieu du premier concile plébéien est un autre lieu devenu emblématique pour la plèbe. Ces deux lieux seront abondamment mis de l'avant par les *populares*, comme Caius Gracchus, qui a organisé sa première distribution de grains dans le cirque Flaminius et qui s'est réfugié sur l'Aventin avec ses partisans avant de trouver la mort aux mains des partisans du Sénat. *Ibid.*, 550-552.

³²⁹ On se souvient que Vanderbroeck et Lintott avaient aussi remarqué que Clodius s'était inspiré du conflit des ordres dans ses méthodes et ses discours. Cf. *supra*, 67.

³³⁰ À la fin de l'époque républicaine, l'élite romaine comptait donc plusieurs familles plébéiennes, y compris parmi les plus puissantes de sa classe. Courier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 559.

à suivre l'exemple de « leurs » ancêtres (*maiores vestri*)³³¹. Selon l'historien français, par cette expression, les orateurs *populares* revendiquent « un imaginaire collectif propre à la plèbe, fait de valeurs, de savoirs et de souvenirs³³² ». La rhétorique de ces hommes politiques dénonçait aussi la cruauté et les privilèges de la noblesse en plus de mettre l'accent sur le fait que la plèbe a eu à conquérir ses droits (*libertas*) au prix de longues luttes³³³. La magistrature du tribunat avait à leurs yeux une signification particulièrement importante parce qu'elle permettait de défendre ces acquis³³⁴.

En opposition à ce discours, l'élite a continué de mettre de l'avant sa propre conception de la Cité, centrée sur le *mos maiorum*³³⁵. Courrier en a fourni une description exhaustive, que l'on prend ici la peine de citer :

L'idéologie du *mos maiorum* concevait la cité-État comme une communauté compacte et politiquement intégrée qui maintenait en vie, en dépit des irrésistibles forces qui s'exerçaient contre elle, la traditionnelle idée du citoyen-père de famille, soldat propriétaire, précisément parce qu'elle faisait appel à toutes les couches de la République sous la conduite des aristocrates conservateurs. [...] Cette idéologie mettait particulièrement l'accent sur l'importance du consensus entre les différentes strates sociales et sur la force du lien vertical, la clientèle, par laquelle les riches offraient une protection aux plus pauvres en échange d'un certain nombre de services, qui pouvaient prendre la forme d'une aide économique ou judiciaire. Dans cette conception idéalisée, chaque citoyen avait une place dans une hiérarchie bien définie fondée sur la naissance, la richesse et le mérite individuel, les droits et privilèges de chaque citoyen étant

³³¹ *Ibid.*, 555-557. Par cette formule, les *populares* excluent les membres de l'élite et leurs ancêtres. Marius le fait dans le discours rapporté dans Sall., *Jug.*, LXXXV, 29-37. Le tribun Memmius utilise la même formule en 111 dans Sall., *Jug.*, XXXI, 6-7.

³³² Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 556.

³³³ La valeur de la *libertas* était centrale au discours en faveur de la plèbe. Justement, après avoir réussi à faire exiler Cicéron en 58, Clodius a détruit sa maison pour y ériger un temple à la *Libertas*. *Ibid.*, 798.

³³⁴ *Ibid.*, 557.

³³⁵ Le *mos maiorum* (mœurs des anciens) est un concept qui contient à la fois « des principes, des modèles, des maximes d'actions traditionnelles, des façons de se comporter ayant fait leurs preuves, des règles, des pratiques concrètes [...] le *mos maiorum* régulaient l'ensemble du droit pénal et du « droit public », la religion d'État ainsi que l'armée, la politique intérieure et la politique extérieure. » Hölkeskamp, *Reconstruire une République*, 19. Les prérogatives du *mos maiorum* n'étaient pas écrites, mais plutôt prescrites par la tradition, ce qui faisait en sorte qu'elles pouvaient évoluer selon le contexte. L'historien Jochen Bleicken a théorisé son évolution en trois phases : d'abord, aux premiers temps de la République, la coutume (*mos*) et les lois écrites (*lex*) se complémentaient au sein du régime aristocratique basé sur le consensus. Ensuite, les changements qu'a connus Rome au fil des siècles l'ont forcée à créer des nouvelles lois et parfois même à remplacer un ancien *mos* par un nouveau; à partir de ce moment, les lois et les *mos* pouvaient entrer en conflit. Puis, au cours de la période révolutionnaire, alors que l'introduction de nouvelles lois était devenue le principal outil pour faire face aux nouvelles problématiques, le *mos* est devenu pour les conservateurs un genre d'idéal perdu. Le fait que la constitution romaine était justement construite à partir de lois et de coutumes qui se contredisaient parfois a évidemment engendré de nombreux conflits. Lintott, *The Constitution of the Roman Republic*, 4-7. Cf. Jochen Bleicken, *Lex Publica : Gesetz und Recht in der römischen Republik* (Berlin : De Gruyter 1975), 368 ff.

soigneusement pesés en faveur des couches supérieures, selon le principe de l' « égalité géométrique »³³⁶.

D'après cette conception, la mémoire collective de la Cité devait se construire à partir des *exempla* légués par les nombreux grands hommes que comptait l'histoire de Rome. Ces derniers étaient évidemment tous des ancêtres des grandes familles de l'élite dirigeante. Le conflit des ordres a aussi été récupéré dans cette idéologie, comme on peut le voir dans le *De Legibus* de Cicéron, pour illustrer la sagesse dont ont fait preuve les ancêtres patriciens lorsqu'ils ont accepté la création du tribunat³³⁷. L'affiliation entre ces lointains patriciens et les *patres* de l'époque cicéronienne rappelle évidemment celle réalisée par les *populares* entre les plébéiens des premiers temps de la République et la *plebs* d'alors. Ainsi, le conflit des ordres semble avoir été mis de l'avant par les deux conceptions qui s'affrontaient : « L'une englobait la plèbe afin d'éviter toute possibilité pour elle de prendre conscience d'elle-même, selon une attitude ambiguë consistant à mieux l'intégrer pour mieux la dominer, l'autre tentait de récupérer à des fins politiques la mémoire de la lutte des ordres en valorisant un lien qui ne pouvait qu'être peu marqué étant donné le renouvellement qu'avait connu la plèbe aux IV^e et III^e siècles³³⁸. » Ces deux positions opposées s'inscrivent dans le conflit mémoriel qui a marqué la fin de la République.

En ce qui concerne le point de rupture qui marquerait le commencement de ce conflit de mémoires, Courrier s'accorde avec l'historienne spécialiste de la mémoire Harriet I. Flower pour le situer en 121 avec la mort de Caius Gracchus. La chercheuse précise que, bien que l'on pointe souvent les événements qui entourent la mort de Tiberius Gracchus en 133 lorsque vient le temps d'identifier le début de la crise de la République³³⁹, du point de vue de la mémoire, cette rupture survient bel et bien en 121, car c'est à cette occasion que l'on voit les premières sanctions mémorielles être appliquées³⁴⁰. En effet, parmi les mesures du *senatus consultum ultimum* (SCU) visant le tribun³⁴¹, certaines d'entre elles avaient pour but de le déshonorer et d'empêcher que l'on

³³⁶ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 561. On reconnaît ici plusieurs des éléments de la pensée politique de Cicéron que nous avons abordés plus haut.

³³⁷ *Ibid.* Avec Cic., *Leg.*, III, 24.

³³⁸ *Ibid.*, 562.

³³⁹ Nous avons justement vu plus haut que Meier croit que le corps citoyen s'est divisé suite à cet épisode. Cf. *supra*, 64.

³⁴⁰ Flower, *The Art of Forgetting*, 67.

³⁴¹ Le SCU était un décret de dernier recours appliqué par le Sénat qui visait à protéger la République lorsqu'elle se trouvait menacée. Il permettait aux magistrats d'utiliser la violence pour contrer la menace à l'État. En 121, en 100, avec la chute de Saturninus et en 63, lors de la conjuration de Catalina, le SCU a permis l'exécution de citoyens romains sans aucune forme de procès, ce qui constituait une importante entorse aux droits des citoyens, dont l'intégrité

se souviennent de lui³⁴². Cependant, malgré cela, plusieurs actes de commémoration ont été accomplis par la plèbe romaine, comme nous l'a rapporté Plutarque: « Il [le peuple] leur [les Gracques] éleva des statues en les dressant dans un lieu public et consacra les endroits où ils avaient été tués; on y offrait les prémices des fruits de chaque saison; beaucoup même y faisaient chaque jour des sacrifices et venaient souvent s'y prosterner comme devant les sanctuaires des dieux³⁴³. »

Courrier et Flower voient dans ces actions le premier acte de mémoire spécifiquement plébéien, c'est-à-dire la première fois où certains groupes ont, au nom de toute la plèbe, affirmé posséder une mémoire et une histoire propres, et pouvaient s'opposer à celles de l'aristocratie³⁴⁴. En même temps que les Gracques ont été vénérés par la plèbe, les hommes tenus responsables de leur mort, soit Scipion Nasica dans le cas de Tiberius, mais surtout Opimius dans celui de Caius, ont été longtemps détestés par le peuple, faisant ainsi office de « figures-repoussoir » dans l'affirmation de l'identité plébéienne³⁴⁵. La plèbe continuera de mettre en place ce genre d'acte de commémoration spontané pour honorer ses champions jusqu'à la fin de l'époque républicaine.

L'historien français s'est aussi penché sur la question des épisodes de comportements collectifs que l'on a vus apparaître à la fin de la République dans le but de « cerner l'implication politique des masses dans le fonctionnement pratique du système politique romain³⁴⁶. » Revoici donc la fameuse question abordée en introduction : à quel point le peuple participait-il au processus politique et donc à quel degré la République romaine était-elle démocratique? Courrier s'entend avec Mouritsen, et s'oppose ainsi à « l'École d'Oxford » menée par Fergus Millar, lorsqu'il avance que l'importance idéologique du peuple dans la constitution romaine ne se traduisait pas nécessairement en pouvoir politique réel³⁴⁷. Par contre, Courrier n'adhère pas à l'idée de Mouritsen

physique était protégée par le droit de la *provocatio* et par les tribuns. Ses différentes mises en application ont souvent été dénoncées par des hommes politiques *populares*, comme Clodius. Celui visant Caius Gracchus est d'ailleurs le premier SCU officiel. Lintott, *The Constitution*, 89-93; Bonnefond-Coudry, *Le Sénat de la République romaine*, 766-793.

³⁴² On a notamment jeté son corps dans le Tibre, le privant ainsi d'une sépulture digne et empêchant par le fait même quiconque d'aller se recueillir sur sa tombe. Flower, *The Art of Forgetting*, 67.

³⁴³ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 563. Avec Plut., *C. Gracch.*, XVIII, 1-3. Εικόνας τε γὰρ αὐτῶν ἀναδείξαντες ἐν φανερῷ προὔτιθεντο, καὶ τοὺς τόπους ἐν οἷς ἐφονεύθησαν ἀφιερῶσαντες ἀπύρχοντο μὲν ὧν ὄραι φέρουσι πάντων, ἔθνον δὲ καὶ καθ' ἡμέραν πολλοὶ καὶ προσέπιπτον, ὥσπερ θεῶν ἱεροῖς ἐπιφοιτῶντες.

³⁴⁴ Flower, *The Art of Forgetting*, 80 ; Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 562.

³⁴⁵ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 564.

³⁴⁶ *Ibid.*, 435.

³⁴⁷ *Ibid.*, 434.

selon laquelle des conditions de vie difficiles auraient empêché les citoyens ordinaires de s'intéresser aux questions politiques et de s'impliquer dans les diverses assemblées³⁴⁸; son analyse des comportements collectifs déclenchés en accord avec les intérêts et la volonté de groupes plébéiens (*plebs urbana* comme *plebs rustica*) appartenant au peuple romain a justement pour but de démontrer l'inverse³⁴⁹. Elle lui a permis de relever trois constats : d'abord, les comportements collectifs prennent place dans la structure existante de la République, soit dans le cadre d'une opération politique encadrée (*contio*, comices, procès) et dans l'un des lieux traditionnels de la politique (principalement le Forum et ses environs), ensuite, ils s'opèrent presque toujours en présence d'un leader, qui semble diriger l'action, puis, les agissements de la foule semblent stéréotypés et ritualisés, en ce sens qu'ils s'attaquent presque toujours à un symbole de l'autorité (magistrat ou Sénat)³⁵⁰. Il remarque aussi que ces actions ne traduisent pas un désir de refonte du système, puisqu'elles s'inscrivent justement dans son fonctionnement³⁵¹.

Alors que ces trois points s'accordent avec l'étude de Vanderbroeck, Courrier l'a aussi critiquée. D'abord, l'historien néerlandais a interprété le caractère principalement réactif des comportements collectifs du peuple romain comme une preuve d'absence de conscience d'intérêts³⁵². Il a aussi conclu que la plèbe n'avait aucune autonomie politique puisqu'elle était toujours commandée par un magistrat³⁵³. De plus, il n'a fait aucune distinction entre les organes de mobilisation des *operae* (les bandes rémunérées et menées par des leaders comme Clodius) et les différentes associations plébéiennes comme les tribus, les *collegia*, et les *vici*. L'historien néerlandais considère donc qu'elles avaient toutes été manipulées par un membre l'aristocratie.

³⁴⁸ On se rappelle que la première partie de la thèse de Courrier visait justement à démontrer qu'une partie considérable de la plèbe urbaine vivait dans des conditions beaucoup moins difficiles que des historiens comme Mouritsen le pensaient. Cf. *Ibid.*, 27-292. Courrier a aussi efficacement démontré en quoi l'analyse des capacités d'accueil des lieux politiques faite par Mouritsen ne tient pas la route. Cf. *Ibid.*, 437-440.

³⁴⁹ Courrier préfère l'expression « volonté plébéienne » à « opinion publique » étant donné que la deuxième réfère à un ensemble d'éléments disparates et que la première « implique des exigences unifiées, un faisceau d'impératifs, d'angoisses, de soucis formant le lot de la vie quotidienne et qui ont leur origine dans la conscience de tous ceux qui communient en elle. » *Ibid.*, 436.

³⁵⁰ *Ibid.*, 505.

³⁵¹ Ce point avait d'ailleurs été souligné par David et Vanderbroeck. Cf. *supra*, 67-68.

³⁵² Vanderbroeck notait d'ailleurs que le caractère réactif des comportements collectifs était particulièrement vrai dans le cas de ceux qui se déroulaient dans les *contiones*. Vanderbroeck, *Popular Leadership*, 145.

³⁵³ En cela, Vanderbroeck s'accorde avec Egon Flaig, autre historien marquant lorsqu'il dit que « la plèbe n'était guère en mesure de parvenir *par elle-même* [sic] à un consensus et donc à une action collective cohérente (...) [elle] n'était pas capable de se faire elle-même une opinion; elle se tournait toujours vers les nobles, qui lui offraient une opinion toute faite. » Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 506-507. Avec Egon Flaig, « Repenser le politique dans la République romaine », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 105, (1994), 22.

Selon cette lecture, il apparaît que la plèbe n'avait pas été en mesure de se mobiliser ou d'avoir des intérêts politiques par elle-même.

Courrier s'est opposé à ces conclusions. Premièrement, le caractère réactif des comportements collectifs additionné au fait qu'il y avait presque toujours présence d'un leader ne signifie pas nécessairement que le peuple était passif et qu'il n'attendait que le signal d'un meneur pour agir. En effet, le fait que la plèbe ait attendu un élément déclencheur pour débiter une action collective, comme c'est le cas pour celles survenues dans les *contiones*, n'exclut nullement la possibilité qu'elle eût des opinions et qu'elle fût en mesure d'agir en fonction de celles-ci. Vanderbroeck a pourtant écarté cette idée et a considéré que la foule ne faisait que suivre aveuglément les ordres des magistrats, même si c'était pour défendre des propositions qui ne la concernaient pas³⁵⁴. Afin de démontrer que la plèbe était plus autonome que le chercheur néerlandais ne le suggère et qu'elle était en mesure d'agir en fonction d'intérêts qui lui étaient propres, même lorsqu'un membre de l'élite tentait de l'influencer, Courrier a avancé trois exemples. Dans le premier, le leader provenant de l'élite n'est pas parvenu à mobiliser la plèbe malgré la présence d'une gronde populaire, dans le deuxième, elle l'a lâché malgré le fait que le leader avait dans un premier temps réussi à la mobiliser et dans le troisième, le meneur a été dépassé par les agissements de la foule³⁵⁵. Ces trois exemples montrent que le peuple ne se contentait pas de suivre aveuglément les leaders aristocrates, mais que ses actions pouvaient être influencées par ses propres intérêts. Par exemple, dans le deuxième cas, qui porte sur Catilina et le support qu'il avait reçu auprès (d'une partie) du peuple, c'est lorsque la rumeur selon laquelle ce dernier était prêt à incendier la Ville qu'il a perdu son support auprès de la plèbe, qui considérait que l'aristocrate rebelle allait trop loin³⁵⁶. Après avoir soulevé ces points, Courrier a poursuivi en s'intéressant aux organes par lesquels l'information se diffusait parmi le peuple et qui permettaient la mobilisation d'une partie de ses membres³⁵⁷. Sans revenir sur ces aspects, nous pouvons relever que Courrier a bien démontré que la recherche de Vanderbroeck a le défaut d'avoir sous-estimé l'autonomie de la plèbe romaine sur ses propres actions et opinions puisqu'il considérait que chacun de ses agissements ou de ses idées était le fruit d'une manipulation aristocratique, reprenant

³⁵⁴ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 602.

³⁵⁵ Le premier exemple est celui de Tiberius Gracchus, le deuxième est Catilina et le troisième est celui des proches de Clodius qui ont excité la foule lors de ses funérailles. *Ibid.*, 511-517.

³⁵⁶ *Ibid.*, 513-514.

³⁵⁷ Ces organes sont les tribus, les *collegia* et les quartiers (*vici*).

ainsi un très vieux préjugé qui ne cesse d'accompagner les citoyens romains ordinaires. Au contraire, l'étude de Courrier suggère que la plèbe pouvait elle-même organiser des comportements collectifs sur la base de ses intérêts.

En regard du grand nombre d'actions collectives ayant eu lieu dans une *contio* (40 sur les 91 recensées au Forum entre 136 et 29 av. notre ère selon son annexe³⁵⁸), Courrier a noté que cette forte proportion n'est pas surprenante étant donné que dans ce contexte particulier, dont le but était de parvenir à un consensus, il était normal que les citoyens réagissent aux propos des orateurs³⁵⁹. En ce qui concerne le recours à la violence, Courrier remarque qu'il est normal de constater qu'une majorité des actions collectives s'étant déroulées dans le cadre de comices ou de procès aient connu de la violence étant donné que ces derniers n'étaient pas des lieux de discussion et que l'une des seules actions possibles pour des citoyens mécontents était d'en interrompre le cours³⁶⁰. Dans le cas des *contiones*, il soutient qu'elle a été employée lorsque le processus de négociation entre le groupe revendicateur et les autorités a été rompu³⁶¹. Dans le prochain chapitre, à l'aide de la psychologie sociale, nous serons en mesure de compléter cette perception de la violence en considérant davantage de facteurs. Nous verrons notamment qu'un lieu de discussion comme une *contio* pouvait créer des dynamiques qui favorisaient la violence intergroupe. Notre but n'est toutefois pas d'avancer que les *contiones* étaient plus propices au développement de comportements collectifs violents que d'autres institutions comme les comices ou les procès; nous ne cherchons qu'à mieux comprendre pourquoi certains d'entre eux se sont déroulés dans cette assemblée non électorale.

Conclusion

Le but de ce chapitre était de nous donner des pistes pour mieux comprendre le contexte dans lequel la violence est apparue dans les *contiones*. D'abord, aborder les idées de Polybe, Salluste et

³⁵⁸ Ce décompte provient de l'annexe de Courrier. Notre propre décompte est quelque peu différent. Cf Annexe.

³⁵⁹ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 498-499. Cependant, comme le chercheur Philippe Moreau l'a souligné, le fait que la foule interagisse avec l'orateur d'une *contio* constituait une nouveauté de la fin de l'époque républicaine, qui a d'abord été perçue comme un dérèglement des assemblées. Philippe Moreau, « Donner la parole au peuple? Rhétorique et manipulation des *contiones* à la fin de la République romaine » dans *Argumentation et discours politiques*, Simone Bonnafous, Pierre Chiron, Dominique Ducard, Carlos Léry, dir. (Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2003), 175-189.

³⁶⁰ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 499.

³⁶¹ *Ibid.*, 602.

Cicéron nous a permis de comprendre la façon de penser de ceux qui ont produit les sources les plus suivies par les historiens pour comprendre le dysfonctionnement du système politique républicain. Alors que Polybe anticipait une division dans le corps citoyen, mais surtout au sein de l'élite dirigeante, Salluste et Cicéron l'ont observée. Ce dernier s'attaquait particulièrement aux hommes politiques qu'il qualifiait de *populares* et qu'il accusait de menacer l'intégrité de la République par leur utilisation du peuple comme outil politique. Cicéron leur reprochait d'être à l'origine des débordements devenus fréquents à Rome, dont certains avaient lieu dans des *contiones*. Il a aussi été intéressant de souligner que sa conception de la foule se rapproche de celle des premiers penseurs de la psychologie des foules, que nous avons abordés au chapitre précédent. Notre étude vise justement à dépasser cette vision qui a longtemps été partagée par les intellectuels.

Comme nous avons pu le constater, il n'existe pas de consensus entre les historiens modernes quant au processus qui a fait entrer la République romaine dans la période de crise qui s'est amorcée au cours de la seconde moitié du II^e siècle³⁶². Cependant, tous les historiens que nous avons abordés ont remarqué des divisions dans le corps citoyen pour cette même époque³⁶³ : Mommsen a mis l'accent sur les rivalités entre chevaliers et sénateurs, Meier, Vanderbroeck, Mouritsen et Hiébel ont surtout mis l'accent sur les rivalités entre membres de l'élite. La force de l'analyse de Courrier a été de démontrer que tout en ayant été guidée par des hommes politiques dérogeant de l'oligarchie, la plèbe romaine a développé sa propre identité politique et a été capable de défendre ses intérêts. Elle n'avait donc pas été qu'un pantin de l'élite, ce que certaines théories laissent parfois entendre³⁶⁴. Dans le prochain chapitre, nous compléterons son étude avec des principes de la psychologie sociale. La théorie de l'identité sociale nous permettra notamment de seconder son idée selon laquelle la fin de la République romaine a été marquée par l'émergence de nouvelles consciences groupales. Nous verrons ensuite que la majorité des événements violents survenus dans les *contiones* au cours de cette même époque sont liés à ces divisions.

Ce chapitre nous a aussi permis d'examiner la question de la participation du peuple dans la politique romaine et plus spécifiquement dans les *contiones*. Nous croyons qu'en combinant les

³⁶² On rappelle que certains, comme Meier, Vanderbroeck et Courrier, pointent l'effondrement du système clientéliste alors que d'autres, comme Mouritsen, croient plutôt que c'est la hausse de la compétition au sein de l'élite dirigeante qui a perturbé le système politique républicain.

³⁶³ Ces divisions ont souvent été identifiées comme étant le conflit entre *populares* et *optimates*.

³⁶⁴ Parmi celles que nous avons vues, on pourrait avancer que celles de Meier, de Vanderbroeck et de Mouritsen avaient ce défaut.

arguments avancés par Hiébel et par Courier, nous pouvons accepter l'idée selon laquelle elle prenait part de façon quotidienne à ces assemblées³⁶⁵. Le fait que l'on soit passé du *Comitium* au Forum pour tenir la majorité des *contiones* pourrait d'ailleurs être un indice de cette plus grande participation du peuple dans cette assemblée et dans la politique en général³⁶⁶. Cela ne signifie pas pour autant que tous les citoyens prenaient part à toutes les assemblées, certaines occasions ont en effet entraîné une plus grande mobilisation que d'autres³⁶⁷. Sans accorder trop de valeur à cette comparaison, on peut quand même noter que dans notre propre démocratie, les citoyens ne votent pas tous et que le taux de participation diffère d'une élection à l'autre et en fonction du palier.

Bien que nous ayons déjà évoqué les critiques que Courier a adressées à l'étude de Vanderbroeck, nous pouvons y revenir pour expliquer en quoi la nôtre se différencie de la sienne et en quoi elle est innovante. D'abord, nous étudions une période plus large (à partir de 133 plutôt qu'à partir de 80), ce qui nous permettra de couvrir l'étendue de la période que la grande majorité des historiens considèrent comme étant la crise de la République. Ensuite, comme nous l'avons vu au chapitre 1, nous croyons que la théorie d'identité sociale parvient mieux à expliquer le phénomène de comportement collectif que la théorie de la norme émergente. Par exemple, dans son ouvrage, Vanderbroeck s'est intéressé à certains lieux (cirque Flaminius) et personnages (Clodius, ancien patricien devenu plébéien) pour suggérer que leur valeur symbolique avait créé une norme qui ralliait la foule et qui l'incitait au comportement collectif³⁶⁸. Cependant, nous croyons que cette analyse manque à considérer l'immense importance que certains lieux et personnages occupaient au sein de l'identité plébéienne. Nous pensons que la théorie de l'identité sociale, qui accorde justement une place centrale au concept d'identité dans sa façon d'analyser les comportements collectifs, nous permettra de mieux expliquer la violence survenue dans les *contiones* de la fin de la République. Nous serons aussi en mesure d'appuyer la façon dont la recherche récente perçoit le peuple de Rome, contrairement à Vanderbroeck, dont la conception est aujourd'hui dépassée.

³⁶⁵ Hiébel avait mis l'accent sur la pluralité de la plèbe et Courier avait entre autres souligné que les *frumentationes* avaient libéré suffisamment de temps à ceux qui avaient droit pour qu'ils prennent part à aux différentes assemblées.

³⁶⁶ Ce changement a été opéré par des tribuns que l'on qualifie de *populares*, comme Licinius Crassus et les frères Gracques. En tournant le dos au *Comitium* et à la Curie, lieux chers à l'élite, ce changement semble avoir eu à la fois une utilité pratique et idéologique. Hiébel, *Rôles de la contio*, 88. En considérant l'aspect idéologique de ce transfert, on pourrait avancer qu'il est l'un des symptômes du conflit mémoriel que reconnaît Courier.

³⁶⁷ Appel était parvenue à la même conclusion dans son récent article « *The plebs contionalis* », 23-24.

³⁶⁸ Vanderbroeck, *Popular Leadership*, 120. On reconnaît ici l'application de la théorie de la norme émergente.

Chapitre 3 : la théorie de l'identité sociale appliquée à la fin de la République romaine

Pour notre dernier chapitre, nous appliquerons certaines théories de la psychologie sociale afin de mieux comprendre la chute du système républicain et la violence qu'ont connue les *contiones*. Dans un premier temps, nous développerons une analyse des troubles qu'a connus la République romaine au long du siècle qui a précédé sa chute. Pour ce faire, nous commencerons par utiliser la psychologie sociale pour reconnaître aux deux premiers siècles avant notre ère l'émergence de nouvelles consciences groupales dans la société romaine. Cela nous permettra de seconder la théorie du conflit mémoriel de Courrier et d'avancer que ce conflit avait aussi une dimension « identitaire ». Nous ferons aussi des liens avec les travaux de quelques historiens qui ont également reconnu cette fragmentation sociale. Ensuite, toujours à partir de la théorie de la psychologie sociale, nous verrons que l'émergence de nouvelles consciences groupales dans la situation du II^e siècle av. notre ère a favorisé le développement de conflits intergroupes.

La troisième partie de ce chapitre portera sur la violence survenue dans les *contiones*. Nous serons en mesure de démontrer que les épisodes de violence qui sont survenus dans ce contexte particulier sont symptomatiques des conflits intergroupes qui se sont développés au cours des deux premiers siècles av. notre ère. D'abord, nous expliquerons en quoi certaines des dynamiques qui s'opéraient entre les membres de leur assistance ont contribué à créer des conflits intergroupes. Nous porterons ensuite notre attention sur le rôle des orateurs. Pour comprendre comment ils ont pu avoir une influence particulière sur certains membres de la foule, nous commencerons par voir pourquoi quelques-uns d'entre eux peuvent être étiquetés comme ayant été des chefs de file par différents groupes. Nous nous concentrerons sur les leaders de la plèbe romaine, qui ont obtenu ce statut en défendant ses intérêts et en respectant des traits chers à son identité. Cela nous permettra de soutenir Courrier dans l'idée selon laquelle ce groupe constituait un acteur politique cohérent, malgré les jugements peu élogieux que les penseurs de l'Antiquité et du début du XX^e siècle ont pu développer à son égard. Nous verrons ensuite que ces magistrats ont parfois favorisé l'éclatement de la violence entre différents groupes dans l'assistance par leur manière de discourir, par le contenu de leurs allocutions et en mobilisant leurs partisans. Nous accompagnerons nos explications d'exemples survenus dans les *contiones*.

La prise de conscience de l'identité plébéienne

Comme nous l'avons vu au deuxième chapitre, dans la troisième partie de son ouvrage *La plèbe de Rome et sa culture*, Cyril Courrier a décrit comment au cours de la seconde moitié du deuxième siècle avant notre ère, une partie importante de la plèbe de Rome (*plebs urbana*), menée par certains hommes politiques, a créé sa propre mémoire collective en mettant l'accent sur des lieux, des événements et des figures qui avaient pour elle une grande valeur symbolique. Ce faisant, elle s'est détachée de la mémoire collective promue par l'élite dirigeante et de son idéologie centrée sur le *mos maiorum*. Nous débuterons ce chapitre en survolant la situation de Rome au II^e siècle av. notre ère pour expliquer à l'aide de la psychologie sociale pourquoi on a vu se développer un conflit mémoriel entre l'élite et la plèbe romaine. Nous serons ainsi en mesure de seconder Courrier et cela validera notre utilisation de cette prémisse dans notre analyse des actions collectives violentes dans les *contiones*. Autrement dit, nous verrons que plusieurs des débordements qui ont eu lieu dans ce type d'assemblée sont symptomatiques de ce conflit.

Pour débiter, il convient de rapporter que selon l'un des fondateurs de la théorie de l'identité sociale, John C. Turner, les principaux facteurs qui contribuent à la formation d'un groupe sont la similarité et la proximité entre ses membres, le partage d'un destin commun et la présence d'une menace qui guette cet ensemble d'individus³⁶⁹. Turner ajoute que pour former un groupe social, les individus doivent partager certains critères qui les amènent à se considérer comme faisant partie de la même catégorie sociale et il est nécessaire que ces critères aient une valeur positive³⁷⁰. Intéressons-nous maintenant à la situation de Rome au cours du II^e siècle av. notre ère en gardant ces critères en tête. Nous serons ainsi en mesure de comprendre pourquoi nous pouvons remarquer une certaine fragmentation dans la société romaine, qui a été suivie par l'émergence de « nouveaux » groupes sociaux³⁷¹.

³⁶⁹ John C. Turner, « Towards a cognitive redefinition of the social group » dans *Social identity and intergroup relations*, Henri Tajfel, dir. (Cambridge, Cambridge University Press : 1982), 27.

³⁷⁰ *Ibid.* Cela est nécessaire, car les individus cherchent à se créer une identité sociale positive afin d'améliorer leur opinion d'eux-mêmes.

³⁷¹ À noter que nous ne signifions évidemment pas que la plèbe de Rome n'existait pas avant le II^e siècle av. notre ère, comme on pourrait l'interpréter étant donné l'utilisation du qualificatif « nouveau »; nous suggérons plutôt que cette partie de la société romaine s'est perçue comme un groupe distinct, ce qui constituait une nouveauté. Nous pouvons aussi en profiter pour expliciter que différentes consciences groupales existaient à Rome avant la période qui nous intéresse, mais que dans le cadre de notre travail, nous nous concentrons sur la République tardive. Cf. Nicholas Horsfall, *The Culture of the Roman Plebs* (Londres : Duckworth, 2003).

Au tout début du II^e siècle av. notre ère, Rome sortait tout juste victorieuse de la Deuxième guerre punique, guerre qu'elle avait remportée au prix de pertes importantes. Durant le conflit, les Romains s'étaient montrés unifiés derrière leurs commandants, qui provenaient tous de l'élite dirigeante³⁷². Nous pouvons ici faire appel à la psychologie sociale pour expliquer la solidarité dont les Romains ont fait preuve au cours du conflit. En effet, dans les contextes de grande incertitude, comme lors d'une guerre, les individus, alors en quête de sécurité, ont tendance à se regrouper dans des groupes bien définis et à clairement identifier le groupe ennemi (nous vs eux)³⁷³. Le danger que représente le groupe ennemi (exogroupe) génère bien évidemment de l'anxiété chez les membres du groupe (endogroupe); cette dernière a pour effets d'encourager les comportements qui renforcent l'unité du groupe, d'imposer une conformité totale à ses normes et d'amener ses membres à ne tolérer aucune dissension³⁷⁴. Nous pouvons justement observer ces dynamiques à Rome alors qu'elle luttait contre Carthage. Aussi, en considérant les critères de Turner tout juste évoqués, nous remarquons qu'ils peuvent tous s'appliquer à la situation de la société romaine au cours de la Deuxième guerre punique : les citoyens partageaient une certaine proximité et similarité (ils vivaient dans la même ville/région et avaient la même culture³⁷⁵), leur destin à tous était aussi lié à celui de Rome, qu'elle gagne ou qu'elle perde la guerre, et ils faisaient tous face à la même menace punique.

Cependant, les victoires de Rome sur ses différents ennemis ont eu des conséquences économiques et sociales immenses. En effet, au cours du II^e siècle, pour diverses raisons³⁷⁶, on a assisté à une concentration des terres dans les mains de quelques riches propriétaires et donc à une diminution du nombre de citoyens aptes à servir dans l'armée³⁷⁷. Ces grands propriétaires terriens,

³⁷² Le spécialiste d'histoire militaire romaine Yann Le Bohec a qualifié la solidarité romaine d'« union sacrée entre le Sénat, les comices, les patriciens et les plébéiens. » Celle-ci s'est concrétisée peu après le désastre de Cannes en 216. Yann Le Bohec, *Histoire militaire des guerres puniques* (Paris : Tallandier, 2022 [1996]), 198.

³⁷³ Sucharita Belavadi, Mark J. Rinella, Michael A. Hogg, « When Social Identity-Defining Groups Become Violent » dans *The Handbook of Collective Violence*, Carol A. Ireland, Michael Lewis, Anthony Lopez, Jane L. Ireland, dir. (Londres : Routledge, 2020), 20.

³⁷⁴ *Ibid.*, Avec Michael J. A. Wohl, Nyla R. Branscombe, Stephen Reysen, « Perceiving Your Group's Future to Be in Jeopardy : Extinction Threat Induces Collective Angst and the Desire to Strengthen the Ingroup », *Personality and Social Psychology Bulletin* 36, (2010) : 898-910.

³⁷⁵ Cette proximité et cette similarité étaient d'autant plus apparentes si Carthage était utilisée comme comparatif.

³⁷⁶ Parmi ces raisons, on note l'accaparement de la terre des soldats tombés au combat ou forcés de la vendre pour rembourser les dettes de leur famille, le remboursement de dettes contractées par l'État auprès de certains riches citoyens au moyen de distributions de l'*ager publicus*, la mise en vente des terres des cités italiennes qui s'étaient alliées à Hannibal. Nicolet, *Les Gracques*, 125-131.

³⁷⁷ On rappelle qu'un cens minimum était requis pour servir dans l'armée; en perdant leur terre, de nombreux citoyens sont tombés sous ce seuil.

soucieux d'augmenter toujours plus la rentabilité de leurs immenses domaines, ont eu recours à de la main-d'œuvre servile, facile à se procurer étant donné les nombreuses guerres, et ont souvent remplacé les cultures céréalières par de l'élevage ou des cultures arbustives (oliviers, vignes), car cela était plus rentable³⁷⁸. L'Italie est ainsi devenue dépendante des importations de céréales en provenance de provinces comme la Sicile et l'Afrique. Cette situation a été qualifiée de véritable crise agraire³⁷⁹.

Par conséquent, on a assisté à un exode rural, en particulier vers Rome³⁸⁰. À la même époque, la République a connu une crise monétaire³⁸¹. À travers cela, elle a continué de mener diverses guerres outre-mer, mais l'Italie ne s'est plus trouvée menacée d'invasion³⁸². Le fait que la communauté ne se trouvait plus menacée comme elle l'avait été lors de la Deuxième guerre punique a atténué les dynamiques sociales qui avaient favorisé son unité. Il n'y avait en effet plus d'exogroupe clairement défini, comme les Carthaginois l'avaient été³⁸³. Si l'on repense aux critères de Turner, on remarque qu'au cours de cette période, les humbles citoyens et l'élite ne partageaient plus le même destin; aucun ennemi ne menaçait leur existence et les premiers se trouvaient appauvris par les conquêtes, alors que les seconds en conservaient égoïstement les profits, comme l'a pointé l'historien Arnold H. M. Jones dans son *Roman Economy* : « The Italian lower classes lost rather than gained by the empire³⁸⁴. » On pourrait aussi avancer que le lien de proximité qui existait entre ces deux groupes s'est dégradé avec l'afflux de nouveaux migrants à Rome et avec l'effritement du système clientéliste³⁸⁵.

³⁷⁸ Nicolet, *Les Gracques*, 133.

³⁷⁹ Marcel Le Glay, *Rome : Grandeur et déclin de la République* (France : Perrin, 2005 [1990]), 231. L'expression « question agraire » est parfois préférée pour désigner l'ensemble de l'évolution de la situation agraire, mais à partir des Gracques, on peut bel et bien utiliser le mot « crise ».

³⁸⁰ Cet exode était alimenté par des citoyens qui avaient perdu ou vendu leur terre, des Italiens qui espéraient y obtenir un travail ou même la citoyenneté romaine. Nicolet, *Les Gracques*, 145-146.

³⁸¹ La monnaie est dévaluée à plusieurs reprises et les émissions ne sont pas régulières, ce qui entraîne des périodes d'abondance et de rareté. *Ibid.*, 143.

³⁸² Nicolet, *Le métier de citoyen*, 170.

³⁸³ En faisant un lien avec les critères de Turner, nous pouvons donc affirmer que les Romains avaient perdu leur menace commune. Il est ici intéressant de noter que cette analyse se rapproche de celle de Salluste et de son concept de *metus hostilis*, que nous avons abordée au début de notre deuxième chapitre.

³⁸⁴ Les richesses accumulées par les plus riches ne leur ont servi qu'à acquérir davantage de terres et de produits de luxe. Cela a certes profité aux artisans étrangers qui répondaient à cette demande en produits luxueux, mais cela a aussi mené à la paupérisation de la paysannerie romaine et italienne. Arnold H. M. Jones, *Roman Economy : Studies in Ancient Economic and Administrative History* (Oxford : Blackwell, 1974), 124.

³⁸⁵ Cette dégradation des liens entre le haut et le bas de la société a entre autres été reconnue par Christian Meier et Paul J. J. Vanderbroeck, comme on l'a vu au chapitre précédent.

L'historien James Tan est parvenu à des remarques similaires, sans toutefois faire appel à la psychologie sociale. Selon lui, le remplacement de la taxation des citoyens romains par le butin pris chez les vaincus comme principale source de financement pour la guerre est une autre conséquence des conquêtes qui a contribué à miner l'union entre le haut et le bas de la société romaine³⁸⁶. En abandonnant le *tributum* pour les citoyens romains en 167 (après la conquête de la Macédoine), l'élite s'est en quelque sorte « affranchie » des contributions, mais aussi du consentement des citoyens ordinaires pour mener la guerre³⁸⁷. La cohésion entre ces groupes n'était ainsi plus nécessaire³⁸⁸. Cela a aussi libéré l'élite de ses devoirs envers la République : une fois que les dépenses de l'État étaient payées, tous les surplus engrangés par la guerre pouvaient aller dans les poches des généraux victorieux. L'immense richesse que ces derniers ont accumulée leur a ainsi permis de ne plus dépendre du Sénat et du trésor public, ce qui a diminué le pouvoir de l'État³⁸⁹.

L'idée ici n'est pas d'analyser en profondeur les conséquences économiques et sociales des conquêtes romaines, mais bien de souligner qu'en nous basant sur la psychologie sociale, nous pouvons affirmer qu'au cours du II^e siècle av. notre ère, la situation économique et sociale de Rome a évolué de façon à creuser un fossé entre une majorité des citoyens romains et l'élite.

C'est dans ce contexte que l'on a vu des hommes politiques (comme les Gracques) tenter de mettre en place des réformes socio-économiques de différentes portées, auxquelles une majorité de la classe sénatoriale s'est opposée³⁹⁰. Le consensus entre les membres de la classe dirigeante s'est donc érodé, puis brisé³⁹¹. Comme Courrier l'a avancé, certains de ces hommes politiques ont alors commencé à mettre de l'avant une nouvelle façon pour la plèbe de concevoir leur collectivité. Ces derniers ont mis l'accent sur les luttes qu'avaient dû mener les plébéiens contre l'élite afin d'obtenir plus de droits : ces luttes constituaient des exemples desquels la plèbe romaine devait s'inspirer. Ces hommes politiques vantaient abondamment les ancêtres héroïques de la plèbe et

³⁸⁶ Cette idée est au cœur de son ouvrage James Tan, *Power and Public Finance at Rome, 274-49 BCE* (New York : Oxford Academic, 2017), 214.

³⁸⁷ *Ibid.*, XXIX.

³⁸⁸ *Ibid.*, 172.

³⁸⁹ *Ibid.*, XXX.

³⁹⁰ Le premier de ces réformateurs est Caius Laelius Sapiens. Il a été suivi peu après par les frères Gracques. L'historien Peter Brunt dira d'ailleurs des Gracques qu'ils « mirent à nu toutes les forces de division de la société romaine » : *Conflits sociaux en République romaine*, trad. Micheline Legras-Wechsler (Paris : Éditions Maspéro, 1979), 117.

³⁹¹ Nous avons vu au chapitre 2 que les historiens modernes remarquent tous la rupture du consensus au II^e siècle.

dénonçaient la cruauté et les privilèges de la noblesse³⁹². Nous pouvons remarquer ici l'un des critères les plus importants à la formation d'un groupe selon Turner, soit le fait d'avoir une vision positive du groupe³⁹³. Ces discours identifiaient aussi clairement un endogroupe (la plèbe) et un exogroupe (l'élite). Étant donné le contexte socio-économique trouble que nous venons de décrire, on ne peut s'étonner de constater que ce message ait résonné fortement dans la société romaine. Certains de ces hommes politiques dissidents ont tenté de faire passer des lois en les proposant aux assemblées sans qu'elles n'aient préalablement reçu l'approbation du Sénat, ce qui était contraire à la coutume³⁹⁴. De l'autre côté, l'élite a continué de défendre sa vision selon laquelle la Cité devait être dirigée par le Sénat, constitué des « meilleurs » de la société.

Comme Courrier l'a habilement démontré dans la première partie de son ouvrage, la plèbe avait une culture et une identité commune. Par contre, ce n'est qu'avec l'action de ces réformistes qu'elle n'en a pleinement pris conscience et qu'elle a développé un imaginaire collectif et une mémoire politique qui lui étaient propres³⁹⁵. Ainsi, par leur action, ces hommes politiques ont donné une nouvelle dimension à l'identité du groupe plébéien. On reconnaît justement le processus par lequel un groupe développe son identité, comme le rapporte le psychologue Edmond Marc Lipiansky : « L'identité de groupe a moins alors le caractère d'une réalité objective que celui d'une représentation sociale construite, relevant du mythe et de l'idéologie. Représentation par laquelle une collectivité figure son unité par différenciation d'avec les autres³⁹⁶. »

L'accent mis sur des « mythes » comme le « conflit des ordres » témoigne justement de cette prise de conscience de l'identité plébéienne, ce qu'elle n'avait pas fait avant la fin du II^e siècle av. notre ère³⁹⁷. La différenciation se faisait bien sûr par rapport à l'ordre sénatorial, qu'on accusait

³⁹² L'un de ces discours le plus emblématique est celui livré par le tribun Memmius en 111. Cf. Sall., *Jug.*, XXXI, 6-7, 17. Cf. Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 557.

³⁹³ L'idéalisation de son passé et de ses héros par la plèbe produisait en effet une image de groupe positive. On se souvient que l'autre critère le plus important était le partage d'attributs communs. On peut ici noter que les membres de la plèbe romaine étaient similaires à plusieurs égards (niveau de vie, profession, culture), qu'ils vivaient dans la même ville et qu'ils partageaient une destinée et des craintes communes (famines, épidémies, incendies).

³⁹⁴ Hiébel, *Rôles de la contio*, 114.

³⁹⁵ Cet imaginaire collectif constitué de savoirs, de valeurs et de souvenirs était incarné par l'expression *maiores uostri*; alors que sa mémoire politique s'est développée lorsque certains hommes politiques ont rapproché la plèbe du conflit des ordres avec celle de la fin du II^e siècle. Cette mémoire politique s'est par la suite traduite par les différents cultes voués aux champions de la plèbe, parmi lesquels on retrouve les frères Gracques. Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 556, 565.

³⁹⁶ Edmond Marc Lipiansky, « Comment se forme l'identité des groupes » dans *L'identité : L'individu, Le groupe, La société*, Jean-Claude Ruano-Borbalan, dir. (Auxerre Cedex : Sciences Humaines, 1998), 145.

³⁹⁷ Du moins pas depuis la fin du conflit des ordres (si ce dernier a bien eu lieu).

au passage de faire preuve de cruauté et d'être incompetent³⁹⁸. On voit ici s'articuler une dynamique intergroupe conforme à la théorie de l'identité sociale : l'endogroupe est valorisé alors que l'exogroupe est diminué. Étant donné l'importance des mythes et de la mémoire dans la construction de l'identité des groupes, nous pouvons avancer que le conflit mémoriel que Courrier a mis en lumière était en même temps un conflit qui opposait les identités plébéienne et optimiate³⁹⁹. Nous pouvons ainsi affirmer qu'une analyse de la situation sociale de la Rome de la fin de l'ère républicaine basée sur la théorie de l'identité sociale permet de seconder la théorie du conflit mémoriel développée par Courrier. Ce conflit de mémoires n'a pas pour autant été une guerre ouverte entre les partis impliqués, mais il a engendré un contexte favorable à l'affrontement de différents groupes.

Les conditions qui favorisent les conflits intergroupes

Avant d'aborder comment cette situation nouvelle a contribué à ce que des événements violents se développent dans les *contiones*, nous devons nous intéresser à ses conséquences sur les relations intergroupes à l'échelle de la société romaine. Voici comment l'historien Geza Alföldy résume la situation de Rome pour l'époque qui nous intéresse :

La crise qui menaçait la société romaine en raison de changement de structure qui s'était rapidement produit depuis la deuxième guerre punique atteignit après le milieu du IIe siècle av. J.-C. une phase au cours de laquelle il n'était plus possible d'éviter l'éclatement des conflits ouverts. L'aggravation des oppositions au sein du tissu social de Rome et les faiblesses toujours plus évidentes du système de gouvernement républicain eurent pour conséquence que les luttes sociales et politiques s'enflammèrent soudain⁴⁰⁰.

Dans la section qui suit, nous utiliserons la psychologie sociale pour abonder dans le même sens qu'Alföldy en relevant les raisons pour lesquelles la situation était à ce point inflammable. Nous nous en servirons donc pour reconnaître dans la Rome de la fin de l'ère républicaine des paramètres qui favorisent les conflits intergroupes (facteurs macro). Cela nous permettra ensuite d'isoler les facteurs qui ont favorisé le déclenchement de violence propres aux *contiones*.

³⁹⁸ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 555-557. Ces attaques sont présentes notamment dans les discours de Memmius et de Marius dans Sall. *Jug.*, XXXI, 6-7 ; LXXXV, 29-37.

³⁹⁹ Nous utiliserons donc parfois la formule « conflit identitaire » pour désigner le conflit mémoriel.

⁴⁰⁰ Géza Alföldy, *Histoire sociale de Rome*, trad. Étienne Évrard (Paris : Picard, 1991), 65.

Commençons par analyser la situation sous l'angle de la théorie des conflits réels, qui, comme nous l'avons vu au premier chapitre, a servi de base à la théorie de l'identité sociale⁴⁰¹. Le fondateur de cette théorie, Muzafer Sherif, a stipulé que les relations entre les groupes peuvent être de nature compétitive ou coopérative. Lorsque les groupes se retrouvent en compétition pour des ressources prisées (qu'elles soient concrètes ou non⁴⁰²), les conflits tendent à se développer. Lorsqu'au contraire, le contexte fait en sorte que la coopération entre les groupes est nécessaire à l'obtention de ces ressources, la relation entre eux tend à être harmonieuse⁴⁰³. Nous pouvons remarquer ces deux situations dans la Rome du II^e siècle. En effet, comme on l'a souligné précédemment, on peut affirmer que lors de la Deuxième guerre punique, Rome avait dû lutter pour sa survie, ce qui avait en quelque sorte forcé la coopération entre les différents groupes qui la constituaient. Par contre, à partir du moment où la Cité italienne est devenue la première puissance du bassin méditerranéen, son existence même n'a plus été menacée. Les groupes qui la constituaient n'étaient alors plus obligés de coopérer pour obtenir davantage de ressources étant donné que leur survie n'était plus en jeu. C'est justement au cours du II^e siècle que l'appétit des membres de la classe dirigeante pour des richesses en tout genre semble avoir grandi encore et encore⁴⁰⁴. Tel que mentionné au deuxième chapitre, cette avidité a été remarquée par des historiens anciens comme modernes⁴⁰⁵. En même temps, les citoyens ordinaires, qui profitaient peu des conquêtes et qui parfois même s'appauvrirent à cause d'elles, se sont montrés sensibles aux discours d'hommes politiques qui proposaient d'améliorer leur sort⁴⁰⁶. La même situation est observable du côté des alliés de Rome, Italiens comme Latins, qui avaient grandement contribué à ses conquêtes, mais qui n'en récoltaient qu'une fraction des fruits, du fait qu'ils n'étaient pas citoyens. En nous basant sur la théorie des conflits réels, nous pouvons avancer que la situation de

⁴⁰¹ La théorie de l'identité sociale cherche en effet à compléter la théorie élaborée par Sherif. Cf. *supra*, 37.

⁴⁰² Ces ressources peuvent être matérielles (ressource naturelle, territoire, argent) ou symboliques (pouvoir, reconnaissance).

⁴⁰³ Licata, « La théorie de l'identité sociale », 20-21.

⁴⁰⁴ La nature compétitive du système politique républicain a certainement contribué à cette avidité. L'entrée d'autant de richesses a eu pour effet de faire monter la mise pour tous : des dépenses de plus en plus importantes étaient nécessaires pour faire avancer les carrières politiques et ce n'était bien souvent qu'en obtenant un poste dans les provinces que l'on pouvait rembourser sa mise. Comme nous l'avons abordé au chapitre 2, selon Mouritsen, c'est cette même intensification de la compétition qui a poussé certains hommes politiques à mobiliser la plèbe à la fin de la République. Mouritsen, *Plebs and Politics*, 124-125.

⁴⁰⁵ Cf. *supra*, 53, 56-57, 63, 69. Pour rappeler quelques exemples : Salluste et Cicéron ont tous deux dénoncé l'*avaritia* grandissante chez les membres de la classe dirigeante. Selon Meier, Hölkskamp et Mouritsen, l'accroissement des perspectives d'enrichissement pour les magistrats, qui était une conséquence directe des nombreuses conquêtes, a exacerbé la compétition entre eux au point de briser le consensus.

⁴⁰⁶ Des mesures comme des distributions agraires et frumentaires profitaient en effet aux citoyens.

la société romaine du II^e siècle était propice au déclenchement de conflits intergroupes étant donné qu'elle amenait différents groupes à avoir des relations de nature compétitive.

Poursuivons notre analyse en utilisant la théorie de l'identité sociale. D'abord, le principal ajout qu'a fait la théorie de l'identité sociale à la théorie des conflits réels a été de considérer les effets des systèmes de croyances sur les rapports intergroupes. En effet, les fondateurs de la théorie de l'identité sociale ont remarqué que dans bien des cas, les groupes dominés ne se révoltent pas contre les dominants; ils semblent au contraire avoir intériorisé les croyances qui favorisent le groupe dominant et qui dénigrent leur propre groupe⁴⁰⁷. Dans le cas romain, plusieurs historiens, dont Karl-Joachim Hölkeskamp, ont remarqué la présence d'un tel système de croyances⁴⁰⁸. La théorie de l'identité sociale défend qu'un changement dans ce système de croyances peut, à lui seul, provoquer le changement social : « Une distribution inégale de ressources objectives promeut un antagonisme entre groupes dominants et groupes dominés, à condition que ce dernier groupe rejette son image négative précédemment acceptée et consensuellement négative, et avec elle le statu quo, et commence à œuvrer au développement d'une identité groupale positive⁴⁰⁹. » Il se trouve justement qu'au II^e siècle, les historiens ont remarqué un effritement dans le système de légitimation de l'élite romaine⁴¹⁰. Mais surtout, comme l'analyse de Cyril Courrier le suggère, on remarque que la plèbe a pris conscience de sa mémoire politique, qui, on le rappelle, était constituée d'événements, de lieux, de symboles, de valeurs et de héros singuliers. Cette prise de conscience a tous les attributs pour être identifiée comme le « développement d'une identité groupale positive », que Tajfel et Turner considéraient comme essentiel à une contestation du statu quo et au déclenchement de conflits intergroupes.

⁴⁰⁷ Turner et Tajfel ont remarqué ce phénomène chez plusieurs groupes, comme les Afro-Américains, les Canadiens français, les Maoris en Nouvelle-Zélande et les Bantous en Afrique du Sud. Licata, « La théorie de l'identité sociale », 23.

⁴⁰⁸ Son concept de « culture politique » de l'élite dirigeante désigne exactement le genre de système de croyances auquel Tajfel et Turner pensaient. On rappelle que la culture politique constitue « l'environnement discursif dans lequel le pouvoir est légitimé ». Elle comprend tous les moyens par lesquels l'élite justifiait sa supériorité et sa mainmise sur la politique de la Cité. Hölkeskamp, *Reconstruire une République*, IX. Courrier parle plutôt de l'idéologie du *mos maiorum*, comme on l'a vu au 2^e chapitre. Cf. supra, 77-78.

⁴⁰⁹ Licata, « La théorie de l'identité sociale », 23-24. Avec Henri Tajfel, John Turner, « The Social Identity Theory of Intergroup Behavior » dans *The psychology of intergroup relations*, Stephen Worchel, William G. Austin, dir., (Chicago: Nelson-Hall, 1986), 13. Autrement dit, un désir de changement social peut être déclenché à partir d'une même réalité objective, à condition que la perception du groupe dominé change.

⁴¹⁰ Hölkeskamp, *Reconstruire une République*, 90.

Un autre aspect qui, selon la théorie de l'identité sociale, influence le développement de conflits entre les groupes est la croyance des individus en la possibilité de changer de groupe social⁴¹¹. En effet, étant donné que les individus cherchent à améliorer leur identité sociale, lorsqu'ils se trouvent dans une société dans laquelle l'ascension sociale est possible, ils tenteront de rejoindre les groupes qu'ils considèrent comme meilleurs; nous parlons alors de contexte de mobilité sociale⁴¹². Cependant, lorsque l'ascension sociale est impossible, c'est-à-dire lorsque les frontières entre les différents groupes sont imperméables, les groupes moins favorisés chercheront à améliorer la place de leur groupe par rapport aux autres, ce qui risque de créer des conflits. Cette situation est qualifiée de changement social⁴¹³. Dans le cas qui nous intéresse, les possibilités d'ascension sociale entre les groupes qui constituaient la société romaine de l'époque républicaine (sénateurs, chevaliers, plébéiens, Italiens, Latins, affranchis, étrangers, esclaves et autres) étaient très restreintes⁴¹⁴. Nous pouvons donc avancer que pour améliorer la valeur de leur identité sociale, les membres des groupes inférieurs étaient portés à tenter d'améliorer la valeur de l'ensemble de leur groupe par rapport aux autres. La situation en était donc une de changement social plutôt que de mobilité sociale, ce qui rendait les conflits intergroupes plus probables. L'historien Geza Alföldy a justement soulevé que les esclaves urbains ont très peu participé aux nombreuses révoltes serviles qui ont pris racine hors des villes parce que contrairement à leurs homologues des campagnes, ils avaient de réelles chances d'être affranchis et de changer de groupe social⁴¹⁵.

Dans ce contexte, la théorie de l'identité sociale suggère aussi que les individus tenteront d'améliorer la valeur de leur groupe en la comparant à celle de ceux qui leur sont inférieurs. Dans le cas de la Rome républicaine, cela contribuerait à expliquer les tensions qui ont existé entre des groupes comme les citoyens romains et les Italiens ou les Latins, qui désiraient obtenir la citoyenneté romaine. Ce statut particulier constituait un privilège que la plèbe n'entendait pas

⁴¹¹ Licata, « La théorie de l'identité sociale », 22. On remarque ici que ce n'est pas le niveau réel de mobilité sociale qui compte, mais bien la perception des individus par rapport à leur possibilité de changer de catégorie/groupe.

⁴¹² *Ibid.*, 21.

⁴¹³ *Ibid.*, 21-22.

⁴¹⁴ « La situation fut encore aggravée par le fait que, dans une certaine mesure, la stratification de la société n'était pas suffisamment perméable » : Alföldy, *Histoire sociale de Rome*, 60. Il arrivait qu'un individu puisse passer d'un groupe à un autre, comme lorsqu'un esclave se faisait affranchir, mais de manière générale, la stratification sociale était assez imperméable. Nous n'avons par exemple aucune mention de *self-made man* plébéien qui, pendant l'époque républicaine, serait parvenu à siéger au Sénat. Même dans cette institution, la nobilitas gardait jalousement l'accès aux plus hautes magistratures. *Ibid.*, 61.

⁴¹⁵ *Ibid.*

partager⁴¹⁶. Sur ce point en particulier, plusieurs des expériences qui ont soutenu le développement de la théorie de l'identité sociale ont justement démontré que les individus cherchent à favoriser leur groupe, mais surtout à maximiser l'écart entre leur groupe et les autres, quitte à recevoir moins d'avantages⁴¹⁷. Cela nous permet de mieux comprendre pourquoi les dominants se montrent souvent hostiles aux mesures qui favorisent les groupes qui leur sont inférieurs, et ce même lorsqu'elles ne les désavantagent aucunement. De plus, si la situation évolue de façon à ce que la supériorité d'un groupe par rapport à un autre devienne menacée, la théorie de l'identité sociale avance que l'apparition de la violence devient plus probable⁴¹⁸.

À partir de ces conclusions, nous pouvons mieux comprendre plusieurs enjeux conflictuels de la fin de la République romaine. Par exemple, cela permet d'expliquer la réticence d'une majorité de l'aristocratie aux mesures qui avantageaient les classes inférieures, comme les distributions agraires, ou encore l'hostilité des citoyens romains à voir leur citoyenneté être octroyée à l'ensemble des Italiens⁴¹⁹. On doit aussi souligner que dans les deux cas, les mesures proposées portaient aussi atteinte aux intérêts économiques et politiques des groupes dominants : les redistributions de terres se faisaient en majorité grâce aux saisies des terres aristocratiques qui empiétaient sur l'*ager publicus* et l'octroi de la citoyenneté à tous les Italiens menaçait de diluer les privilèges de ceux qui l'étaient déjà⁴²⁰. Ces luttes politiques et économiques additionnées aux dynamiques intergroupes que l'on vient d'observer ont par moments créé des situations hautement inflammables, dont certaines ont dégénéré en violence⁴²¹. On rappelle que les expériences des groupes minimaux ont été menées sur des groupes formés à partir de critères arbitraires; nous pouvons légitimement suggérer que ces dynamiques ont pu être accentuées dans un contexte où,

⁴¹⁶ Cette rivalité a été à l'origine de nombreux événements violents, y compris la Guerre des alliés (91-88).

⁴¹⁷ Dans ces expériences, les individus formaient des groupes selon des critères arbitraires, comme leur préférence pour une œuvre plutôt qu'une autre. On leur demandait ensuite de distribuer des récompenses entre les deux groupes à partir d'une même matrice. Ces expériences ont permis d'élaborer le paradigme des groupes minimaux. Henri Tajfel, M.G. Billig, R.P. Bundy, Claude Flament, « Social categorization and intergroup behaviour », *European Journal of Social Psychology*, 1 (1971) : 149-178. Le cas 6, qui s'est déroulé dans une *contio*, a justement eu lieu parce qu'un groupe (les Italiens) aurait été particulièrement avantagé par les distributions de terre proposées par Saturninus. Cf. Cic., *Balb.*, 48; *Plut., Mar.*, XXIX, 1 et XXX, 1; *App., Civ.*, I, 29-30, 129-136.

⁴¹⁸ Belavadi *et al.*, « When Social Identity-Defining Groups Become Violent », 21-22. Cela permet d'expliquer en partie la violence qui a marqué la répression des frères Gracques; les mesures de redistributions agraires qu'ils proposaient s'attaquaient directement aux intérêts des grands propriétaires terriens.

⁴¹⁹ Dans ces deux cas, les groupes dominants ont cherché à maintenir l'écart qui les séparait des groupes inférieurs.

⁴²⁰ Parmi ces privilèges, on note par exemple la possibilité de bénéficier des distributions frumentaires ou des redistributions agraires. Le Glay, *Rome*, 261.

⁴²¹ On peut notamment penser aux assassinats des frères Gracques (133 et 121), ou encore à la Guerre des alliés (91-88).

comme à Rome, les groupes avaient une mémoire politique, des intérêts ainsi que des traditions bien distinctes. Bref, ces principes de la psychologie sociale permettent de mieux comprendre plusieurs conflits clés de la fin de la République romaine. Prenons ici la peine de mentionner que le conflit que l'on remarque entre l'élite et une partie de la plèbe n'est pas une lutte de classes, comme l'a soutenu l'historien marxiste Geoffrey Ernest Maurice De Ste Croix⁴²².

Pour résumer, nous pouvons noter que le contexte politique et économique a favorisé la compétition davantage que la coopération entre certains groupes de la société romaine. En même temps, le système de croyances du *mos maiorum* s'est effrité et a été disputé, du moins chez une partie de la plèbe, par une vision mémorielle et identitaire positive. Cela, ajouté au fait que la mobilité sociale était pratiquement impossible, a contraint les individus à tenter d'améliorer la valeur de leur identité sociale en optimisant la place de leur groupe par rapport aux autres. En même temps que certains groupes ont revendiqué des avantages, les groupes dominants, ne voulant pas perdre l'écart avantageux qui les distinguait, ont réagi parfois violemment afin de conserver leur supériorité.

La violence survenue dans les *contiones*

Maintenant que nous avons exposé en quoi le contexte du dernier siècle de la République romaine était propice au développement de conflits et de violence, concentrons-nous sur les événements qui se sont déroulés dans les *contiones*. Nous tenterons de comprendre en quoi les paramètres propres à ce type d'assemblée ont contribué à ce que les conflits intergroupes que nous venons d'identifier s'y manifestent sous la forme de comportements collectifs violents. Par paramètres particuliers, nous faisons référence au fait qu'une foule pouvait se réunir et que des orateurs pouvaient s'exprimer librement. À première vue, ces deux critères peuvent sembler assez communs, mais étant donné la peur bleue de l'aristocratie romaine pour les conspirations, la parole en public et les rassemblements étaient fortement contrôlés⁴²³. Les *contiones* constituaient donc l'un des rares contextes lors duquel un magistrat pouvait librement s'exprimer et un public

⁴²² Malgré son titre qui ne réfère qu'au monde grec, ce livre traite aussi du monde romain étant donné qu'il a absorbé le monde grec à partir du II^e siècle av. notre ère. Geoffrey E. M. De Ste Croix, *Class Struggle in the Ancient Greek World* (Londres: Duckworth, 1981), 327-372.

⁴²³ Wilfred Nippel décrit cette crainte comme une « almost traumatic alertness of the authorities to the dangers of conspiracies ». Wilfred Nippel, « Policing Rome », *The Journal of Roman Studies* 74, (1984) : 24.

s'assembler pour l'écouter⁴²⁴. Ainsi, dans un premier lieu, nous nous concentrerons sur les dynamiques qui s'opéraient dans la foule lorsqu'elle se rassemblait pour assister à une *contio*. Puis, nous nous pencherons sur le rôle qu'ont joué les magistrats dans le déclenchement de violence, notamment par leur manière de s'exprimer, par leurs messages, ou par leur mobilisation de partisans. Nos explications sont accompagnées d'exemples de comportements collectifs survenus dans des *contiones*, qui sont réunis dans notre annexe⁴²⁵.

Dynamiques entre les membres de l'assistance

Afin de comprendre en quoi la rhétorique, les messages et la mobilisation des magistrats dans les *contiones* ont parfois contribué à générer de la violence, nous devons commencer par relever quelles dynamiques s'opéraient entre les membres de l'assistance. Avant toute chose, il convient d'établir que l'assistance d'une *contio* constituait bel et bien une foule, conformément à la définition qu'en donne le spécialiste en psychologie des foules Stephen Reicher : « *[a] set of individuals who share a common social identification of themselves in terms of that crowd*⁴²⁶. » Les foules se forment généralement dans un contexte précis, que ce soit pour assister à un événement sportif, à un concert ou, comme dans le cas d'une *contio*, à une assemblée politique⁴²⁷. Nous pouvons donc étudier le comportement des individus dans les *contiones* selon les principes développés par la théorie de l'identité sociale. Nous verrons comment la catégorisation et la comparaison intergroupe qui s'effectuaient dans le public des *contiones* ont contribué à créer un environnement favorable aux conflits. Nous nous intéresserons ensuite aux impacts du contexte immédiat de la *contio* sur les dynamiques intergroupes qui s'y développaient.

La catégorisation et la comparaison dans le public

Avant de nous intéresser aux dynamiques qui s'opéraient dans la foule réunie pour une *contio*, il convient de rappeler dans quel cadre ce genre d'assemblée se déroulait. Rappelons donc qu'à partir du milieu du II^e siècle, sous l'impulsion des tribuns Licinius Crassus puis de Caius Gracchus, le

⁴²⁴ Cf. Hiébel, *Rôles de la contio*, 17.

⁴²⁵ Cf. Annexe.

⁴²⁶ Reicher, « The determination of collective behaviour », 68.

⁴²⁷ Fagan, *The Lure of the Arena*, 90.

lieu de convocation de la majorité des *contiones* est passé du *Comitium* au Forum⁴²⁸. La foule qui y assistait se rassemblait donc debout devant la tribune choisie par le magistrat : soit les Rostres (qui avaient aussi été la tribune du *Comitium*⁴²⁹), soit le podium du temple des Dioscures. Il est impossible de savoir si l'assistance était ségréguée selon les classes lorsqu'elle était regroupée sur le Forum, comme elle pouvait l'être au théâtre, à l'arène ou au cirque⁴³⁰. Par contre, justement parce qu'une ségrégation existait dans tous ces contextes, on pourrait penser qu'elle existait aussi dans l'assemblée qui nous intéresse; peut-être les membres de l'élite assistaient-ils aux *contiones* à partir de tribunes situées en hauteur comme les balcons des basiliques ou les podiums des temples situés à proximité. À tout le moins, il serait surprenant que des sénateurs se soient mêlés indistinctement à une foule constituée majoritairement de citoyens ordinaires⁴³¹.

Les *contiones* n'étaient pas les seules occasions lors desquelles une foule de Romains s'assemblait. En effet, leur quotidien était ponctué d'événements comme des jeux, des fêtes, des comices, des funérailles publiques ou des cérémonies (comme celles du triomphe), qui donnaient tous lieu à des rassemblements de différentes envergures. Comme nous l'avons vu au premier chapitre, lorsqu'ils se trouvent dans un contexte de foule, les individus sont portés à catégoriser leurs pairs dans différents groupes et à comparer ces groupes. Dans plusieurs des circonstances tout juste évoquées, la catégorisation qui s'effectuait dans le public devait avoir pour effet de catégoriser la communauté romaine comme un bloc unifié⁴³². Cela explique pourquoi ces événements ont rarement connu des épisodes de comportement collectif violents, et ce même au

⁴²⁸ Le *Comitium* était un espace circulaire muni de gradins d'une capacité d'environ 5000 places situé devant la Curie Hostilia. Ce transfert s'explique par des raisons démographiques, mais aussi idéologiques puisque les orateurs faisaient dorénavant dos à la Curie pour s'exprimer devant la foule réunie sur le Forum. Certains historiens, dont Dominique Hiébel, ont perçu ce transfert comme un autre signe de la scission entre le Sénat et le Peuple de Rome. La grande majorité des *contiones* convoquées lors de la période qui nous intéresse ont donc eu lieu au Forum. Hiébel, *Rôles de la contio*, 85-90.

⁴²⁹ À partir des Rostres, on pouvait faire face au *Comitium* en regardant vers le nord ou au Forum en regardant vers le sud.

⁴³⁰ Concernant la ségrégation des places à l'arène, au théâtre et au cirque: Cf. Fagan, *The Lure of the Arena*, 121, 148.

⁴³¹ Ils étaient probablement entourés de supporteurs, de clients, ou peut-être même d'esclaves, comme dans la plupart de leurs déplacements dans la ville. Benjamin Kelly, « Policing and Security » dans *The Cambridge Companion to Ancient Rome*, Paul Erdkamp, dir. (Cambridge : Cambridge University Press, 2013), 422.

⁴³² Par exemple, lors d'événements comme des combats de gladiateurs ou des triomphe, qui servaient à montrer la supériorité des Romains sur leurs ennemis, le contexte amenait les individus dans la foule à catégoriser les autres en fonction de leur appartenance ou non à la collectivité romaine. Fagan l'avait souligné pour les jeux de l'arène : Fagan, *The Lure of the Arena*, 141-145. Les fêtes religieuses devaient aussi solidariser tous ceux qui y participaient et qui partageaient les mêmes croyances. Comme nous l'avons mentionné plus haut, certains de ces événements, comme les funérailles publiques et les triomphe, faisaient partie de la culture politique de l'élite dirigeante et servaient à justifier la domination de l'élite sur la Cité; ces derniers diffusaient certes une vision de la communauté romaine dominée par l'élite, mais aussi unifiée sous la gouverne des *patres*. Cf. Hölkeskamp, *Reconstruire une République*, 58-59.

cours du dernier siècle de la République romaine⁴³³. Cependant, contrairement à la majorité de ces événements, les *contiones* avaient une vocation principalement politique⁴³⁴. Tel que nous l'avons vu au chapitre 1, les individus tiennent compte du contexte dans lequel ils se trouvent pour établir les critères à partir desquels ils catégorisent leurs pairs. Par exemple, une masse de gens réunis dans une foule à l'occasion d'un match de hockey au Centre Bell ne catégoriseront pas leurs pairs selon les mêmes catégories que s'ils se rassemblent pour assister à un débat entre différents politiciens. Ainsi, dans les *contiones* plus que dans la plupart des autres contextes de foule, les individus étaient portés à catégoriser leurs pairs en fonction de leur appartenance à certains groupes politiques⁴³⁵. Nous pouvons avancer qu'il n'était donc pas rare que l'assistance d'une *contio* soit divisée en différents groupes. Étant regroupé sur le Forum, il devait aussi être facile pour les membres de la foule de se déplacer et de se rapprocher de ceux qui partageaient la même identité qu'eux⁴³⁶. Nous pourrions même suggérer que certains de ces groupes s'assemblaient plus souvent dans une certaine section du Forum d'une *contio* à l'autre⁴³⁷. Cicéron avait d'ailleurs remarqué que la formation de groupes était l'une des premières étapes dans le processus conduisant à l'apparition de violence dans les assemblées : « Elle éclate peu à peu; d'abord des clameurs;

⁴³³ L'annexe de Courrier ne contient que deux épisodes de comportement collectif violents en lien avec des fêtes religieuses et un épisode en lien avec un triomphe; nous les avons inclus dans notre annexe (cas 25, 28, 33). Dans le cas des événements liés avec une fête religieuse (*Ludi Apollinares* et *Megalesia*), Clodius semble avoir profité de la frustration de la plèbe engendrée par la difficulté du ravitaillement pour en mobiliser une partie (probablement après une *contio*) afin de perturber une présentation au théâtre. Cf. Cic., *Dom.*, 14; *Mil.*, 38; *Ascon.*, 48 C; Cic., *Har.*, 22-26. La violence peut donc s'expliquer par la mobilisation de Clodius liée à une revendication d'ordre politique. Concernant le triomphe de Pomptinus, la violence peut s'expliquer par la tentative exceptionnelle de quelques tribuns d'annuler sa tenue. Cf. Dio Cass., XXXIX, 65, 2; Cic., *Q. fr.*, III, 4, 6; *Att.*, IV, 18, 4.

⁴³⁴ On emploie ici le mot « principalement » puisque toutes les *contiones* n'avaient pas nécessairement un caractère politique. Pour en apprendre davantage sur les différentes fonctions des *contiones* : cf. Hiébel *Rôles de la contio*. Plusieurs comices avaient bien évidemment aussi une vocation politique, mais elles ne donnaient pas à un magistrat l'occasion de discourir; elles ne donnaient lieu qu'au vote. Des comportements collectifs violents y ont d'ailleurs aussi été observés, mais ils ne font pas partie de notre étude.

⁴³⁵ Par exemple, à l'occasion d'une *contio* qui porterait sur une loi qui bénéficie davantage au groupe A qu'au groupe B, les membres de la foule catégoriseront leurs pairs en fonction de leur appartenance à ces deux groupes. Ces « groupes » politiques n'étaient pas nécessairement organisés; ils pouvaient se former simplement sur la base du partage d'une même opinion.

⁴³⁶ Pour catégoriser leurs pairs, les membres de l'assistance pouvaient y aller selon des attributs physiques ou encore selon les réactions que provoquaient les propos des orateurs, qui comme nous le verrons, étaient devenues de plus en plus ostentatoires à la fin de la République. Cicéron laissait justement entendre que les clameurs permettaient aux auditeurs de se répartir en groupes : Cf. Cic., *Sest.*, 77.

⁴³⁷ Les spectateurs se situant au fond de l'assemblée ont justement parfois été spécifiquement accusés. Cf. cas 14, où ils sont accusés d'avoir lancé des pierres en direction du consul Piso (*Asc.*, 58-59 C.).

ensuite des groupes se forment, ce n'est qu'après bien du temps et rarement qu'on en vient aux mains⁴³⁸. »

Une fois que différents groupes étaient formés dans l'assemblée, d'autres dynamiques entraient en jeu. D'abord, les membres d'un même groupe devaient être portés à uniformiser leur comportement, conformément au processus d'autostéréotypisation du comportement qui s'opère dans un groupe⁴³⁹. Les différents groupes constataient aussi la présence d'autres groupes (exogroupes). Nous pouvons donc avancer que les *contiones* étaient un contexte qui favorisait les comportements basés sur le pôle intergroupe davantage que sur le pôle interindividuel⁴⁴⁰. La comparaison entre les groupes, phénomène qui se manifeste dès que plusieurs groupes se côtoient, s'effectuait alors. Comme nous l'avons vu plus haut, étant donné que les individus cherchent à avoir une image positive d'eux-mêmes⁴⁴¹, les membres de l'assistance étaient amenés à juger favorablement ceux qui faisaient partie de leur groupe et à faire l'inverse pour ceux qui faisaient partie d'un groupe externe. La visibilité mutuelle de ces bandes augmentait la solidarité entre leurs membres et encourageait l'expression des identités sociales, ce qui leur faisait ressentir un sentiment de puissance (*empowerment*)⁴⁴².

Ces dynamiques étaient aussi intensifiées par le fait que les spectateurs étaient debout et collés les uns contre les autres sur le Forum. En effet, comme l'a rapporté Fagan dans son livre *The Lure of the Arena*, les études sur le comportement des hooligans durant des matchs de soccer ont conclu que de remplacer les sections où les partisans étaient debout par des sections dans lesquelles ils étaient assis dans des bancs numérotés et munis d'accotoirs avait pour résultat de diminuer ces dynamiques de solidarité et de puissance, ce qui au final minimisait les risques de

⁴³⁸ Cic., *Sest.*, 77 : *Oritur sensim ex clamore primum, deinde aliqua discessione contionis, vix sero et raro ad manus pervenitur*. Trad. Henri Bornecque, 81.

⁴³⁹ En se considérant comme membre d'un groupe, les individus sont portés à agir en fonction de leur appartenance à ce groupe et ils s'attendent à ce que leurs pairs fassent de même. C'est pourquoi on peut avancer que le sentiment d'anonymat qui peut être ressenti par les membres d'une foule ne signifie pas une perte d'identité; il provient au contraire du fait que l'identité sociale partagée avec les autres membres du groupe prend le dessus sur l'identité individuelle. Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 194-195.

⁴⁴⁰ Licata, « La théorie de l'identité sociale », 21. Contrairement aux interactions entre quelques personnes, où les identités individuelles sont sollicitées, lorsque des groupes se rencontrent, les individus sont portés à agir en fonction de leur identité sociale.

⁴⁴¹ Cf. Henri Tajfel, John Turner, *Intergroup Relations : Essential readings* (New York : Psychology Press, 2001), 454.

⁴⁴² Reicher « The Psychology of Crowd Dynamics », 197; Fagan, *The Lure of the Arena*, 122.

violence intergroupe⁴⁴³. À partir de la théorie de l'identité sociale, nous pouvons donc avancer que le changement du lieu de convocation du *Comitium* vers le Forum a contribué à ce que les *contiones* connaissent davantage d'épisodes violents au cours du dernier siècle de la République. Ces dynamiques qui contribuaient à créer une opposition intergroupe et qui favorisaient le développement de comportements collectifs violents ne se développaient pas dans la plupart des autres contextes dans lesquels les Romains se rassemblaient. L'historien Garrett Fagan a cependant remarqué qu'elles se manifestaient parfois au théâtre et au cirque entre les partisans d'acteurs ou d'auriges différents, ce qui a contribué à expliquer pourquoi la violence éclatait davantage dans ces deux contextes qu'à l'arène, où ce type de partisanerie était moins présent⁴⁴⁴.

L'influence du contexte sur les dynamiques intergroupes

Bien entendu, les circonstances dans lesquelles une *contio* était convoquée influençaient beaucoup les dynamiques intergroupes qui s'y opéraient. Dans le contexte de plus en plus marqué par la compétition intergroupe, les *contiones* en lien avec des projets de loi qui bénéficiaient à un groupe en particulier risquaient particulièrement de créer des tensions.

La violence survenue dans la *contio* précédant le vote de la *lex Appuleia* en 100 illustre très bien comment une loi favorisant un groupe en particulier pouvait alimenter les tensions au point de créer de la violence⁴⁴⁵. Cette loi agraire proposée par le tribun Saturninus visait à ce que des colonies soient créées en Sicile, en Achaïe et en Macédoine. Elle aurait aussi donné le droit à Marius, qui en était alors à son sixième consulat, de choisir 300 colons pour chacune de ces nouvelles colonies⁴⁴⁶. Cela lui aurait donc permis de récompenser plusieurs des soldats qui avaient récemment combattu avec lui contre les Cimbres et les Teutons. Par contre, étant donné que la majorité des vétérans qui auraient bénéficié de ces distributions de terre étaient des Italiens et des membres de la *plebs rustica*, la plèbe urbaine était majoritairement opposée au projet⁴⁴⁷. Lors de

⁴⁴³ Fagan, *The Lure of the Arena*, 122-123. En se basant notamment sur Gary Armstrong, *Football Hooligans : Knowing the Score* (Oxford : Bloomsbury Academic, 1998), 105-138.

⁴⁴⁴ Fagan, *The Lure of the Arena*, 148-149.

⁴⁴⁵ Il s'agit du cas 6 dans notre annexe. Cf. Cic., *Balb.*, 48; Plut., *Mar.*, XXIX, 1 et XXX, 1; App., *Civ.*, I, 29-30, 129-136.

⁴⁴⁶ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 759.

⁴⁴⁷ App., *Civ.*, I, 4, 29, explique justement l'opposition des urbains envers la proposition par le fait qu'elle était trop favorable aux ruraux : Πλεονεκτούντων δ', ἐν τῷ νόμῳ τῶν Ἰταλιωτῶν ὁ δῆμος ἐδυσχέρανε. « Mais comme cette loi

la *contio* pré-comices, la foule urbaine tenta d'annuler la tenue des comices sous prétexte que le tonnerre avait été entendu⁴⁴⁸. Cela déclencha un violent affrontement entre les deux groupes.

Bien évidemment, les *contiones* en lien avec des lois favorisant un groupe en particulier n'étaient pas le seul contexte qui favorisait la violence intergroupe⁴⁴⁹. En fait, on pourrait affirmer que le contexte était favorable au conflit pour la majorité, voire la totalité des événements que nous aborderons au cours de notre analyse. Notre étude se concentrera cependant sur le rôle de certains magistrats dans le déclenchement de ces épisodes violents puisque le fait qu'ils aient pu s'exprimer sur le sujet de leur choix constituait l'une des particularités des *contiones*. Ces hommes politiques se trouvaient donc dans une position extrêmement privilégiée pour influencer les relations entre les différents groupes présents dans l'assistance par leur manière de discourir, par le contenu de leur propos et en mobilisant leurs partisans. Cela était d'autant plus vrai que certains d'entre eux étaient considérés comme des leaders par certains groupes.

Le rôle des orateurs

L'influence des leaders sur le public

Maintenant que nous comprenons mieux quelles dynamiques s'opéraient dans l'assistance des *contiones*, nous portons notre attention du côté des orateurs. Toutefois, afin de comprendre pourquoi certains d'entre eux ont exercé une grande influence sur la foule, parfois au point de l'amener à devenir violente, nous devons d'abord nous intéresser au rôle des leaders dans l'émergence des normes comportementales d'un groupe selon la théorie de la psychologie sociale. Nous serons ensuite davantage en mesure de comprendre en quoi leur rhétorique et certains de leurs messages ont contribué à ce que des comportements violents se développent dans l'auditoire.

était toute à l'avantage des tribus rustiques, elle déplaisait à ceux des tribus urbaines. » Trad. Combes-Dounous, 59. Cela est un bon exemple de compétition intergroupe.

⁴⁴⁸ On pouvait en effet faire *obnuntiatio* et annuler la tenue d'un événement sous prétexte que de mauvais présages avaient été aperçus. Cela est devenu de plus en plus courant à la fin de la République. Cf. Jörg Rüpke, « Divination et décisions politiques dans la République romaine », *Cahiers du centre Gustave Glotz* 16, (2005) : 217-233; Loretana de Libero, *Obstruktion : Politische Praktiken im Senat und in der Volksversammlung der ausgehenden römischen Republik (70-49 v. Chr.)* (Stuttgart : Franz Steiner Verlag, 1992), 142.

⁴⁴⁹ Par exemple, il est évident qu'après les assassinats de Clodius et de César, le contexte était aussi favorable à l'affrontement.

Comme nous l'avons vu au premier chapitre, selon la théorie de l'identité sociale, les individus se catégorisent dans certains groupes sociaux et, selon le contexte, agissent conformément aux normes comportementales propres à ces groupes (par le mécanisme d'autostéréotypisation)⁴⁵⁰. Lorsqu'une situation nouvelle survient, les individus cherchent à déterminer les nouvelles normes comportementales appropriées en débattant avec leurs pairs ou en se tournant vers les nouvelles normes établies par les membres les plus influents de leur groupe (les leaders du groupe). Comme ces deux processus ne peuvent généralement pas s'effectuer dans un contexte de foule, la théorie de l'identité sociale avance que dans cette situation particulière, les individus auront tendance à se tourner vers les membres prototypiques de leur groupe pour identifier les nouvelles normes comportementales à suivre⁴⁵¹. Le contexte d'une *contio* constitue une sorte d'hybride entre une situation de foule désordonnée et une situation dans laquelle il existe une hiérarchie clairement définie, à cause de la place de l'orateur. Ce dernier, s'il était considéré comme un leader par un certain groupe dans l'assistance, se trouvait dans une position privilégiée pour créer les nouvelles normes comportementales de son groupe. Cependant, si cela n'était pas le cas, les individus dans l'assistance pouvaient plutôt se tourner vers les membres prototypiques de leur groupe présents dans l'auditoire. Avant de poursuivre dans notre analyse, nous devons d'abord répondre à une question : pour quelles raisons certains hommes politiques romains ont été considérés comme des leaders par certains groupes? Nous serons ainsi en mesure d'en identifier quelques-uns et nous pourrons ensuite mieux comprendre pourquoi leur manière de s'exprimer, leurs messages et leurs actions *in contione* ont pu contribuer à ce que des comportements collectifs violents se développent.

La figure du leader

D'abord, la théorie de l'identité sociale reconnaît deux principaux facteurs qui amènent un individu à avoir de l'influence sur les membres d'un groupe et ainsi à être reconnu comme un leader : il doit être considéré comme un membre « prototypique » de son groupe et ses actions doivent être perçues comme faisant avancer les intérêts de cette collectivité⁴⁵². Par « prototypique », on signifie

⁴⁵⁰ Reicher, « The Psychology of Crowd Dynamics », 194.

⁴⁵¹ *Ibid.*, 195.

⁴⁵² S. Alexander Haslam, Stephen D. Reicher, Michael J. Plutow, *The New Psychology of Leadership* (New York : Psychology Press, 2011), 137.

que le meneur doit incarner les valeurs et les caractéristiques propres au groupe qu'il représente⁴⁵³. À noter que les critères à partir desquels un individu peut être considéré comme un membre typique d'un groupe dépendent fortement du contexte et de ceux avec qui le groupe est comparé⁴⁵⁴. En défendant les intérêts de son groupe, le leader développe un certain charisme, devient plus susceptible d'influencer les opinions de son groupe et de lui faire adopter sa vision⁴⁵⁵.

À partir de ces deux critères, plusieurs personnages du dernier siècle de la République romaine peuvent être considérés comme ayant été des leaders chez certains groupes. Nous pouvons en effet penser à des hommes comme les frères Gracques, Marius, Clodius et César, qui sont tous considérés comme ayant été des leaders influents auprès de la plèbe. De l'autre côté, Sylla, Catulus, Caton d'Utique et Cicéron peuvent être désignés comme des leaders du groupe pro-Sénat. Plusieurs autres magistrats dont les noms sont un peu moins connus que ceux tout juste cités ont aussi exercé du leadership auprès de certains groupes au cours de cette même période⁴⁵⁶.

Il pourrait sembler paradoxal d'avancer que des membres de l'élite ont pu être considérés comme des membres prototypiques du groupe plébéien. Cependant, comme nous l'avons tout juste mentionné, l'identité de l'endogroupe varie en fonction des exogroupes avec qui il est comparé. Dans le contexte qui nous intéresse, comme on l'a vu précédemment, certains hommes politiques dits *populares* ont proposé à la plèbe « un univers avec ses propres valeurs et sa propre mémoire, construite dans le conflit et autour du conflit » avec l'élite traditionnelle⁴⁵⁷. Ainsi, ces hommes politiques ont défini l'identité de leur groupe par rapport à son opposition avec l'élite. Dans leurs discours, ils se présentaient comme des membres prototypiques du groupe qui s'opposait à l'élite en prétendant s'inspirer des événements liés au conflit des ordres et à la création du tribunat, deux aspects centraux de la mémoire politique plébéienne⁴⁵⁸. Une autre façon pour eux de se présenter comme des membres prototypiques de la plèbe était d'organiser des jeux somptueux, car ces

⁴⁵³ *Ibid.*, 78.

⁴⁵⁴ En ce sens, les critères peuvent être économiques, politiques, religieux, physiques ou autres, selon le contexte. *Ibid.*, 82.

⁴⁵⁵ *Ibid.*, 133.

⁴⁵⁶ On peut penser notamment à des tribuns comme C. Memmius et Licinius Macer.

⁴⁵⁷ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 560-561.

⁴⁵⁸ Courrier a notamment noté que les frères Gracques, Marius, les tribuns C. Memmius et Licinius Macer et Clodius ont tous à un certain moment fait référence à ces événements dans leurs discours. S'il est vrai que César n'a pas fait ces références lui-même, il s'est néanmoins inscrit dans la lignée de Marius, notamment en relevant ses statues et en présentant ses images. Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 554. Cf. Kathryn Seidl Steed, « Memory and Leadership in the Late Roman Republic » (Thèse de Ph. D., University of Michigan, 2008), 270; Plut., *Caes.*, V-VI.

derniers étaient très appréciés par le peuple⁴⁵⁹. La théorie de l'identité sociale avance aussi que les leaders jouent un rôle actif dans la création de l'identité d'un groupe : ils contribuent à établir les caractéristiques distinctes à leur groupe et donc à en définir les attributs prototypiques⁴⁶⁰. Le cas du conflit mémoriel de la fin de la République est un bon exemple de cela, car comme on l'a vu dans l'ouvrage de Courier, certains leaders ont joué un rôle clé dans la prise de conscience de la plèbe de sa mémoire distincte, et donc dans la construction de son identité propre⁴⁶¹. Cela concorde avec la remarque de l'historien De Ste Croix, qui explique que la plèbe romaine ait désigné des membres de l'élite comme ses chefs de file par le fait qu'elle n'a jamais eu assez d'expérience ni de pouvoir politiques pour en produire elle-même⁴⁶². Ce dernier avance aussi que de nombreux exemples viennent confirmer que ces personnages étaient considérés comme des leaders par une partie de la plèbe urbaine et rurale⁴⁶³. À noter qu'à plusieurs autres moments de l'histoire, de simples citoyens ont considéré des gens de l'élite comme étant des membres prototypiques de leur groupe et des leaders : on n'a qu'à penser aux présidents américains Franklin D. Roosevelt et John F. Kennedy, qui provenaient tous deux de la haute société américaine et qui sont encore aujourd'hui considérés par la population américaine comme étant deux des meilleurs présidents de l'histoire du pays⁴⁶⁴. On peut aussi souligner que l'un des hommes politiques qui ont été le plus populaire auprès de la plèbe, Clodius, provenait d'une illustre famille, mais a volontairement passé à la plèbe, ce qui ne se faisait que très rarement⁴⁶⁵. On ne doit pas sous-estimer l'importance symbolique de cette transition pour la plèbe.

Pour terminer sur le point de la prototypicité, la recherche en psychologie sociale a avancé qu'en contexte d'incertitude, les individus ont tendance à accorder moins d'importance au fait que

⁴⁵⁹ César en a organisés plusieurs, notamment lorsqu'il était édile. Plut., *Caes.*, V. Inversement, montrer peu de considérations pour les jeux pouvait être perçu comme une insulte par la plèbe. Courier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 474. En faisant référence au moment où César a dicté sa correspondance en assistant à un spectacle : Suet., *Aug.*, XLV.

⁴⁶⁰ Belavadi *et al.*, « When Social Identity-Defining Groups Become Violent », 23.

⁴⁶¹ « Nous avons donc affaire à un imaginaire reconstruit par une partie de l'aristocratie où la mémoire du tribunat est intimement liée aux sécessions et aux conquêtes de la plèbe pour ses droits, dont son homologue du II^e siècle av. JC a pour mission de défendre l'héritage, comme s'il s'agissait d'un devoir de mémoire. » Courier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 558.

⁴⁶² De Ste Croix, *Class Struggle in the Ancient Greek World*, 353.

⁴⁶³ *Ibid.*, Ce dernier fait notamment référence au culte rendu en l'honneur des Gracques après leur mort et aux démonstrations de support lors des funérailles de Clodius et de César. Nous avons déjà abordé le culte rendu aux Gracques dans notre chapitre 2; les funérailles de Clodius et de César seront abordées plus bas dans le présent chapitre.

⁴⁶⁴ Haslam *et al.*, *The New Psychology of Leadership*, 149.

⁴⁶⁵ Sur la démarche de Clodius, cf. Jeffrey Tatum, *The Patrician Tribune : Publius Clodius Pulcher* (Chapel Hill : The University of North Carolina Press, 1999), 100-106.

le leader soit un membre prototypique de leur groupe⁴⁶⁶. Comme nous l'avons présenté dans ce même chapitre, le contexte du dernier siècle de la République a justement été marqué par beaucoup d'incertitude, notamment à cause des tensions entre différents groupes, des révoltes serviles, des guerres civiles et autres. Cela nous permet d'avancer que même des personnages moins prototypiques ont pu être considérés comme des leaders par certains groupes. On doit cependant souligner que ces hommes politiques n'ont pas créé l'identité du groupe plébéien de toutes pièces. Nous avons justement vu dans notre deuxième chapitre que Courrier a consacré la première partie de sa thèse à démontrer que la plèbe romaine n'était pas le groupe de déracinés incapable de transmettre sa culture, bien que cette vision ait été longtemps partagée par les historiens. Au contraire, ces hommes politiques ont fait appel aux valeurs chères à la plèbe, soit la *libertas*, le respect de ses droits, de ses fêtes religieuses, de ses associations, de ses magistrats et du pouvoir de ses assemblées⁴⁶⁷. Le fait de respecter ces critères propres à l'identité plébéienne a aidé à ce qu'ils soient perçus comme des leaders.

L'autre facteur déterminant pour qu'un groupe reconnaisse un individu comme l'un de ses leaders est le fait qu'il ait la perception que ce dernier cherche à faire avancer ses intérêts⁴⁶⁸. Les leaders plébéiens nommés précédemment ont tous à un certain moment de leur carrière politique proposé des lois perçues comme étant bénéfiques pour certains groupes de la plèbe (urbaine, rurale, ou même italienne). Pour n'en nommer que quelques-unes, on peut penser aux lois agraires des Gracques, et de César, aux lois de Caius Gracchus qui proposaient d'équiper les soldats aux frais de l'État, de donner le droit de vote aux Italiens, d'abaisser le prix de certaines denrées pour les pauvres et d'enlever la mainmise de la classe sénatoriale en matière de justice⁴⁶⁹. Le tribun Livius Drusus a proposé une loi qui octroyait la citoyenneté romaine aux Italiens ; son assassinat a enragé certains d'entre eux, au point de mener au déclenchement de la Guerre des alliés (91-88). Pompée s'est attiré les faveurs de la foule par ses nombreuses victoires, de même qu'en rétablissant la puissance tribunicienne, au cours de son consulat avec Crassus⁴⁷⁰. On peut aussi penser à certaines

⁴⁶⁶ Belavadi *et al.*, « When Social Identity-Defining Groups Become Violent », 23.

⁴⁶⁷ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 557-558. Clodius a notamment réintroduit les *Compitalia* et les *collegia*. Andrew Lintott, « P. Clodius Pulcher — *Felix Catilina?* », *G&R* 14, (1967) : 160-161.

⁴⁶⁸ Comme nous l'avons mentionné plus haut, cela est en effet le deuxième facteur le plus important pour qu'un groupe considère un personnage comme son leader. *Ibid.*, 110.

⁴⁶⁹ Plut., *Gracchus*, XXVI; Plut., *César*, XIV, 2.

⁴⁷⁰ Plut., *Pomp.*, XXII, 4. Le cas de Pompée est quelque peu complexe étant donné qu'il peut être considéré comme un *populares* pour une partie de sa carrière politique et qu'il peut être classé dans le camp *optimates* pour le début et la fin de sa carrière.

lois de Clodius, en particulier à celles qui ont rétabli les collèges et mis en place des distributions de grain gratuites⁴⁷¹. César a confirmé sa renommée auprès du peuple avec son testament, dans lequel il a légué au peuple ses jardins de l'autre côté du Tibre ainsi que 75 drachmes par citoyen⁴⁷². Bref, dans un contexte marqué par une désolidarisation de la société romaine et par l'émergence de nouvelles consciences groupales, quelques hommes politiques sont devenus des leaders pour certains groupes en défendant leurs intérêts dans leurs actions politiques et en s'affichant comme des membres prototypiques de ces groupes. Nous devons cependant mentionner que l'influence qu'avait un homme politique sur un certain groupe pouvait varier selon le contexte et ses actions : le statut de leader n'était pas immuable⁴⁷³. C'est donc en mettant de l'avant les valeurs importantes pour la plèbe et en défendant ses intérêts que ces membres de l'élite sont devenus ses chefs de file. Le simple fait de s'adresser à elle doit aussi avoir augmenté leur popularité, étant donné que, comme James Tan l'a soulevé, s'adresser directement à ce type de citoyens n'allait pas de soi⁴⁷⁴. Cette analyse supporte donc l'idée que la plèbe romaine était capable d'avoir une conscience politique cohérente avec son identité et ses intérêts. Elle n'était pas qu'une masse irréfléchie. Maintenant que nous comprenons mieux pourquoi certains hommes politiques ont exercé de l'influence sur la plèbe romaine, intéressons-nous aux manières par lesquelles ils ont pu l'amener à adopter des comportements violents. Nous aborderons ainsi leur façon de s'exprimer, le contenu de leurs messages et leur mobilisation de partisans.

La rhétorique : instrument de discorde

L'arrivée de la rhétorique à Rome a déjà été pointée comme l'une des causes du développement de comportements violents dans certaines *contiones*⁴⁷⁵. Nous verrons quels sont les principaux arguments qui soutiennent cette affirmation, puis nous tenterons de les compléter en utilisant la théorie de l'identité sociale. D'abord, on peut noter que malgré ses contacts de plus en plus étroits avec le monde grec à partir du III^e siècle av. notre ère, l'art de la rhétorique ne s'est implanté

⁴⁷¹ Nous faisons ici référence à la *Lex Clodius de collegiis* et à la *Lex Clodia frumentaria*. Tatum, *The Patrician Tribune*, 117, 119.

⁴⁷² Plut., *Brut.*, XX, 3.

⁴⁷³ On peut notamment penser à Saturninus, qui a perdu ses appuis auprès de la plèbe urbaine peu avant sa chute. Nous reviendrons sur son cas sou peu. Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 568.

⁴⁷⁴ James Tan, « Contiones in the Age of Cicero », *Classical Antiquity* 27, 1 (2008) : 172.

⁴⁷⁵ « Le développement de la rhétorique eut également une part de responsabilité dans l'altération du comportement du public des *contiones*. » Hiébel, *Rôles de la contio*, 115.

à Rome qu'au I^{er} siècle av. notre ère. Les membres de l'élite romaine ont longtemps eu une sorte d'aversion pour cette discipline, ce qui explique en partie son implantation tardive⁴⁷⁶. Cela n'a pas empêché certains hommes politiques comme les Gracques de faire appel à des rhéteurs pour améliorer l'efficacité de leurs discours, dès le II^e siècle⁴⁷⁷. On dit d'ailleurs de Caius Gracchus qu'il a été le « premier orateur romain à se déplacer sur la tribune et à dégager le bras gauche de la toge afin d'accompagner de son corps l'ardeur de ses propos⁴⁷⁸. » L'historien Jean-Michel David avance que le cadet des frères Gracques a ainsi été le premier à accompagner ses discours de gestes, et qu'il a ensuite été imité par plusieurs autres tribuns. À partir de ce précédent, s'est développée une nouvelle forme de rhétorique : l'*eloquentia popularis*, que David identifie comme étant une façon de discourir qui avait pour but de convaincre l'auditoire que l'orateur défendait les intérêts du peuple⁴⁷⁹. Plus que cela, l'*eloquentia popularis* était aussi une manière de discourir violente : « une force, une véhémence, une rage oratoire qui, développant le simple énoncé du discours, mobilise dans la gestualité la colère ou la haine⁴⁸⁰. » Cette nouvelle façon de discourir semble n'avoir été presque exclusivement employée par des hommes politiques traditionnellement classés dans le camp des *populares*⁴⁸¹. Il semble d'ailleurs que l'*eloquentia popularis* ait été particulièrement efficace chez un certain public : un public plébéien. David se risque même à avancer que cette différence dans la réception des discours se rapproche d'une différence de cultures⁴⁸². Sans trop nous écarter de notre sujet, nous pouvons voir ici un autre indice de la scission mémorielle ou même culturelle entre l'élite et la plèbe, scission qui s'est parfois manifestée comme la différence dans les « faisceaux de réceptivité » que David a évoquée. Dominique Hiébel a aussi accusé les hommes politiques *populares* d'avoir implanté dans les *contiones* des pratiques oratoires néfastes à leur bon déroulement. L'une d'entre elles consistait à

⁴⁷⁶ Il était en effet mal vu de maquiller les faits dans le but de convaincre; on misait davantage sur le contenu que sur la forme du discours. Cette phrase de Caton l'Ancien résume bien cette façon de penser : « Possède bien ton sujet et les mots suivront. » Guy Achard, *La communication à Rome* (Paris : Les Belles Lettres, 1991), 74.

⁴⁷⁷ Les Gracques sont en effet reconnus comme ayant été parmi les premiers à bénéficier de l'expertise de rhéteurs grecs. Hiébel, *Rôles de la contio*, 116-117. Quelques décennies plus tard, les Pompée, César, Marc Antoine et Clodius ont également fait appel à des rhéteurs. Achard, *La communication à Rome*, 76.

⁴⁷⁸ On dit aussi qu'il s'accompagnait d'un esclave qui jouait de la flûte afin de calibrer la hauteur de sa voix. Hiébel, *Rôles de la contio*, 117, avec Plut., *Ti. Gracch.* 2.2; *C. Gracch.* 5.4; Dion Cass., fr.85.2.

⁴⁷⁹ David, « *Eloquentia Popularis* », 181.

⁴⁸⁰ *Ibid.*

⁴⁸¹ David n'a en effet identifié que deux cas contraires : ceux de Q. Caecilius Metellus Celer et de L. Cornelius Lentulus Crus. *Ibid.*, 182.

⁴⁸² « Ne forçons pas les termes et n'inventons pas une dualité de cultures, mais admettons qu'il y ait pu avoir un faisceau de réceptivités diverses et que le style pathétique ait pu trouver une grande part de son efficacité dans la rencontre d'un public propre. » David, « *Eloquentia Popularis* », 182.

échanger avec le public, notamment en lui posant des questions, ce qui encourageait la foule à réagir, rompant ainsi la tradition romaine selon laquelle le public devait écouter les orateurs en silence⁴⁸³. Le chercheur précise cependant que la violence verbale n'était pas une nouveauté du dernier siècle de la République, mais que l'application des nouvelles techniques oratoires « renforça encore l'acidité des harangues délivrées *pro contione*⁴⁸⁴. » Voici donc ce qui fait dire à Hiébel que la rhétorique a contribué à ce que la violence s'installe dans les *contiones*.

Regardons maintenant comment la théorie de l'identité sociale peut compléter ces constats. D'abord, on peut avancer que le fait d'encourager le public à se manifester, notamment en lui posant des questions, contribuait à créer des dynamiques intergroupes qui favorisaient le développement de comportements collectifs. En effet, en se basant sur les réponses et les réactions de ceux qui les entouraient, les auditeurs devenaient plus conscients des groupes auxquels chacun appartenait. Nous pouvons aussi suggérer qu'à partir de ces réactions, les sous-groupes qui constituaient l'auditoire devenaient plus visibles et les individus dans la foule pouvaient se regrouper en fonction du groupe social auquel ils s'identifiaient⁴⁸⁵. Cela avait pour effet d'accentuer les dynamiques intergroupes propres aux foules (renforcement des identités sociales, plus grande solidarisation et sentiment de puissance)⁴⁸⁶, ce qui accentuait les confrontations et rendait le développement de comportements collectifs violents plus probable.

Il arrivait que ces questions destinées au public deviennent de véritables échanges entre le magistrat et l'audience⁴⁸⁷. Sur ce point, il est pertinent de faire un lien avec l'étude de Garrett Fagan, en particulier avec les raisons pour lesquelles davantage de comportements collectifs se sont développés au théâtre qu'à l'arène⁴⁸⁸. D'abord, les représentations théâtrales comportaient

⁴⁸³ Hiébel, *Rôles de la contio*, 114. On se souvient que, comme nous l'avons abordé au chapitre 2, l'auditoire romain se devait de demeurer en silence, ce qui était contraire à la tradition grecque. Cette différence entre ces deux façons de faire a notamment été soulevée par Cicéron. Cf. Cic., *Flacc.*, 17.

⁴⁸⁴ Hiébel, *Rôles de la contio*, 116.

⁴⁸⁵ On rappelle que l'auditoire était assemblé debout sur le Forum; il devait donc être possible de se déplacer dans la foule. Cela concorde aussi avec le processus par lequel la violence s'installe dans les *contiones* que Cicéron décrit dans *Sest.*, 77: *oritur sensim, ex clamore primum, deinde aliqua discessione contionis; vix sero et raro ad manus pervenitur*. « Elle éclate peu à peu; d'abord des clameurs; ensuite des groupes se forment, ce n'est qu'après bien du temps et rarement qu'on en vient aux mains. » Trad. Henri Bornecque, (Paris : Classiques Garnier, 1945), 81.

⁴⁸⁶ Fagan, *The Lure of the Arena*, 122.

⁴⁸⁷ Clodius semble avoir particulièrement utilisé cette technique, notamment avec les membres du public qu'il avait recrutés (*operae*). Nous pouvons par exemple penser à l'épisode numéro 27, qui s'est conclu par un affrontement direct entre ses partisans et ceux de son rival Milon. Cf. Cic., *Pam.*, I, 5a, 1; *Q. fr.*, II, 3, 2-4; Plut., *Pomp.*, XLVIII, 11-12; Dio Cass., XXXIX, 18-19.

⁴⁸⁸ Nous rappelons que Fagan a aussi utilisé la psychologie sociale.

bien souvent des compétitions entre acteurs, qui avaient chacun leur groupe de partisans⁴⁸⁹. Il arrivait aussi que des gladiateurs aient des partisans, mais il semble que ces derniers aient été moins fanatiques que ceux du théâtre⁴⁹⁰. De plus, selon Fagan, le fait qu'il y avait des échanges entre le public et les performateurs et que ces derniers se permettaient parfois des commentaires et des allusions à la politique ou aux affaires courantes était deux autres facteurs qui expliquaient pourquoi les débordements étaient plus fréquents dans les gradins des théâtres que dans ceux des arènes⁴⁹¹. Il est intéressant de constater que ces deux dynamiques accusées de favoriser le développement de comportements collectifs violents se retrouvaient également dans les *contiones* de la fin de l'époque républicaine. La première de ces dynamiques était d'ailleurs directement liée à la manière par laquelle le magistrat s'adressait à la foule.

De manière plus générale, on peut aussi avancer qu'en adoptant une attitude agressive, le magistrat pouvait contribuer à ce que des normes comportementales violentes émergent dans son auditoire. Cela était d'autant plus probable de se produire lorsque l'orateur était considéré comme un leader par une certaine partie de la foule. En effet, comme l'avons mentionné un peu plus haut, les leaders ont une grande influence sur leur groupe et dans les normes qui sont adoptées par celui-ci⁴⁹². On peut noter que cela concorde avec les constatations de Cicéron, qui, comme on l'a vu au chapitre 2, commandait aux orateurs de rester calmes et de faire preuve de modération afin de ne pas enflammer la foule⁴⁹³.

Dans son énumération des comportements qu'il englobe dans l'*eloquentia popularis*, David a également mentionné le fait de produire devant la foule des objets ou des personnes dont la présence provoque une émotion violente chez certains membres de l'assistance⁴⁹⁴. Encore une fois, la théorie de l'identité sociale nous amène à mieux comprendre pourquoi la foule a pu réagir

⁴⁸⁹ Fagan, *The Lure of the Arena*, 148.

⁴⁹⁰ L'une des raisons qui explique cela est qu'il était plus facile pour les spectateurs de s'identifier aux acteurs qu'aux gladiateurs, qui étaient des esclaves, des criminels et des marginaux. Ces derniers pouvaient plus facilement être identifiés comme un exogroupe par la foule. Le contenu du spectacle et la disposition des lieux de présentation contribuaient aussi à ce que la foule se perçoive comme un groupe et qu'elle considère ceux qui se trouvaient dans l'arène comme un exogroupe. *Ibid.*, 150.

⁴⁹¹ *Ibid.*, 149.

⁴⁹² Cf. *supra*, 102.

⁴⁹³ Cic., *Leg.* III, 40. Cf. *supra*, 59-60.

⁴⁹⁴ David, « *Eloquentia Popularis* », 184-185. Il en donne d'ailleurs plusieurs exemples, en voici quelques-uns : la parution de Jugurtha par le tribun Memmius en 111 (annexe, cas 4), la présentation des images de Marius par César aux funérailles de sa tante en 69 (Plut. *Caes.*, V, 2-3.), l'exposition du corps de Clodius après son assassinat en 52 (annexe, cas 34). Nous pourrions ici rajouter l'exposition par Marc Antoine du corps et des habits ensanglantés de César après son assassinat en 44 (annexe, cas 40).

violemment après qu'un magistrat lui ait présenté un objet ou un individu. En effet, dans tous les cas mentionnés, l'émoi de l'audience peut s'expliquer par la valeur symbolique qu'elle accordait à ce qui lui était présenté, dans le contexte marqué par le conflit identitaire entre l'élite et la plèbe de Rome. D'abord, dans le cas de la *contio* organisée par le tribun Memmius en 111, le roi numide Jugurtha incarnait trois des reproches que certains membres du groupe social plébéien adressaient aux membres de l'élite, soit leur corruptibilité, leur avidité et leur manière de faire passer leurs intérêts personnels avant ceux de l'État⁴⁹⁵. Les images de Marius présentées à la foule par César en 69 avaient quant à elles une grande importance pour la plèbe puisqu'elle le considérait encore comme son champion et l'un de ses leaders. Le fait qu'elles avaient été interdites durant plusieurs années a aussi contribué à ce que leur présentation suscite une vive réaction. Puis, on peut comprendre que les corps mutilés de Clodius et de César présentés au peuple lors de leurs funérailles ont enflammé la foule puisque ces derniers avaient également été considérés comme des leaders par la plèbe. Lorsque certains membres d'un groupe sont attaqués et que cette attaque est perçue comme visant l'ensemble du groupe, la conformité en son sein se renforce et il n'est pas rare qu'une réaction de représailles violente s'ensuive⁴⁹⁶. Cela est particulièrement vrai si les victimes sont considérées comme des leaders. Dans les cas des funérailles de Clodius et de César, la foule a réagi en s'attaquant aux symboles et aux individus perçus comme faisant partie de l'exogroupe : le Sénat, les demeures de certains membres de l'élite et surtout les individus considérés comme responsables de la mort de leur leader (Milon et les conjurés de 44⁴⁹⁷). Comme Courrier l'a souligné, le fait que la plèbe se soit attaquée à ces cibles après que des éléments importants pour son identité ou ses intérêts aient été ciblés est un autre indice qu'elle n'agissait pas de façon désordonnée⁴⁹⁸. Nous reviendrons sur ces deux derniers cas lorsque nous aborderons

⁴⁹⁵ Ces thèmes se retrouvent dans le discours du tribun Memmius dans Sall., *Jug.*, XXXI.

⁴⁹⁶ Belavadi *et al.*, « When Social Identity-Defining Groups Become Violent », 20-21. Ces réactions violentes peuvent d'ailleurs servir à donner une signification et un sentiment de contrôle au groupe. Nous reviendrons sur les dynamiques qui s'opèrent au sein d'un groupe lorsque l'un de ses membres est attaqué dans la section suivante.

⁴⁹⁷ Plut., *Brut.*, XX, 5, avait d'ailleurs souligné la similitude des comportements de la foule lors de ces deux événements : ἦν οὖν ἰδεῖν οὐδὲν ἔτι κόσμῳ γινόμενον, ἀλλ' οἱ μὲν ἐβόων τοὺς ἀνδροφόνους ἀναιρεῖν, οἱ δ', ὥσπερ ἐπὶ Κλωδίου τοῦ δημαγωγοῦ πρότερον, ἀπὸ τῶν ἐργαστηρίων τὰ βάρη καὶ τὰς τραπέζας ἀνασπῶντες καὶ συγκομίζοντες εἰς ταῦτό, παμμεγέθη πυρὰν ἔνησαν.

« Ce fut alors un désordre général : les uns criaient de tuer les meurtriers, les autres, comme autrefois pour le démagogue Clodius, arrachaient des boutiques les bancs et les tables et les entassaient pour en faire un énorme bûcher. » Trad. Anne-Marie Ozaman (Paris : Éditions Gallimard, 2001), 1800-1801. Cf. Annexe, cas 34 et 40.

⁴⁹⁸ On rappelle que l'annexe des comportements collectifs dans la thèse de Courrier vise à défendre l'idée selon laquelle la plèbe était capable d'entreprendre des actions en accord avec ses intérêts. Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 745.

la question de la victimisation dans la prochaine section de ce chapitre. Voici donc pourquoi nous pouvons affirmer que certains orateurs de la fin de la République ont nourri les confrontations intergroupes dans les *contiones* par leur manière de s'exprimer et par leur utilisation de l'*eloquentia popularis*.

Les messages des magistrats

Au-delà de leur façon de livrer leurs discours, certains orateurs ont aussi (consciemment ou non) nourri les divisions intergroupes par le contenu de leurs allocutions. Comme nous l'avons souligné précédemment, les *contiones* constituaient la seule occasion lors de laquelle un individu⁴⁹⁹, pouvait prendre la parole, parfois sur le sujet de son choix⁵⁰⁰, devant le peuple assemblé pour l'écouter. Dans le contexte clivé du dernier siècle de la République, certains magistrats ont livré des discours *in contione* qui ont alimenté les tensions qui existaient entre différents groupes de la société romaine. En effet, en utilisant les *contiones* pour attaquer des hommes politiques ou des groupes rivaux et pour présenter un ou plusieurs individus comme des victimes, les magistrats ont nourri les tensions entre différents groupes, ce qui a contribué à ce que des épisodes violents surviennent.

Les attaques *pro contione*

Plusieurs magistrats ont attaqué des adversaires politiques dans le cadre d'une *contio*. Parmi ces offenses, celles qui visaient un individu considéré par un certain groupe comme un leader ont souvent provoqué de vives réactions dans l'assistance, dont certaines ont donné lieu à des épisodes de violence. Nos sources ont rapporté quelques-unes de ces situations. Par exemple, nous pouvons penser à la *contio* pré-comitiale du procès de Rabirius en 63. Ce dernier était alors accusé d'avoir tué, une trentaine d'années auparavant, le tribun Saturninus. Pour défendre son client, Cicéron a qualifié Saturninus d'ennemi du peuple romain, ce qui a suscité des cris de désapprobation dans la foule⁵⁰¹. Un autre cas, où la foule semble avoir réagi plus violemment, s'est déroulé lorsque C.

⁴⁹⁹ Le magistrat président pouvait aussi conférer le droit de parole aux personnes de son choix. Hiébel, *Rôles de la contio*, 97.

⁵⁰⁰ Plusieurs *contiones* avaient cependant un sujet déterminé à l'avance, comme les *contiones* pré-comices, dans lesquelles on devait présenter une dernière fois la loi qui allait être soumise au vote, ou comme les *contiones* qui avaient lieu dans la phase de l'*anquisitio* d'un procès. Hiébel, *Rôles de la contio*, 73, 227.

⁵⁰¹ Il s'agit du cas 16 dans notre annexe. Cf. Cic., *Rab. Perd.*, 18; Suet., *Caes.*, 12; Dio Cass., XXXVII, 26-27.

Porcius Caton a qualifié Pompée de tyran dans une *contio* en 59. Selon la lettre que Cicéron a envoyée à son frère Quintus, la réaction de la foule fut si violente que Caton est passé bien proche d'être lynché⁵⁰². Au moment où ces attaques ont été prononcées, les deux personnages ciblés étaient considérés comme des leaders par certains membres de la plèbe urbaine, ce qui explique leur désapprobation et leur réaction violente⁵⁰³.

Selon la théorie de l'identité sociale, lorsqu'un individu est témoin d'une attaque envers un membre de son groupe, il tend à ressentir de la colère et à chercher à se venger⁵⁰⁴. On identifie cette situation comme le principe de réciprocité⁵⁰⁵. Cela est particulièrement vrai si la personne visée occupe une position importante au sein du groupe, comme c'est le cas des leaders, puisque le sort de ces derniers est perçu comme étant particulièrement lié à celui de toute la collectivité. De plus, les attaques faites dans le cadre des *contiones* risquaient particulièrement de déclencher des comportements de représailles visant l'agresseur parce que le contexte de foule renforçait le sentiment d'identification au sein des endogroupes et la perception d'entitativité (*entitativity*) des exogroupes⁵⁰⁶. Le chercheur en psychologie sociale Douglas M. Stenstrom a justement démontré que ces deux facteurs déterminent positivement le degré d'intensité de la vengeance entreprise par le groupe attaqué⁵⁰⁷.

Il ne faut donc pas nous surprendre de constater que certaines attaques dirigées envers des hommes politiques ont déclenché des affrontements entre les partisans de l'orateur et ceux de la personne visée. L'exemple le plus caractéristique de cette situation a eu lieu dans une *contio* faisant

⁵⁰² Il s'agit du cas 21 dans notre annexe. Cf. Cic., *Q. Fr.*, I, 2, 15; *Sest.*, 18.

⁵⁰³ Comme Courrier l'a remarqué, le cas de Saturninus est complexe puisque ce dernier semble avoir perdu son influence auprès de la plèbe urbaine dans les circonstances qui ont précédé sa mort. Cependant, il semble que la plèbe urbaine ait gardé de lui un souvenir positif, probablement à cause de son lien avec Marius et de son image de défenseur de la plèbe contre l'autorité sénatoriale. Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 568. Pompée était quant à lui au sommet de sa gloire, après ses campagnes victorieuses en Méditerranée et en Orient. Ces victoires avaient satisfait les citoyens romains, notamment parce qu'elles avaient permis de sécuriser l'approvisionnement en grain et de sécuriser les intérêts des commerçants en Orient. *Ibid.*, 488. On peut se permettre de noter que cette différence de perception entre membres de l'élite et du peuple peut être identifiée comme l'un des signes du conflit mémoriel et identitaire de la fin de la République.

⁵⁰⁴ Douglas Stenstrom, Brian Lickel, Thomas F. Denson, Norman Miller, « The Roles of Ingroup Identification and Outgroup Entitativity in Intergroup Retribution », *Personality and Social Psychology Bulletin* 34, (2008) : 1571. Cela est d'autant plus vrai si l'individu se trouve dans un contexte qui met en relief les identités sociales, comme dans une foule.

⁵⁰⁵ Donelson R. Forsyth, *Group Dynamics* (Boston : Cengage, 2019), 454.

⁵⁰⁶ L'entitativité est la perception d'unité au sein d'un groupe vue de l'extérieur. Lorsqu'elle est forte, la place des individus dans ce groupe devient alors interchangeable. American Psychology Association, « Entitativity » *APA Dictionary of Psychology*, <https://dictionary.apa.org/entitativity>

⁵⁰⁷ Stenstrom *et al.*, « The Roles of Ingroup Identification », 1580.

partie de l'*anquisitio* du procès de Milon en 56, qui était alors poursuivi par son ennemi Clodius⁵⁰⁸. À cette occasion, Clodius a dénigré Pompée, qui soutenait à ce moment Milon⁵⁰⁹, en posant des questions à ses partisans dans la foule⁵¹⁰. Ces attaques ont fait monter la tension entre ses partisans et ceux de Milon, qui ont fini par en venir aux coups. Selon la théorie de l'identité sociale, un leader peut augmenter son influence sur ses partisans en instiguant des conflits et en dénigrant leurs adversaires⁵¹¹. Avec ces attaques, les magistrats gagnaient donc de l'influence au sein de leur groupe, tout en alimentant dangereusement les tensions intergroupes déjà existantes, notamment parce que ces attaques pouvaient encourager les groupes visés à se venger.

Une autre occasion lors de laquelle une attaque contre un leader a déclenché une réaction hostile chez ses partisans a eu lieu dans les circonstances qui ont suivi l'assassinat de César⁵¹². Dans les heures qui ont suivi ce tragique événement, les conjurés ont organisé une *contio* en plein Forum afin d'expliquer leur action au peuple et pour s'attirer sa sympathie. La foule, qui était demeurée silencieuse s'est mise à lancer des pierres aux conjurés lorsque le préteur Cornelius Cinna a pris la parole, attaquant César en le traitant de tyran et en jetant sa toge au sol afin de montrer qu'il dédaignait ce qu'il avait obtenu grâce à lui⁵¹³. La réaction de la foule fut si violente que les conjurés furent forcés de retourner sur le Capitole et que Cinna fut poursuivi par la foule jusqu'à sa demeure. Plus tard, lors de l'émeute déclenchée suite aux funérailles de César⁵¹⁴, un autre Cinna fut lynché par la foule, croyant qu'il s'agissait du préteur⁵¹⁵. Ce triste événement nous montre jusqu'où la plèbe était prête à aller pour venger l'un de ses champions.

⁵⁰⁸ Bien qu'il n'était pas commun qu'une poursuite de *vi* se règle devant le *populus Romanus*, c'est bien la procédure qu'a employée Clodius, qui était alors édile. Hiébel, *Rôles de la contio*, 242.

⁵⁰⁹ Pompée a commencé à se rapprocher de Milon et de Cicéron, au point de s'impliquer directement pour mettre un terme à l'exil du second, en 58. Cela lui a attiré la colère de Clodius et de ses partisans. François Hinard *et al.*, *Histoire Romaine : Des origines à Auguste* (Paris : Fayard, 2000), 763.

⁵¹⁰ Ses partisans venaient d'ailleurs d'insulter Pompée alors qu'il prenait la parole. Clodius leur a posé des questions du genre : « Qui est-ce qui affame le peuple? », ce à quoi ses partisans répondaient « Pompée! ». Cic., *Fam*, I, 5a, 1 : *Q. Fr.*, II, 3, 2-4. Il s'agit de l'épisode 27 dans notre annexe.

⁵¹¹ Il est en effet attendu d'un leader qu'il présente une image de son groupe meilleure que celles des autres groupes. Les dénigrer est l'une des façons d'y parvenir. Forsyth, *Group Dynamics*, 282.

⁵¹² Il s'agit du cas 39 dans notre annexe. Cf. N. Dam., *Aug.*, XXVIA, 99-100 et XXVII, 101-103; Plut., *Caes.*, LXVII, 7; *Brut.*, XVIII, 11-14; App., *Civ.*, II, 121, 508-510 et 126, 526-527; Dio Cass., XLIV, 21, 1-4.

⁵¹³ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 828. En se basant notamment sur App., *Civ.*, II, 121; Plut., *Brut.*, XVIII, 13.

⁵¹⁴ Il s'agit du cas 40 dans notre annexe.

⁵¹⁵ Il s'agissait en fait de Helvius Cinna, qui était tribun de la plèbe et ami de César. Plut., *Caes.* LXVIII, 3-6.

La plèbe n'était toutefois pas la seule qui a parfois réagi violemment aux attaques proférées *in contione* contre son groupe ou ses leaders. Cela s'est notamment produit en 56, après que Clodius ait attaqué le consul Marcellinus et le Sénat durant une *contio*⁵¹⁶. Peu après, alors qu'il retournait à la Curie, il a en effet été pris d'assaut par des membres de l'ordre équestre⁵¹⁷. Clodius a alors appelé à l'aide et un groupe de plébéiens est venu à sa rescousse. Ces derniers ont alors proféré des menaces à l'endroit du groupe qui avait osé s'attaquer à leur leader : « armée de torches et menaçant les sénateurs de les livrer aux flammes, eux et leurs palais, si Clodius était en butte à la violence⁵¹⁸. » Cet événement ne s'est pas déroulé dans une *contio*, mais les attaques lancées par Clodius dans une assemblée de ce type semblent bien être à l'origine des débordements qui ont suivi.

Il existait aussi des façons non verbales de dénigrer ses adversaires. L'une d'entre elles consistait à obliger un rival à s'exprimer dans sa *contio* tout en le contraignant à parler à partir de la basse tribune (*locus inferior*)⁵¹⁹. Les Rostres et le podium du temple des Dioscures, qui étaient les deux principales tribunes du Forum, comportaient chacun une haute et une basse tribune⁵²⁰. Le *locus inferior* symbolisait en effet l'infériorité symbolique ou sociale de celui qui s'y exprimait. Le président de l'assemblée se trouvait quant à lui sur la haute tribune, symbole de son autorité sur la réunion. On s'attendait donc à ce que les hommes d'un certain rang s'expriment à partir de la haute tribune. Cependant, à la fin de la République, quelques magistrats ont fait fi des règles prescrites par la tradition et ont contraint des orateurs d'un rang prestigieux à s'exprimer à partir de la tribune inférieure⁵²¹. Cette forme d'humiliation constituait une autre façon de dénigrer ses adversaires, ce qui, tout comme les attaques prononcées de vive voix, augmentait l'influence du leader sur ses partisans, alimentait les tensions entre les groupes présents dans l'assemblée et risquait de provoquer des actions de représailles chez le groupe attaqué.

⁵¹⁶ Il s'agit du cas 29 dans notre annexe.

⁵¹⁷ Dio Cass., XXXIX, 29.

⁵¹⁸ Dio Cass., XXXIX, 29 : ὡς καὶ μετὰ τοῦ βουλευτηρίου σφάξ καταπρήσοντες. Trad. Étienne Gros (Paris : Librairie de Firmin Didot et frères, 1855), 59.

⁵¹⁹ Les magistrats pouvaient en effet obliger un individu à venir s'exprimer dans sa *contio*. Cela pouvait se produire notamment lorsqu'il souhaitait l'interroger devant le peuple. Courier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 99.

⁵²⁰ Hiébel, *Rôles de la contio*, 102.

⁵²¹ César est particulièrement reconnu comme ayant utilisé cette technique contre ses ennemis. *Ibid.*, 103.

La victimisation dans les discours

Une autre façon par laquelle les magistrats ont alimenté les tensions intergroupes et contribué au développement de comportements collectifs violents a été d'utiliser les *contiones* pour y prononcer des discours victimaires. Intéressons-nous en premier lieu aux raisons pour lesquelles la recherche sur les conflits intergroupes en psychologie sociale a identifié l'autovictimisation comme l'un des facteurs qui nourrissent les conflits⁵²². Nous verrons ensuite quelques exemples de débordements violents survenus dans des *contiones* suite à des interventions qui reprenaient ce thème.

D'abord, un discours qui présente un groupe comme étant l'unique victime des abus d'une autre entité contribue à créer un fossé infranchissable entre les deux⁵²³. Le premier se percevra comme la seule victime dans la situation et considérera l'autre comme n'étant qu'un agresseur. Ce dernier sera aussi perçu comme étant fondamentalement immoral, injuste et mauvais. Le groupe qui se considère comme une victime s'octroiera quant à lui une supériorité morale et verra ses actions de représailles être complètement légitimées. Le spécialiste en psychologie des conflits Daniel Bar-Tal a d'ailleurs soulevé que dans presque tous les conflits intergroupes, au moins un des deux côtés impliqués se considère comme une victime⁵²⁴. La perception d'être ou d'avoir été une victime fait parfois même partie l'identité d'un groupe⁵²⁵. Cette perception peut se nourrir d'événements ou d'expériences du passé comme une occupation coloniale, de l'exploitation, de la discrimination ou tout autre dommage subi par une communauté⁵²⁶. Bar-Tal relève que les événements historiques qui sont mis de l'avant par les groupes ne sont pas choisis au hasard; ils le sont selon leur « *historical affordance* », soit selon l'utilité qu'ils pourraient avoir pour la collectivité dans le contexte dans lequel elle se trouve⁵²⁷. Bref, principalement parce qu'elle sert à

⁵²² « The sense of victimhood is one of the foundations of the core societal beliefs of the ethos of conflict and collective memory that maintain the conflict, and on the other hand it is one of the major factors that sustain violence. » : Daniel Bar-Tal, Lily Chernyak-Hai, Noa Schori, Ayelet Gundar, « A sense of self-perceived collective victimhood in intractable conflicts », *International Review of the Red Cross* 91, 874 (2009), 230.

⁵²³ Belavadi *et al.*, « When Social Identity-Defining Groups Become Violent », 25.

⁵²⁴ Bar-Tal *et al.*, « A sense of self-perceived collective victimhood », 229.

⁵²⁵ *Ibid.*, 235.

⁵²⁶ Bar-Tal soulève notamment l'exemple des Polonais, qui ont subi l'impérialisme de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie, notamment avec les partages de la Pologne. Cela a nourri une vision romantique qui place la nation polonaise dans le rôle de la victime innocente, et qui va même jusqu'à la présenter comme la « Christ des nations ». *Ibid.*, 237. Avec Aleksandra Jasinska-Kania, « Bloody revenge in "God's Playground": Poles' collective memory of relations with Germans, Russians, and Jews », *International Journal of Sociology* 37, 1 (2007), 33.

⁵²⁷ Bar-Tal, *et al.*, « A sense of self-perceived collective victimhood », 236-238. Il souligne notamment l'exemple des Serbes, qui ont mis l'accent sur la bataille de Kosovo de 1389 au cours des conflits qui ont suivi la dislocation de la Yougoslavie dans les années 1990 pour nourrir leur narrative victimaire et ainsi justifier les nettoyages ethniques.

légitimer de la violence, on peut affirmer que la victimisation contribue à nourrir les conflits intergroupes⁵²⁸.

Comme on l'a vu au chapitre 2, en centrant son récit sur le conflit des ordres et sur les luttes que la plèbe a dû mener pour obtenir davantage de droits au cours des premiers siècles de la République, la narrative plébéienne qui s'est développée en deuxième moitié de II^e siècle plaçait souvent la plèbe comme une victime des abus et de la cruauté de l'élite. Le fait que ces récits aient été réactivés au cours de cette période n'est pas un hasard : ceux qui les évoquaient cherchaient à encourager la plèbe à s'inspirer de « leurs » ancêtres, comme Courrier l'avait noté⁵²⁹. On reconnaît ici le phénomène de récupération d'événements historiques que l'on vient tout juste d'évoquer⁵³⁰. Courrier avait aussi souligné l'importance de ces événements dans la construction de l'identité plébéienne.

Il se trouve qu'à plusieurs occasions, des orateurs ont joué la carte de la victimisation dans leurs discours *in contione* et que cela a engendré des comportements violents⁵³¹. L'une d'entre elles a eu lieu suite au procès de Stabius Abbius Oppianicus en 74⁵³². Ce procès avait mis en scène Aulus Cluentius Habitus, qui avait accusé son beau-père Oppianicus d'avoir tenté de l'empoisonner. L'accusé avait alors été déclaré coupable et condamné à l'exil. Cependant, suite à ce jugement, le tribun Lucius Quinctius, qui avait assuré la défense d'Oppianicus, s'est mis à accuser les jurés d'avoir été achetés pour déclarer Oppianicus coupable. Ces derniers étaient tous des membres de l'ordre sénatorial⁵³³; Quinctius a donc présenté son client comme une victime de la cruauté et de l'avidité des sénateurs et a tenté de rallier la plèbe en affirmant que personne n'était à l'abri de ce genre d'injustice⁵³⁴.

⁵²⁸ Bar-Tal souligne d'ailleurs que la victimisation est l'un des principaux critères de l'*ethos* des conflits intergroupes. *Ibid.*, 229.

⁵²⁹ Cf. Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 555-557.

⁵³⁰ « Nous avons donc affaire à un imaginaire reconstruit par une partie de l'aristocratie où la mémoire du tribunat est intimement liée aux sécessions et aux conquêtes de la plèbe pour ses droits, dont son homologue du II^e siècle av. J.-C. a pour mission de défendre l'héritage, comme s'il s'agissait d'un «devoir de mémoire». » Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 558.

⁵³¹ Annexe cas 10, 34, 40.

⁵³² Il s'agit du cas 10 dans notre annexe.

⁵³³ Ce n'est qu'avec la *lex Aurelia iudiciaria* et l'instauration du *Tribunal Aurelium* en 70 que les jurys compteront dans leurs rangs des chevaliers et des *tribuni aerearii* en plus des sénateurs. Adolf Berger, *Encyclopedic Dictionary of Roman Law* (Philadelphie : American Philosophical Society, 1968), 548.

⁵³⁴ Cic., *Cluent 77* : *Habetur una, altera contio uehemens et grauis; accepisse pecuniam iudices ut innocentem reum condemnarent tribunus plebis clamitabat; agi fortunas omnium dicebat; nulla esse iudicia; qui pecuniosum inimicum haberet, incolumem esse neminem posse.* « Il [Quinctius] tient successivement deux réunions passionnées et violentes.

Ce procès, qui ne concernait de prime abord que les quelques individus impliqués, s'est transformé en conflit entre le peuple et l'ordre sénatorial parce qu'avec ses interventions *in contione* le tribun est parvenu à ce que la plèbe s'identifie à Oppianicus. Dans son *Pro Cluentio*, Cicéron mentionne d'ailleurs que le peuple connaissait au départ très peu Oppianicus, mais que les discours de Quinctius ont fait en sorte qu'il est devenu un genre de martyr, victime de la cruauté et de l'avidité des sénateurs⁵³⁵. La colère de la plèbe a engendré des poursuites visant plusieurs membres du jury accusés d'avoir été corrompus, dont plusieurs ont été condamnés dans le nouveau *Tribunal Aurelium*⁵³⁶. Dans la même plaidoirie, Cicéron accuse Quinctius de nourrir la *sedition* par ses *contiones* tumultueuses⁵³⁷. L'utilisation de ce mot synonyme de désunion, de désolidarisation est un indice que les discours du tribun ont contribué à monter le groupe plébéien contre l'élite et ainsi nourrir le conflit identitaire de la fin de la République. On peut souligner que les *contiones* de Quinctius étaient d'ailleurs parmi les premières à être convoquées depuis l'arrivée au pouvoir de Sylla⁵³⁸, dont le règne avait été marqué par une limitation du pouvoir des tribuns et par un rétablissement de la domination sénatoriale sur la politique⁵³⁹. Le contexte était donc favorable à ce que la plèbe, qui avait vu les pouvoirs d'un autre groupe être agrandis aux dépens des siens, adhère aux propos de Quinctius et se considère elle aussi comme une victime de l'ordre sénatorial.

Il existe deux autres cas de *contiones* dans lesquels les magistrats ont présenté des leaders plébéiens comme des victimes, et qui ont déclenché des actions particulièrement violentes. Il s'agit des *contiones* organisées à l'occasion des funérailles de Clodius en 52 et de César en 44⁵⁴⁰. Le premier avait été assassiné quelques jours plus tôt sur la Voie Appienne, alors que son cortège avait croisé celui de son ennemi Milon. Son corps avait été ramené dans sa maison à Rome et plusieurs de ses partisans s'y étaient rassemblés pour lui rendre hommage. Le jour de ses funérailles, ses amis, dont L. Plancus et les tribuns T. Munatius Plancus et Q. Pompeius Rufus,

Ce tribun clamait qu'on avait reçu de l'argent pour condamner un accusé innocent; il disait que les intérêts de tous étaient en jeu, qu'il n'y avait plus de justice; quand on avait un ennemi couvert d'or, on ne pouvait plus se sauver. » Trad. Pierre Boyancé (Paris : Les Belles Lettres, 1953), 105.

⁵³⁵ Cic., *Cluent.*, 77.

⁵³⁶ Cic., *Cluent.*, 93. Cicéron accuse au passage ce nouveau tribunal d'être rempli par une foule particulièrement excitée.

⁵³⁷ Cic., *Cluent.*, 103 : *In summam enim L. Quinctius invidiam contionibus eum cotidianis seditiosis et turbulentis adduxerat.* « En effet Lucius Quinctius l'avait amené par des réunions tenues chaque jour dans la révolte et l'agitation au comble de l'impopularité. » Trad. Pierre Boyancé (Paris : Les Belles Lettres, 1953), 120.

⁵³⁸ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 571.

⁵³⁹ Sa *lex Cornelia de tribunicia potestate* avait « affaibli l'autorité des tribuns au point de l'anéantir. » Hiébel, *Rôles de la contio*, 50. Avec Liv., *Per.*, 89.

⁵⁴⁰ Il s'agit des cas 34 et 40 dans notre annexe.

organisèrent une *contio* en plein Forum, lors de laquelle ils exposèrent son corps mutilé sur les Rostres, dans le but que ses blessures soient vues par le peuple⁵⁴¹. Les orateurs en profitèrent aussi pour exciter la foule par des attaques et des accusations envers Milon et l'ordre sénatorial⁵⁴². Le corps du défunt fut ensuite transporté et incinéré dans la Curie, déclenchant ainsi un incendie qui emporta le prestigieux bâtiment, en plus d'une partie du Forum. Les partisans de Clodius se dispersèrent ensuite dans la ville pour attaquer les maisons de Milon et de Lépide, qui occupait alors la fonction d'*interrex*⁵⁴³.

Quelques jours plus tard, alors que Milon était rentré à Rome et qu'il s'expliquait dans une *contio* organisée par le tribun M. Caelius, les partisans de Clodius firent irruption en plein Forum et déchaînèrent leur colère contre ceux qu'ils considéraient comme l'exogroupe responsable de la mort de leur leader⁵⁴⁴. Appien rapporte justement que les hommes bien habillés ou munis d'anneaux en or furent particulièrement visés⁵⁴⁵. La colère des partisans de Clodius, nourrie par leur sentiment d'avoir été victimes de leurs rivaux et par les discours des tribuns amis de Clodius livrés *pro contione*, se manifesta pendant plusieurs jours par des attaques et du pillage contre les maisons des membres de l'élite⁵⁴⁶. Le fait que les membres de cette catégorie sociale en particulier aient été visés est un autre indice qu'un conflit existait entre différents groupes de la société romaine.

Quant à elles, les funérailles de César ont eu lieu quelques jours après l'assassinat, alors que les différents partis avaient convenu d'une trêve⁵⁴⁷. Les funérailles suivaient leur cours normal jusqu'à ce que Marc Antoine prononce l'oraison funèbre. Ce dernier aurait en effet présenté César, le champion de la plèbe, comme une victime des mêmes sénateurs qui avaient juré de le défendre⁵⁴⁸. Certains d'entre eux avaient d'ailleurs été graciés par César après avoir combattu aux côtés de Pompée au cours de la guerre civile, ce qui rendait la trahison encore plus grande⁵⁴⁹. Marc

⁵⁴¹ Ascon., 33 C.

⁵⁴² *Ibid.*

⁵⁴³ *Ibid.*; Tatum, *The Patrician Tribune*, 241.

⁵⁴⁴ Il s'agit du cas 35 dans notre annexe.

⁵⁴⁵ App., *Civ.*, II, 22.

⁵⁴⁶ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 813.

⁵⁴⁷ Plut., *Caes.*, LXVII, 8.

⁵⁴⁸ Suet., *Caes.*, LXXXIV.

⁵⁴⁹ Suétone nous informe que des vers faisant allusion à cela furent entendus à l'occasion des jeux funèbres donnés en l'honneur de César : *Caes.*, LXXXIV : *men servasse, ut essent qui me perderent?* « Fallait-il les sauver pour qu'ils devinssent mes meurtriers? » Trad. Henri Ailloud (Paris : Les Belles Lettres, 1961), 69.

Antoine aurait aussi exhibé le corps de César, qui comptait de nombreuses marques de poignards, ainsi que ses vêtements ensanglantés, façon de montrer à la foule comment sa clémence avait été récompensée. C'est alors que la foule est devenue hors de contrôle : elle s'empara de la dépouille et saisit tout ce qu'elle put trouver pour constituer un bûcher et incinérer leur leader en plein Forum⁵⁵⁰. Elle se dispersa ensuite dans la ville pour s'attaquer aux conjurés et à leurs maisons. C'est justement dans ces circonstances que le tribun Helvius Cinna fut lynché par un groupe qui croyait avoir affaire avec le conjuré Cornelius Cinna⁵⁵¹. Bref, l'accent mis sur la position de victime des défunts lors des funérailles de Clodius et de César a eu pour effet de mettre une grande portion de leurs partisans en furie. Ces derniers ont alors tenté de se venger contre l'exogroupe, soit l'élite sénatoriale, qu'ils considéraient comme un ennemi. C'est pourquoi ils se sont attaqués à la Curie, qui incarnait son pouvoir mieux que tout autre bâtiment, et à aux maisons privées de ses membres.

La mobilisation de partisans

Au cours du dernier siècle de la République, certains hommes politiques ont mobilisé de leurs partisans dans certaines *contiones* auxquelles ils ont pris part, ce qui, comme nous le verrons, a contribué à rendre les conflits intergroupes plus probables. Les hommes politiques *populares* se sont montrés particulièrement ingénieux pour s'attirer un maximum de supporters. Ils ont en effet employé diverses méthodes, comme celle d'ordonner une fermeture des boutiques ou encore de rémunérer ceux qui se présentaient pour assister à une *contio*. Comme leur qualificatif de *populares* le suggère, leurs supporters se comptaient majoritairement parmi les artisans et les *tabernarii* de Rome, d'où la pertinence de mettre en place de tels incitatifs⁵⁵². De leur côté, les *optimates* ne semblent pas avoir eu besoin de faire appliquer des mesures de ce genre, étant donné que leurs partisans se trouvaient surtout dans les rangs de l'élite. Certains hommes politiques se sont montrés beaucoup plus efficaces que d'autres pour mobiliser leurs partisans. Le champion en la matière a sans aucun doute été Clodius, qui s'est avéré particulièrement efficace notamment en

⁵⁵⁰ Les différentes versions sur les funérailles de César comportent quelques variations, mais elles s'entendent pour identifier l'intervention de Marc Antoine comme l'élément déclencheur de la violence. Cf. particulièrement Plut., *Ant.*, XIV, 4-8; *Brut.*, XX, 4-11; Suet., *Caes.*, LXXXIV-LXXXV; App., *Civ.*, II, 143-148; Dio Cass., XLIV, 50.

⁵⁵¹ Comme on l'a vu plus haut, Helvius Cinna était un ami de César. Plut., *Caes.* LXVIII, 3-6.

⁵⁵² Mouritsen, *Plebs and Politics*, 59-60.

utilisant les *collegia* pour recruter, organiser et mobiliser ses adeptes⁵⁵³. Les *collegia* n'étaient cependant pas le seul organe qui pouvait permettre cela ; Courrier a aussi souligné le rôle des *vici*, des *circuli*, des *coronae* et des *coetus*⁵⁵⁴. Étant donné les descriptions que nous a laissées Cicéron, on pourrait penser que les partisans de Clodius étaient en grande majorité des esclaves. Cependant, comme on l'a mentionné au chapitre 2, ce dernier a souvent brandi la menace du péril servile pour effrayer la population et nier à Clodius tout support populaire réel⁵⁵⁵. Selon Jeffrey Tatum, spécialiste de Clodius, la vaste majorité des partisans du célèbre tribun étaient bien artisans, des *tabernarii* ainsi que des travailleurs peu qualifiés⁵⁵⁶. Ils n'avaient donc rien des groupes paramilitaires que Cicéron nous décrit⁵⁵⁷. Du côté des *optimates*, l'homme politique Titus Annius Milo (Milon) est souvent reconnu comme ayant fait contrepoids à Clodius et à ses bandes (*operae*). Milon semble avoir surtout eu recours à des hommes recrutés comme des esclaves, dont des gladiateurs⁵⁵⁸. Toujours selon Tatum, cela explique pourquoi les bandes de Milon ou de Sestius ont souvent eu l'avantage sur celles de Clodius lorsque des affrontements sont survenus⁵⁵⁹. C'est justement en mettant l'accent sur la mobilisation de tous ces groupes de supporters qu'Henrik Mouritsen a avancé que les *contiones* de la fin de la République n'étaient pas des organes

⁵⁵³ Clodius s'est attiré la loyauté de plusieurs *collegia* en les réinstaurant et en en créant de nouveaux au cours de son tribunat en 58. Tatum, *The Patrician Tribune*, 119.

⁵⁵⁴ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 532. L'important pour nous est de souligner que des hommes politiques sont parvenus à mobiliser de leurs partisans dans les *contiones*, c'est pourquoi nous ne nous étalerons pas davantage sur le débat historiographique concernant les moyens de communication et de mobilisation de la plèbe. Pour en apprendre davantage : Cf. Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 521-546; Jean-Marc Flambard, « *Collegia Compitalicia* : phénomène associatif, cadres territoriaux et cadres civiques dans le monde romain à l'époque républicaine », *Ktèma*, 6 (1981) : 143-166.

⁵⁵⁵ « Cicéron n'hésite pas à brandir le thème de la subversion de l'État par les esclaves, que complète la menace d'une remise en cause fondamentale des rapports sociaux, d'un « retournement » complet de la relation esclavagiste. » : François Favory, « Classes dangereuses et crise de l'État dans le discours cicéronien (d'après les écrits de Cicéron de 57 à 52) » dans *Texte, politique, idéologie : Cicéron. Pour une analyse du système esclavagiste : le fonctionnement du texte cicéronien* (Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, 1976), 111. Sur le même sujet : Cf. Guy Achard, *Pratique rhétorique et idéologie politique dans les discours optimates de Cicéron*, 546 ; Jeffrey Tatum, « Gang Violence in the Late Roman Republic » dans *The Cambridge World History of Violence : Volume 1*, Garrett Fagan, Linda Fibiger, Mark Hudson, Matthew Trundle, dir. (Cambridge : Cambridge University Press, 2020), 400-417.

⁵⁵⁶ Tatum, « Gang Violence in the Late Roman Republic », 413. Sur le sujet de la constitution des bandes de Clodius : Jean-Marc Flambard, « Clodius, les collègues, la plèbe et les esclaves. Recherches sur la politique populaire au milieu du Ier siècle », *MEFRA* 89, (1977) : 115-156; Janine Cels Saint-Hilaire, « P. Clodius, ses amis, ses partisans, sous le regard de Cicéron », *Dialogues d'histoire ancienne, Supplément 1 : Hommage à Pierre Lévêque* (2005) : 69-90.

⁵⁵⁷ Cicéron nous donne cette impression en répétant les mots *exercitus*, *copiae*, *manus* pour les désigner. Favory, « Classes dangereuses et crise de l'État dans le discours cicéronien », 114.

⁵⁵⁸ Jeffrey Tatum, « Gang Violence in the Late Roman Republic », 403, 412-413.

⁵⁵⁹ *Ibid.* : « It is true that *collegia* were organised into centuries and divisions (*centuriae* and *decuriae*), but *collegia* were not martial associations. Their members were untrained and unarmed, which is why they were often at a disadvantage when confronted by the ruffians hired by Sestius and Milo. »

« démocratiques », mais bien des rassemblements qui s'apparentaient plutôt à des rallyes politiques⁵⁶⁰.

Concentrons-nous sur les impacts de la présence de tels groupes sur les dynamiques qui s'opéraient entre les membres de l'assistance des *contiones*. D'abord, ces partisans se manifestaient souvent avec des cris ou des chants qui encourageaient leur chef ou qui attaquaient un leader ou un groupe rival⁵⁶¹. Dans un contexte de foule, ce genre de chants a pour effet d'accentuer la solidarité et la cohésion du groupe qui les entonne, ce qui augmente le sentiment de puissance ressenti par ses membres⁵⁶². Cela est d'autant plus vrai si les chants dénigrent un exogroupe. Ce dernier pourrait alors se sentir attaqué et pourrait chercher à se venger en entonnant lui-même des chants hostiles envers l'autre groupe. On comprend donc le processus par lequel ce genre de manifestation partisane pourrait accentuer les tensions intergroupes et engendrer de la violence.

On peut aussi avancer que ces partisans particulièrement intenses ont parfois pu être considérés comme des membres prototypiques par un certain groupe. Par exemple, on peut très bien s'imaginer que des *tabernarii* recrutés par Clodius à partir des *collegia* aient pu être considérés comme d'authentiques membres du groupe plébéen⁵⁶³. Il est aussi très possible que certains des partisans de Clodius le suivaient de *contio* en *contio* et aient ainsi développé une sorte d'expertise en la matière, ce qui pourrait avoir augmenté leur influence auprès des membres de l'assistance qui avaient moins l'habitude de ce genre d'assemblée⁵⁶⁴. En fait, qu'ils aient été considérés ou non comme des membres prototypiques de leur groupe, il reste que ces partisans ont parfois suggéré des normes comportementales violentes aux autres membres de la foule en les

⁵⁶⁰ Mouritsen, *Plebs and Politics*, 50 : « Thus, the internal logic of the institution was to develop into a stage-managed political demonstration. ».

⁵⁶¹ Les partisans de Clodius utilisaient ce procédé : Lintott, « P. Clodius Pulcher —*Felix Catilina?* », 168. Tout comme ceux de Cicéron, notamment en faisant allusion à la relation entre Clodius et sa sœur : Morstein-Marx, *Mass Oratory and Political Power*, 134-135; Cic. *Q. fr.* II.3.2.

⁵⁶² Fagan, *The Lure of the Arena*, 146. Brent D Shaw consacre un chapitre sur ces chants dans son *Sacred Violence: African Christians and Sectarian Hatred in the Age of Augustine* (Cambridge: Cambridge University Press, 2011), 441-489.

⁵⁶³ L'appui des *tabernarii* à Clodius nous est confirmé par ses nombreux édits de fermeture de boutiques : Cic., *Dom.*, 54; *Sest.*, 34; *Pis.*, 11; 23; *Quir.*, 13; *Sen.*, 32-33. Cf. Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 509-510; Flambard, « Clodius, les collègues, la plèbe et les esclaves », 115-156; Cels Saint-Hilaire, « P. Clodius, ses amis, ses partisans », 69-90.

⁵⁶⁴ L'assistance des *contiones* est très difficile à estimer. Elle devait cependant varier selon l'importance de ce qui y était discuté. Des mesures comme la fermeture obligatoire des boutiques ont aussi dû influencer le nombre de personnes dans l'assistance.

appliquant eux-mêmes. Ces comportements violents peuvent avoir été planifiés ou non; comme nous le verrons plus bas, dans certaines occasions, ces partisans semblent avoir été préparés à agir de façon violente.

L'un des cas les plus caractéristiques lors duquel des groupes de partisans opposés se sont affrontés a eu lieu en 56 lors du procès de Milon⁵⁶⁵. À cette occasion, l'assistance était garnie de partisans de Clodius, qui était l'accusateur, et de Milon, lequel était accusé de *ui*⁵⁶⁶. Le désordre a commencé lorsque des partisans de Clodius ont commencé à interrompre l'allocution de Pompée avec des cris et des insultes⁵⁶⁷. Lorsque Clodius tenta à son tour de discourir, les partisans de Milon lui lancèrent à leur tour des insultes. Comme on l'a vu plus haut, le chef plébéen s'est alors choqué et a commencé à poser des questions dégradantes à la foule⁵⁶⁸, qui répondait alors « Pompée! ». Le récit des événements de Dion Cassius laisse d'ailleurs entendre qu'au départ, ce n'étaient que les partisans de Clodius qui lui répondaient, mais qu'ils ont ensuite été imités par d'autres personnes dans la foule⁵⁶⁹. Nous reconnaissons ici ce que l'on avait suggéré plus tôt, soit que les partisans étaient en mesure d'amener d'autres membres de la foule à les imiter. Ensuite, Cicéron témoigne que les partisans de Clodius se sont mis à cracher sur ceux de Milon, comme si un signal avait été donné⁵⁷⁰. C'est alors que les deux groupes en sont venus aux coups et que la foule s'est dispersée. Il semble donc que les partisans de Clodius aient été particulièrement préparés à accentuer les tensions intergroupes, que ce soit en insultant Pompée ou en crachant sur les supporteurs de Milon. Cela peut cependant très bien être une exagération de Cicéron, visant à attribuer à ses ennemis la responsabilité des débordements. Quoiqu'il en soit, avec cet exemple, nous comprenons très bien comment la présence de groupes de partisans mobilisés par des leaders augmentait le risque que de la violence survienne dans une *contio*.

⁵⁶⁵ Il s'agit du cas 27 dans notre annexe. Nous l'avons abordé dans notre section sur la rhétorique des leaders.

⁵⁶⁶ Les procédures de *ui* s'attaquaient à la violence politique. Lintott, *Violence*, 107-109. Clodius accusait justement Milon d'avoir utilisé des bandes armées dans le cadre des débats concernant l'exil de Cicéron environ un an plus tôt. Ce type d'accusation *apud populum* engendrait la tenue de trois comparutions *in contione*. Les débordements ont eu lieu dans la troisième *contio*. Ce genre de poursuite était inhabituel pour un édile, ce qui a amené des historiens comme E. S. Gruen à croire que ces trois *contiones* n'ont en fait pas eu lieu dans le cadre d'un procès. Hiébel défend plutôt que Clodius a utilisé la procédure *apud populum* parce qu'un jugement du peuple avait plus de chances d'aboutir à une condamnation que s'il avait suivi la procédure normale (le jury aurait alors été constitué de sénateurs et de chevaliers). En cas de condamnation, Milon risquait l'exil. Cf. Hiébel, *Rôles de la contio*, 239-243; Erich S. Gruen, *The Last Generation of the Roman Republic* (Los Angeles : California University Press, 1974), 298-299.

⁵⁶⁷ Dio Cass., XXXIX, 18-19.

⁵⁶⁸ Il lui posait des questions du genre : « Qui est-ce qui affame le peuple? », Cic., *Q. fr.*, II, 3.

⁵⁶⁹ Dio Cass., XXXIX, 19. Cela a d'ailleurs été souligné par Courier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 800.

⁵⁷⁰ Cic., *Q. fr.*, II, 3.

Clodius a aussi parfois mobilisé ses partisans pour qu'ils intimident ou qu'ils s'attaquent physiquement à ses rivaux qu'il avait préalablement convoqués dans sa *contio*⁵⁷¹. Il l'a notamment fait en 58, dans les circonstances entourant l'exil de Cicéron, lorsqu'il a convoqué Hortensius et Curion, qui avaient tous deux participé à une manifestation de chevaliers favorables au rappel de ce dernier. Selon le récit des événements de Dion Cassius, les deux hommes furent battus de verges par des partisans de Clodius⁵⁷².

Clodius et Milon ne sont cependant pas les seuls à avoir mobilisé de leurs supporters dans une *contio*. Cela a entre autres été fait par des magistrats qui tentaient de faire passer une loi qui ne faisait pas consensus, souvent parce qu'elle favorisait ou défavorisait un certain groupe en particulier⁵⁷³. À plusieurs occasions, ces hommes politiques ont pris les grands moyens pour empêcher un autre magistrat de venir faire *obnuntiatio* et ont occupé le lieu du vote avec des hommes armés⁵⁷⁴. Dans ces circonstances, la violence a souvent éclaté au cours de la *contio* pré-comitiale. Cela s'est notamment produit sur le Forum en 66 à l'occasion du vote de la *lex Iulia Agraria*⁵⁷⁵. César, alors consul, était l'instigateur de cette loi agraire qui rencontrait beaucoup d'opposition dans la classe sénatoriale. Dans la nuit précédant le vote, il avait fait occuper le Forum par des bandes armées. Le lendemain, en pleine *contio* pré-comitiale, alors que César s'exprimait à partir de la tribune du temple des Dioscures, son collègue, le consul Bibulus, accompagné de ses licteurs et de son entourage, se fraya un chemin à travers la foule dans le but d'empêcher la tenue du vote⁵⁷⁶. Par contre, une fois sur le podium, alors qu'il tenta de prendre la parole pour s'opposer à la loi, il fut jeté du haut de la tribune et ses faisceaux, symboles de son *imperium*, furent brisés⁵⁷⁷. Un grand désordre s'ensuivit, au cours duquel plusieurs citoyens, dont quelques tribuns furent blessés.

⁵⁷¹ Les magistrats pouvaient en effet obliger des individus à venir s'expliquer devant le peuple lorsqu'il le jugeait nécessaire.

⁵⁷² Dio Cass., XXXVIII, 16. Il s'agit du cas 22 dans notre annexe.

⁵⁷³ Cela a notamment été fait par Saturninus en 100 alors qu'il tentait de faire passer sa *lex Appuleia*, comme nous l'avons vu plus haut. Il a en effet mobilisé de nombreux Italiens et citoyens ruraux. Cf. Annexe, cas 6.

⁵⁷⁴ Cf. Annexe, cas 2, 17, 20. Il est aussi arrivé que la violence éclate entre ces bandes avant même le début de la *contio* pré-comitiale : cf. Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 792, 804. Dans certains cas, les sources ne sont pas assez précises concernant le moment exact du déclenchement de la confrontation : cf. Annexe, cas 24.

⁵⁷⁵ Il s'agit du cas 20 dans notre annexe.

⁵⁷⁶ Il désirait alors appliquer son *ius intercedendi*, comme sa fonction de consul le lui permettait.

⁵⁷⁷ Dio Cass., XXXVIII, 6.

En ce qui concerne les deux derniers exemples mentionnés, nous n'avons pas besoin de recourir à la théorie de l'identité sociale pour expliquer pourquoi la violence s'est produite étant donné que les hommes qui l'ont produite semblent avoir prémédité leur action. On pourrait cependant souligner que dans le cas de la *lex Iulia Agraria*, la présence d'hommes en armes a fort probablement eu pour effet d'augmenter le sentiment de puissance ressenti par les membres du groupe plébéien, qui était majoritairement favorable à la loi. Cela pourrait avoir eu comme effet d'amener d'autres membres du groupe à s'attaquer à Bibulus et à son entourage.

Conclusion

À partir des constats soulevés au dernier chapitre concernant les divisions qui ont marqué la société romaine aux deux premiers siècles av. notre ère, nous avons enchaîné en nous servant de la théorie de l'identité sociale pour reconnaître dans ces divisions l'émergence d'une conscience groupale nouvelle chez la plèbe romaine. Cette dernière s'est réalisée notamment en tournant le dos au discours de l'élite dirigeante et en développant un récit qui mettait l'accent sur des éléments qui lui étaient propres, comme la théorie du conflit mémoriel de Courrier l'a démontré. Afin d'appuyer notre analyse, nous avons brièvement abordé les travaux de certains autres historiens, qui ont aussi reconnu ou cherché à expliquer ces divisions.

À partir de ce constat, nous avons ensuite tenté de reconnaître dans la société romaine de cette période des facteurs qui selon des théories de la psychologie sociale ont favorisé le développement de conflits intergroupes⁵⁷⁸. Nous avons alors vu que la situation politique et économique a entraîné les groupes à entrer dans une dynamique de compétition plutôt que de coopération, et que le manque de mobilité sociale a amené les individus à tenter de maximiser les acquis de leur groupe par rapport aux autres. L'effritement du discours de légitimation du pouvoir de l'élite a aussi contribué à légitimer ces revendications. Notre analyse nous a permis d'expliquer sous un angle nouveau des conflits comme la Guerre des alliés ou celui entre *populares* et *optimates*.

Notre recherche s'est ensuite concentrée sur l'assemblée de la *contio* dans le but de déterminer comment les conflits précédemment identifiés s'y sont manifestés et ont perturbé leur

⁵⁷⁸ Nous avons utilisé la théorie des conflits réels et la théorie de l'identité sociale.

bon fonctionnement. Nous avons divisé notre étude en deux parties, qui s'accordaient avec les deux critères qui définissaient les *contiones*: la première a porté sur la foule qui s'y assemblait et la deuxième sur les magistrats qui les présidaient. Avec la théorie de l'identité sociale, nous avons reconnu que les dynamiques qui s'opéraient dans l'assistance des *contiones* ont souvent contribué à ce que des conflits éclatent entre différents groupes qui en faisaient partie. Par exemple, le fait que les *contiones* étaient l'un des rares contextes dans lesquels les individus se catégorisaient en fonction de leur appartenance politique faisait de ce type d'assemblée l'une des seules occasions où les groupes politiques étaient confrontés les uns aux autres. Le changement du lieu de convocation du *Comitium* vers le Forum a aussi favorisé les affrontements intergroupes, à cause des dynamiques que sa disposition entraînait.

Par la suite, notre attention s'est portée sur le rôle des orateurs. Pour commencer, nous nous sommes intéressés à l'influence qu'ont les leaders sur les normes comportementales de leur groupe et sur les raisons qui font en sorte que certains individus viennent à être considérés comme des leaders. Nous avons alors constaté que les hommes politiques qui ont été considérés comme des chefs de file par la plèbe romaine y sont parvenus en s'affichant comme des membres prototypiques de ce groupe, notamment en respectant ses valeurs chères, et en défendant ses intérêts. À partir de ces constats, nous pouvons seconder Courier et soutenir l'idée selon laquelle la plèbe romaine n'était pas la masse irréfléchie que nous présentait Cicéron; ses valeurs, son identité et ses intérêts jouaient en effet un rôle lorsqu'elle choisissait d'appuyer un certain politicien.

En gardant en tête le fait que certains hommes politiques étaient considérés comme des leaders et ce que cela entraînait, nous nous sommes penchés sur les manières par lesquelles ils ont parfois amené leurs auditeurs à adopter des comportements violents. D'abord, nous avons vu que le développement d'une forme de rhétorique agressive, qui a particulièrement été employée par des hommes politiques *populares* a parfois entraîné le développement de comportements collectifs violents⁵⁷⁹. Le fait que cette manière de discourir encourageait les membres de l'auditoire à réagir de façon expressive a aussi contribué à créer une ambiance favorable au développement de comportements collectifs. Cet élément est d'ailleurs l'un des facteurs que Fagan a soulignés pour

⁵⁷⁹ Pour les cas dans lesquels la rhétorique semble avoir influencé l'assistance : cf. Annexe cas 12, 18, 19, 20, 27, 34, 39, 40.

expliquer pourquoi les affrontements entre spectateurs sont survenus davantage au théâtre qu'à l'arène, comme on l'a vu dans notre premier chapitre.

Les attaques livrées *pro contione*, qu'elles aient visé un groupe ou un individu, ont également eu pour effet d'inciter le groupe attaqué à répliquer, parfois physiquement. Cela était d'autant plus vrai lorsqu'un groupe voyait l'un de ses leaders se faire attaquer. Des membres de la plèbe se sont d'ailleurs à plusieurs reprises portés à la défense de leurs leaders⁵⁸⁰, qui, on le rappelle, étaient ainsi considérés parce qu'ils avaient respecté des traits chers à son identité et défendu ses intérêts. Ces actes ne peuvent ainsi pas être considérés comme ceux d'une masse irréfléchie; ils sont plutôt le signe d'un groupe qui entendait protéger ceux qui défendaient ses intérêts. L'adoption de discours victimaires est un autre élément par lequel certains orateurs ont nourri les conflits, notamment parce qu'ils justifiaient la violence faite à l'endroit du groupe ennemi⁵⁸¹. Tout cela a aussi été accentué lorsque ces leaders ont mobilisé leurs partisans pour les écouter et réagir de façon démonstrative à leurs propos. La théorie de l'identité sociale reconnaît entre autres que la présence de membres prototypiques particulièrement expressifs a pu inciter des spectateurs ordinaires à adopter des comportements qu'un groupe adverse a pu percevoir comme étant provocateurs⁵⁸².

⁵⁸⁰ Annexe, cas 16, 18, 21, 27, 29, 34, 39.

⁵⁸¹ Pour des événements où une forme de victimisation est évidente : cf. Annexe, cas 10, 29, 34, 40.

⁵⁸² Dans la plupart des événements contenus dans notre annexe, l'assistance de la *contio* semble contenir un certain groupe de partisans mobilisés par un leader : cf. Annexe, cas 2, 3, 6, 8, 9, 17, 20, 21, 22, 24, 26, 27, 34, 35.

Conclusion

Le but de notre recherche était de mieux comprendre pourquoi certains événements violents se sont déroulés dans les *contiones* au cours du dernier siècle de la République romaine. Pour y arriver, nous nous sommes inspirés de certaines recherches récentes qui ont utilisé des théories de la psychologie sociale et de la psychologie des foules. Nous avons retracé le développement de ce champ d'études dans notre premier chapitre, où nous avons notamment vu que la théorie de l'identité sociale était la plus complète et la plus à jour pour expliquer les dynamiques qui s'opèrent entre les groupes à l'échelle d'une société, mais aussi à l'échelle d'une foule, comme c'était le cas dans les *contiones* romaines. En utilisant cette théorie, nous nous sommes distingués de la seule étude sur la République romaine faisant appel à la psychologie sociale, soit celle de Paul J. J. Vanderbroeck⁵⁸³, dont les lacunes ont été abordées dans notre deuxième chapitre. Pour terminer notre premier chapitre, nous avons résumé les études de Fagan et Dijkstra qui ont aussi utilisé la théorie de l'identité sociale afin d'illustrer les percées que ce cadre d'analyse permettait.

Nous avons poursuivi en nous penchant sur certaines des analyses de la chute de la République romaine les plus importantes dans l'historiographie, en nous concentrant sur la façon par laquelle elles ont expliqué le dysfonctionnement du système politique républicain. Nous avons été attentifs à leur manière de traiter l'apparition de violence dans les *contiones*, lorsque cela était possible. Ce survol historiographique nous a permis de constater que peu d'historiens se sont intéressés à ce sujet précis et que les préjugés dénigrants à l'endroit des foules qu'ont affichés les premiers penseurs de la psychologie sociale ont aussi été exprimés par plusieurs historiens anciens et modernes. Cette synthèse nous a également permis de mieux comprendre la crise de la République romaine, dont les bouleversements observables dans les *contiones* ont été l'un des symptômes. Nous avons porté une attention particulière à la théorie de Cyril Courier, qui en s'inspirant d'Harriet I. Flower, a suggéré que la société romaine a connu un conflit mémoriel à partir du milieu du II^e siècle av. notre ère. Ce même chapitre nous a donné l'occasion d'aborder l'enjeu de la constitution de l'assistance des *contiones*. Comme nous l'avons constaté, ce sujet a fait l'objet de plusieurs théories différentes depuis quelques décennies⁵⁸⁴. Il était nécessaire pour

⁵⁸³ On rappelle que ce dernier avait utilisé la théorie de la norme émergente dans son livre Paul J. J. Vanderbroeck *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)* (Amsterdam: J.C. Gieben, 1987).

⁵⁸⁴ On se rappelle le concept de *plebs contionalis* développé par Meier, ou encore l'idée de Mouritsen selon laquelle les membres de l'élite auraient constitué le public « normal » des *contiones*.

nous de prendre position sur cette question pour ensuite être en mesure d'analyser les dynamiques qui ont existé entre ces spectateurs. En tenant compte des arguments avancés par Hiébel et Courier, nous avons rejeté l'idée de Mouritsen selon laquelle la plèbe urbaine n'a participé aux activités politiques que de façon anecdotique. Nos analyses des comportements collectifs s'étant déroulés dans les *contiones* réalisées dans la deuxième moitié de notre troisième chapitre nous ont permis d'appuyer Hiébel et Courier sur ce point, car elles attestent toutes de la présence de membres de la plèbe urbaine. Il est toutefois important de noter que nos constats ne s'appliquent que pour la fin de la période républicaine. Comme nous l'avons vu en conclusion de notre 2^e chapitre, nous croyons que Mouritsen a raison d'avancer que cette implication de la plèbe au II^e siècle av. notre ère constituait une nouveauté.

Par la suite, avant d'analyser les comportements collectifs survenus dans les *contiones*, il était nécessaire de commencer par établir le cadre général dans lequel ils se sont déroulés. C'est pourquoi nous avons commencé notre troisième chapitre en utilisant la psychologie sociale pour appuyer la théorie du conflit mémoriel de Courier et défendre l'idée selon laquelle de nouvelles consciences groupales ont émergé dans la société romaine au cours des deux premiers siècles av. notre ère. Avec notre cadre d'analyse, nous avons d'abord pu reconnaître dans le contexte suivant la Deuxième guerre punique plusieurs facteurs qui ont favorisé une désolidarisation entre certains groupes de la société romaine. Il est intéressant de constater que cette lecture basée sur la psychologie sociale s'accorde avec les travaux de nombreux autres historiens, anciens comme modernes, qui ont remarqué que la suprématie de Rome sur la Méditerranée avait perturbé les liens entre le haut et le bas de la société romaine. Comme nous l'avons vu dans notre deuxième chapitre, ce constat avait notamment été soulevé par Salluste, qui a ensuite inspiré Mommsen, Meier, Vanderbroeck, Mouritsen, Hiébel et Courier. Notre recherche basée sur un cadre d'analyse nouveau est parvenue à cette même conclusion. Toujours à partir de la psychologie sociale, nous avons poursuivi en décelant les signes de l'affirmation d'une identité groupale positive chez la plèbe au cours de la seconde moitié du II^e siècle av. notre ère.

Puis, nous nous sommes intéressés aux conséquences de cette prise de conscience identitaire sur les relations entre les différents groupes de la société romaine. Nous avons donc tenté de reconnaître dans la Rome républicaine des deux premiers siècles av. notre ère des facteurs qui ont favorisé les conflits intergroupes. L'idée était d'identifier les facteurs potentiellement

conflictuels à l'échelle de la société romaine (échelle macro) pour que l'on puisse ensuite mieux cibler les paramètres propres aux *contiones* qui ont fait éclater ces tensions (échelle micro). Nous avons alors pu souligner que le contexte économique, politique et social du II^e siècle av. notre ère a amené différents groupes de la société romaine (plèbe urbaine, plèbe rurale, élite, alliés) à entrer dans une dynamique de compétition plutôt que de coopération. Nous avons aussi remarqué que la construction de l'identité plébéienne s'est faite en tournant le dos au discours de légitimation du pouvoir de l'élite (*mos maiorum*), et que les possibilités de mobilité sociale très limitées ont poussé les individus à tenter de faire avancer les intérêts de leur groupe plutôt qu'à changer de groupe social. Dans ce climat de compétition, chaque groupe a tenté de conserver les avantages qui les distinguaient des autres, si minces soient-ils⁵⁸⁵. Tous ces facteurs ont activement contribué au développement de conflits intergroupes. Notre intention n'a cependant jamais été d'expliquer entièrement le vaste processus de la chute de la République romaine à partir de ces constats; nous avons plutôt cherché à comprendre certains des conflits intergroupes clés de cette époque à partir de la psychologie sociale⁵⁸⁶.

Nous avons ensuite pu nous concentrer sur le cas des *contiones* afin de répondre à notre question de départ : pourquoi ces assemblées ont-elles connu tous ces événements violents au cours du dernier siècle de la République romaine⁵⁸⁷? Les deux principales caractéristiques qui définissaient ce genre d'assemblée étaient qu'une foule s'assemblait et qu'un orateur (magistrat) discourait. Nous avons donc étudié ces deux paramètres séparément afin de comprendre en quoi ces derniers ont pu favoriser les conflits. Nous avons pu avancer que l'apparition de la violence dans les *contiones* tenait à une série de facteurs. D'abord, les *contiones* étaient l'un des rares contextes qui amenaient ceux qui y prenaient part à catégoriser leurs pairs en fonction de leur appartenance politique; elles étaient ainsi l'une des seules occasions lors desquelles différents groupes politiques pouvaient se confronter. Ensuite, nous nous sommes penchés sur la façon par laquelle le lieu où elles se déroulaient a influencé les dynamiques intergroupes. Comme nous l'avons vu au chapitre 2, la plus grande participation du peuple dans la politique a contribué à ce

⁵⁸⁵ Cela nous permet de comprendre l'hostilité de l'élite pour les redistributions agraires ou encore l'opposition de la majorité des citoyens romains à l'élargissement de la citoyenneté romaine aux hommes libres d'Italie.

⁵⁸⁶ Nous avons notamment touché à la Guerre des alliés, aux révoltes serviles et au conflit entre l'élite et la plèbe (*optimates et populares*).

⁵⁸⁷ On rappelle que sur les 79 épisodes de comportement collectif violents qu'il nous est possible d'identifier entre 136 et 44, 38 se sont déroulés dans une *contio*. Cf. Annexe.

que le Forum remplace le *Comitium* comme principal lieu de déroulement des *contiones* en seconde moitié du II^e siècle av. notre ère⁵⁸⁸. Grâce à la théorie de l'identité sociale, nous avons constaté que ce changement de décor a eu pour effet de modifier les dynamiques entre les spectateurs. Par exemple, le fait que les membres de la foule restaient debout et qu'ils se trouvaient parfois serrés les uns contre les autres lorsqu'ils se rassemblaient au Forum a entraîné une augmentation de la solidarisation entre les membres d'un même groupe et un renforcement de leur sentiment de pouvoir, contribuant ainsi à accentuer les tensions entre les différents groupes présents. Nous avons poursuivi en abordant les effets du contexte dans lequel une *contio* se déroulait sur les membres de son auditoire. Plusieurs *contiones* avaient en effet comme objectif d'examiner des projets de loi qui passeraient prochainement au vote. Étant donné le climat de compétition identifié en première partie de notre troisième chapitre, des *contiones* qui portaient sur des lois favorisant un groupe en particulier constituaient évidemment des situations avec un haut potentiel de débordements. Bref, en considérant le climat trouble du dernier siècle de la République romaine, on peut avancer que l'une des raisons principales pour lesquelles les *contiones* ont connu de la violence réside dans le fait qu'elles donnaient l'occasion à des groupes de se réunir dans un contexte politique. Ces mêmes citoyens réunis à l'occasion d'un événement non politique, comme un combat de gladiateurs, étaient en effet beaucoup moins sujets à en venir aux coups.

Nous nous sommes ensuite tournés vers l'autre particularité des *contiones* : le fait qu'un orateur discourait. Pour commencer, nous avons porté notre attention sur les raisons pour lesquelles un individu peut exercer de l'influence sur un groupe au point d'impacter sa manière d'agir, ce qui nous a amenés à nous pencher sur la figure de leader telle que perçue par la psychologie sociale. Nous avons donc relevé comment notre cadre d'analyse explique ce qui amène certains individus à devenir des leaders pour certains groupes, puis nous avons identifié certains hommes politiques de la fin de la République comme répondant à ces critères. Nous avons alors constaté que ceux qui ont été considérés comme des leaders par la plèbe ont obtenu ce statut en respectant les valeurs clés de l'identité plébéienne et en défendant ses intérêts. Ce constat appuie donc l'idée de Courrier et de plusieurs autres historiens récents selon laquelle la plèbe romaine

⁵⁸⁸ Hiébel avance que ce changement du lieu de convocation des *contiones* avait aussi un aspect idéologique : en se réunissant au Forum plutôt qu'au *Comitium*, la foule (ou l'orateur) faisait désormais dos à la Curie, selon si l'orateur s'exprimait à partir des Rostres ou du temple des Dioscures. Hiébel, *Rôles de la contio*, 85.

était un acteur politique qui avait des intérêts qui influençaient ses actions politiques⁵⁸⁹. La suite de notre analyse a aussi appuyé cette idée. En comprenant mieux pourquoi certains hommes politiques ont été considérés comme des leaders, nous avons appuyé Courier dans son opposition à l'idée de Vanderbroeck selon laquelle le seul statut de magistrat exerçait suffisamment d'influence sur la plèbe pour l'amener à défendre des propositions qui ne la concernaient parfois pas⁵⁹⁰.

Nous avons enchaîné en complétant avec la psychologie sociale les analyses de certains historiens qui ont expliqué que le développement d'une forme de rhétorique particulière (*eloquentia popularis*) a contribué à désorganiser les *contiones*. Par exemple, nous avons vu qu'une manière de discourir qui encourageait des réactions expressives dans l'assistance avait pour effet de mettre en évidence l'appartenance groupale des individus et d'augmenter leur sentiment de puissance, ce qui favorisait la confrontation intergroupe. Les orateurs dont les discours étaient empreints de violence contribuaient aussi à envenimer le climat des *contiones*, surtout s'ils étaient considérés par certains comme des leaders.

Par la suite, nous nous sommes focalisés sur la manière par laquelle le contenu de certains discours a contribué au déclenchement de conflits intergroupes. Nous avons d'abord vu que les attaques visant un individu ou un groupe délivrées *pro contione* pouvaient engendrer une série de réactions qui favorisaient la confrontation, et que cela était accentué lorsque la personne attaquée était perçue comme un leader par un certain groupe. Après cela, nous avons noté que les discours qui contenaient une forme de victimisation nourrissaient les conflits en favorisant une perception très négative de l'Autre et en légitimant les actions violentes faites à son endroit. Finalement, nous avons relevé que les mobilisations de partisans préparées par divers hommes politiques ont eu pour effets d'accentuer l'opposition entre différents groupes et d'influencer des spectateurs lambda à adopter des comportements bellicistes.

Tout au long de notre analyse, nous avons tenté d'identifier toutes les actions collectives correspondant à chaque point abordé (rhétorique, messages, mobilisation). Nous espérons que cette classification pourra être utile dans une recherche future. Cependant, faute de

⁵⁸⁹ Cette idée est particulièrement défendue par les historiens qui s'inscrivent dans le *communicative turn*. Cf. Hölkeskamp, « 'Cultural Turn' oder gar Paradigmenwechsel », 8-14.

⁵⁹⁰ Cf. Courier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 602.

renseignements, certains épisodes n'ont pas pu être classés dans l'une de ces catégories. Nous avons quand même pris la peine de les intégrer dans notre annexe. Nous n'avons pas tenté de hiérarchiser les facteurs que nous avons abordés étant donné que dans la majorité des cas où la violence a éclaté, plusieurs facteurs étaient présents.

Finalement, nous pouvons répondre à notre question de recherche en avançant qu'étant donné le contexte trouble de la fin de la République romaine, les *contiones* ont connu de la violence parce qu'elles donnaient l'occasion à des groupes rivaux de se confronter et parce qu'elles permettaient à des magistrats d'accentuer les différences entre ces derniers.

Une partie de cette réponse se rapproche des raisons évoquées par Cicéron, qui a ensuite été suivi notamment par Jean-Michel David, pour expliquer le développement de comportements collectifs violents dans les *contiones*. En effet, on se rappelle qu'ils ont tous deux fait porter la responsabilité de ces débordements sur les épaules des magistrats qui les convoquaient. Cependant, comme nous avons pu le constater, le contexte général et les dynamiques entre les membres de l'assistance sont aussi à considérer pour bien comprendre pourquoi la violence s'est manifestée. Leur analyse ne permet donc pas d'expliquer l'ensemble du phénomène. En fait, comme on l'a vu, les historiens ont très peu considéré le rôle des membres de l'assistance et les dynamiques qui se développaient entre eux pour expliquer l'apparition de la violence dans les *contiones*. On pourrait donc avancer qu'il s'agit là d'une des contributions de notre travail à la recherche.

Pour continuer sur le rôle de ces magistrats, il peut sembler que notre étude impute une grande part de la responsabilité de la violence qui s'est produite dans les *contiones* aux leaders *populares*. En effet, dans la grande majorité des cas dans lesquels un leader semble provoquer des réactions violentes chez la foule, ce dernier peut être identifié comme appartenant au camp *populares*. Cependant, dans le contexte trouble du dernier siècle de la République romaine, nous pourrions suggérer que ces actions violentes étaient en quelque sorte la version *populares* de la violence politique caractéristique de cette époque. Alors que le camp des *optimates* a souvent camouflé ses attaques violentes – et parfois même meurtrières – contre ses opposants avec des *senatus consultum ultimum* du Sénat⁵⁹¹, attiser la foule au point de l'amener à commettre des actions violentes peut être interprété comme ayant été la manière *populares* d'intimider,

⁵⁹¹ Le SCU a notamment été utilisé dans la répression de Caius Gracchus, de Saturninus et de Catilina. Dans les trois cas, le leader ainsi que plusieurs de leurs partisans ont été exécutés sans aucune forme de procès.

d'attaquer, de blesser ou même de tuer ses adversaires. On pourrait ainsi avancer qu'à l'image de leur action politique, les leaders *populares* se sont tournés vers les assemblées pour répondre à la violence politique des *optimates*.

Le rôle de ces magistrats ne doit cependant pas éclipser la responsabilité des citoyens ordinaires. En effet, comme Courier l'a si bien démontré, on peut reconnaître dans les actions de la foule l'expression d'une volonté proprement plébéienne⁵⁹². Cependant, certains pourraient critiquer le fait que notre travail projette l'idée que la plèbe avait une opinion uniforme étant donné que nous avons relevé peu de cas lors desquels il semble y avoir divergence d'opinions. Sur ce point, nous pouvons répondre que le contexte des *contiones* était particulièrement propice au phénomène de la « spirale du silence » théorisé par la sociologue Elisabeth Noelle-Neumann et mis de l'avant par l'historienne Cristina Rosillo-Lopez dans ses travaux sur l'opinion publique de la plèbe. Cette théorie explique que lorsqu'une opinion émise dans un groupe reçoit un support manifeste, les membres du même groupe qui ne partagent pas cette opinion auront tendance à rester silencieux, ce qui donnera l'impression que l'ensemble du groupe partage l'idée⁵⁹³. Il s'agit d'une spirale parce que l'impression d'unanimité amène les dissidents à rester silencieux; ce silence renforce ensuite cette impression de consensus, et ainsi de suite. Dans les *contiones* de la fin de la République, plusieurs facteurs contribuaient à accentuer ce phénomène : des groupes rivaux se confrontaient, les membres de l'auditoire étaient très démonstratifs et les magistrats ont couramment mobilisé de leurs partisans. Tout cela explique pourquoi l'on remarque peu de divergences d'opinions au sein d'un même groupe. Ainsi, notre travail ne soutient pas l'idée selon laquelle la plèbe romaine connaissait les débats d'opinions, mais cela tient au contexte particulier des *contiones*, ce qui n'empêche pas que des discussions politiques ont bel et bien pu avoir lieu au sein de la plèbe, comme Rosillo-Lopez le défend.

Pour continuer sur le point de la volonté plébéienne, on pourrait suggérer que la violence a parfois été une manière pour la plèbe de se venger contre cette élite qui se montrait bien souvent sourde à ses besoins et qui a à plusieurs reprises assassiné ses champions (les frères Gracques, Saturninus, Clodius et César, pour ne nommer que les plus importants). Ce n'est ainsi pas un hasard si la Curie et plusieurs demeures de l'aristocratie ont été visées par les émeutiers lors des funérailles

⁵⁹² L'ensemble de l'annexe de Courier a justement pour but de recenser tous les événements lors desquels une forme de volonté plébéienne est identifiable (au total 295 entre 136 et 93 ap. J.-C.).

⁵⁹³ Rosillo-Lopez, *Public Opinion and Politics*, 25 Avec Elisabeth Noelle-Neumann, *The Spiral of Silence*, 5.

de Clodius et de César. Les débordements survenus dans les *contiones* peuvent donc être considérés comme étant la version de violence politique propre aux magistrats qui ont défié le Sénat et à leurs partisans. Notre étude a aussi soutenu l'idée que la plèbe romaine était un acteur politique capable d'agir en cohérence avec ses valeurs et ses intérêts. Notre section sur le leadership a entre autres soulevé que les hommes politiques qu'elle a considérés comme ses leaders ont eu droit à ce statut justement parce qu'ils respectaient ses valeurs et défendaient ses intérêts. Elle n'était pas cette masse irréfléchie que nous présentait Cicéron. Il était bien sûr plus commode pour lui de nier les raisons pour lesquelles certains de ses ennemis étaient aimés par le peuple et de présenter leurs partisans comme n'étant qu'une bande d'esclaves ou de démunis rémunérés. On rappelle que cette vision de la masse semblable à celle des premiers penseurs de psychologie des foules a aussi été reprise par des historiens modernes. Nous pourrions ainsi avancer que la violence commise par la plèbe dans les *contiones* de la fin de la République n'avait rien d'irrationnel; bien souvent, elle répondait aux attaques qui ciblaient ses intérêts, ses valeurs ou ceux qui les défendaient. En ce sens, la violence apparue dans les *contiones*, qu'elle ait été instiguée par des magistrats ou par des membres de la plèbe, peut être considérée comme l'un des symptômes du conflit mémoriel/identitaire qui a marqué la fin de la République romaine.

En ce qui concerne le débat sur la nature du système politique de la Rome républicaine, notre travail nous a amenés à constater que les *contiones* ont permis à la plèbe de jouer un rôle plus important dans la politique à partir du milieu du II^e siècle av. notre ère. Cela ne veut pas dire pour autant qu'elle était une démocratie. En ce sens, nous pouvons affirmer que notre étude rejoint l'état actuel de la discussion sur le rôle du peuple dans le régime républicain : la plèbe n'était pas qu'un spectateur passif; c'était un acteur politique capable de défendre ses intérêts à l'intérieur de ce système dans lequel elle avait un pouvoir limité⁵⁹⁴.

Nous pouvons aussi prendre la peine de souligner que selon notre analyse, les *contiones* de la fin de l'ère républicaine n'étaient pas des rallies politiques comme Mouritsen l'a défendu; elles étaient au contraire l'un des seuls contextes au cours desquels les groupes politiques se côtoyaient pour faire autre chose que de seulement voter⁵⁹⁵.

⁵⁹⁴ Cette idée a été amenée par Karl-Joachim Hölkeskamp dans son récent article visant à dresser un bilan de la recherche sur la République romaine : « ‚Cultural Turn‘ oder gar Paradigmenwechsel in der Althistorie? », 13.

⁵⁹⁵ Les comices étaient en effet une autre occasion où les groupes politiques se réunissaient, mais ils ne faisaient que voter.

Pour conclure, nous croyons que notre analyse de la violence dans les *contiones* est venue fournir une explication nouvelle et originale sur ce phénomène peu étudié, ce qui contribue à améliorer notre compréhension de la chute de la République romaine. Notre traitement de vaste processus n'a toutefois rien d'exhaustif; inclure la psychologie sociale dans une étude qui aborderait ce sujet dans son ensemble serait donc une bonne piste pour une future recherche. Toujours à partir de la psychologie sociale, il serait aussi intéressant d'étudier l'évolution des conflits intergroupes que l'on a identifiés, dans les toutes dernières années de la République et au début du Principat.

Annexe : Comportements collectifs violents survenus dans une *contio*

Cette annexe, qui regroupe 40 actions collectives violentes survenues entre 133 et 44 directement tirées de la base de données du livre *La plèbe Rome et sa culture* de Cyril Courier⁵⁹⁶. Nous avons repris sa classification et sa description telles quelles étant donné qu'elles parviennent efficacement à situer et à résumer les événements. Dans certains cas, nous avons pris la peine d'ajouter la section « commentaires » pour inclure les raisons pour lesquelles nous considérons que l'action collective a eu lieu dans une *contio* alors qu'elle n'a pas été reconnue ainsi par Courier. Ces commentaires visent parfois à faire l'inverse; c'est-à-dire qu'ils nous permettent d'émettre nos doutes par rapport à des événements que Courier a classés comme ayant eu lieu dans une *contio*. L'annexe de l'ouvrage *Rôles institutionnel et politique de la contio sous la République romaine* de Dominique Hiébel, qui recense les *contiones* présentes dans les sources entre 509 et 49 nous a aidés à situer plusieurs d'entre eux. Notre annexe contient aussi deux événements qui n'ont pas de lien avec une *contio*, mais auxquels nous avons fait référence dans notre travail⁵⁹⁷. Nous prenons la peine de rapporter la présentation de Courier, car elle définit sa classification avec éloquence :

La liste est présentée de manière chronologique. Chaque action collective est référencée par un numéro inscrit en caractères gras (ex : **n° 201**). Compte tenu des lacunes inhérentes à notre documentation et de la largeur de l'éventail chronologique ainsi couvert, cette liste ne peut être considérée comme exhaustive.

Pour chaque cas, nous avons tenté de donner le plus de détails possible. Ainsi, la durée est précisée lorsqu'elle est repérable. Il convient toutefois de noter que, d'une action collective à l'autre, l'unité de temps varie sensiblement, d'un jour sur l'autre dans certains cas (notamment pour les années où nous bénéficions de la correspondance de Cicéron), sur plusieurs années pour nombre d'autres (avec le problème lancinant d'auteurs anciens affirmant que la plèbe protesta « plusieurs fois » pour telle ou telle raison, sans préciser ni le nombre, ni le cadre, ni la date de ces récurrences). Un **motif** ou un **objectif** est également précisé, même si, pour une part significative des éléments recensés, il n'est pas toujours évident d'aller au-delà de la seule (im)popularité d'un homme politique ou d'un *princeps*. Une nouvelle fois, la « responsabilité » en incombe aux auteurs anciens, qui ne

⁵⁹⁶ L'ensemble de ce qui est contenu dans cette annexe se retrouve dans Courier, *La plèbe Rome et sa culture*, 747-848.

⁵⁹⁷ Les deux exceptions sont l'un de ceux qui a un lien avec une fête religieuse (cas 28) et celui qui s'est déroulé lors d'un triomphe (cas 33). Cf. *supra*, 98.

s'intéressaient pas à la foule en tant que telle, mais aux grandes figures ayant fait de Rome la capitale qu'ils connaissaient. Lorsque l'indication a un sens, nous essayons de préciser si l'objectif a été atteint (**succès**). La **modalité d'expression** est également indiquée. Dans ce champ, nous reprenons le vocabulaire antique utilisé pour décrire tel mouvement (*tumultus, seditio, στάσις, θόρυβος*, pour ne citer que les termes les plus courants) et un descriptif en français des ressources mobilisées (libelles, vote, acclamation...) lorsqu'il s'avère nécessaire à la compréhension. Le champ **acteurs** reprend, de la même façon, le vocabulaire utilisé par les auteurs anciens (*plebs, turba, uulgus...*; *έήμος, πλήθος, όχλος...*). Le **lieu** des événements est également mentionné. Le cas échéant, nous précisons dans le même champ la **nature** du rassemblement (comices, *contiones*, spectacles au théâtre, au cirque...). Le champ **distinction sociale** indique si des sous-groupes sont repérables au sein d'un mouvement collectif⁵⁹⁸. Avec le champ **spontanéité**, nous essayons moins de repérer les actions collectives à proprement parler « spontanées » (nous revenons dans le chapitre 6 sur le sens trompeur de ce terme) que de signaler les rassemblements assurément manipulés. La notion de **violence** est, de la même façon, longuement analysée dans le corps du chapitre 6. Nous nous contentons ici d'indiquer si des faits de violence sont à signaler et, le cas échéant, de décrire les instances ou personnes prises pour cible (champ : **symboles attaqués**). Comme son nom l'indique, le champ **sources** rassemble les références intéressant tel ou tel événement. Lorsque plusieurs textes ou inscriptions sont disponibles, chacune des sources est reportée dans le champ **synthèse** sous une forme individualisée destinée à faciliter le repérage de l'origine des informations qui y sont décrites. Ce dernier champ est le plus nourri. L'objectif est de présenter, de manière aussi exhaustive que possible, une reconstitution chronologique des événements analysés, tout en orientant délibérément le récit autour de l'activité collective des foules urbaines. Pour les cas les mieux informés, la notice se présente en deux parties : le premier paragraphe présente les événements de manière synthétique; le second donne des éléments de critique textuelle et/ou de *Quellenforschung*, en essayant de recenser les différentes traditions existantes. Chaque notice est ensuite complétée d'une courte bibliographie. Seules les références ayant spécifiquement servi à la rédaction des notices seront ici indiquées⁵⁹⁹.

⁵⁹⁸ Précisons qu'il ne faut pas prendre l'expression « distinction sociale » au sens bourdieusien du terme, mais bien au sens étymologique : peut-on distinguer/repérer des sous-groupes au sein d'un mouvement collectif?

⁵⁹⁹ Courrier, *La plèbe de Rome et sa culture*, 747-748.

1. (Courrier : 3) Vote de la destitution du tribun Octavius [133 av. J.-C. (début de l'année)]

Lieu : *Contio* (Forum) puis comices tributes (Forum)

Motif/objectif : Crise agraire - opposition d'un tribun aux intérêts du peuple

Modalités d'expression : Tribun arraché de la tribune; jet de pierres?; cortège à Ti. Gracchus

Terminologie : Plutarque : soutiens de Ti. Gracchus : ἔήμος; soutiens d'Octavius : του πλουσίων; Appien : peuple qui est amené à se prononcer sur la destitution d'Octavius : ἔήμος; peuple qui fait cortège à Ti. Gracchus après le vote de la loi : πλήθος

Spontanéité : Oui; Succès : Oui; Violence : Oui; Dist. soc. : Oui

Symboles attaqués : Contre un tribun (destitution puis violences physiques contre Octavius)

Sources : Plut., *Ti. Gracch.*, IX-XII; *Questions romaines*, 81; App., *Civ.*, I, 12, 48-54 et 13, 56-57 (sans mention des violences)

Commentaire : Il n'est pas certain que la violence ait eu lieu dans une *contio* étant donné qu'elle semble s'être manifestée après le vote des comices tributes, au moment où Tiberius Gracchus aurait énoncé le résultat du vote. Par contre, selon Dominique Hiébel, en temps normal, les résultats des élections étaient annoncés dans le cadre d'une *contio* après la tenue des comices⁶⁰⁰. Cependant, la procédure qui a abouti avec la destitution d'Octavius était davantage de type législatif qu'électoral. Hiébel ne reconnaît pas cet événement comme s'étant déroulé dans une *contio* (il n'est pas présent dans son annexe). Nous ne considérons ainsi pas cet événement dans notre travail.

Description : Ti. Gracchus afficha sa proposition de réforme agraire peu après son entrée en charge (sans doute fin janvier). Il trouva face à lui un autre tribun, Marcus Octavius, qui lui fit opposition pour des raisons peu évidentes : hostilité personnelle à Tiberius, fait qu'il ait lui-même été grand propriétaire et qu'il tombait donc sous le coup de la loi ou qu'il se soit trouvé sous l'influence de sénateurs? Quoi qu'il en soit, Tiberius décida de passer outre, en proposant la destitution d'Octavius aux comices tributes. Refusant de revenir sur sa position, ce dernier fut donc démis de sa charge et aussitôt jeté à bas de la tribune par les appariteurs de Tiberius. Il échappa alors de peu au lynchage grâce à la protection de riches citoyens qui lui permirent de fuir. *A*

⁶⁰⁰ Hiébel, *Rôles de la contio*, 209-210.

contrario, c'est porté par un « cortège populaire » que Tiberius fut, pour sa part, raccompagné jusqu'à sa demeure (και υπό του πλήθους (...) ές την οίκίαν παρεπέμπετο; d'après le seul Appien).

Plutarque précise que ces riches étendirent les bras (καί τών πλουσίων συνέρα-μόντων και έιασχόντων τας χείρας) pour le protéger, laissant supposer que la foule lui jetait des objets ou des pierres : claire indication qu'un groupe social de niveau élevé avait pris le parti d'Octavius, sans que l'on puisse véritablement en cerner le profil sociologique. Toutefois, ces riches citoyens ne désignent probablement pas des plébéiens mais des chevaliers et des sénateurs, dans la mesure où ils s'opposent dans le contexte à έήμος qui renvoie plutôt à l'ensemble des citoyens par opposition aux ordres supérieurs.

Le récit d'Appien permet quant à lui de comprendre que « la » plèbe n'était pas uniformément mobilisée sur cette question agraire. Évoquant le cortège qui raccompagna Tiberius jusqu'à sa demeure, Appien précise que, cela fait, les « vainqueurs » (ceux qui avaient obtenu le vote de la loi agraire) regagnèrent leurs campagnes (καί μετά ταυθ'οί μέν κεκρατηκότες ές τούς αγρούς άπεχώρουv), tandis que les « vaincus » demeurèrent en ville. Si les vaincus en question désignent sans doute de riches propriétaires fonciers (et tous n'étaient pas plébéiens) qui s'étaient opposés à Tiberius, il est clair que les vainqueurs étaient les ruraux qui avaient soutenu la loi. La majorité de la plèbe urbaine était-elle demeurée en marge du vote?

Selon Plutarque, le vote sur la destitution d'Octavius eut lieu dès le lendemain du veto. Il est toutefois probable que Ti. Gracchus eût d'abord à proposer cette destitution puis à attendre le délai légal de trois semaines.

Nicolet, Claude. *Les Gracques. Crise agraire et révolution à Rome*. Paris, Julliard, 1967, 202-203

Goukowsky, Paul et François Hinard. *Appien. Histoire romaine. Tome VIII. Livre XIII. Guerres civiles. Livre I*. Texte établi et traduit par P. G. et annoté par F. H. Paris : Les Belles Lettres, 2008, 124-127.

2. (Courrier : 6) Mort de Ti. Gracchus [133 av. J.-C. (juin?)]

Lieu : Capitole (comices tributes)

Motif/objectif : Popularité de Ti. Gracchus

Modalités d'expression : στάσις, καταβοάω (Plut.)

Terminologie : έήμος; πολλοί (Plut.; App.); *multitudo* (Her.); *plebs* (Vell.)

Spontanéité : Non; Succès : Non; Violence : Oui; Dist. soc. : Oui

Symboles attaqués : - - -

Sources : Her., IV, 68; Vell. II, 3, 1; Val-Max., III, 2, 17; Plut., *Ti. Gracch.*, XIX-XXI; App., *Civ.*, I, 16-17, 67-72

Commentaire : Courrier ne classe pas cet événement comme ayant eu lieu dans une *contio*, mais Hiébel oui.

Description : Le vote devait reprendre le lendemain. Pendant la nuit, Ti. Gracchus avait pris soin de faire occuper, par ses partisans, les zones stratégiques du Capitole où devait se tenir l'assemblée. Lorsque ses adversaires s'en aperçurent, des affrontements éclatèrent. Pendant ce temps, au Sénat, plusieurs personnes parlaient ouvertement d'en attenter aux jours de Tiberius. Averti, celui-ci donna le signal de le défendre en mettant la main à sa tête. Ses partisans s'armèrent alors de tout ce qu'ils trouvèrent, notamment des bâtons de licteurs qu'ils se partagèrent pour entourer Tiberius. Inversement, les opposants au tribun interprétèrent ou firent mine d'interpréter le geste de Tiberius comme un signe d'aspiration à la royauté. Aussi P. Cornelius Scipio Nasica emmena-t-il une troupe de sénateurs jusqu'au lieu de l'assemblée, où la foule s'écarta sur le chemin de personnages aussi prestigieux. Parvenus à la hauteur des amis de Tiberius, ils en frappèrent quelques-uns. Le tribun lui-même tenta en vain de s'enfuir. Selon Plutarque, c'est l'un de ses collègues, Publius Satureius, qui lui fendit le crâne avec le pied d'un banc, avant qu'un certain Lucius Rufus lui assène le coup mortel. Aux dires d'Appien, il fut égorgé à proximité de la Porte des Rois, qui était probablement celle de l'enceinte sacrée du Capitole, où les statues des sept rois de Rome avaient été érigées entre 350 et 150. Son corps, ainsi que ceux de ses partisans, furent jetés dans le Tibre. Plutarque comme Appien ne manquent pas de préciser que, pour la première fois dans l'histoire de Rome depuis l'instauration de la République, il avait fallu faire couler le sang pour mettre fin à une discorde (στάσις). Cette manifestation ne peut être considérée comme un succès, la plèbe n'ayant pu empêcher la mort de Tiberius.

Les sources latines sont peu disertes sur le rôle de la plèbe. Seul Velleius indique que la partie de la plèbe qui n'avait pas été « contaminée » par les idées de Ti. Gracchus se rua sur lui (au même titre que le Sénat et la majorité de l'ordre équestre : *tum optimates, senatus atque equestris ordinis pars melior et maior, et intacta perniciosus consiliis plebs intruere in Gracchum stantem*), tandis que la foule venue de toute l'Italie pour soutenir Gracchus tentait de fuir (*paene totius Italiae frequentiam*).

Gabba, Emilio. *Appiano e la storia delle guerre civili*. Florence : La Nuova Italia, 1956, 52-53.

Taylor, Lily Ross. « Was Tiberius Gracchus' last assembly electoral or legislative? ». *Athenaum* 41, (1963) : 51-69.

Nicolet, Claude. *Le Métier de citoyen dans la Rome républicaine*. Paris : Gallimard, 1976, 336-337.

Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford : Oxford University Press, 1999 [1968], 209-210.

Goukowsky, Paul et François Hinard. *Appien. Histoire romaine. Tome VIII. Livre XIII. Guerres civiles. Livre I*. Texte établi et traduit par P. G. et annoté par F. H. Paris : Les Belles Lettres, 2008, 131-133.

Hiébel, Dominique. *Rôles institutionnel et politique de la contio sous la République romaine (287-49 av. J.-C.)*. Paris : De Boccard, 2009, 430.

3. (Courrier : 14) Mort de C. Gracchus (1) - Émeute au Capitole [121 av. J.-C. (avril ou mai?)]

Lieu : Capitole (comices tributes)

Motif/objectif : Popularité de C. Gracchus

Modalités d'expression : Mouvement de panique

Terminologie : πολλοί, πλήθος, ἔθνος (Plut.); πλήθος (App.)

Spontanéité : Oui?; Succès : Sans objet; Violence : Oui; Dist. soc. : Oui?

Symboles attaqués : Meurtre d'un licteur

Sources : Plut., *C. Gracch.*, XIII; App., *Civ.*, I, 25, 110-112. Voir aussi Diod., 34/35, 28a

Commentaire : Courrier ne classe pas cet événement comme ayant eu lieu dans une *contio*, mais Hiébel oui.

Description : Entré en charge comme consul, Opimius (selon Plutarque; selon Appien, c'est le tribun Minucius Rufus qui aurait proposé cette abrogation) entreprit de casser la législation de C. Gracchus. Le jour où le vote devait avoir lieu sur le Capitole, son parti, ainsi que celui de Caius, occupèrent les lieux dès l'aurore. Une échauffourée éclata, au cours de laquelle un licteur d'Opimius (selon Plutarque; un simple ἑημότης, selon Appien) fut tué, bien qu'aucun ordre n'eût

été donné. Un geste insultant à l'égard de Caius, interprété comme une atteinte à sa dignité fut, semble-t-il, à l'origine de l'éclatement des violences. Ce meurtre provoqua un mouvement de panique parmi la foule (πλήθος) qui se dispersa et ne revint que le lendemain matin.

Gabba, Emilio. *Appiano e la storia delle guerre civili*. Florence : La Nuova Italia, 1956, 191.

Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford : Oxford University Press, 1999 [1968], 210.

Kelly, Benjamin. « Riot control and imperial ideology in the Roman Empire ». *Phoenix* 61, (2007) : 152.

Goukowsky, Paul et François Hinard. *Appien. Histoire romaine. Tome VIII. Livre XIII. Guerres civiles. Livre I*. Texte établi et traduit par P. G. et annoté par F. H. Paris : Les Belles Lettres, 2008, 141-144.

Hiébel, Dominique. *Rôles institutionnel et politique de la contio sous la République romaine (287-49 av. J.-C.)*. Paris : De Boccard, 2009, 432.

Sur la date, cf. Fraccaro, Plinio. « Recherche su Caio Gracco ». *Athenaum* 3, (1925) : 167-168; Bloch, Gustave et Jérôme Carcopino. *Histoire romaine : La République romaine de 133 av. J.-C. à la mort de César*. Paris : PUF, 1929, 263, n. 85.

4. (Courrier : 17) Témoignage de Jugurtha lors d'une contio [111 av. J.-C (fin de l'année)]

Lieu : *Contio* (lieu précis non indiqué)

Motif/objectif : Corruption d'un magistrat

Modalités d'expression : *clamore, uoltu, saepe impetu*

Terminologie : *plebs, multitudo*

Spontanéité : Oui; Succès : Non; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Menaces contre un tribun

Sources : Sall., *Jug.*, XXXIII-XXXIV

Description : Lors d'une *contio* convoquée par le tribun C. Memmius destinée à examiner le témoignage de Jugurtha afin que celui-ci dénonce ses complices à Rome, un tribun corrompu, C. Baebius, opposa son veto. La foule (*multitudo*) essaya d'effrayer ce dernier « par ses clameurs, ses regards, souvent même par ses gestes menaçants et toutes les manifestations diverses que peut inspirer la rage ». Rien n'y fit, la *contio* fut dissoute sans que le nom des complices eût été révélé.

L'issue de la *contio* est un échec pour la plèbe. En revanche, l'événement montre l'intérêt que celle-ci portait à la vie politique et notamment au fait de connaître les éventuels complices de Jugurtha, sans doute des *optimates* au regard de l'identité du magistrat qui convoqua la *contio*.

Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford : Oxford University Press, 1999 [1968], 210.

Hiébel, Dominique. *Rôles institutionnel et politique de la contio sous la République romaine (287-49 av. J.-C.)*. Paris : De Boccard, 2009, 433.

5. (Courrier : 19) Émeute lors du procès de Caepio [103 av. J.-C]

Lieu : Forum (procès)

Motif/objectif : Soutien au tribun de la plèbe C Norbanus

Modalités d'expression : Jet de pierres, perturbation d'un procès

Terminologie : —

Spontanéité : Non; Succès : Oui; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Menaces et jets de pierres contre Caepio, contre le *princeps senatus* et deux tribuns hostiles au projet de Norbanus

Sources : Cic, *de Or.*, II, 197; *Off.*, II, 49

Commentaire : Courrier ne classe pas cet événement comme ayant eu lieu dans une *contio*, mais Hiébel oui.

Description : Tribun de la plèbe en 103, C. Norbanus - un allié de Saturninus- avait, en vertu de la loi *de maiestate*, poursuivi Q. Servilius Caepio (*cos.* 106) pour avoir pillé le temple d'Apollon à Toulouse et causé par ce sacrilège le désastre de son armée à Orange. Ce procès fut l'occasion d'une très grave émeute : Caepio fut l'objet de jets de pierres et fut mis en fuite, tout comme le *princeps senatus* M. Aemilius Scaurus, qui fut blessé. Deux tribuns, qui tentaient de s'opposer à Norbanus, furent également chassés.

Une allusion de Cicéron laisse penser que Norbanus était, pour partie, à l'origine des troubles. La condamnation à l'exil de Caepio permet de considérer cet événement comme un succès.

Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford : Oxford University Press, 1999 [1968], 210.

Roman, Yves. « Q. Servilius Caepio, "Patronus senatus", et les luttes politiques romaines à la fin du deuxième siècle avant J.-C » dans *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine : mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*. Le Bohec, Yan, dir., 382-389. Bruxelles : Latomus, 1994.

Hiébel, Dominique. *Rôles institutionnel et politique de la contio sous la République romaine (287-49 av. J.-C.)*. Paris : De Boccard, 2009, 434.

6. (Courrier : 21) Vote de la *lex Appuleia* - Émeute [100 av. J.-C]

Lieu : Comices tributes : Forum? Capitole? Motif/objectif : Loi agraire Modalités d'expression : στάσις

Terminologie : App. : Ἰταλιώται, ἀγροίκοι (plèbe rurale); ἐήμος, ἐχλος, πολιτικοί, αστικοί (plèbe urbaine); Plut. : πλήθος (foule hostile à Metellus Numidicus); πολλοί (foule qui applaudit à son retour)

Spontanéité : Non; Succès : Non; Violence : Oui; Dist. soc. : Oui

Symboles attaqués : Deux parties de la plèbe l'une contre l'autre

Sources : Cic, *Balb.*, 48; Plut., *Mar.*, XXIX, 1 et XXX, 1; App., *Civ.*, I, 29-30, 129-136

Commentaire : Courrier ne classe pas cet événement comme ayant eu lieu dans une *contio*, mais Hiébel oui.

Description : En 100 av. J.-C, alors qu'il est tribun pour la seconde fois, L. Appuleius Saturninus tente de faire voter une loi agraire, prévoyant la création de colonies en Sicile, en Achaïe et en Macédoine, avec le droit pour Marius, qui le soutenait, d'inscrire dans chacune d'elles 300 colons de son choix. La présentation des événements diffère d'une source à l'autre. Plutarque insiste plutôt sur la duplicité de Marius, alors qu'Appien met l'accent sur les violences entre groupes armés représentatifs de « la ville » et de « la campagne ». D'après lui, cette *rogatio* fut très mal perçue par la plèbe urbaine (ἐήμος) car trop favorable à la seule plèbe rurale (Ἰταλιώται), au sein de laquelle Saturninus comptait l'essentiel de ses soutiens pour avoir servi avec nombre d'entre eux sous les ordres de Marius. C'est la raison pour laquelle le tribun prit la peine d'envoyer des messagers pour demander à la *plebs rustica* de se mobiliser en masse et de soutenir le projet de loi lors des comices. Le jour du vote, la partie urbaine de la plèbe (πολιτικός ὄχλος, πολιτικοί, αστικοί) s'opposa farouchement à la *rogatio*, tentant même de faire obstacle à la tenue des comices sous

prétexte d'avoir entendu le tonnerre (*obnuntatio*). S'ensuivirent des combats de rue qui opposèrent les deux couches de la plèbe, la partie rustique l'emportant et faisant voter la loi par la force. En outre, une clause particulière stipulait que tous les sénateurs devraient prêter serment d'allégeance à la loi sous cinq jours. Le plus farouche opposant de Saturninus, Quintus Caecilius Metellus Numidicus (*cos.* 109), refusa de s'y résoudre. Selon Appien, la plèbe urbaine (ἀστικοίς), indignée du sort qui lui était réservé, l'escorta partout, armée de glaives, jusqu'à ce que, condamné, il s'exile à Rhodes, où il passa le reste de sa vie. Plutarque donne quant à lui, deux versions contradictoires. Peu avant la condamnation, la multitude (πλήθος) était prête à le tuer, mais elle (πολλοί) approuva son retour avec enthousiasme.

Goukowsky, Paul et François Hinard. *Appien. Histoire romaine. Tome VIII. Livre XIII. Guerres civiles. Livre I.* Texte établi et traduit par P. G. et annoté par F. H. Paris : Les Belles Lettres, 2008, 147-148.

Hiébel, Dominique. *Rôles institutionnel et politique de la contio sous la République romaine (287-49 av. J.-C.)*. Paris : De Boccard, 2009, 435.

7. (Courrier : 23) Élection au consulat pour 99 av. J.-C. (1) [100 av. J.-C]

Lieu : Champ de Mars (comices centuriates)

Motif/objectif : Popularité de C Memmius?

Modalités d'expression : *tumultus* (Flor.)

Terminologie : —

Spontanéité : Non; Succès : Sans objet; Violence : Oui; Dist. soc. : Oui

Symboles attaqués : Candidat au consulat tué

Sources : Cic, *Rab.*, 18; 20; 28-31; Val.-Max., VI, 3, 1c; Flor., II, 4; Plut., *Mar.*, XXX, 1-6; App., I, 32, 141-146; Oros., V, 17, 6-10

Commentaire : Cet événement n'est pas présent dans l'annexe de Hiébel. Comme pour d'autres événements ayant eu lieu tout juste avant la tenue des comices, il n'est pas possible de déterminer avec certitude si la violence a éclaté avant ou pendant la *contio* pré-comitiale.

Description : Afin de s'assurer de l'élection de C. Servilius Glaucia au consulat pour l'année 99, Saturninus, qui venait d'être élu une troisième fois tribun de la plèbe, posta des troupes sur le Champ de Mars le jour du vote. Des combats de rue éclatèrent, au cours desquels le principal

adversaire de Glaucia, C. Memmius (peut-être le tribun de la plèbe de 111 av. J.-C), fut tué, ce qui provoqua la dissolution de l'assemblée.

S'il s'agit bien du C. Memmius, tribun en 111 av. J.-C, la réaction du peuple le lendemain de son assassinat (voir cas suivant) témoignerait bien de sa popularité (selon Fr. Hinard).

Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford : Oxford University Press, 1999 [1968], 7.

Goukowsky, Paul et François Hinard. *Appien. Histoire romaine. Tome VIII. Livre XIII. Guerres civiles. Livre I*. Texte établi et traduit par P. G. et annoté par F. H. Paris : Les Belles Lettres, 2008, 149-150.

8. (Courrier : 27) Vote de la loi de P. Sulpicius Rufus (1) - Émeute [88 av. J.-C]

Lieu : Comices tributes (Forum? Capitole?) puis Forum (*contio*, près du temple de Castor et Pollux)

Motif/objectif : Inscription des nouveaux citoyens dans les tribus

Modalités d'expression : θόρυβος

Terminologie : Anciens contre nouveaux citoyens

Spontanéité : Non; Succès : Sans objet; Violence : Oui; Dist. soc. : Oui

Symboles attaqués : Menaces contre les consuls, meurtre du fils de Quintus Pompeius Rufus

Sources : Cic, *Phil*, VIII, 7; Plut., *Syll.*, VIII, 1-8; App., *Civ.*, I, 55-56, 240-249

Description : En 88 av. J.-C, P. Sulpicius Rufus, alors tribun, eut pour ambition de faire voter un projet de loi destiné à inscrire les nouveaux citoyens et les affranchis dans toutes les tribus. Pour s'y opposer, les deux consuls, Q. Pompeius Rufus et Sylla déclarèrent un *iustitium*, proclamé quand certains événements viennent perturber le fonctionnement de la vie civile et consistant en un arrêt provisoire de toute activité judiciaire et législative. En pleine *contio* (convoquée par les consuls pour justifier leur décision), Sulpicius dénonça la légalité de ce *iustitium* et enjoignit aux consuls de le révoquer. Cela provoqua un tumulte. Certains, armés de glaives, menacèrent les consuls qui prirent la fuite. Le fils de Q. Pompeius Rufus, qui était aussi le gendre de Sylla, fut

égorgé. Sous la pression (?), ce dernier révoqua donc le *iustitium* avant de prendre la direction de l'Orient en vue de la guerre contre Mithridate. La *rogatio* fut votée. Cependant, elle fut abrogée par Sylla à son retour à Rome (App.) mais reprise par Cinna en 87.

Les séditeux dont parle Appien étaient probablement des hommes de Sulpicius, qui agirent sur son ordre. Ce dernier profita de la révocation du *iustitium* pour retirer le commandement de la guerre contre Mithridate à Sylla et le confier à Marius. C'est ce qui déclencha la guerre civile et la première intervention armée contre la Ville elle-même.

Selon Appien, les anciens citoyens étaient fort mécontents de cette *rogatio* car ils étaient conscients du nombre de ces nouveaux venus supérieur au leur et donc de leur poids politique potentiel.

Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford : Oxford University Press, 1999 [1968], 211.

Goukowsky, Paul et François Hinard. *Appien. Histoire romaine. Tome VIII. Livre XIII. Guerres civiles. Livre I*. Texte établi et traduit par P. G. et annoté par F. H. Paris : Les Belles Lettres, 2008, 164-165.

9. (Courrier : 29) Loi de P. Sulpicius Rufus (2) - Émeute [87 av. J.-C]

Lieu : Forum, *uia Sacra* (comices tributes)

Motif/objectif : Inscription des nouveaux citoyens dans les tribus

Modalités d'expression : θόρυβος

Terminologie : αρχαίων, καθάρωτερον πλήθος, πυκνού πάνυ πλήθους (soutiens d'Octavius); νεοπολίται (soutiens de Cinna)

Spontanéité : Non; Succès : Sans objet; Violence : Oui; Dist. soc. : Oui

Symboles attaqués : Menaces contre des tribuns, partisans de Cinna tués, Cinna mis en fuite

Sources : App., *Civ.*, I, 64, 286-292 (pour le récit des affrontements), ainsi que Cic., *Phil.*, VIII, 7 et Vell., II, 20, 2. Voir aussi Plut., *Mar.*, XLI, 1

Commentaire : Cet événement n'est pas présent dans l'annexe de Hiébel. Comme pour d'autres événements ayant eu lieu tout juste avant la tenue des comices, il n'est pas possible de déterminer avec certitude si la violence a éclaté avant ou pendant la *contio* pré-comitiale.

Description : Une fois élu consul, Cinna souhaita profiter du départ de Sylla en Orient pour remettre en vigueur la loi de P. Sulpicius Rufus sur la réforme du mode de répartition des citoyens dans les tribus. La plèbe se divisa sur l'attitude à adopter à l'égard de cette loi. Les anciens *dues* (αρχαίοι) s'y opposèrent vigoureusement et prirent le parti de l'autre consul, Octavius, tandis que Cinna obtint le soutien des nouveaux citoyens (νεοπολίται) contre la somme de 300 talents. Cicéron (*Phil*, VIII, 7) et Velleius Paterculus (II, 20, 2) signalent alors une véritable ruée des nouveaux citoyens vers Rome. Le jour du vote (l'indication n'est toutefois pas donnée par Appien), les partisans de Cinna, armés de glaives, occupèrent le Forum, en demandant à grands cris à être répartis dans toutes les tribus. Pendant ce temps, la « partie saine du peuple » (καθαρότερον πλήθος) se rendit chez Octavius, également armée. Apprenant que la plupart des tribuns se prononçaient contre Cinna, que la sédition (θόρυβος) des nouveaux citoyens se faisait de plus en plus menaçante, notamment à l'égard des tribuns qui refuseraient de soutenir la loi, Octavius se mit en mouvement, accompagné d'une masse extrêmement dense de citoyens (πυκνοῦ πάνυ πλήθους), occupa la *uia Sacra* et prit d'assaut le Forum, chassant et tuant nombre des partisans de Cinna. Ce dernier prit la fuite et chercha à mobiliser les esclaves (θεράποντες) de la Ville en les appelant à la liberté. Personne ne répondant à son appel, il quitta Rome afin de lever une armée en Italie.

Goukowsky, Paul et François Hinard. *Appien. Histoire romaine. Tome VIII. Livre XIII. Guerres civiles. Livre I.* Texte établi et traduit par P. G. et annoté par F. H. Paris : Les Belles Lettres, 2008, 170-171.

10. (Courrier : 37) Procès de St. Albius Oppianicus [74 av. J.-C]

Lieu : Forum (*contio* et procès)

Motif/objectif : Corruption des jurys sénatoriaux; rétablissement de la puissance tribunicienne

Modalités d'expression : *fama, rumor, invidia, seditioses contiones, clamor*, perturbation d'un procès

Terminologie : *multitudo concitata, populus concitatus, imperiti, multitudo*

Spontanéité: Non (troubles fomentés par le tribun L. Quinctius); Succès: Non;

Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Menaces contre le jury

Sources : Cic, *Cluent.*, 4-5; 77; 79; 90; 93-95; 103-105; 108-113

Description : Oppianicus est accusé *de uenificiis* par son gendre A. Cluentius. La plèbe est convaincue de son innocence, tout comme le tribun de 75, L. Quinctius, qui prend sa défense. Pour ce faire, il s'appuie sur la rumeur de corruption des jurés sénatoriaux et profite de l'occasion pour demander la restauration de la puissance tribunicienne afin de lutter contre l'arbitraire sénatorial. Oppianicus est pourtant condamné, ce qui déclenche la colère de la plèbe.

Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford : Oxford University Press, 1999 [1968], 212.

David, Jean-Michel. *Le Patronat judiciaire de la République romaine*. Rome : École française de Rome, 1992, 740, 772.

11. (Courrier : 42) *Lex Gabinia* (1) [67 av. J.-C. (avant mars)]

Lieu : Forum (Curie), *contio* (au Forum?) puis comices tributes (Forum?)

Motif/objectif : Menace de disette

Modalités d'expression : Attaque de la Curie (Dio Cass. : θόρυβος)

Terminologie : ὄμιλος, πολλοί, πλήθος (Dio Cass); ἐήμος (Plut.)

Spontanéité : Oui; Succès : Oui?; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Curie, Consul (Piso)

Sources : Vell., II, 31, 1-3; Plut., *Pomp.*, XXV; App., *Mithr.*, 94, 428; Dio Cass., XXXVI, 23-24; 37, 1

Description : Pour faire face à la recrudescence de la piraterie, le tribun A. Gabinius, un familier de Pompée qui agissait probablement sur son ordre, proposa la nomination d'un consul pour prendre la tête de la guerre contre les pirates, avec des pouvoirs très étendus sur l'ensemble de la Méditerranée (Plut., *Pomp.*, XXV, 4-6; App., *Mithr.*, 94, 428; Dio Cass., XXXVI, 23, 4-5). Sans que Gabinius n'ait nommé désigné Pompée, la plèbe pensa immédiatement à lui (Dio Cass., XXXVI, 23, 5; 24, 1). Mais le Sénat (et tout particulièrement Hortensius) s'y opposa (Cic, *Imp.*, 52; Plut., *Pomp.*, XXV, 9-11). Une foule se dirigea alors immédiatement vers la Curie, où

les sénateurs siégeaient encore et les attaqua. Selon Dion Cassius, ils auraient été tous tués s'ils n'avaient eu le temps de fuir. Seul le consul Piso demeura sur place, fut arrêté et manqua de peu d'être lynché (Dio Cass., XXXVI, 24, 2-3). Les tribuns Trebellius et Rosaus opposèrent leur veto (les autres tribuns étaient effrayés), en vain selon Dion Cassius (Dio Cass., XXXVI, 24, 4). La *rogatio* fut, semble-t-il, votée.

Le déroulement précis des événements est extrêmement confus. Il est probable que Gabinius se soit en réalité 1) d'abord adressé au Sénat puis que, 2) devant l'opposition de ce dernier (à l'exception de César : Plut., *Pomp.*, XXV, 8) et le veto des tribuns, il se soit tourné vers le peuple en le convoquant en *contio*. C'est à ce moment-là qu'il l'aurait averti de la réaction du Sénat. Alors 3) la foule se dirigea vers la Curie et effraya les sénateurs (reconstitution proposée par P. J. J. Vanderbroeck). 4) La *rogatio* fut mise au vote. Plutarque place le discours de Catulus et le geste de Roscius avec ses doigts lors de cette première *contio*. Dion les situe lors d'une seconde *contio* portant, manifestant, sur une deuxième *rogatio* de Gabinius (voir cas suivant).

Van Ooteghem, Jules. *Pompée le Grand : bâtisseur d'empire*. Paris : J. Vrin, 1954, 166-172.

Nicolet, Claude. « Le Sénat et les amendements aux lois à la fin de la République ». *Revue historique de droit français et étranger* 36, (1958) : 264 (pour la datation).

Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford : Oxford University Press, 1999 [1968], 212.

Seager, Robin. *Pompey the Great : a political biography*. Oxford : Blackwell, 2002 [1979], 44-45.

Virlouvet, Catherine. *Famines et émeutes à Rome des origines de la République à la mort de Néron*. Rome : École française de Rome, 1985, 15, 64, 66, 76.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 223, n° 8.

Hurlet, Frédéric. « Pouvoirs extraordinaires et tromperie. La tentation de la monarchie à la fin de la République (82-44 av. J.-C.) » dans *Private and public Lies. The Discourse of Despotism and Deceit in the Graeco-Roman World*, Turner, Andrew, James Kim On Chong-Gossard et Frederik Vervaet, dir., 113-119. Leyde : Brill, 2010.

12. (Courrier : 43) Lex Gabinia (2) [67 av. J.-C (avant mars)]

Lieu : *Contio* (au Forum) puis comices tributes (Forum? Capitole?)

Motif/objectif : Menace de disette

Modalités d'expression : Menaces contre des magistrats; réponse à un magistrat dans le cadre d'une *contio*

Terminologie : Cic : *uniuersus populus Romanus*; Veil. : *uniuersa contio* (qui répond à Catulus), *plebs*; Plut. : πολλοί (qui répond à Catulus), ἔήμος, ὄχλος; Dio Cass. : ἔήμος, ὄμιλος (qui répond à Catulus)

Spontanéité : Oui; Succès : Oui; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Menace de destitution d'un tribun (Trebellius); menace physique contre un tribun (Roscius); menace de destitution d'un proconsul (Piso)

Sources : Cic, *Imp.*, 44 et 52; Liv., *Per.*, 99; Vell. Pat., II, 32, 1-2; Ascon., 72 C; Plut., *Pomp.*, XXV-XXVI; Dio Cass., XXXVI, 24, 5 - 37, 1

Description : Dans un deuxième temps, Gabinius publia un second projet de loi, qui fut lui aussi discuté devant une *contio* (le délai est impossible à déterminer; si l'on pense que la *rogatio* a immédiatement suivi le vote de la première loi, le passage aux urnes laisse supposer un délai de trois semaines). Il avait encore accru les pouvoirs que devait avoir le général en chef et, surtout, il proposait explicitement le nom de Pompée. Ce dernier prit le premier la parole, puis ce fut le tour de Gabinius. Trebellius tenta alors d'empêcher la mise au vote en opposant son veto. Mais Gabinius demanda aussitôt aux tribus de le destituer. Les dix-sept premières l'ayant déclaré déchu, Trebellius le retira immédiatement. Roscius n'osa prendre la parole et fit simplement un geste avec ses deux doigts pour signifier que deux généraux auraient dû être nommés. Il fut repoussé par une immense clameur. Catulus prit ensuite la parole. Celui-ci tenta de renverser le problème en demandant à la plèbe : « qui restera pour vous protéger, si Pompée vient à disparaître. » Celle-ci de répondre : « Toi, Catulus! » (Vell., II, 32, 1-2; Plut., *Pomp.*, XXV, 10; Dio Cass., XXXVI, 36a). La *rogatio Gabinia* put alors être mise au vote et passa *quo scito* (Vell, II, 31, 3). Le prix du blé chuta immédiatement (Cic, *Imp.*, 44; Plut., *Pomp.*, XXVI, 4).

Les sources sont extrêmement imprécises. L'idée d'une seconde loi, dont le projet aurait été présenté lors d'une seconde *contio*, ne se déduit que des modifications apportées à la première loi et mentionnées par Plutarque (Plut., *Pomp.*, XXVI, 3).

Les versions de Plutarque et de Dion diffèrent sensiblement quant au déroulement des événements. Chez Dion Cassius, la succession est la suivante : le jour du vote, à l'occasion d'une

contio, discours de Pompée (24, 5-26, 4) et discours de Gabinius (27, 1-29, 3), puis tentatives de Trebellius (suivie d'un *concilium plebis* pour la destitution) et Roscius qui se heurtent à une violente réaction de la plèbe (30, 1-5), discours de Catulus (30, 4-5-36a), vote aux comices (37, 1). Plutarque mentionne seulement le discours de Catulus et la tentative de Roscius, ainsi que la violente réaction de la foule à la menace de Piso, qui faillit être tué en comparant la fin de Romulus à celle que Pompée allait devoir affronter (XXV, 8-13). Selon lui tous ces événements auraient eu lieu la veille du vote, au cours d'une seule et même *contio*.

Nicolet, Claude. « Le Sénat et les amendements aux lois à la fin de la République ». *Revue historique de droit français et étranger* 36, (1958) : 264 (pour la datation).

Van Ooteghem, Jules. *Pompée le Grand : bâtisseur d'empire*. Paris : J. Vrin, 1954, 166-172.

Seager, Robin. *Pompey the Great : a political biography*. Oxford : Blackwell, 2002 [1979], 44-45.

Virlouvet, Catherine. *Famines et émeutes à Rome des origines de la République à la mort de Néron*. Rome : École française de Rome, 1985, 15, 64, 66, 76.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 224, n° 9.

13. (Courrier : 45) Élection au consulat de M. Lollius Palicanus [67 av. J.-C. (juin-juillet)]

Lieu : Forum (*contio*)

Motif/objectif : Popularité de Palicanus; puissance tribunicienne

Modalités d'expression : *turbulento reipublicae, consternatae multitudini furialis fax*

Terminologie : *populus, multitudo*

Spontanéité : Non; Succès : Non; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Meurtres

Sources : Val.-Max., m, 8, 3; Dio Cass., XXXVI, 39, 1

Commentaire : La violence ne semble pas s'être produite durant une *contio*.

Description : Valère Maxime relate le récit des élections au consulat pour 66 av. J.-C, pour lesquelles l'ancien tribun de 71 av. J.-C, M. Lollius Palicanus, était candidat. Il s'était assuré le soutien de la plèbe et de certains tribuns qui forcèrent le consul Piso à se produire en *contio* pour

dire s'il validerait, ou pas, la candidature de Palicanus. Mais Piso refusa et Lollius ne fut jamais élu.

Valère-Maxime comme Dion Cassius font état de violences qui accompagnèrent cette élection. Pour le second, il y eut même des meurtres, sinon commis, du moins fomentés par les candidats. Les troubles étaient donc certainement organisés, soit par M. Lollius Palicanus lui-même, soit par les tribuns qui le soutenaient.

La liste des candidats devait être arrêtée au moins un *trinundinum* avant les élections (soit vingt-cinq à vingt-sept jours). Le scrutin consulaire avait traditionnellement lieu au mois de juillet. Les faits ont donc dû prendre place entre la mi-juin (si les élections étaient prévues au début du mois suivant) et la fin-juillet.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 224, n° 9, 226, n° 12.

Yakobson, Alexander. *Elections and Electioneering in Rome : A Study in the Political System of the Late Republic*. Stuttgart : Fr. Steiner, 1999, 162.

Sur la date traditionnelle des élections consulaires, cf. Nicolet, Claude. *Le Métier de citoyen dans la Rome républicaine*. Paris : Gallimard, 1976, 324 et 328.

14. (Courrier : 46) *Lex Cornelia de legum solutionibus* - Émeute [67 av. J.-C. (juillet)]

Lieu : *Contio* (Forum?) puis comices tributes (Forum? Capitole?)

Motif/objectif : Diminuer les pouvoirs du Sénat ou de Pompée?

Modalités d'expression : Dio Cass. : θόρυβος; Ascon. : *conuicium, tumultus*; jets de pierres

Terminologie : Dio Cass. : ὄμιλος, ἔημος, ὄγλος; Ascon. : *diuisores*

Spontanéité : Non? (minorité organisée?); Succès : Oui; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Faisceaux consulaires brisés, menaces physiques contre un consul, jets de pierres

Sources : Ascon., 58-59 C et 74-76 C : *populus, ultima contione*; Dio Cass., XXXVI, 38, 4-5; 39, 1-4; 40, 1

Description : En 67 av. J.-C, l'un des tribuns, C. Cornelius, proposa au Sénat qu'il fut défendu de prêter (à des taux usuraires) de l'argent aux ambassadeurs étrangers (selon Asconius). Devant ce refus, Cornelius convoqua une *contio*, attaqua violemment les sénateurs et « promulgua une loi

par laquelle il diminuait l'autorité du Sénat en demandant que nul ne puisse être dispensé des lois, sinon par l'assemblée du peuple » (Ascon., p. 58 C). Ainsi Cornelius contre-attaquait sur un autre terrain, bien plus général : il proposait d'enlever au Sénat le privilège de concéder des « exceptions » autorisant certains hommes politiques à solliciter illégalement des charges (une pierre dans le jardin de Pompée selon Cl. Nicolet). L'opposition du Sénat ne se fit pas attendre : le jour des comices, le tribun P. Servilius Globulus interdit au scribe de lire la proposition de loi et Cornelius fut contraint de le faire lui-même. Le consul Piso prit prétexte de cette atteinte à l'inviolabilité des tribuns pour protester. La réunion tourna à l'émeute. La foule brisa les faisceaux de ce dernier et menaça de le mettre en pièces. Et, lorsqu'il ordonna à ses licteurs d'arrêter les auteurs de ces menaces, il fut victime de jets de pierres. Face à de telles violences, Cornelius leva la séance, afin d'éviter l'effusion de sang. « Ensuite, poursuit Asconius, l'affaire fut de nouveau portée devant le Sénat, avec de très grandes discussions. Cornelius présenta ainsi sa loi "que personne ne puisse être délié des lois par le Sénat s'il y avait moins de deux cents sénateurs présents, et que personne ne puisse empêcher, même si une dispense était accordée, de soumettre l'affaire au peuple". La chose passa sans difficulté, ajoute Asconius, car personne ne pouvait prétendre que l'autorité du Sénat était mise en cause par cette loi. »

Le récit de Dion Cassius diffère sur l'origine des troubles. Cornelius n'aurait pas proposé une mesure sur le prêt aux ambassades mais une *rogatio* (donc au peuple) sur la brigue. La loi aurait été votée puis discutée au Sénat qui aurait ordonné à Cornelius d'amender la loi. Indigné, celui-ci aurait convoqué une nouvelle *contio* pour présenter son projet interdisant « aux sénateurs de donner une charge à quiconque la demanderait en dehors des lois, et de statuer sur aucune des questions qu'il appartenait au peuple de résoudre ». À partir de ce point, les récits concordent. Il raconte à son tour l'émeute (plus brièvement), l'intervention de Piso, et affirme enfin : « plus tard, Cornelius ajouta à sa loi "que le Sénat devait délibérer d'abord sur ces questions, et que le peuple devait décider ensuite après cette décision préliminaire". »

Asconius précise que les pierres furent jetées par une partie seulement de la foule, située au fond de l'assemblée (*ex ultima contione*). P. J. J. Vanderbroeck propose d'y voir le fait d'un petit groupe à la solde de Cornelius. La nature de l'assemblée est également délicate à déterminer. Pour Asconius, l'événement eut lieu *legis ferundae dies*, soit « le jour où la loi fut présentée », sans que l'on puisse véritablement savoir s'il s'agit d'une *contio*, au cours de laquelle on porta connaissance de la *rogatio* à la plèbe, ou du jour du vote. Asconius lui-même affirme que les pierres venaient

du fond de la *contio* mais que Cornelius avait levé le *concilium*. Pour Dion, le tribun avait mis fin aux troubles avant d'appeler au vote (πριν ἐπιψ-νίσσαι), ce qui tend à indiquer que les troubles eurent lieu à l'occasion de la *contio* qui devait précéder la mise au vote.

D'après Cl. Nicolet, l'expression employée par Dion sur ceux qui « briguent les magistratures en dehors des lois » serait une référence aux pouvoirs extraordinaires de Pompée, qui venait d'obtenir l'*imperium* contre les pirates et qui allait réclamer celui contre Mithridate. Cependant, Cornelius aurait voulu empêcher les sénateurs de délibérer sur les pouvoirs de Pompée, non pas de peur qu'on les lui refuse, mais qu'on les lui accorde. Car, toujours selon Cl. Nicolet, Cornelius était un *popularis*, opposé, en tant que tel, non pas seulement aux *optimates* mais aussi à l'homme providentiel. Si tel est bien le cas, la foule qui soutint Cornelius n'aurait donc pas été composée des mêmes strates que celle qui avait voté ses pouvoirs à Pompée quelques semaines plus tôt. Une telle conclusion n'est pas sans accréditer l'hypothèse de l'émeute « manipulée » dont semble parler Asconius, à moins de penser (ce qui est tout à fait possible), qu'une partie de la plèbe fût demeurée fidèle aux traditions républicaines. Il reste toutefois que, comme le rappelle Asconius, le projet initial de Cornelius (celui sur les exemptions) *auctoritatem Senatus minuebat* et faisait du peuple l'unique instance décisionnaire en matière d'octroi de charge exceptionnelle à un homme politique. Ce point était à même de lui attirer la faveur des foules, indépendamment des intentions supposées de Cornelius. Les différentes hypothèses (différentes foules poursuivant un objectif commun mais pour des motifs contraires) ne sont d'ailleurs pas exclusives les unes des autres.

Nicolet, Claude. « Le Sénat et les amendements aux lois à la fin de la République ». *Revue historique de droit français et étranger* 36, (1958) : 262-266 (p. 264 pour la datation).

Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford : Oxford University Press, 1999 [1968], 212.

Gruen, Erich S. *The Last Generation of the Roman Republic*. Berkeley : University of California Press, 1974, 213-215.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 225-226, n° 11.

Millar, Fergus. *The Crowd in Rome in the Late Republic*. Ann Arbor : The University of Michigan Press, 1998, 82-83.

15. (Courrier : 50) Procès de Manilius (1) [66 av. J.-C (fin de l'année)]

Lieu : Forum (tribunal du préteur) puis *contio*

Motif/objectif : Acquiescement de Manilius

Modalités d'expression : ὁ ἔῆμος ἡγανάκτησεν (Plut.); ἔυσχεράναντος ἰδὲ ομίλου (Dio Cass.)

Terminologie : *multitudo* (Cic); ἔῆμος (Plut.); ὄμιλος (Dio Cass.)

Spontanéité : Oui; Succès : Oui; Violence : Oui?; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Menaces contre Cicéron?

Sources : Q. Cic, *Pet.*, 51; Plut., *Cic*, IX, 4-7; Dio Cass., XXXVI, 44

Description : Peu avant la fin de l'année 66, Manilius est accusé devant la *quaestio de pecuniis repetundis*, présidée, cette année-là, par Cicéron. Afin de mieux préparer sa défense, l'ancien tribun sollicita un délai, qui était généralement de dix jours. Pourtant, Cicéron n'en accorda qu'un seul. Or, en raison de la popularité de Manilius, qu'il tenait lui-même de Pompée, la plèbe en fut mécontente. Des tribuns demandèrent alors à Cicéron de se justifier lors d'une *contio*, lequel expliqua son attitude par le fait qu'il appréciait Manilius et ne souhaitait pas qu'il soit jugé par un autre préteur. Si l'on en croit le *Commentariolum Petitionis* (51), cette réponse modifia totalement l'appréciation du peuple : « Déjà tu t'es acquis la masse des électeurs urbains et la sympathie de ceux qui gouvernent les assemblées populaires (*Iam urbanam illam multitudinem et eorum studia qui contiones tenent*), en faisant charger Pompée d'honneurs, en acceptant de défendre Manilius, en défendant Cornelius. » D'une certaine manière, cette manifestation de mécontentement de la plèbe est un succès, ne serait-ce que parce qu'elle contraignit Cicéron à justifier publiquement son attitude.

Le mécontentement survint probablement devant le tribunal du préteur. Le lieu de la *contio* n'est pas précisé.

Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford : Oxford University Press, 1999 [1968], 212-213.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 228-229, n° 17.

David, Jean-Michel. *Le Patronat judiciaire de la République romaine*. Rome : École française de Rome, 1992, 238.

16. (Courrier : 54) Procès de C. Rabirius - Émeute [63 av. J.-C. (entre juillet et octobre)]

Lieu : *Contio* (Forum? Champ de Mars?)

Motif/objectif : Mémoire de L. Appuleius Saturninus

Modalités d'expression : *clamor*, *acclamatio*, *τάραχον*, perturbation d'un procès

Terminologie : *imperiti*

Spontanéité : Oui; Succès : Non; Violence : Oui?; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Menaces contre Cicéron?

Sources : Cic, *Rab. Perd.*, 18; Suet., *Caes.*, 12; Dio Cass., XXXVII, 26-27

Description : C. Rabirius est poursuivi de *perduellio*, devant les *duumviri perduellionis*, par le tribun Labienus, lui-même soutenu par César, pour le meurtre de Saturninus pourtant commis trente-sept ans plus tôt. Condamné à mort, Rabirius n'eut d'autre choix que de faire appel au peuple, ce qui porta l'affaire devant les comices centuriates. Le jour de la *contio* pré-comitiale, l'instance fut introduite par Labienus, qui reprit l'accusation de *perduellio* et dirigea les débats. Il donna la parole à Cicéron qui, pour défendre Rabirius, accusa Saturninus d'avoir été un *hostis populi Romani*. L'injure déclencha une vive réaction de la plèbe qui contraignit l'orateur à stopper le fil de son discours. Plus largement, ce procès provoqua d'après Dion Cassius, un grand désordre. Sous prétexte d'auspices défavorables; Q. Metellus Celer empêcha la tenue des comices. C. Rabirius ne fut plus inquiet par la suite.

Il s'agit d'un cas relativement rare de réaction de la foule à un discours mentionné dans le texte [publié] du discours lui-même.

Le lieu est difficile à déterminer. Une *contio* précédente, convoquée quelques jours plus tôt par Labienus, avait pris place sur le Forum. D'après L. Ross Taylor, la *contio* pré-comitiale aurait eu lieu sur le Champ de Mars. Rien, toutefois, ne paraît confirmer (ou infirmer) l'hypothèse.

Taylor, Lily Ross. *Roman Voting Assemblies. From the Hannibalic war to the Dictatorship of Caesar*. Ann Arbor : The University of Michigan Press, 1966, 102-103.

Yavetz, Zvi. *La Plèbe et le prince, foule et vie politique sous le Haut-Empire romain*. Traduit par Maud Sissung. Paris : La Découverte, 1984 [1969], 71.

Magdelain, André. « Remarques sur la *perduellio* ». *Historia*, 22 (1973) : 405-422.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 230-231, n° 21.

Hiébel, Dominique. *Rôles institutionnel et politique de la contio sous la République romaine (287-49 av. J.-C.)*. Paris : De Boccard, 2009, 245-248, 443.

17. (Courrier : 59) Rappel de Pompée - Émeute [62 av. J.-C. (3 janvier)]

Lieu : Forum (*contio* puis comices), temple de Castor et Pollux

Motif/objectif : Popularité de Pompée

Modalités d'expression : *καί βαλλόμενον λίθοις και ξύλοις*, jets de pierres et de bâtons

Terminologie : *έήμος; του έήμου μέρος; οι πρώτοι τών πολιτών; πολλοί*

Spontanéité : Non; Succès : Non; Violence : Oui; Dist. soc. : Oui

Symboles attaqués : Jets de pierres et de bâtons contre Caton, épées (Dio Cass.)

Sources : Cic, *Sest.*, 62; Plut., *Cato mi.*, XXVI, 2-XXIX, 1; Suet., *Caes.*, XVI; Dio Cass., XXXVII, 43

Description : Au début de son année de charge, le tribun Metellus Nepos voulut profiter de l'agitation provoquée par la conjuration de Catilina pour rappeler Pompée, afin de lui donner l'opportunité de mettre un terme définitif aux troubles. Caton s'opposa au Sénat à cette proposition. Metellus, aidé de César, ne s'en adressa pas moins au peuple (probablement par le biais d'une *contio*). Afin de s'assurer du vote de la *rogatio*, Metellus fit ranger, le jour des comices, sur le Forum, des étrangers, des gladiateurs et des esclaves en armes. La partie du peuple (*του έήμου μέρος*) favorable à Pompée désirait ardemment que la loi passe, tandis que Caton avait pour lui « les premiers citoyens » (*οι πρώτοι τών πολιτών*). La situation dégénéra rapidement. Voyant le peuple (*έήμος*) céder, Metellus préféra disperser la foule, tandis que Caton faisait l'objet de jets de pierres et de coups de bâtons le contraignant à se réfugier dans le temple de Castor et Pollux. Metellus renouvela alors sa tentative. Il fut toutefois mis en fuite par les cris de ses adversaires. Le calme revenu, Caton se présenta à nouveau et, aux dires de Plutarque, rangea la foule (*πολλοί*) à son avis. Metellus rassembla à nouveau le peuple au Forum, insulta Caton puis rejoignit Pompée en proférant des menaces de représailles. Metellus ainsi que César furent démis de leurs fonctions respectives par le Sénat.

Taylor, Lily Ross. *Roman Voting Assemblies. From the Hannibalic war to the Dictatorship of Caesar*. Ann Arbor : The University of Michigan Press, 1966, 62.

Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford : Oxford University Press, 1999 [1968], 213.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 233, n° 25.

Millar, Fergus. *The Crowd in Rome in the Late Republic*. Ann Arbor : The University of Michigan Press, 1998, 114.

18. (Courrier : 61) Affaire Vettius (1) - Émeute [62 av. J.-C]

Lieu : Forum (*contio*)

Motif/objectif : Popularité de César

Modalités d'expression : - - -

Terminologie : - - -

Spontanéité : Oui?; Succès : Sans objet; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Vettius fut blessé et échappa de peu au lynchage (*discerptus*).

Sources : Suet., *Caes.*, XVII

Description : Pendant la courte disgrâce de César, un délateur du nom de L. Vettius l'avait accusé de complicité avec Catilina (il avait même promis d'exhiber une lettre du premier au second) devant le questeur Novius Niger. Aussitôt réintégré dans ses fonctions de préteur, César convoqua Vettius devant le peuple, au pied des Rostres. Il convoqua également Cicéron et lui demanda d'attester publiquement le concours qu'il avait prêté à la dénonciation de la conjuration. Sans doute incapable de produire le billet promis, Vettius fut livré à la vindicte populaire. Blessé, il n'échappa au lynchage qu'en se laissant jeter en prison.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 234, n° 27.

Sur Vettius, le même qui, trois ans plus tard, tentera de «révéler» l'existence d'un complot contre Pompée, cf. Seager, Robin. «Clodius, Pompeius and the exile of Cicero». *Latomus*, 24 (1965) : 519-531 ; Seager, Robin. *Pompey the Great : a political biography*. Oxford : Blackwell, 2002 [1979], 79-80.

Carsana, Chiara. *Commento storico al libro II delle Guerre Civili di Appiano (parte I)*. Pise : Edizioni ETS, 2007, 71-74 (avec biographie complète sur L. Vettius).

19. (Courrier : 65) *Lex Iulia Agraria* (1) [59 av. J.-C (janvier)]

Lieu : Forum (*contio*)

Motif/objectif : Loi agraire

Modalités d'expression : ὁ ἐέ ἐήμος ἦσθη (enthousiasme du peuple lors de la *contio*)

Terminologie : ἐήμος (Plut.); πολλοί, πλήθος, ἐήμος (App.); πλήθος, ὄμιλος, ἐήμος (Dio Cass.)

Spontanéité : Non?; Succès : Oui; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : —

Sources : Plut., *Pomp.*, XLVII, 5-8; *Caes.*, XIV, 1-6; App., *Civ.*, II, 10, 34-36; Dio Cass., XXXVIII, 4-6

Description : Élu consul pour l'année 59, César déposa un projet de loi agraire vraisemblablement promulgué en décembre 60 et voté à la fin du mois de janvier 59, qui fit expressément savoir qu'à l'exception de l'*ager Campanus*, toutes les terres du domaine public seraient loties et que d'autres seraient achetées à des particuliers grâce au butin ramené d'Orient par Pompée. Le Sénat s'opposa vigoureusement à cette *rogatio*. César proposa donc sa mesure au peuple et, au cours d'une *contio* savamment organisée, convoqua Pompée et Crassus afin qu'ils s'expriment publiquement sur son projet de loi. Leur soutien, exprimé de manière violente (voir la célèbre réplique de Pompée rapportée par Plutarque), provoqua une immense réaction d'enthousiasme (ὁ ἐέ ἐήμος ἦσθη) au sein de la plèbe (ἐήμος). Et, malgré les tentatives répétées d'opposition du Sénat, de Caton et, surtout, de Bibulus, César annonça le jour où la loi serait votée.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 236-237, n° 33.

Millar, Fergus. *The Crowd in Rome in the Late Republic*. Ann Arbor : The University of Michigan Press, 1998, 126-128.

Carsana, Chiara. *Commento storico al libro II delle Guerre Civili di Appiano (parte I)*. Pise : Edizioni ETS, 2007, 66-68.

Courrier, Cyril. « Les surnoms orientaux de Pompée dans la *Correspondance* de Cicéron : une approche historique (décembre 60 - août 59) ». *Latomus*, 68 (2009) : 599-620.

20. (Courrier : 66) *Lex Iulia Agraria* (2) [59 av. J.-C. (janvier)]

Lieu : *Contio* puis comices (Forum)

Motif/objectif : Loi agraire

Modalités d'expression : ἐρίζω, ἀταξία (émeute contre Bibulus)

Terminologie : ἔήμος (Plut.); ἔήμος, πλήθος (App.); ἔήμος, πλήθος (Dio Cass.)

Spontanéité : Non; Succès : Oui; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Consul malmené, faisceaux consulaires brisés, tribuns blessés

Sources : Cic, *Vat.*, 22; Plut., *Cato mi.*, XXXII, 2-6; *Caes.*, XIV, 9; *Pomp.*, XLVIII, 1-3; App., *Civ.*, II, 11-12, 37-42; Dio Cass., XXXVIII, 6

Description : La nuit précédent le vote de la *rogatio* agraire, le peuple, équipé de poignards, ainsi que des bandes armées réunies par le tribun Vatinius, occupèrent le Forum. César harangua la foule dans le temple des Dioscures. Bibulus, entouré de sa garde personnelle, s'y rendit également : le peuple s'écarta sur son passage, soit par égard pour l'autorité consulaire, soit parce qu'il pensait qu'il ne s'opposerait pas à la loi. Cependant, lorsqu'il tenta de se dresser contre César, il fut précipité du haut des marches, ses faisceaux furent brisés et un panier d'ordures lui fut versé sur la tête. Il fut évacué par ses amis dans le temple de Jupiter Stator. Plusieurs tribuns de son entourage furent également blessés. Après le tumulte, la *rogatio* fut votée, avec une clause additionnelle précisant que les sénateurs seraient contraints de prêter serment d'allégeance à la loi, dans les plus brefs délais, sous peine d'être condamnés à mort. Effrayés par les violences populaires, tous, y compris Caton, se plièrent à la contrainte.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 237, n° 34.

Millar, Fergus. *The Crowd in Rome in the Late Republic*. Ann Arbor : The University of Michigan Press, 1998, 126-128.

Carsana, Chiara. *Commento storico al libro II delle Guerre Civili di Appiano (parte I)*. Pise : Edizioni ETS, 2007, 68-71.

Courrier, Cyril. « Les surnoms orientaux de Pompée dans la *Correspondance* de Cicéron : une approche historique (décembre 60 - août 59) ». *Latomus*, 68 (2009) : 599-620.

Ferriès, Marie-Claire. « Outrages à magistrats. Les dommages infligés au corps des magistrats à Rome à la fin de la République » dans *Corps outragés, corps ravagés de l'Antiquité au Moyen Âge*, Bodiou, Lydie, Véronique Mehl et Myriam Soria dir., 321-322. Turnhout : Brepols, 2011.

21. (Courrier : 71) *Contio* - Émeute contre C. Cato [59 av. J.-C. (entre octobre et décembre)]

Lieu : *Contio* (Forum?)

Motif/objectif : Popularité de Pompée

Modalités d'expression : *nihil est factum quam ut occideretur*

Terminologie : —

Spontanéité : Non?; Succès : Sans objet; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Lynchage (manqué) de C. Porcius Caton

Sources : Cic, *Q.fr.*, I, 2, 15; *Sest.*, 18

Description : Lors d'une *contio*, C. Porcius Caton (*tr. pl.* 56) annonça qu'il allait poursuivre Gabinius *de ambitu*. Dans son discours, il traita Pompée de tyran (*priuatus dictator*) et manqua de peu d'être lynché. Cicéron ne donne aucune indication (y compris terminologique) sur l'identité des fauteurs de troubles. En revanche, dans le *Pro Sestio* (daté de 56), il mentionne que Gabinius avait coutume de se vanter d'avoir eu des hommes de main (*operae*) qui lui avaient évité un procès pour brigues.

Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford : Oxford University Press, 1999 [1968], 213.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 238-239, n° 37.

La date de la *contio* peut être précisée par celle de la lettre de Cicéron. Cf. Marinone, Nino. *Cronologia ciceroniana*. Bologne : Patron Editore, 2004 [1997], 103.

22. (Courrier : 74) *Contio* contre Hortensius et Curion [58 av. J.-C. (mois intercalaire; février en année « réelle »)]

Lieu : *Contio* (Forum?)

Motif/objectif : Soutien à Clodius; attaque contre Cicéron

Modalités d'expression : προπαρεσκευασμένων συνέκοψε

Terminologie : πλήθος

Spontanéité : Non?; Succès : Douteux; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Coups contre Hortensius et Curion

Sources : Dio Cass., XXXVIII, 16, 5

Description : Pour avoir participé à une manifestation de chevaliers exigeant le rappel de Cicéron et avoir servi de députés à l'ordre équestre auprès du Sénat, Hortensius et Curion furent traduits devant le peuple par Clodius et furent malmenés par un groupe apparemment soigneusement préparé (προπαρεσκευασμένων συνέκοψε).

La date de la *contio* est difficile à préciser. Dion la place entre la manifestation des chevaliers (dix-neuvième jour du mois intercalaire; 16 février en année « réelle ») et la visite de Cicéron à Pison (vingt-et-unième jour du mois intercalaire; 18 février).

Grimal, Pierre. *Études de chronologie cicéronienne*. Paris : Les Belles Lettres, 1967, 147.

Le lieu n'est pas indiqué par Dion; Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 242, n° 44, considère qu'il s'agit du Forum.

23. (Courrier : 76) Attaques contre Pompée et Gabinius [58 av. J.-C]

Lieu : Forum

Motif/objectif : Attaques contre Pompée et Gabinius

Modalités d'expression : *tumultus*, *tela*, *lapides* (jets de pierres), *fugae* (Cic); μάχη (Plut.)

Terminologie : πλήθος (Plut.)

Spontanéité : Non; Succès : Oui; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Attaques de *domus*, faisceaux consulaires brisés, violences contre un tribun, tentative d'assassinat de Pompée, jets de pierres

Sources : Cic, *Sen.*, 7; *Quir.*, 14; *Pis.*, 28; Plut., XXIX, 2-3; Dio Cass., XXXVIII, 30

Commentaire : Courrier n'est pas certain que cet événement se soit produit dans une *contio*. Hiébel n'en fait pas mention.

Description : La libération de Tigrane, alors otage de Pompée, par Clodius provoqua la rupture des bonnes relations entre les deux hommes. Après cela, Clodius s'appuya sur ses bandes armées pour humilier Magnus et attaquer Gabinius. Au cours de l'une de ces attaques qui eut lieu sur le Forum, un esclave fut arrêté l'épée à la main à proximité de Pompée, les faisceaux du consul furent brisés et ses biens consacrés aux dieux. Dans le même passage, Cicéron mentionne également des attaques de *domus* de magistrats, des pillages de temples (celui des Nymphes) et la violation de la *sacro-sanctitas* d'un tribun (sans doute Sestius). Ces violences effrayèrent suffisamment Pompée pour le contraindre à ne plus paraître au Forum tant que Clodius serait tribun.

Cl. NICOLET, « Le temple des Nymphes et les distributions frumentaires à Rome à l'époque républicaine d'après des découvertes récentes », *CRAI*, 1976, p. 29-51.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 243-244, n° 48.

24. (Courrier : 80) Attaque contre P. Sestius [57 av. J.-C. (entre février et juillet)]

Lieu : Forum (Temple des Dioscures, comices tributes)

Motif/objectif : Faire obstruction à P. Sestius

Modalités d'expression : *alii fladiis adoriuntur, alii fragmentis saeptorum et fustibus* (attaques « avec des épées, des fragments de barrières et des gourdins »)

Terminologie : *ciadiana manus*

Spontanéité : Non; Succès : Oui; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Violences envers un tribun de la plèbe (Sestius)

Sources : Cic, *Q. fr.*, II, 3, 6; *Sen.*, 7; *Quir.*, 14; *Sest.*, 79-80

Commentaire : Courrier et Hiébel n'ont pas reconnu cet événement comme s'étant déroulé dans une *contio*. Cependant, la procédure d'*obnuntatio* pouvait se faire au cours de la *contio* pré-comitiale⁶⁰¹, il est tout à fait possible que l'attaque de Sestius ait eu lieu au cours d'une *contio*.

Description : Alors que le consul Metellus Nepos avait convoqué les comices (l'objet de l'assemblée n'est pas connu), le tribun P. Sestius voulut y faire obstruction en utilisant l'*obnuntatio*.

⁶⁰¹ La procédure d'*obnuntatio* pouvait se faire au cours de la *contio* pré-comitiale ou au cours des comices. Hiébel, *Rôles de la contio*, 78.

Il se présenta au consul devant le temple des Dioscures mais fut attaqué par une bande armée de Clodius (*clodiana manus*) menée par Lentidius et Titius, au moyen d'épées, de barrières et de bâtons (*alii gladiis adoriuntur, alii fragmentis saeptorum et fustibus*). Il fut laissé pour mort (dans *Q. fr.*, II, 3, 6, on apprend qu'il fut secouru par l'édile L. Calpurnius Bestia).

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 245-246, n° 52.

Ferriès, Marie-Claire. « Outrages à magistrats. Les dommages infligés au corps des magistrats à Rome à la fin de la République » dans *Corps outragés, corps ravagés de l'Antiquité au Moyen Âge*, Bodiou, Lydie, Véronique Mehl et Myriam Soria dir., 323. Turnhout : Brepols, 2011.

Pour la date, cf. Marinore, Nino. *Cronologia ciceroniana*. Bologne : Patron Editore, 2004 [1997], 110.

25. (Courrier : 83) *Ludi Apollinares* - Émeute au théâtre [57 av. J.-C. (5-13 juillet)]

Lieu : *Contio* puis théâtre : *circus Flaminius* (Champ de Mars) ou *Maximus*

Motif/objectif : Disette (*annonae Caritas*)

Modalités d'expression : *tumultus*

Terminologie : *infima coacta multitudo*

Spontanéité : Oui?; Succès : Oui; Violence : Oui; Dist. soc. : Oui

Symboles attaqués : Contre les spectateurs; attaque de *domus*

Sources : Cic, *Dom.*, 14; *Mil*, 38; *Ascon.*, 48 C

Commentaire : La violence ne s'est pas produite dans une *contio*. Cependant, une *contio* semble bien être à l'origine des événements violents qui ont suivi.

Description : Lors des *ludi Apollinares* (6-13 juillet) présidés par le préteur L. Caecilius Rufus, une foule, furieuse contre la hausse des prix (*infima coacta multitudo annonae cantate tumultuata*), envahit le théâtre et obligea les spectateurs, apparemment moins exposés à la cherté des vivres, à quitter les lieux, sous la menace et dans la plus grande précipitation. Au même moment, les gangs de Clodius donnaient l'assaut contre la maison de L. Caecilius Rufus, ce qui fit dire à certains modernes qu'il était également responsable de l'émeute au théâtre (Cl. Nicolet, P. J. J. Vanderbroeck). Il n'est pas certain, toutefois, que la plèbe ait été manipulée. Le contexte frumentaire était difficile et L. Caecilius Rufus était le plus haut magistrat en charge du

ravitaillement (W. J. Tatum). Persuader la plèbe d'envahir le théâtre ne dut pas être bien compliqué. Celle-ci, affamée ou simplement dans la crainte de ravitaillements difficiles, put (après la *contio*; voir *infra*) agir - seule - de manière violente, sans l'assistance (ou la manipulation) d'un leader, dans le but unique de satisfaire des motivations d'ordre économique (C. Virlouvet). Il est donc sans doute plus adapté de supposer que Clodius a profité du mécontentement pour s'en prendre à un magistrat qui était aussi un ami de Cicéron. L'émeute peut être considérée comme un succès car les prix baissèrent immédiatement (mais temporairement). Cicéron lie, pour sa part, cette chute brutale du prix du blé à son retour, affirmant que la décision de le rappeler précéda de peu cette baisse des prix. Cela dit, même si de grands commerçants pouvaient retenir les stocks dans le but de les vendre au tarif le plus fort, il semble qu'il y ait là une tendance certaine de Cicéron à interpréter la fluctuation des prix en fonction d'une seule variable : la sienne (C. Virlouvet, W. J. Tatum). En revanche, il est possible que le retour de Cicéron ait rassuré les milieux possédants et fait sortir des stocks cachés (C. Virlouvet).

D'après H. Benner, les partisans de Clodius étaient déjà dans le théâtre au moment de l'émeute (même avis chez M. Clavel-Lévêque). Selon P. J. J. Vanderbroeck, la lecture d'Asconius implique une invasion du théâtre de l'extérieur (...*multitudo... tumultuata est ut omnes qui in theatro spectandi causa consederant pelle-rentur*), qui serait de fait davantage compatible avec l'idée d'une manifestation plus autonome. On peut ici rapporter la traduction de Cl. Nicolet : « Ayant réuni le bas peuple et l'ayant excité à cause de la cherté des vivres, il lui fit expulser tous ceux qui étaient assis au théâtre pour les spectacles. » Il est vrai que l'excitation dont parle Asconius semble plutôt avoir pris place dans le cadre d'une *contio*, en tout cas, à l'extérieur du théâtre.

Nicolet, Claude. *Le Métier de citoyen dans la Rome républicaine*. Paris : Gallimard, 1976, 485.
Clavel-Lévêque, Monique. *L'Empire en jeux. Espace symbolique et pratique sociale dans le monde romain*. Paris : CNRS, 1984, 95.

Benner, Herbert. *Die Politik des R Clodius Pulcher : Untersuchungen zur Denaturierung des Clientelwesens in den aus gehenden römischen Republik*. Stuttgart : Fr. Steiner, 1987, 98, 111.

Virlouvet, Catherine. *Famines et émeutes à Rome des origines de la République à la mort de Néron*. Rome : École française de Rome, 1985, 42-48.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 247-248, n° 55-56.

Tatum, W. Jeffrey. *The patrician tribune : Publius Clodius Pulcher*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1999, 183.

Sur les lieux des représentations théâtrales des *ludi Apollinares*, cf. Bernstein, Frank. *Ludi publici : Untersuchungen zur Entstehung und Entwicklung der öffentlichen Spiele im republikanischen Rom*. Stuttgart : Fr. Steiner, 1998, 171-186; Gros, Pierre. *L'Architecture romaine*. Tome 1 : *Les monuments publics*. Paris : Picard, 2011 [1996], 274.

26. (Courrier : 84) Vote de la *lex Caecilia de reuocando Cicerone* [57 av. J.-C. (4 août)]

Lieu : *Contio* (Forum) puis comices centuriates (Champ de Mars)

Motif/objectif : Obtenir/empêcher le rappel de Cicéron

Modalités d'expression : *στάσις* (affrontement du Forum)

Terminologie : *ἔήμος, πολλοί* (Plut, à propos de l'affrontement)

Spontanéité : Non; Succès : Sans objet; Violence : Oui; Dist. soc. : Oui

Symboles attaqués : Frère de Cicéron blessé

Sources : Plut., *Cic*, XXXIII, 4-5; *Pomp.*, XLIX, 5 (affrontement); *Cic, Att.*, IV, 1, 4-5; *Dom.*, 75 et 90; *Mil.*, 38-39; *Pis.*, 80; *Sest.*, 131; *Liv.*, *Per.*, CIV, 3; *App.*, *Civ.*, II, 16, 59-60; Dio Cass., XXXIX, 8, 1-3 (retour)

Description ; Peu avant le vote aux comices centuriates qui devaient statuer sur le rappel de l'orateur, Pompée escortait le frère de Cicéron pour obtenir ce retour, quand un violent affrontement éclata au Forum entre les partisans de Magnus, venus de Rome et d'Italie, et les troupes de Clodius. Le premier l'emporta sur le second qui fut bouté hors du Forum. Après cela, le vote put se dérouler normalement au Champ de Mars, devant l'assemblée centuriate et aboutir au retour de Cicéron.

Il est clair que les plébéiens qui approuvèrent le retour de l'orateur n'appartenaient pas aux strates les plus basses de la Ville, ni même à celle des *tabernarii* (très favorables à Clodius). Cette proposition fut d'ailleurs approuvée par les comices centuriates et Cicéron lui-même clamait avoir été restitué dans ses droits non par la fermeture des *tabernae*, mais par celle des municipes italiens (*non tabernis, sed municipiis clausis*). Il affirma pourtant dans une lettre à Atticus avoir été accueilli par une foule de petites gens (*infima plebs*) l'attendant Porte Capène le 4 septembre 57. Plutarque, qui suit probablement la version cicéronienne, affirme, pour sa part, que jamais décision n'avait été prise avec une telle unanimité.

De fait, même en faisant la part de l'exagération flatteuse dont se couvre Cicéron, il est certain qu'il y eut à Rome un afflux massif d'Italiens pour le vote de la loi puis, pour le retour lui-même, au point de créer une surcharge dans un contexte économique fragile dont Clodius put profiter pour accuser Cicéron d'être responsable de la disette dont *l'Urbs* souffrait au moment où devaient se tenir les *ludi Romani*.

Grimal, Pierre. *Études de chronologie cicéronienne*. Paris : Les Belles Lettres, 1967, 165.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 248, n° 57-58.

Carsana, Chiara. *Commento storico al libro II delle Guerre Civili di Appiano (parte I)*. Pise : Edizioni ETS, 2007, 85-87.

27. (Courrier : 92) Procès de Milon - Émeute [56 av. J.-C. (6 ou 7 février)]

Lieu : Forum (procès)

Motif/objectif : Disette?

Modalités d'expression : *acclamationes, conuicia, maledicta, consputare, complexio* (cris et crachats des hommes de Clodius); *clamor* (cris des partisans des *optimales*), perturbation d'un procès

Terminologie : *operae Clodianae; Clodiani; πλήθος* (Plut.); *nostri* (Cicéroniens)

Spontanéité : Non; Succès : Sans objet; Violence : Oui; Dist. soc. : Oui

Symboles attaqués : Contre Pompée, contre les sénateurs, Clodius poussé de la tribune

Sources : Cic, *Pam.*, I, 5a, 1; *Q. fr.*, II, 3, 2-4; Plut., *Pomp.*, XLVIII, 11-12; Dio Cass., XXXIX, 18-19

Commentaire : Courrier ne classe pas cet événement comme ayant eu lieu dans une *contio*, mais Hiébel oui.

Description : À peine nommé édile, Clodius avait accusé Milon *de ui*. Ce type d'accusation nécessitait trois comparutions préliminaires. Au cours de la deuxième, qui eut lieu le 6 ou le 7 février, Pompée prit la parole et fut assailli « de cris, d'injures et d'interruptions grossières » (*non modo ut acclamatione sed ut conuicio et maledictis impediretur*) de la part des *Clodiani*. Lorsque ce fut le tour de Clodius, celui-ci subit le même traitement des partisans de Milon qui récitèrent

des chants obscènes sur sa supposée relation incestueuse avec sa soeur. Furieux, il commença alors un véritable dialogue avec sa foule de « supporters ». Cette pratique portait le nom technique de *complexio* (Her., IV, 20) : « "Qui est-ce qui affame le peuple?" Et ses partisans répondaient : "Pompée!" "Qui veut aller à Alexandrie?" Et ils répondaient : "Pompée! "Qui voulez-vous qui y aille?" Et ils répondaient : "Crassus!" » Puis les *Clodiani* se mirent à couvrir de crachats les partisans de Milon, qui ripostèrent par une charge. Clodius fut jeté à bas de la tribune et ses troupes mises en fuite.

Il s'agit là d'un cas où deux sections de la plèbe se sont opposées : les *Clodiani*, soutenus par une partie de la population (*contionarius illius populus* - Dion Cassius précise que les partisans de Clodius étaient isolés au moment où ils commencèrent à insulter Pompée, mais qu'ils furent rapidement rejoints par d'autres gens) et le reste des citoyens « supporters » de Cicéron et de Pompée, qui avait donc perdu le soutien d'une partie de la plèbe. Cette perte de popularité fait sans doute écho à un manque de résultats immédiats de sa *cura annonae* qu'expliquerait également sa demande d'une allocation supplémentaire de 40 millions de sesterces en avril (Cic, *Q.fr.*, II, 5, 1, 8).

À noter que le récit plutarquien des insultes «clodiennes» (par ailleurs placé parmi les événements de 59 av. J.-C; voir n° 58) diffère de celui de Cicéron, probablement parce que la fréquence des attaques de Clodius contre Pompée a permis la transmission de plusieurs traditions (et sans doute leur contamination) : « Enfin, un jour que Pompée était sorti pour paraître à un procès, Clodius, avec une bande de gens pleins d'impudence et d'impertinence qu'il avait sous ses ordres (εχων ύφ' άύτφ πλήθος ανθρώπων ασέλγειας και ολιγωρίας μεστον), se plaça dans un endroit bien en vue, et lança des questions comme celles-ci ; "Qui est *Y Imperator* aux mauvaises moeurs? Qui est l'homme qui cherche un homme? Qui est celui qui se gratte la tête avec un seul doigt?" Et tous, comme un choeur exercé à donner la réplique, répondaient à grands cris à chaque question, lorsque Clodius secouait sa toge: "C'est Pompée"! » Nous retrouvons une partie de ces attaques dans une chanson mentionnée par Sénèque le Père mais qui semble se rapporter à une autre période de la vie de Pompée (voir n° 58).

Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford : Oxford University Press, 1999 [1968], 214.

Virilouvet, Catherine. *Famines et émeutes à Rome des origines de la République à la mort de Néron*. Rome : École française de Rome, 1985, 76.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 252-253, n° 65.

Tatum, W. Jeffrey. *The patrician tribune : Publius Clodius Pulcher*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1999, 202-205.

Hiébel, Dominique. *Rôles institutionnel et politique de la contio sous la République romaine (287-49 av. J.-C.)*. Paris : De Boccard, 2009, 451.

28. (Courrier : 93) Émeute aux *Megalesia* [56 av. J.-C. (avant le 5 avril?)]

Lieu : Palatin (devant le temple de la *Magna Mater*)

Motif/objectif : Disette?

Modalités d'expression : - - -

Terminologie : *serui ex omnibus uicis*

Spontanéité : Oui?; Succès : Oui; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Menaces contre les sénateurs et les *equites*? public forcé de quitter le théâtre

Sources : Cic, *Har.*, 22-26

Commentaire : Cet événement ne s'est pas produit dans une *contio*, mais nous l'incluons dans notre annexe parce que nous le mentionnons dans notre travail.

Description : Le récit des événements repose sur le seul Cicéron relatant rétrospectivement le déroulement d'une émeute qui se serait produite au cours des *Megalesia*, probablement au début du mois d'avril 56. En tant qu'édile, Clodius était l'organisateur de ces jeux. Il aurait pourtant ruiné sa propre manifestation en lançant une troupe d'esclaves issus de tous les quartiers de Rome contre le théâtre. En guise de protestation, le consul, les sénateurs et les *equites* auraient quitté les lieux, tandis que le public était mis en fuite dans la confusion générale.

La déformation cicéronienne est ici évidente. L'orateur exagère à l'excès le thème du péril servile et concentre la responsabilité de l'émeute sur le seul Clodius, au point que les esclaves ne seraient intervenus qu'à son signal (*signo dato*). Nombre d'historiens ont pris cette allégation à la lettre et voulu voir dans l'attitude de Clodius un défi à la nature élitiste des *Megalesia*. N'ayant pu

obtenir légalement des places pour la plèbe urbaine, il aurait décidé d'attaquer violemment le théâtre pour lui fournir un accès gratuit (P. J. J. Vanderbroeck). D'autres l'ont présenté comme un témoignage de la mainmise de l'édile sur la *plebs urbana* (analyses inventoriées par H. Benner). En réalité, cette émeute pourrait avoir été « spontanée », car ces jeux mégalésiens fournissaient une excellente occasion pour la plèbe de manifester son mécontentement à l'égard d'un ravitaillement toujours aussi difficile. L'idée qu'une menace de disette puisse être à l'origine de la révolte trouve un argument de poids dans l'attribution par le Sénat d'une allocation supplémentaire de 40 millions de sesterces à Pompée en date du 5 avril afin de pourvoir aux besoins de sa *cura annonae*. W. J. Tatum a même argué du fait que cette dotation pourrait être une réaction à l'émeute et non l'avoir précédé. En effet, comme Cicéron ne mentionne pas cet événement dans sa correspondance, on considère généralement que l'émeute s'est déroulée après son départ de Rome, le 8 avril. Cependant, l'*argumentum a silentio* perd de sa consistance si l'on pense 1) que Cicéron ne prête que très peu d'attention aux violences populaires durant cette période parce qu'il avait 2) l'esprit occupé par des problèmes plus importants (là-dessus, voir à nouveau W. J. Tatum). Dès lors, la dotation pourrait en réalité faire suite à l'incendie du temple des Nymphes (qui, selon toute vraisemblance, fut, lui, commandité par Clodius) et à cette émeute.

Benner, Herbert. *Die Politik des R Clodius Pulcher : Untersuchungen zur Denaturierung des Clientelwesens in den aus gehenden römischen Republik*. Stuttgart : Fr. Steiner, 1987, 111-114.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 253, n° 66.

Tatum, W. Jeffrey. *The patrician tribune : Publius Clodius Pulcher*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1999, 211-213.

29. (Courrier : 95) Émeute en faveur de Clodius [56 av. J.-C (juin-juillet)]

Lieu : Forum (Curie puis *contio*)

Motif/objectif : Popularité de Clodius; émeute contre le Sénat

Modalités d'expression : *adclamations* (soutiens de Marcellinus); *καταπρή-σοντες* (contre les sénateurs et la Curie)

Terminologie : *uniuersus populus*; πολλοί; όμιλος; πλήθος

Spontanéité : Oui?; Succès : Oui; Violence : Oui; Dist. soc. : Oui?

Symboles attaqués : Menaces de brûler la Curie et les sénateurs

Sources : Val.-Max., VI, 2, 6; Dio Cass., XXXIX, 27, 3 - 29, 3

Commentaire : La violence ne semble pas s'être produite en pleine *contio*; le texte de Dion Cassius précise que Clodius avait quitté l'assemblée et se dirigeait vers le Sénat au moment où il a été attaqué. Les attaques que Clodius a déclamées durant la *contio* sont cependant directement liées aux événements violents qui ont suivi.

Description : À la suite des accords de Lucques, Pompée et Crassus avaient décidé de se présenter au consulat pour l'année 55. Cependant, la réalisation de ce projet n'alla pas sans quelque difficulté. Comme ils avaient (volontairement) négligé de faire publiquement part de leur candidature au moment légalement prescrit (ils redoutaient l'hostilité des consuls en exercice et, plus particulièrement, celle de Cn. Lentulus Marcellinus), ces derniers les récusèrent. Pompée et Crassus décidèrent donc d'utiliser les services du tribun C. Caton pour provoquer l'ajournement des élections pour le reste de l'année, de manière à ce qu'un *interrex* soit choisi et qu'ils puissent ensuite déposer une candidature au début de 55 (au moment où les consuls en exercice auraient achevé leur année de charge). Indignés, les sénateurs entreprirent de faire passer un décret les obligeant à tous prendre les habits de deuil pour manifester ainsi leur désaccord. Pour s'y opposer, Caton tenta de faire entrer des plébéiens dans le Sénat, ce qui aurait empêché tout vote de la part des sénateurs. Mais d'autres tribuns prévinrent cette intrusion et le décret fut adopté. Les sénateurs sortirent alors de la Curie et Marcellinus harangua le peuple (*uniuersus populus; πλήθος*) avec succès (*adsensusque ei clara uoce uniuersus populus esset*) pour s'opposer aux « dynastes » (le discours est rapporté par Valère Maxime). Mais Clodius, nouvellement réconcilié avec Pompée, vint à son tour devant le peuple (*ὄμιλος*), dans sa tenue habituelle, et insulta le consul et le Sénat, ce qui lui valut une interdiction de séjour dans la Curie et surtout d'être quasiment lynché par un groupe de chevaliers. Il appela alors le peuple (*ὄμιλος*) à l'aide, lequel menaça de brûler la Curie en même temps que ses oppresseurs (*ὡς καί μετὰ του βουλευτηρίου σφάς καταπρήσοντες*).

Après d'autres, P. J. J. Vanderbroeck a constaté les changements brusques dont « la » foule fit ici preuve en un laps de temps restreint, prenant tour à tour le parti de Caton pour marquer son soutien aux triumvirs, de Marcellinus qui critiquait pourtant l'omnipotence de Pompée, de Clodius menacé par des sénateurs et des chevaliers parce qu'il soutenait les triumvirs. Il en a déduit que c'est le plus populaire d'entre eux qui l'emporta, à savoir Clodius dont Pompée dépendait très

largement lorsqu'il s'agissait de mobiliser la plèbe urbaine. *De facto*, l'argument de P. J. J. Vanderbroeck repose sur l'idée de l'inconstance des masses urbaines. Ne conviendrait-il pas plutôt de penser ici que nous avons affaire à deux sections de la plèbe, l'une partisane des *optimates* (celle que Valère Maxime nomme positivement *uniuersus populus* et Dion πλήθος), l'autre de Clodius et du même coup de Pompée (que le seul Dion qualifie d'ὄμιλος)? Une telle opposition ne dit toutefois rien des milieux sociaux d'appartenance de ces différents corps de la plèbe.

La date de cet événement peut être approchée. La liste des candidats devait être arrêtée au moins un *trinundinum* avant les élections (soit vingt-cinq à vingt-sept jours). Le scrutin consulaire avait traditionnellement lieu au mois de juillet. Les faits ont donc dû prendre place entre la mi-juin (si les élections étaient prévues au début du mois suivant) et la fin-juillet.

Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford : Oxford University Press, 1999 [1968], 214.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 254, n° 67.

Sur la date traditionnelle des élections consulaires, cf. Nicolet, Claude. *Le Métier de citoyen dans la Rome républicaine*. Paris : Gallimard, 1976, 324 et 328.

30. (Courrier : 99) Élections à la préture [55 av. J.-C. (février)]

Lieu : Comices centuriates (Champ de Mars) puis *contio* puis domicile de Caton

Motif/objectif : Soutenir Caton

Modalités d'expression : Escorte jusqu'à la *domus*

Terminologie : ἔήμος; πλήθος; βέλτιστοι (Plut.)

Spontanéité : Oui; Succès : Sans objet; Violence : Oui; Dist. soc. : Oui

Symboles attaqués : contre les meilleurs citoyens (βέλτιστοι)

Sources : Plut., *Cato mi.*, XLII; *Pomp.*, LII, 3; Dio Cass., XXXIX, 32

Commentaire : La violence semble avoir eu lieu au cours des comices et non dans la *contio* au cours de laquelle Caton a pris la parole.

Description : Élus consuls, Pompée et Crassus voulurent s'assurer que Caton ne serait pas élu à la préture en lieu et place de Vatinius. Or, aux comices présidés par Pompée, la première centurie

vota pour Caton. Prétextant avoir entendu le tonnerre, Pompée en profita pour dissoudre l'assemblée et, grâce à une corruption massive, fit élire Vatinius. Cependant, une partie du peuple, réunie par un tribun immédiatement après les élections dans le cadre d'une *contio*, put écouter Caton lui expliquer ce qui allait lui arriver. Il fut escorté jusque chez lui par une foule (πλήθος) bien plus nombreuse que celle qui entourait les préteurs désignés (Plutarque).

Comme dans le cas précédent, on peut s'interroger sur la composition de la foule qui raccompagne Caton. Plutarque précise que les meilleurs citoyens (βέλτιστοι) avaient été violemment éjectés de l'assemblée par les hommes de Pompée, parce qu'ils avaient voté pour Caton. Dans le cadre de comices centuriates, il ne pouvait s'agir que de citoyens de la première classe. P. J. J. Vanderbroeck a toutefois raison de rappeler que la plèbe frumentaire n'avait sans doute pas oublié les mesures de 63-62. Elle constitua peut-être une partie de la foule qui raccompagna Caton jusque chez lui.

À noter qu'il y eut également des troubles aux élections à l'édilité qui suivirent de peu celles-ci. Cependant, les sources ne font pas état d'une prise de position d'une partie de la plèbe pour un camp ou pour l'autre, d'où l'absence de fiche spécifique.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 256, n° 71.

31. (Courrier : 100) Renversement des statues de Pompée [55 av. J.-C. (mars)]

Lieu : *Contio* (Forum) puis comices tributes (Forum)

Motif/objectif : Opposition aux triumvirs; popularité de Caton

Modalités d'expression : - - -

Terminologie : πλήθος; πολλοί (Plut.)

Spontanéité : Oui; Succès : Non; Violence : Oui; Dist. soc. : Oui

Symboles attaqués : Menaces et coups portés contre des tribuns; meurtres; tentative de destruction de statues de Pompée

Sources : Plut., *Cato mi.*, XLIII, 1-3 et 7-8; Dio Cass., XXXIX, 33, 2 - 36, 2

Description : Trebonius, tribun affilié aux triumvirs, proposa une loi garantissant à Pompée et Crassus le proconsulat des provinces d'Espagnes et de Syrie pour cinq ans et l'extension des

pouvoirs de César sur la même durée. L'opposition fut menée par Caton et Favonius, aidés de deux tribuns. Lors de la *contio* préliminaire au vote de la *rogatio*, Favonius obtint de Trebonius de parler une heure durant, et Caton deux heures. Mais ce dernier excéda volontairement son temps, critiquant la situation générale, de manière à ce que Trebonius soit contraint de l'empêcher de déclamer son discours. De fait, ce dernier dut se résoudre à faire jeter Caton à bas de la tribune par son licteur (qui l'entraîna hors du Forum). Caton tenta de revenir à plusieurs reprises, jusqu'à ce que le tribun, excédé, décide de l'envoyer en prison. Une large foule (πλήθος) se mit toutefois à suivre Caton car elle souhaitait écouter ce qu'il avait à dire, si bien qu'il fut finalement libéré.

Le jour où la *rogatio* devait être mise au vote (le lendemain), le Forum avait été barricadé par les hommes de Trebonius. Malgré cela, Caton, Favonius, Ateius et Ninnius parvinrent à franchir les barrières et à déclarer un *omen*. Ils furent expulsés, quelques-uns blessés et même tués. Mais, la loi votée, Ateius montra les blessures de P. Aquilius Gallus au peuple. Avertis, Pompée et Crassus firent intervenir leurs hommes et en profitèrent pour réunir de nouveaux comices afin de faire ratifier les mesures concernant César. Si l'on en croit Plutarque, nombre de citoyens s'assemblèrent et, pour protester, voulurent renverser les statues de Pompée. Ils n'en furent empêchés que par Caton. Nous connaissons au moins l'existence sur le Forum d'une statue de Pompée, élevée cette année-là sur les Rostres. Après sa victoire à Pharsale, César la fera enlever en même temps que celle de Sylla (SUET., *Caes.*, LXV, 7).

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 257, n° 73.

Markus, Sehlmeier. *Stadtrömische Ehrenstatuen der republikanischen Zeit. Historizität und Kontext von Symbolen nobilitar en Standesbewusstseins*. Stuttgart : Fr. Steiner, 1999, 210.

Hiébel, Dominique. *Rôles institutionnel et politique de la contio sous la République romaine (287-49 av. J.-C.)*. Paris : De Boccard, 2009, 101.

Sur la date, cf. Bloch, Gustave et Jérôme Carcopino. *Histoire romaine : La République romaine de 133 av. J.-C. à la mort de César*. Paris : PUF, 1929, 743, n. 116.

32. (Courrier : 104) Émeute contre Caton [54 av. J.-C]

Lieu : Forum

Motif/objectif : Maintien de la corruption

Modalités d'expression : θόρυβος; ἐβόων, ἐβλασφήμουν, εβαλλον (vociférations, invectives et jets de pierres)

Terminologie : ἔημος; ὄγλος; αθρόοι προσπεσόντες

Spontanéité : Oui?; Succès : Non; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Contre le préteur (Caton) : vociférations, invectives et jets de pierre

Sources : Plut., *Cato mi.*, XLIV, 2-4

Commentaire : Courrier n'est pas certain que cet événement se soit produit au cours d'une *contio*. Hiébel le classe comme ayant eu lieu dans une *contio*.

Description : Préteur, Caton proposa au Sénat d'adopter un décret visant à lutter plus efficacement contre la corruption. Outre le fait qu'il se heurta à une forte opposition de la part des candidats aux magistratures, cette proposition mécontenta davantage encore la foule. Aussi, un jour que Caton gagnait son tribunal, fut-il assailli par des cris, des insultes et même des jets de pierre, au point qu'il dut quitter son tribunal et s'enfuir. Il put cependant parvenir jusqu'aux Rostres où il déclama un discours qui calma aussitôt la foule.

Nous avons de toute évidence ici affaire au double stéréotype de la foule corrompue et agitée calmée par l'incorruptible Caton.

Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford : Oxford University Press, 1999 [1968], 214-215.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 258, n° 75.

Hiébel, Dominique. *Rôles institutionnel et politique de la contio sous la République romaine (287-49 av. J.-C.)*. Paris : De Boccard, 2009, 452.

33. (Courrier : 111) Émeute au triomphe de C. Pomptinus [54 av. J.-C (fin de l'année)]

Lieu : Rome

Motif/objectif : - - -

Modalités d'expression : - - -

Terminologie : - - -

Spontanéité : Non; Succès : Sans objet; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Meurtres

Sources : Dio Cass., XXXIX, 65, 2; sur l'opposition à ce triomphe, voir Cic, *Q. fr.*, III, 4, 6 et *Att.*, IV, 18, 4

Commentaire : Cet événement ne s'est pas produit dans une *contio*, mais nous l'incluons dans notre annexe parce que nous le mentionnons dans notre travail.

Description : À la fin de l'année, quelques personnes furent tuées lorsque des tribuns intervinrent pour faire obstruction au triomphe de Pomptinus.

L'opposition à ce triomphe avait été vive (notamment de la part des préteurs Caton et Servilius), sous le faux prétexte qu'il n'avait pas de *lex curiata* au moment de son élection à la preture. En outre, le préteur Servius Sulpicius Galba avait manoeuvré les comices (en les réunissant à un moment illégal) pour passer outre cette opposition et faire voter ce triomphe à Pomptinus. Le manque de détails sur cette affaire rend toutefois ce cas difficilement exploitable.

Giovannini, Adalberto. *Consulare Imperium*. Bale : Reinhardt, 1983, 47-48.

Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford : Oxford University Press, 1999 [1968], 215.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 261 n° 81.

Bastien, Jean-Luc. *Le Triomphe romain et son utilisation politique aux trois derniers siècles de la République*. Rome : École française de Rome, 2007, 197.

34. (Courrier : 115) Mort de Clodius (2) - Funérailles [52 av. J.-C. (19 janvier)]

Lieu : Palatin (*domus* de Clodius) - Forum (*contio*, Curie) - Palatin (*domus* de Milon et Lépide)

Motif/objectif : Popularité, mémoire de Clodius

Modalités d'expression : *magnus luctus* (Asconius)

Terminologie : *inflmaeque plebis et seruorum maxima multitudo; uulgus imperitum* (Ascon.); ἔημος, προπετέστεροι (App.); ὄμιλος, ὄχλος (Dio Cass.)

Spontanéité : Oui; Succès : Oui; Violence : Oui; Dist. soc. : Oui

Symboles attaqués : Curie, *basilica Porcia domus* (Lépide, Milon); faisceaux apportés à Pompée

Sources : Cic, *Mil.*, 13, 33, 90; Ascon., 32-33, 42-43, 46 C; App., *Civ.*, II, 21, 75-78; Dio Cass., XL, 48, 3-49, 5; Schol. Bob, 68-69 H

Description : Le lendemain matin, une foule encore plus importante mais composée de personnes au profil similaire (*maior multitudo eiusdem generis*) se présenta (*confluxit*) dans (et/ou devant) la *domus*. Elle y fut haranguée par L. Plancus et les tribuns T. Munatius Plancus et Q. Pompeius Rufus. Sur leurs conseils, elle s'empara de la dépouille (encore nue et souillée de boue selon Ascon.) et la porta jusqu'au Forum, où ses blessures furent exposées à la vue de tous sur les Rostres. Là, les tribuns appelèrent, en *contio* (*pro contione*), à la vengeance contre Milon. Sextus Clodius persuada alors la plèbe de transporter le corps au Sénat où il fut incinéré au moyen de bancs, de tables, d'estrades et de livres qui provoquèrent du même coup l'incendie de la Curie elle-même et de la *basilica Porcia*. La foule assiégea ensuite la maison de Lépide, alors *interrex*, ainsi que celle de Milon. Mais repoussée par les assiégés, elle se dirigea vers le bois sacré de *Libitina* pour y prendre les faisceaux et les apporter à Q. Metellus Pius et P. Plautius Hypsaeus, puis à Pompée, qu'elle appela à grands cris à prendre le consulat et/ou la dictature.

Appien identifie un sous-groupe au sein de cette foule, composé d'individus particulièrement impulsifs (*προπετέστεροι*) qui prirent l'initiative de brûler le corps de Clodius dans la Curie. Cette sous-section pose un problème de leadership. P. J. J. Vanderbroeck a noté que la plèbe apparaît constamment assistée dans cet épisode, notamment lorsque les tribuns l'incitèrent à transporter le corps au Forum avant que Sextus Clodius ne la persuade de l'emmener à l'intérieur de la Curie. En revanche, il n'est aucunement fait mention d'un quelconque leader qui aurait incité la plèbe à s'emparer des faisceaux et à les porter à Pompée. Le petit groupe, qu'Appien prend la peine de relever, incite au contraire à penser que, sinon la plèbe dans son ensemble, du moins une sous-section de celle-ci, était capable d'entreprendre elle-même une action symbolique qui ferait entrer Clodius dans son « panthéon ». Dion Cassius (XL, 49, 1) précise d'ailleurs que : « Ce ne fut pas sous le coup d'une impulsion, de la nature de celles qui saisissent parfois les foules inopinément, mais de propos délibéré qu'ils agirent ainsi, au point de faire le repas funéraire au neuvième jour, sur le Forum même, tandis que la Curie fumait encore. » Dès lors, il ne semble pas non plus nécessaire de recourir à l'argument des tribuns pour concevoir que la plèbe ait apporté les *fascēs* à Pompée, qui, à ses yeux, constituait le meilleur choix pour le rétablissement de l'ordre. Le récit d'Asconius est le plus détaillé et, semble-t-il, le plus fiable (B. A. Marshall). Il sert ici de source

principale. Une différence notable peut être signalée avec le récit d'Appien : selon lui, la plèbe aurait passé la nuit au Forum sans passer par la *domus* de Clodius la veille au soir.

Nicolet, Claude. *Le Métier de citoyen dans la Rome républicaine*. Paris : Gallimard, 1976, 465-466.

Thomas, Yan. « Se venger au Forum. Solidarité familiale et procès criminel à Rome (premier siècle av. - deuxième siècle ap. J.-C.) » dans *La Vengeance. Études d'ethnologie, d'histoire et de philosophie*, 65-100. Paris : Cujas, 1984.

Marshall, Bruce A. *A Historical Commentary on Asconius*. Columbia : University of Missouri Press, 1985, 166-170.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 263-264, n° 86.

Fraschetti, Augusto. *Rome et le prince*. Traduit par Vincent Jolivet. Paris : Belin, 1994 [1990], 64-67.

Tatum, W. Jeffrey. *The patrician tribune : Publius Clodius Pulcher*. Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1999, 234-235.

Carsana, Chiara. *Commento storico al libro II delle Guerre Civili di Appiano (parte I)*. Pise : Edizioni ETS, 2007, 98-99.

35. (Courrier : 116) Mort de Clodius (3) - retour de Milon [52 av. J.-C. (fin janvier)]

Lieu : Forum (*contio*) - Palatin (pillage de *domus*)

Motif/objectif : Popularité, mémoire de Clodius; pillage

Modalités d'expression : θόρυβος; *tumultus*

Terminologie : θεραπόντων οὖν καί ανέρών άγροίκων πλήθος; έήμος (partie corrompue par Milon; App.); του έήμου το άείάφορον (partie non corrompue; App.)

Spontanéité : Non?; Succès : Oui; Violence : Oui; Dist. soc. : Oui

Symboles attaqués : Attaques physiques contre Milon, Caelius, *domus*. Meurtres

Sources : Cic, *Mil.*, 91; Liv., *Per.*, CVII; Ascon., 33-34 C; App., II, 22, 79-83; Dio Cass., XL, 49, 4-5

Description : Le surlendemain de Bovillae (Ascon.), Milon rentra à Rome - de nuit en raison des menaces qui pesaient contre sa personne. Quelques jours plus tard (*post aliquot dies*, Ascon.),

il prit part à une *contio* convoquée par le tribun M. Caelius (le terme *contio* est employé par Asconius; le lieu est précisé par Appien), où il pourrait se justifier du meurtre de Clodius. Avant cela, il prit la précaution de verser quelques subsides aux tribus (mille as par tête). Selon Appien, la foule qu'il rassembla pour cette *contio*, était essentiellement composée d'esclaves et de paysans (θεραπόντων οὖν καί ανέρων άγροίκων πλήθος), c'est-à-dire de la *plebs rustica*. Milon leur expliqua qu'il n'avait pas prémédité l'acte. Cependant, des tribuns, ainsi que les plébéiens qui ne s'étaient pas laissés corrompre (τοο έήμου το άείάφθορον), firent irruption, armés, sur le Forum. Milon et Caelius ne purent s'échapper que déguisés en esclaves et beaucoup de gens qui assistaient à la *contio* furent tués. Appien précise en revanche que les auteurs de l'invasion - esclaves pour la plupart - perdirent très vite de vue leur objectif et se mirent à piller et voler ceux qui se trouvaient là, en particulier les riches qui se distinguaient par de beaux vêtements ou par leurs anneaux d'or (*i.e.* les chevaliers). S'ensuivirent plusieurs jours de pillages, notamment de *domus*.

Appien est le seul à donner des détails aussi précis sur les désordres qui suivirent la *contio*. Les autres sources (Liv., Ascon., Dion) se contentent de mentionner des actes de violence (de manière assez générale). Ch. Carsana considère toutefois Appien (et sa source contemporaine des événements selon elle) plutôt bien informés.

Notons également que la somme proposée par Milon paraît disproportionnée (1000 as, soit 250 sesterces, chez Asconius et Appien, à mettre en perspective avec les 300 sesterces laissés à chaque plébéien par César à sa mort). Il est probable que cet argent n'ait été destiné qu'à une partie (restreinte?) de la plèbe, dont les partisans de Clodius (très nombreux) étaient sans doute exclus (ce qui pose toutefois un problème de reconnaissance...).

Deux plèbes s'opposent ici nettement. Au-delà de la corruption (et bien qu'Appien ait tendance à surinvestir l'opposition entre les parties urbaine et rustique de la plèbe), deux positions politiques semblent avoir été adoptées : Milon a essayé de mobiliser la plèbe rurale afin de défendre son comportement à Rome. En revanche, la *plebs urbana* demeura fidèle à Clodius, même mobilisée par des tribuns et ce, en dépit de la tentative de corruption de Milon.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 264, n° 87.

A. Yakobson, «*Petitio et largitio* : popular participation in the Centuriate Assembly of the Late Republic», *JRS*, 82, 1992, p. 42.

Mouritsen, Henrik. *Plebs and Politics in the late Roman Republic*. Cambridge : Cambridge University Press, 2001, 112-113.

Carsana, Chiara. *Commento storico al libro II delle Guerre Civili di Appiano (parte I)*. Pise : Edizioni ETS, 2007, 99-100.

36. (Courrier : 117) Procès de Milon (1) - Émeute [52 av. J.-C. (4-7/8 avril)]

Lieu : Procès (Forum)

Motif/objectif : Soutien, mémoire de Clodius

Modalités d'expression : *tumultus*

Terminologie : *Clodiani*; *populus* (Ascon.)

Spontanéité : Oui?; Succès : Oui; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Menaces contre M. Marcellus

Sources : Cic, *Mil.*, 3; Ascon., 40-42 C (= Ascon., 28-31, éd. CUF); Plut., *Cic*, XXXV, 1-5; App., *Civ.*, II, 24, 90; Dio Cass., XL, 54, 1-3

Commentaire : Cet événement pourrait avoir eu lieu dans une *contio*, bien que Courrier et Hiébel ne le classent pas ainsi.

Description : Milon fut tout d'abord poursuivi *de ui*. Le premier jour de son procès, c'est C. Causinius Schola qui témoigna contre lui. Au moment où M. Marcellus, avocat de Milon, l'interrogea, il fut pris à parti (*tumultus*) par la foule (*clodiana multitudo*) au point de craindre pour sa personne (*ultima uis*) et de demander à L. Domitius Ahenobarbus, qui présidait le jury, de poursuivre l'interrogatoire à l'intérieur du tribunal. Milon lui-même implora également la protection de Domitius. Afin d'éviter de pareils troubles le lendemain, Pompée promit de faire garder le Forum par la troupe (*praesidium*). Ce qu'il fit, si bien que les partisans de Clodius furent effrayés et demeurèrent calmes deux jours durant.

Ruebel, James S. «The Trial of Milo in 52 B.C. : A Chronological Study». *TAPhA* 109, (1979) : 231-249.

Marshall, Bruce A. *A Historical Commentary on Asconius*. Columbia : University of Missouri Press, 1985, 188-191.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 265, n° 88.

Carsana, Chiara. *Commento storico al libro II delle Guerre Civili di Appiano (parte I)*. Pise : Edizioni ETS, 2007, 104.

Sur la date, cf. Marinore, Nino. *Cronologia ciceroniana*. Bologne : Patron Editore, 2004 [1997], 143.

37. (Courrier : 118) Procès de Milon (2) - Émeute [52 av. J.-C. (4-7/8 avril)]

Lieu : *Contio* (Forum) puis procès

Motif/objectif : Soutien, mémoire de Clodius

Modalités d'expression : *maximi clamores; acclamationes* (Cic.)

Terminologie : *Clodiani; populus* (Ascon.)

Spontanéité : Oui?; Succès : Oui; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Menaces contre Cicéron

Sources : Cic, *Mil.*, 3; Ascon., 40-42 C (= Ascon., 28-31, éd. CUF); Plut., *Cic*, XXXV, 1-5; App., *Civ.*, II, 24, 90; Dio Cass., XL, 54, 1-3

Description : La veille du dernier jour du procès, T. Munatius Plancus convia le peuple (*populus*) à une *contio* pour demander à un maximum de personnes de se rendre au Forum le lendemain, afin de manifester leur soutien à Clodius et ainsi prévenir tout acquittement de Milon. Il fut pleinement écouté puisque l'on procéda à la fermeture des boutiques dans toute la Ville (*clausae fuerunt tota urbe tabernae*). Pompée fit garder toutes les entrées du Forum par des soldats (*militum*). Lorsque ce fut au tour de Cicéron de déclamer son plaidoyer, il fut accueilli par des cris hostiles (*acclamatione*) des partisans de Clodius (*Clodiani*) au point d'être troublé et de manquer sa défense. Milon fut condamné par 38 voix contre 13.

Ruebel, James S. «The Trial of Milo in 52 B.C. : A Chronological Study». *TAPhA* 109, (1979) : 231-249.

Marshall, Bruce A. *A Historical Commentary on Asconius*. Columbia : University of Missouri Press, 1985, 188-191.

Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1987, 265, n° 88.

Carsana, Chiara. *Commento storico al libro II delle Guerre Civili di Appiano (parte I)*. Pise : Edizioni ETS, 2007, 104.

Sur la date, cf. Marinone, Nino. *Cronologia ciceroniana*. Bologne : Patron Editore, 2004 [1997], 143.

38. (Courrier : 137) Assassinat de César (1) - Émeute [44 av. J.-C. (15 mars)]

Lieu : Forum ou Champ de Mars (théâtre de Pompée) puis Capitole (*contio?*)

Motif/objectif : Mort de César

Modalités d'expression : Mouvements de panique; fermeture des boutiques

Terminologie : N. Dam. : ἔημος; Plut. : ἔημος; App. : ἔημος; Dio Cass. : ὄμιλος

Spontanéité : Oui; Succès : Sans objet; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : —

Sources : N. Dam., *Aug.*, XXV, 91-94; Plut., *Caes.*, LXVII, 1-6; *Ant.*, XIV, 1-2; *Brut.*, XVIII, 1-9; App., *Civ.*, II, 118-120; Dio Cass., XLIV, 20

Description : César fut assassiné le 15 mars 44 av. J.-C. dans la *Curia Pompei*. Une partie de la plèbe était alors assemblée dans un amphithéâtre, où elle assistait à des jeux de gladiateurs (peut-être au Forum; dans le théâtre de Pompée selon N. Horsfall et G. Ville). Dès que la nouvelle de l'assassinat se répandit, la foule fut prise d'une peur panique que Plutarque stylise ainsi : « Leur fuite [des conjurés] plongea le peuple (ἔημος) dans un trouble et une terreur désespérée : on fermait les maisons, on abandonnait comptoirs et commerces. Tous couraient : les uns vers l'endroit du malheur, pour le voir, les autres pour s'en éloigner, après avoir vu » (*Caes.*, LXVII, 1 - trad. A.-M. OZANAM, 2001). De manière plus générale, tous les auteurs décrivent l'affolement et la confusion qui s'emparèrent de la Ville : Nicolas de Damas et Appien évoquent le désordre dans lequel le théâtre se vida, Plutarque et Dion affirment que les gens se barricadèrent chez eux et que les boutiquiers fermèrent les *tabernae*. Ils insistent plus largement sur l'inertie de la plèbe et soulignent combien celle-ci ne loua aucunement les conjurés (App., *Civ.*, II, 119, 501 : « la plèbe ne se pressait pas de leur côté, ils tombèrent dans l'embarras et dans la crainte ») qui, en conséquence, se réfugièrent sur le Capitole (« poignards dégainés (...) et suivis par une masse de gladiateurs et de serviteurs qui s'étaient tenus prêts », affirme Nicolas de Damas). Le même Nicolas décrit une Rome qui ressemblait à une « ville prise par l'ennemi ».

Z. Yavetz a raison de souligner que la passivité du peuple (liée à la panique) traduisait son opposition. Les conjurés avaient échoué à se présenter comme des libérateurs.

En revanche, la chronologie fine des événements suivant immédiatement l'assassinat est extrêmement confuse. D'après Plutarque, Brutus (*Brut.*, XVIII, 9-10) aurait une première fois tenté d'expliquer son geste à la foule lors d'une *contio* immédiatement réunie au Capitole avant de descendre au Forum (voir fiche suivante), un peu plus tard dans la même journée, ou le lendemain.

Yavetz, Zvi. *La Plèbe et le prince, foule et vie politique sous le Haut-Empire romain*. Traduit par Maud Sissung. Paris : La Découverte, 1984 [1969], 99.

Horsfall, Nicholas. «The Ides of march : some new problems ». *G&R* 21, 2 (1974) : 191-199.

Ville, Georges. *La Gladiature en Occident des origines à la mort de Domitien*. Rome : École française de Rome, 1981, 72 et 365. Qui pense qu'il ne s'agissait pas du spectacle de gladiateurs à proprement parler mais de la présentation préliminaire.

39. (Courrier : 138) Assassinat de César (2) - Émeute lors d'une *contio* [44 av. J.-C. (15 ou 16 mars)]

Lieu : Forum (*contio*), Capitole

Motif/objectif : Mort de César

Modalités d'expression : Jets de pierres

Terminologie : N. Dam. : πλήθος; Plut. : ἑήμος; App. : πλήθος; Dio Cass. : πολλοί

Spontanéité : Oui; Succès : Sans objet; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Menaces contre le préteur Cornelius Cinna (lapidation) et poursuite jusqu'à son domicile, tentative d'incendie de sa *domus*

Sources : N. Dam., *Aug.*, XXVIA, 99-100 et XXVII, 101-103; Plut., *Caes.*, LXVII, 7; *Brut.*, XVIII, 11-14; App., *Civ.*, II, 121, 508-510 et 126, 526-527; Dio Cass., XLIV, 21, 1-4

Description : Le lendemain* (voir *infra*), les conjurés descendirent du Capitole et convoquèrent le peuple au Forum afin de se justifier de leur acte. Le peuple, apparemment calmé (N. Dam., Dion), les écouta en silence « sans blâmer ni louer ce qui s'était passé » (Plut.), tandis que ces hommes entourés de gladiateurs armés leur promettaient la liberté. Après Brutus, le préteur Cornelius Cinna prit la parole. Il jeta à terre sa toge de magistrat, pour montrer

publiquement qu'il méprisait ce qu'il tenait du tyran. Pour le peuple, c'en était trop. Indignés par l'ingratitude d'un homme qui avait été un parent par alliance de César, qui lui devait sa préture, et qui maintenant salissait son bienfaiteur, les plébéiens présents lui lancèrent des pierres. Cinna dut s'enfuir et courir se mettre à l'abri chez lui, mais la foule se lança à sa poursuite et empila du bois autour de sa maison. Il ne fut sauvé que par Lépide et ses vétérans. Entre-temps, les autres conjurés étaient déjà remontés se réfugier sur le Capitole.

*La date du 16 mars est indiquée par Plutarque (*Caes.*, LXVII, 7). A. Garzetti note toutefois, sur la base du témoignage de Nicolas de Damas, que le Forum fut, ce jour-là, occupé dès l'aube par les troupes d'Antoine et Lépide, ce qui l'incite à considérer que cette *contio* aurait eu lieu plutôt le soir même de l'assassinat. Dion semblerait pourtant confirmer la chronologie de Plutarque.

La poursuite de Cinna n'est mentionnée que par Appien. De même, Dion est le seul à affirmer que cette *contio* aurait eu lieu sur le Capitole (et non au Forum). Nicolas de Damas, Plutarque et Appien sont pourtant sans ambiguïté sur ce point (la *contio* eut lieu au Forum).

Garzetti, Albino. *Plutarchi : Vita Caesaris. Introduzione, testo critico e commento con traduzione e indici a cura di A. G.* Florence : La Nuova Italia, 1954, 242.

Gabba, Emilio. *Appiano e la storia delle guerre civili.* Florence : La Nuova Italia, 1956, 140-151.

Yavetz, Zvi. *La Plèbe et le prince, foule et vie politique sous le Haut-Empire romain.* Traduit par Maud Sissung. Paris : La Découverte, 1984 [1969], 101.

40. (Courrier : 139) Assassinat de César (3) - Émeute aux funérailles (44 av. J.-C. (20 mars?))

Lieu : Capitole (*contio*)? puis Forum (*contio*)

Motif/objectif : Mort de César

Modalités d'expression : Émeute; érection d'un autel

Terminologie : Suet. : *turba, plebs*; Plut. : *πλήθος, πολλοί* (Caes.), *έήμος* (Ant.), *όχλος* (Brut.); App. : *έήμος*; Dio Cass. : *έήμος*

Spontanéité : Oui; Succès : Sans objet; Violence : Oui; Dist. soc. : Non

Symboles attaqués : Mise à mort d'un magistrat; menaces contre les *domus* des conjurés

Sources : Plut., *Caes.*, LXVIII, 1-7; *Ant.*, XIV, 4-8; *Brut.*, XX, 4-11; Suet., *Caes.*, LXXXIV-LXXXV; App., *Civ.*, II, 143-148; Dio Cass., XLIV, 50; sur les attaques de *domus*, voir aussi Cic, *Phil.*, II, 91 (qui insiste évidemment sur la responsabilité d'Antoine)

Description : Les funérailles eurent lieu le 20 mars. La procession fut conduite, selon les versions, soit par Antoine, soit par Calpurnius Pison, consul et beau-père de César, soit, plus largement, par « des magistrats en exercice ou sortis de charge », tandis qu'une « foule innombrable accourut en armes pour monter la garde autour de lui »... pour protéger le cadavre. Appien mentionne toutefois l'agitation de la plèbe qui commençait à regretter cette amnistie générale dont elle n'avait par ailleurs pas vraiment compris le sens. C'est à ce moment-là que le cadavre de César fut exposé sur le Forum où l'on procéda à la traditionnelle *laudatio*, prononcée par Antoine qui se livra à un « discours magnifique et brillant, mais fort inopportun » (Dion Cassius). Avant les funérailles, il avait déjà fait lire le testament de César qui avait légué ses *horti* au peuple romain et laissé à chaque plébéen une somme de 300 sesterces. Lors de la *laudatio*, il fit lire, par un crieur, le sénatus-consulte par lequel le Sénat avait collectivement décerné « tous les honneurs divins et humains [à César], ainsi que le serment par lequel tous les sénateurs s'étaient engagés à défendre la vie du seul César ». Enfin et surtout, alors que la *laudatio* était proche de son terme, il se serait mis à montrer les blessures infligées au corps du défunt, ainsi que les vêtements ensanglantés (Plut., App., Dion). Dès lors, « la foule ne garda plus ni ordre ni retenue » (Plutarque). Elle s'empara de la dépouille de César, entassa autour du cadavre des bancs, des barrières et des tables qu'elle prit sur le Forum, y mit le feu et brûla le corps sur place. Puis, saisissant des tisons enflammés, elle courut aux maisons des meurtriers pour les incendier, tandis que d'autres parcouraient la ville en tous sens pour s'emparer d'eux et les mettre en pièces. Ce faisant, elle tomba sur Helvius Cinna, tribun de la plèbe et ami de César. Mais, le prenant pour L. Cornelius Cinna, préteur et surtout membre de la conjuration, celui là-même qui, le 15 ou le 16 mars, avait mécontenté la foule par un discours hostile à César après le meurtre, elle le massacra et promena sa tête au bout d'une pique à travers la ville. Ce meurtre effraya Brutus et Cassius, si bien qu'ils quittèrent la Ville dans les jours qui suivirent.

Plutarque, Appien et Dion Cassius suivent ici une source hostile à Antoine et insistent sur le pathétique de l'épisode et la responsabilité d'Antoine dans l'excitation d'une foule déjà très émue par le meurtre. Z. Yavetz affirme inversement que « point n'est besoin d'imaginer que les masses

étaient travaillées par des agitateurs politiques, car leur fureur explosa rien qu'à la vue du corps de César criblé de blessures ». Il s'appuie ici sur la version des événements transmise par Suétone qui affirme qu'Antoine n'ajouta que très peu de mots à la lecture du sénatus-consulte rappelant le serment des sénateurs. La lecture de ce décret et surtout la vue du cadavre ensanglanté auraient suffi à déclencher la colère de la foule. Z. Yavetz considère ce récit comme plus vraisemblable, au sens où la plèbe désirait ardemment instituer un culte à César. Suétone est effectivement très clair sur ce point. Appien ajoute que la foule passa la première nuit près du bûcher et, qu'à cet endroit-là, un premier autel (sans doute celui d'Amatius) fut érigé.

Notons qu'entre la séance du Sénat au temple de Tellus et les funérailles proprement dites, le même Appien affirme que Brutus et Cassius auraient convoqué le peuple au Capitole pour se justifier à nouveau de l'assassinat. L'historien alexandrin reproduit le discours que Brutus aurait alors tenu à cette occasion, allant même jusqu'à affirmer que le peuple était prêt à passer du côté des conjurés (II, 137-142).

Yavetz, Zvi. *La Plèbe et le prince, foule et vie politique sous le Haut-Empire romain*. Traduit par Maud Sissung. Paris : La Découverte, 1984 [1969], 103-105.

Weinstock, Stefan. *Divus Iulius*. Oxford : Clarendon Press, 1971, 364-367.

Benoist, Stéphane. « La "consécration dynastique". César divinisé au Forum » dans *Rome antique. Pouvoir des images, images du pouvoir*, Deniaux, Élisabeth, dir., 117-134. Caen : Presses Universitaires de Caen, 2000.

Deniaux, Élisabeth. « Antoine en 44 av. J.-C. : propositions de lois et recherche de clientèles » dans *Le Législateur et la loi dans l'Antiquité : hommage à Françoise Ruzé*, Sineux, Pierre, dir., 215-223. Caen : Presses Universitaires de Caen, 2005.

Une nouvelle chronologie des événements a été récemment proposée par Carotta, Francesco et Arn Eickenberg. « *Liberalia tu accusas!* Restituting the ancient date of Caesar's *funus* », *REA*, 113, (2011) : 447-467. Selon eux, les funérailles auraient eu lieu dès le 17 ou le 18 mars.

Bibliographie

Sources

- Appien. *Histoire romaine. Tome VIII. Livre XIII. Guerres civiles. Livre I.* Texte établi et traduit par Paul Goukowsky et annoté par François Hinard. Paris : Les Belles Lettres, 2008.
- Cicéron, *La République*. Traduit par Esther Bréguet. Paris : Les Belles Lettres, 1980.
- Cicéron, *Pour Cluentius*. Traduit par Pierre Boyancé. Paris : Les Belles Lettres, 1953.
- Cicéron, *Pour Flaccus*. Traduit par Désiré Nisard. Paris : J. J. Dubochet, Le Chevalier et comp., 1848.
- Cicéron, *Pour Sestius*. Traduit par Henri Bornecque. Paris : Classiques Garnier, 1945.
- Cicéron. *Sur sa maison*. Traduit par Pierre Willeumier. Paris : Les Belles Lettres, 1952.
- Dion Cassius. *Histoire romaine*. Traduit par Étienne Gros. Paris : Librairie de Firmin Didot et frères, 1855.
- Plutarque, *Vie de Brutus*. Traduit par Anne-Marie Ozaman. Paris : Éditions Gallimard, 2001.
- Polybe, *Histoire*, Traduit par Denis Roussel. Paris : Éditions Gallimard, 2003.
- Salluste, *La conjuration de Catilina*. Traduit par François Richard. Paris : Flammarion, 1968.
- Suétone, *César*. Traduit par Henri Ailloud. Paris : Les Belles Lettres, 1961.

Travaux

- Abrams, Dominic. « Realistic conflict theory ». *The Blackwell Encyclopedia of Social Psychology*, Oxford: Blackwell Publishing, 1995.
- Achard, Guy. *La communication à Rome*. Paris : Les Belles Lettres, 1991.
- Achard, Guy. *Pratique rhétorique et idéologie politique dans les discours optimates de Cicéron*. Leiden: Brill, 1983.
- Aldrete, Gregory S. « G.G. Fagan, The Lure of the Arena: Social Psychology and the Crowd at the Roman Games ». *The Journal of Roman Studies*, 102 (2012): 329-330.
- Alex Scobie, « Slums, Sanitation and Mortality in the Roman World », *Klio* 68, (1986): 399-433.
- Alföldy, Géza. *Histoire sociale de Rome*. Traduit par Étienne Évrard. Paris : Picard, 1991.
- Allport, Floyd. *Institutional behavior*. Chapel Hill: University of North Carolina Press, 1933.

- Allport, Gordon W. « The historical background of social psychology » dans *The Handbook of Social Psychology*, Lindzey, Gardner et Elliott Aronson, dir., 1-25. New York: McGraw Hill, 1985.
- Appel, Hanna. « The *plebs contionalis* – a perfect popular assembly participant? ». *Klio - Czasopismo Poświęcone Dziejom Polski i Powszechnym* 58, 2 (2021) : 7-24.
- American Psychology Association. « Entitativity » dans *APA Dictionary of Psychology*. <https://dictionary.apa.org/entitativity>.
- Armstrong, Gary. *Football Hooligans: Knowing the Score*. Oxford: Bloomsbury Academic, 1998.
- Asch, Solomon E. *Social Psychology*. Englewood Cliffs: Prentice-Hall, 1952.
- Baldini, Antonio. « Problemi della tradizione sulla “distruzione” del Serapeo di Alessandria ». *Rivista storica dell’antichità* 15, 3 (1985): 97-152.
- Bar-Tal, Daniel, Lily Chernyak-Hai, Noa Schori et Ayelet Gundar. « A sense of self-perceived collective victimhood in intractable conflicts ». *International Review of the Red Cross* 91, 874 (2009): 229-258.
- Bastien, Jean-Luc. *Le Triomphe romain et son utilisation politique aux trois derniers siècles de la République*. Rome : École française de Rome, 2007.
- Belavadi, Sucharita, Mark J. Rinella et Michael A. Hogg. « When Social Identity-Defining Groups Become Violent » dans *The Handbook of Collective Violence*, Ireland, Carol A., Michael Lewis, Anthony Lopez et Jane L. Ireland, dir., 17-30. Londres: Routledge, 2020.
- Benner, Herbert. *Die Politik des R Clodius Pulcher : Untersuchungen zur Denaturierung des Clientelwesens in den aus gehenden römischen Republik*. Stuttgart : Fr. Steiner, 1987.
- Benoist, Stéphane. « La "consécration dynastique". César divinisé au Forum » dans *Rome antique. Pouvoir des images, images du pouvoir*, Deniaux, Élisabeth, dir., 117-134. Caen : Presses Universitaires de Caen, 2000.
- Berger, Adolf. *Encyclopedic Dictionary of Roman Law*. Philadelphie: American Philosophical Society, 1968.
- Bernstein, Frank. *Ludi publici : Untersuchungen zur Entstehung und Entwicklung der öffentlichen Spiele im republikanischen Rom*. Stuttgart : Fr. Steiner, 1998.
- Bleicken, Jochen. *Lex Publica: Gesetz und Recht in der römischen Republik*. Berlin : De Gruyter 1975.
- Bloch, Gustave et Jérôme Carcopino. *Histoire romaine : La République romaine de 133 av. J.-C. à la mort de César*. Paris : PUF, 1929.
- Bonnefond-Coudry, Marianne. *Le Sénat de la République romaine*. Rome : École française de Rome, 1989.
- Brunt, Peter A. « Book Review: Christian Meier, *Res publica amissa; eine Studie zu Verfassung und Geschichte der späten römischen Republik*, (Wiesbaden: Fr. Steiner Verlag, 1966) 332. ». *The Journal of Roman Studies* 58, (1968) : 229-232.

- Brunt, Peter A. *Social Conflicts in the Roman Republic*. Londres: Chatto & Windus, 1971.
- Brunt, Peter A. *Conflits sociaux en République romaine*. Traduit par Micheline Legras-Wechsler. Paris: Éditions Maspero, 1979.
- Cairns, Douglas, dir. *A Cultural History of the Emotions in Antiquity*. Londres: Bloomsbury Academic, 2019.
- Carotta, Francesco et Arn Eickenberg. « *Liberalia tu accusas!* Restituting the ancient date of Caesar's *funus* », *REA*, 113, (2011) : 447-467.
- Carsana, Chiara. *Commento storico al libro II delle Guerre Civili di Appiano (parte I)*. Pise : Edizioni ETS, 2007.
- Cefaï, Daniel. « Comportement collectif ». sous la direction d'Olivier Fillieule. *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris : Presses de Sciences Po, 2009.
- Clavel-Lévêque, Monique. *L'Empire en jeux. Espace symbolique et pratique sociale dans le monde romain*. Paris : CNRS, 1984.
- Courrier, Cyril. « Les surnoms orientaux de Pompée dans la *Correspondance* de Cicéron : une approche historique (décembre 60 - août 59) ». *Latomus*, 68 (2009) : 599-620.
- Courrier, Cyril. *La plèbe de Rome et sa culture (fin du II^e siècle av. J.-C. – fin du I^{er} siècle ap. J.-C.)*. Rome : École française de Rome, 2014.
- David, Jean-Michel. « *Eloquentia Popularis* et conduites symboliques des orateurs de la fin de la République : problèmes d'efficacité ». *Quaderni di Storia* 12 (1980) : 171-211.
- David, Jean-Michel. « Les règles de la violence dans les assemblées populaires de la République romaine ». *Politica antica* 3, (2013): 11-29.
- David, Jean-Michel. *Le Patronat judiciaire de la République romaine*. Rome : École française de Rome, 1992.
- De Libero, Loretana. *Obstruktion: Politische Pratiken im Senat und in der Volksversammlung der ausgehenden römischen Republik (70-49 v. Chr.)*. Stuttgart: Franz Steiner Verlag, 1992.
- De Ste Croix, Geoffrey E. M. *Class Struggle in the Ancient Greek World*. Londres: Duckworth, 1981.
- Deniaux, Élisabeth. « Antoine en 44 av. J.-C. : propositions de lois et recherche de clientèles » dans *Le Législateur et la loi dans l'Antiquité : hommage à Françoise Ruzé*, Sineux, Pierre, dir., 215-223. Caen : Presses Universitaires de Caen, 2005.
- Dijkstra, Jitse H. F. « Crowd Behaviour and the Destruction of the Serapeum at Alexandria in 391/392 CE » dans *Religious Violence in the Ancient World*, Dijkstra, Jitse H. F., Christian R. Raschle, dir., 286-305. Cambridge: Cambridge University Press, 2020.
- DiLuzio, Joseph. « The First Triumvirate at Home and Abroad in Cicero's *Pro Flacco* ». *Greece & Rome* 65, 2 (2018): 175-188.

- Dupla Ansuategui, Antonio. « Incitement to Violence in Late Republican Political Oratory » dans *Political Communication in the Roman World*, Rosillo-López, Cristina, dir., 181-201. Leiden: Brill, 2017.
- Espagne, Michel et Annika Hass. « Introduction ». *Revue germanique internationale*, 35 (2022) : 5-10.
- Fagan, Garrett G. *The Lure of the Arena: Social Psychology and the Crowd at the Roman Games*. Cambridge : Cambridge University Press, 2011.
- Favory, François. « Classes dangereuses et crise de l'État dans le discours cicéronien (d'après les écrits de Cicéron de 57 à 52) » dans *Texte, politique, idéologie : Cicéron. Pour une analyse du système esclavagiste : le fonctionnement du texte cicéronien*, 109-234. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, 1976.
- Ferrary, Jean-Louis. « L'archéologie du De re publica ». *The Journal of Roman Studies* 74, (1984): 87-98.
- Ferrary, Jean-Louis. « *Optimates et populares*. Le problème du rôle de l'idéologie dans la politique » dans *Die späte römische Republik. La fin de la République romaine. Un débat franco-allemand d'histoire et d'historiographie*, Bruhns, Hinnerk, Jean-Michel David et Wilfried Nippel, dir., 221-231. Rome : École française de Rome, 1997.
- Ferriès, Marie-Claire. « Outrages à magistrats. Les dommages infligés au corps des magistrats à Rome à la fin de la République » dans *Corps outragés, corps ravagés de l'Antiquité au Moyen Âge*, Bodiou, Lydie, Véronique Mehl et Myriam Soria dir., 317-334. Turnhout : Brepols, 2011.
- Flaig, Egon. « Repenser le politique dans la République romaine ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 105, (1994) : 13-25.
- Flaig, Egon. *Ritualisierte Politik: Zeichen, Gesten und Herrschaft im Alten Rom*. Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 2003.
- Flambard, Jean-Marc. « Clodius, les collègues, la plèbe et les esclaves. Recherches sur la politique populaire au milieu du Ier siècle ». *MEFRA* 89, (1977) : 115-156.
- Flambard, Jean-Marc. « *Collegia Compitalicia* : phénomène associatif, cadres territoriaux et cadres civiques dans le monde romain à l'époque républicaine ». *Ktèma*, 6 (1981): 143-166.
- Flower, Harriet I. *The Art of Forgetting. Disgrace and Oblivion in the Roman Political Culture*. Chapel Hill: University of North Carolina Press, 2006.
- Forsyth, Donelson R. *Group Dynamics*. Boston: Cengage, 2019.
- Fraschetti, Augusto. *Rome et le prince*. Traduit par Vincent Jolivet. Paris : Belin, 1994 [1990].
- Gabba, Emilio. *Appiano e la storia delle guerre civili*. Florence, La Nuova Italia, 1956.
- Garnsey, Peter. « Independent Freedmen and the Economy of Roman Italy under the Principate ». *Klio* 63, (1981): 359-371.

- Garzetti, Albino. *Plutarchi : Vita Caesaris. Introduzione, testo critico e commento con traduzione e indici a cura di A. G.* Florence : La Nuova Italia, 1954.
- Gaudemet, Jean. « Compte-rendu de Christian Meier, *Res publica amissa; eine Studie zu Verfassung und Geschichte der späten römischen Republik*, (Wiesbaden: Fr. Steiner Verlag, 1966) 332 ». *Revue historique de droit français et étranger* 46, (1968) : 83-85.
- Gelzer, Matthias. *Die Nobilität der römischen Republik*. Leipzig: : B.G. Teubner, 1912.
- Giesecke, Annette L. « Fagan: The Lure of the Arena. Social Psychology and the Crowd at the Roman Games ». *The Classical Review* 62, 2 (2012): 596-598.
- Giner, Salvador. *Mass Society*. Londres: Marin Robertson, 1976.
- Giovannini, Adalberto. *Consulare Imperium*. Bale : Reinhardt, 1983.
- Giovannini, Adalberto. *Les Institutions de la République romaine des origines à la mort d'Auguste*. Bâle : Schwabe, 2015.
- Grandazzi, Alexandre. *Urbs : Histoire de la ville de Rome, des origines à la mort d'Auguste*. Paris : Perrin, 2017.
- Grimal, Pierre. *Études de chronologie cicéronienne*. Paris : Les Belles Lettres, 1967.
- Gros, Pierre. *L'Architecture romaine. Tome 1 : Les monuments publics*. Paris : Picard, 2011 [1996].
- Gruen, Erich S. *The Last Generation of the Roman Republic*. Los Angeles : California University Press, 1974).
- Haas, Christopher. *Alexandria in Late Antiquity: Topography and Social Conflict*. Baltimore : John Hopkins University Press, 1997.
- Hahn, Johannes. *Gewalt und religiöser Konflikt*. Berlin : Walter De Gruyter Inc, 2004.
- Haslam, S. Alexander, Stephen D. Reicher et Michael J. Plutow. *The New Psychology of Leadership*. New York : Psychology Press, 2011.
- Hiébel, Dominique. *Rôles institutionnel et politique de la contio sous la République romaine (287-49 av. J.C.)*. Paris : De Boccard, 2009.
- Hinard, François, dir. *Histoire Romaine : Des origines à Auguste*. Paris: Fayard, 2000.
- Hogg, Michael A. « Crowd psychology ». sous la direction d'Anthony S. R. Manstead et Miles Hewstone. *The Blackwell Encyclopedia of Social Psychology*, Oxford: Blackwell Publishing, 1995.
- Hogg, Michael A. « Social Identity Theory » Anthony S. R. Manstead, Miles Hewstone. *The Blackwell Encyclopedia of Social Psychology*, Oxford: Blackwell Publishing, 1995).
- Hölkeskamp, Karl-Joachim. *Reconstruire une République : La culture politique de la Rome antique et la recherche des dernières décennies*. Traduit par Claudine Lavre. Nantes : Éditions Maison, 2008.

- Hölkeskamp, Karl-Joachim. « ‚Cultural Turn‘ oder gar Paradigmenwechsel in der Althistorie? ». *Historische Zeitschrift* 309, 1 (2019) : 1-35.
- Horsfall, Nicholas. «The Ides of march : some new problems ». *G&R* 21, 2 (1974) : 191-199.
- Horsfall, Nicholas. *The Culture of the Roman Plebs*. Londres : Duckworth, 2003.
- Hurlet, Frédéric. « Pouvoirs extraordinaires et tromperie. La tentation de la monarchie à la fin de la République (82-44 av. J.-C.) » dans *Private and public Lies. The Discourse of Despotism and Deceit in the Graeco-Roman World*, Turner, Andrew, James Kim On Chong-Gossard et Frederik Vervaet, dir., Leyde: Brill, 2010, 107-130.
- Hurlet, Frédéric. « Démocratie à Rome? Quelle démocratie? En relisant Millar (et Hölkeskamp) » dans *Rome, a City and Its Empire in Perspective: The Impact of the Roman World through Fergus Millar’s Research*, Benoist, Stéphane, dir., Boston: Brill, 2012, 19-43.
- Jasinska-Kania, Aleksandra. « Bloody revenge in “God’s Playground”: Poles’ collective memory of relations with Germans, Russians, and Jews ». *International Journal of Sociology* 37, 1 (2007): 30-42.
- Jehne, Martin. « Methods, Models, and Historiography » dans *A Companion to the Roman Republic*, Rosenstein, Nathan et Robert Morstein-Marx, dir., Massachusetts: Blackwell, 2006, 1-28.
- Jehne, Martin. « Who Attended Roman Assemblies? Some Remarks on Political participation in the Roman Republic » dans *Republicas y ciudadanos: modelos de participation civica en el mundo antiguo*, Marco Simon, Francisco, Francisco Pina Polo et José Remesal Rodrigues, dir., Barcelone: Edicions de la Universitat de Barcelona, 2006, 282-302.
- Jones, Arnold. H. M. *Roman Economy: Studies in Ancient Economic and Administrative History*. Oxford: Blackwell, 1974.
- Kelly, Benjamin. « Riot control and imperial ideology in the Roman Empire ». *Phoenix* 61, (2007) : 150-176.
- Kelly, Benjamin. « Policing and Security » dans *The Cambridge Companion to Ancient Rome*, Erdkamp, Paul, dir., Cambridge: Cambridge University Press, 2013, 410-424.
- Le Bohec, Yann. *Histoire militaire des guerres puniques*. Paris : Tallandier, 2022 [1996].
- Le Bon, Gustave. *Psychologie des foules*. Paris : PUF, 1963 [1895].
- Le Bon, Gustave. *Psychologie des foules*. Paris : Flammarion, 2009 [1895].
- Le Glay, Marcel. *Rome : Grandeur et déclin de la République*. France : Perrin, 2005 [1990].
- Lejeune, Dominique. *La France des débuts de la IIIe République : 1870-1896*. Paris: Armand Colin, 2016.
- Levick, Barbara. « Morals, Politics, and the fall of the Roman Republic ». *Greece & Rome* 29, 1 (1982): 53-62.
- Licata, Laurent. « La théorie de l’identité sociale et la théorie de l’auto-catégorisation : le Soi, le groupe et le changement social ». *Revue électronique de Psychologie Sociale*, 1 (2007) : 19-

33.

<https://dipot.ulb.ac.be/dspace/bitstream/2013/67296/1/licata%202007%20TIS%20et%20TAC.pdf>.

- Lintott, Andrew. *Violence in Republican Rome*. Oxford: Oxford University Press, 1966.
- Lintott, Andrew. « P. Clodius Pulcher —*Felix Catilina?* ». *G&R* 14, (1967): 157-169.
- Lintott, Andrew. *The Constitution of the Roman Republic*. Oxford: Oxford University Press, 1999.
- Lipiansky, Edmond-Marc. « Comment se forme l'identité des groupes » dans *L'identité : L'individu, Le groupe, La société*, Ruano-Borbalan, Jean-Claude, dir., Auxerre Cedex : Sciences Humaines, 1998, 143-150.
- Magdelain, André. « Remarques sur la *perduellio* ». *Historia*, 22 (1973): 405-422.
- Marinone, Nino. *Cronologia ciceroniana*. Bologne: Patron Editore, 2004 [1997].
- Markus, Sehmeyer. *Stadtrömische Ehrenstatuen der republikanischen Zeit. Historizität und Kontext von Symbolen nobilitar en Standesbewusstseins*. Stuttgart : Fr. Steiner, 1999.
- Marshall, Bruce A. *A Historical Commentary on Asconius*. Columbia : University of Missouri Press, 1985.
- Meier, Christian. *Res publica amissa; eine Studie zu Verfassung und Geschichte der späten römischen Republik*. Wiesbaden: Fr. Steiner Verlag, 1966.
- Metaxaki-Mitrou, Fontini. « Violence in the *Contio* during the Ciceronian Age ». *L'antiquité classique* 54, (1985): 180-187.
- Millar, Fergus. « The Political Character of the Classical Roman Republic, 200-151 B.C. ». *The Journal of Roman Studies* 74 (1984): 1-19.
- Millar, Fergus. « Politics, Persuasion and the People before the Social War (150-90 B.C.) ». *The Journal of Roman Studies* 76, (1986): 1-11.
- Millar, Fergus. « Political Power in mid-Republican Rome: Curia or Comitium? ». *The Journal of Roman Studies* 79 (1989): 138-150.
- Millar, Fergus. *The Crowd in Rome in the Late Republic*. Ann Arbor: The University of Michigan Press, 1998.
- Millar, Fergus. *The Roman Republic in Political Thought*. Hanover: University Press of New England, 2002.
- Mitchell, Thomas N. « Cicero on the moral crisis of the late Republic ». *Hermathena*, 136 (1984): 21-41.
- Mommsen, Theodor. *Histoire romaine : Des commencements jusqu'aux guerres civiles*. Traduit par C. A. Alexandre. Paris : Robert Laffont, 1985.
- Moreau, Philippe. « Donner la parole au peuple? Rhétorique et manipulation des contiones à la fin de la République romaine » dans *Argumentation et discours politiques*, Bonnafous, Simone,

- Pierre Chiron, Dominique Ducard et Carlos Léry, dir., Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2003, 175-189.
- Morstein-Marx, Robert. *Mass Oratory and Political Power in the Late Roman Republic*. Cambridge : Cambridge University Press, 2004.
- Moscovici, Serge. *L'âge des foules*. Paris: Fayard, 1981.
- Mouritsen, Henrik. *Plebs and Politics in the Late Roman Republic*. Cambridge: Cambridge University Press, 2001.
- Mouritsen, Henrik. *Politics in the Roman Republic*. Cambridge: Cambridge University Press, 2017.
- Mouritsen, Henrik. *The Roman Elite and the End of the Republic: The Boni, the Nobles and Cicero*. Cambridge: Cambridge University Press, 2022.
- Muir, Edward. *Civic Ritual in Renaissance Venice*. Princeton: Princeton University Press, 1981.
- Nicolet, Claude. « Le Sénat et les amendements aux lois à la fin de la République ». *Revue historique de droit français et étranger* 36, (1958) : 260-275.
- Nicolet, Claude. *Les Gracques : Crise agraire et révolution à Rome*. Paris: Gallimard, 1967.
- Nicolet, Claude. *Le métier de citoyen romain dans la Rome républicaine*. France: Gallimard, 1988 [1976].
- Nippel, Wilfred. « Policing Rome ». *The Journal of Roman Studies* 74, (1984): 20-29.
- Nippel, Wilfred. *Public Order in Ancient Rome*. Cambridge: Cambridge University Press, 2009.
- Noelle-Neumann, Elisabeth. *The Spiral of Silence. Public Opinion – Our Social Skin*. Chicago: The University of Chicago Press, 1993 [1984].
- Nye, Robert. *The Origins of Crowd Psychology*. Londres: Sage, 1975.
- Peter Astbury Brunt, « The Roman Mob », *Past & Present*, 35 (1966): 3-37
- Pina Polo, Francisco. « Contio, Auctoritas and Freedom of Speech in Republican Rome » dans *Rome, une Cité impériale en jeu: l'impact du monde romain selon Fergus Millar*, Benoist, Stéphane, dir., Leyde: Brill, 2012, 45-58.
- Pina Polo, Francisco. *Las contiones civiles y militares en Roma*. Saragosse: Dpto. Ciencias de la Antigüedad Universidad di Zaragoza, 1989.
- Pina Polo, Francisco. « Procedures and Functions of Civil and Military contiones in Rome », *Klio* 77, (1995): 203-216.
- Rebenich, Stephan. « Theodor Mommsen's History of Rome and Its Political and Intellectual Context » dans *A Companion to the Political Culture of the Roman Republic*, Arena, Valentina, Jonathan Prag et Andrew Stiles, dir., Royaume-Uni: Wiley-Blackwell, 2022, 81-92.

- Reicher, Stephen. « The determination of collective behaviour » dans *Social identity and intergroup relations*, Tajfel, Henri, dir., Cambridge, Cambridge University Press: 1982, 41-83.
- Reicher, Stephen, Michele Levine et Ernestine Gordijn, « More on deindividuation, power relations between groups and the expression of social identity: Three studies on the effects of visibility to the ingroup ». *British Journal of Social Psychology* 37, (1998): 15-40.
- Reicher, Stephen. « The Psychology of Crowd Dynamics » dans *Blackwell Handbook of Social Psychology: Group Processes*, Hogg, Michael A. et R. Scott Tindale, dir., Malden : Blackwell Publishers, 2001, 182-208.
- Robert, Jean-Noël. *Rome*. Paris : Les Belles Lettres, 1999.
- Roman, Yves. « Q. Servilius Caepio, "Patronus senatus", et les luttes politiques romaines à la fin du deuxième siècle avant J.-C » dans *L'Afrique, la Gaule, la religion à l'époque romaine : mélanges à la mémoire de Marcel Le Glay*. Le Bohec, Yan, dir., Bruxelles : Latomus, 1994, 382-389.
- Rosillo-Lopez, Cristina. *Public Opinion and Politics in the Late Roman Republic*. Cambridge: Cambridge University Press, 2020.
- Roughley, Neil, dir. *Being Humans: Anthropological Universality and Particularity in Transdisciplinary Perspectives*. Berlin : Walter De Gruyter, 2000.
- Ruebel, James S. «The Trial of Milo in 52 B.C. : A Chronological Study». *TAPhA* 109, (1979) : 231-249.
- Rüpke, Jörg. « Divination et décisions politiques dans la République romaine ». *Cahiers du centre Gustave Glotz* 16, (2005) : 217-233.
- Saint-Hilaire, Janine Cels. « P. Clodius, ses amis, ses partisans, sous le regard de Cicéron. *Dialogues d'histoire ancienne, Supplément 1 : Hommage à Pierre Lévêque* (2005) : 69-90.
- Schumann, Nadine. « Wilhelm Wundt : les principes de la psychologie des peuples ». *Revue germanique internationale*, 35 (2022) : 67-80.
- Scobie, Alex. « Slum, sanitation, and mortality in the Roman world ». *Klio* 68 (1986): 309-433.
- Scott, Clifford. *The social psychology of crowds – ideas, identity and impact*. Université de Keele, 48 minutes, 3 novembre, 2017. <https://youtu.be/pe1W21n6sdA>.
- Seager, Robin. « Clodius, Pompeius and the exile of Cicero ». *Latomus*, 24 (1965): 519-531.
- Shaw, Brent D. *Sacred Violence: African Christians and Sectarian Hatred in the Age of Augustine*. Cambridge: Cambridge University Press, 2011.
- Sherif, Muzafer. *In common predicament: Social psychology of intergroup conflict and cooperation*. Boston: Houghton Mifflin, 1966.
- Slootjes, Daniëlle. « Crowd Behavior in Late Antique Rome » dans *Pagans and Christians in Late Antique Rome*, Salzman, Michele R., Marianne Sághy et Rita Lizzi Testa, dir., Cambridge University Press, 2015, 178-194.

- Steed, Kathryn S. « Memory and Leadership in the Late Roman Republic » Thèse de Ph. D., University of Michigan, 2008.
- Stenstrom, Douglas, Brian Lickel, Thomas F. Denson et Norman Miller. « The Roles of Ingroup Identification and Outgroup Entitativity in Intergroup Retribution ». *Personality and Social Psychology Bulletin* 34, (2008): 1570-1582.
- Syme, Ronald. *The Roman Revolution*. Oxford : The Clarendon Press, 1939.
- Tajfel, Henri, M.G. Billig, R.P. Bundy et Claude Flament. « Social categorization and intergroup behaviour ». *European Journal of Social Psychology*, 1 (1971): 149-178.
- Tajfel, Henri. *Differentiation between Social Groups*. London: Academic Press, 1978.
- Tajfel, Henri et John Turner. « The Social Identity Theory of Intergroup Behavior » dans *The psychology of intergroup relations*, Worchel, Stephen et William G. Austin, dir., Chicago: Nelson-Hall, 1986, 7-24.
- Tajfel, Henri et John Turner. *Intergroup Relations: Essential readings*. New York: Psychology Press, 2001.
- Tan, James. « Contiones in the Age of Cicero ». *Classical Antiquity* 27, 1 (2008) : 163-201.
- Tan, James. *Power and Public Finance at Rome, 274-49 BCE*. New York: Oxford Academic, 2017.
- Tatum, Jeffrey. *The Patrician Tribune: Publius Clodius Pulcher*. Chapel Hill: The University of North Carolina Press, 1999.
- Tatum, Jeffrey. « Gang Violence in the Late Roman Republic » dans *The Cambridge World History of Violence: Volume 1*, Garrett Fagan, Linda Fibiger, Mark Hudson, Matthew Trundle, dir., Cambridge: Cambridge University Press, 2020, 400-417.
- Taylor, Lily Ross. «Was Tiberius Gracchus' last assembly electoral or legislative?». *Athenaum* 41, 1963 : 51-69.
- Taylor, Lily Ross. *Roman Voting Assemblies. From the Hannibalic war to the Dictatorship of Caesar*. Ann Arbor: The University of Michigan Press, 1966.
- Thiec, Yvon J. « Gustave Le Bon, prophète de l'irrationalisme de masse ». *Revue française de sociologie* 22, 3 (1981) : 409-428.
- Thomas, Yan. « Se venger au Forum. Solidarité familiale et procès criminel à Rome (premier siècle av. - deuxième siècle ap. J.-C.) » dans *La Vengeance. Études d'ethnologie, d'histoire et de philosophie*, Paris : Cujas, 1984, 65-100.
- Tröster, Manuel. « Roman Politics and the Whims of the Crowd: the "Plebs Contionalis" Revisited ». *Latomus*, 72 (2013): 128-134.
- Turner, John C. « Towards a cognitive redefinition of the social group » dans *Social identity and intergroup relations*, Tajfel, Henri, dir., Cambridge: Cambridge University Press: 1982, 15-40.
- Turner, Ralph H. et Lewis M. Killian. *Collective Behavior*. Englewood Cliffs: Prentice-Hall, 1972.

- Turner, Ralph H., Neil J. Smelser et Lewis M. Killian. « Collective behavior » dans *Encyclopedia Britannica*. Page consultée le 2 novembre 2021. <https://www.britannica.com/science/collective-behaviour>.
- Van Ooteghem, Jules. *Pompée le Grand : bâtisseur d'empire*. Paris: J. Vrin, 1954.
- Vanderbroeck, Paul J. J. *Popular Leadership and Collective Behavior in the Late Roman Republic (ca. 80-50 B.C.)*. Amsterdam: J. C. Gieben, 1987.
- Veyne, Paul. *Le pain et le cirque : Sociologie historique d'un pluralisme politique*. Paris : Éditions du Seuil, 1976.
- Ville, Georges. *La Gladiature en Occident des origines à la mort de Domitien*. Rome : École française de Rome, 1981.
- Virlovet, Catherine. *Famines et émeutes à Rome des origines de la République à la mort de Néron*. Rome : École française de Rome, 1985.
- Virlovet, Catherine. « Les lois frumentaires d'époque républicaine » dans *Le ravitaillement en blé de Rome et des centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut-Empire*, Actes du colloque international de Naples, 14-16 février 1991. Rome : École française de Rome, 1994), 11-29.
- Weinstock, Stefan. *Divus Iulius*. Oxford : Clarendon Press, 1971.
- Wohl, Michael J. A., Nyla R. Branscombe et Stephen Reysen. « Perceiving Your Group's Future to Be in Jeopardy: Extinction Threat Induces Collective Angst and the Desire to Strengthen the Ingroup ». *Personality and Social Psychology Bulletin* 36, (2010): 898-910.
- Wood, Neal. « The Economic Dimension of Cicero's Political Thought ». *Canadian Journal of Political Science* 16, 4 (1983): 739-756.
- Wundt, Wilhelm. *Völkerpsychologie. Eine Untersuchung der Entwicklungsgesetze von Sprache, Mythos und Sitte*. Leipzig : Engelmann, 1900–1921, 10 tomes.
- Yakobson, Alexander. *Elections and Electioneering in Rome : A Study in the Political System of the Late Republic*. Stuttgart : Fr. Steiner, 1999.
- Yakobson, Alexander. « Traditional Political Culture and the People's Role in the Roman Republic ». *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte*, 3 (2010): 282-302.
- Yavetz, Zvi. « The Living Conditions of the Urban Plebs in Republican Rome ». *Latomus* 17, (1958): 500-517.
- Yavetz, Zvi. *La Plèbe et le prince, foule et vie politique sous le Haut-Empire romain*. Traduit par Maud Sissung. Paris : La Découverte, 1984 [1969].
- Yavetz, Zvi. « The Living Conditions of the Urban Plebs in the late Roman Republic ». *Hermes* 123, (1995) : 426-442.